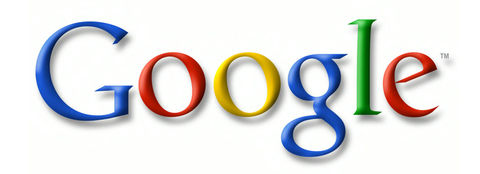
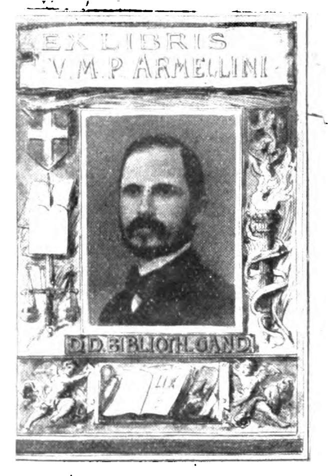


par Jacq. Basnage de Beauval.






EX LIBRIS
V. M. P. ARMELLINI
D. D. BIBLIOTH. GAND.

HISTOIRE
DES
OUVRAGES
des
SÇAVANS,

Par Monſr. B * * * *

Docteur en Droit.

Mois de SEPTEMBRE 1687.



A ROTTERDAM,
Chez REINIER LEERS,
MDCLXXXVII.
Avec Privilege de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Friſe.

PREFACE.

LE public trouvera peut-être que c'est le ménager bien peu, que de ne craindre pas de le rebuter par le nombre des Journaux. On y travaille en tant de lieux avec tant de solidité & de succès, qu'il n'étoit point necessaire de se venir mettre encore sur les rangs. D'ailleurs l'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres avoit donné un tour si agreable à son travail, que vouloir marcher sur ses traces, c'est s'exposer à une disgrace assûrée. En effet l'on trouve dans tous ses Ouvrages ce sel Attique tant estimé par les Anciens; toutes choses prenoient de nouvelles graces entre ses mains; tout y étoit vif & animé; & quelque sombre que fust sa matiere, il trouvoit toûjours l'art de l'égayer par mille traits ingenieux. Enfin si luy-même ne m'imposoit pas silence là-dessus, je m'étendrois avec plaisir sur les éloges que mon cœur m'inspire, & sur ceux que la renommée publie de toutes parts. Ainsi il est bien dangereux de venir après luy, & l'on fera toûjours des comparaisons fâcheuses pour le successeur.

Tant de raisons si fortes qui ne servent qu'à mettre ma temerité dans un plus grand jour, m'obligent à rendre compte de ce qui m'a engagé dans cette entreprise. Je diray donc que dès le mois d'Avril dernier, l'Auteur de la République des Lettres ayant été attaqué de quelques indispositions & de quelques maux de teste, que Mr. de Balzac appelleroit les tran-

chées de ses belles productions, me fit propo-ser de continuer son travail, auquel il étoit obligé de renoncer. J'avoüe que flatté peut-être par la gloire qu'il eust jetté les yeux sur moy, j'acceptay le party sans faire toutes les réflexions que meritoit l'entreprise. Jè crû que son choix me tiendroit lieu de merite, & d'excuse auprès du public, & je me suis déterminé à donner quelques essais.

Puis que je suis entré dans ce détail, l'on voudra sçavoir aussi sans doute, pourquoy je n'ay pas continué sous le même titre de Mr. Bayle. Il est vray que cela eust été plus naturel: mais mes engagemens particuliers pour Rotterdam, l'abondance des meilleurs Livres qui se trouvent chez Mr. Leers, & quelques autres raisons dont il n'est pas necessaire de s'expliquer, m'ont fait préferer le changement. Après tout, j'ay crû qu'il étoit bon de traiter le public comme ces personnes affligées par la perte d'une personne cherie, qu'il ne faut jamais remener dans les lieux qui peuvent rappeller le souvenir, & réveiller les idées de l'objet qui cause leur tristesse. On auroit toûjours cherché dans les Nouvelles de la Rép. des Lettres, l'illustre Auteur qui leur a donné la naissance: & le même titre mal soûtenu n'auroit servy qu'à redoubler les regrets d'avoir perdu un homme inimitable.

L'ordre demanderoit que j'ajoûtasse quelque chose sur la nature de l'Ouvrage même: mais Mrs. Bayle & le Clerc ont fait voir autant par l'execution que par leurs Préfaces, combien ces sortes de desseins sont utiles au public.

blic. C'est dommage que les Anciens ne s'en soient point avisez, & que l'on n'en trouve d'autre modêle dans toute l'antiquité que la Bibliotheque de Photius dans le IX. siecle, qui est encore le plus riche tresor des gens de lettres, qui y trouvent en abregé tant de pieces rares que l'injure des temps & la barbarie des hommes nous ont ravies. Quelle commodité en effet de développer plusieurs volumes en peu de momens, & de voir presque d'un seul coup d'œil le dessein, la conduite, & les plus beaux endroits d'un Auteur? C'est comme un bouquet de fleurs bien choisy & bien diversifié: & un bel esprit c'est très-bien exprimé, en appellant les Nouvelles de la Rép. des Lettres, Theatrum circumductile eruditionis.

C'est pourquoy aussi il est fort difficile d'y bien réüssir. D'ailleurs comme le temps & la meditation contribuent beaucoup à la perfection des Ouvrages, il est impossible que dans ces productions précipitées il n'échappe bien des negligences aux plus habiles; & elles ressemblent souvent à ces fruits précoces, qui n'ont jamais le goust ni la beauté de ceux qui viennent dans leur saison. Les expressions les plus polies ni les ornemens ne se presentent pas d'abord à l'esprit; & la necessité de produire toûjours dans le temps fixé est un maistre importun & fâcheux. Cependant on ne pardonne rien: mille gens se piquent d'une certaine délicatesse chagrine, qui est plus satisfaite de trouver une faute pour la reprendre, qu'un bel endroit pour en profiter. Le monde est plein de ces destructeurs de réputations,

qui s'imaginent que c'est n'être pas bel esprit que d'approuver, & qui sont

Plus enclins à blâmer que sçavans à bien faire.

Pour moy j'ay d'autant plus besoin d'indulgence, que le stile sec & sterile du Barreau est fort opposé à la délicatesse & à l'agrément necessaires pour bien réüssir dans cét Ouvrage; & qu'une main accoûtumée à manier des épines n'est gueres propre à semer des fleurs. Mais enfin, puis que nous sommes entrez dans la carriere, nous tâcherons de suppléer aux avantages qui nous manquent par le choix des bons Livres, par toute la docilité imaginable à écouter les corrections, & par tous nos efforts pour en profiter. Et si tous nos soins sont inutiles, nous nous retrancherons à cette consolation,

Qu'on peut être honneste-homme, & très-méchant Auteur.

Au reste, pour dire quelques mots de l'execution, nous remarquerons deux choses à l'égard du titre. La premiere, qu'il étoit difficile d'en trouver un qui fust tout-à-fait juste, parce qu'il falloit éviter ceux dont on s'étoit saisi. La seconde, que nous insererons icy toutes les circonstances qui regarderont les Sçavans dont nous aurons connoissance, non seulement après leur mort, mais aussi pendant leur vie, afin de remplir nostre dessein sans qu'il en coûte des pleurs à la République des Lettres.

Pour la Religion, nous voulons bien paroître à visage découvert tels que nous sommes, c'est-à-dire, pour être du nombre de ceux que l'on

l'on appelle Proteſtans: mais nous tâcherons de parler ſans aucune partialité qui puiſſe choquer, ni même chagriner les autres partis; de n'affoiblir point leurs raiſons, & de leur donner les noms que chacun ſe donne, ſans pourtant aucune attribution de droit. En un mot, nous eſperons exciter aſſûrément moins de plaintes, que bien d'autres qui le maſque ſur le viſage portent des coups d'autant plus dangereux, que la main dont ils partent eſt inconnüe.

A l'égard de la maniere dont nous parlerons des Livres, nous tiendrons inébranlablement un juſte milieu entre la ſervitude des flatteries, & la ſeverité des cenſures; & nous nous éloignerons également de la roideur du Miſanthrope, qui vouloit que l'on euſt pour le vice & pour les méchans Auteurs de ces haines vigoureuſes qui vont à ne garder aucunes meſures avec eux, & cette vaſte complaiſance qui proſtitüe par tout ſon encens & ſes loüanges. Le prix des loüanges dépend de quelque préference & de quelque diſtinction. Ainſi nous tâcherons de rendre aux bons Auteurs une partie de la juſtice qui leur eſt düe, & de faire ſentir aux mediocres ce que nous en penſons, mais avec beaucoup de ſobrieté à l'égard des uns & des autres, pour ne bleſſer perſonne par une difference trop ſenſible.

Cependant nous ſupplions le Lecteur, & en particulier les Auteurs dont nous parlerons, de ſe ſouvenir par tout que nous ne prétendons point que nos ſentimens paſſent pour des déciſions. Nous ſommes bien éloignez d'avoir la

vanité ridicule d'aspirer à une autorité si sublime. Tout ce que nous dirons ne doit nullement troubler, non seulement la satisfaction que les Auteurs ont d'eux-mêmes & de leurs Ouvrages, mais encore l'esperance & la joye de les voir loüez & approuvez du public.

Voicy quelques avis que Mr. Leers, chez qui s'imprime cette Histoire, trouve à propos de donner au public.

I. *Qu'il tâchera d'avoir promptement un certain nombre des Livres imprimés hors du pays, ou en Hollande, dont on donne icy les extraits.*

II. *Que ceux qui voudront envoyer des Memoires, les adresseront chez luy, en affranchissant les paquets, s'il se peut.*

III. *Que si ce sont des Livres ou des Memoires trop gros pour être envoyez par la poste, l'on est supplié de luy en donner avis au plûtôt, parce qu'il donnera aussi-tôt les moyens de les faire venir.*

IV. *Qu'à l'égard des Livres étrangers où l'on ajoûte dans cette Histoire*, se trouvent à Rotterdam chez Reinier Leers, *il en a déja un nombre chez luy.*

V. *Qu'on distribüera cette Histoire par toute la Hollande le troisiéme jour de chaque mois, & que l'on ne fera aucune distinction de Tome, parce que chacun les fera relier comme il le trouvera à propos.*

Faute à corriger. *Pag.* 18. *ligne* 24. sa mere, *lisez*, sa belle-mere.

HISTOI-

HISTOIRE
des
OUVRAGES
& de
LA VIE
des
SÇAVANS.

Mois de Septembre 1687.

ARTICLE I.

Histoire Metallique de la République de Hollande, par Mr. Bizot. A Paris chez Daniel Hortemels, & se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers, 1687. in folio.

Nous ne pouvions pas commencer plus heureusement ces Nouvelles que par un Ouvrage qui peut contribuer à relever la gloire d'un Etat à qui la Religion & les belles Lettres sont si redevables. Car d'un côté il semble que les Muses l'ont toûjours choisi pour azile: & en

effet l'on y respire cette precieuse liberté si necessaire pour faire fleurir les arts & les sciences. De l'autre la Religion y trouve sa plus sûre retraite, & tant de malheureux exilés des mains charitables & liberales.

- - - sunt hic etiam sua pramia laudi,
Et lacryma rerum, & mentem mortalia
tangunt. Virg. 1. Æn.

On s'imagine peut-être de ne trouver icy qu'une histoire seche & sterile, qui ne doit rouler que sur quelques inscriptions obscures propres à rejoüir seulement les maistres de l'art.. On y voit au contraire une histoire bien suivie, de beaux traits, des reflexions ingenieuses, qui marquent la politesse du genie de l'Auteur, & qui nous font attendre avec impatience son Histoire Metallique de France qu'il nous fait esperer. On y remarque aussi un assez grand desinteressement & beaucoup d'équité. S'il ne suit pas Grotius à la trace, il ne s'en écarte gueres, quoy qu'il ne le cite jamais: & du moins il est fort opposé à Strada, qui meslant par tout avec aigreur les termes de revolte & de rebellion, en cherche la source dans le Calvinisme, qu'il charge de l'opprobre d'être un principe general de desobeïssance à l'égard des Souverains. Au reste cette Histoire sera d'autant moins suspecte, que Mr. Bizot est Catholique

lique & François : deux qualitez capables d'éloigner toutes sortes de soupçons sur cette matiere.

Avant que d'entrer dans le fond de l'Histoire, Mr. Bizot nous fait remarquer que toutes les medailles sont antiques, ou modernes. Les antiques sont comprises sous les noms *d'Hebraïques*, *de Grecques*, *de Romaines*, *de Puniques*, *& de Gothiques*. Les modernes n'ont été fabriquées que depuis que la domination des Goths a été éteinte. La premiere frappée fut celle de Jean Hus en 1415. & si l'on en voit de plus anciennes, elles sont fausses, ou *restituées*. On n'en trouve point en France de frappées avec l'effigie du Prince avant Charles VII. Il y a seulement des monnoyes qui justifient depuis douze cens ans la succession des Rois : ce que n'ont point les autres Monarchies. C'est avec justice que la curiosité des medailles est si dominante, parce que l'utilité s'y trouve jointe au plaisir. C'est par leur secours, ajoute l'Auteur, qu'on fournit des preuves à l'Histoire, qu'on explique des passages obscurs. Elles nous apprennent le culte & la Religion des Anciens ; les victimes & les instrumens de leurs sacrifices, leurs armes, leurs machines, la pompe de leurs triomphes, les differentes couronnes qui faisoient la récompense des services rendus à la Patrie. Les Grecs & les Romains ont été ceux qui ont eu le plus de passion pour l'immortalité.

 Ils

Ils ne se sont pas contentez d'inscrire leurs victoires sur le marbre, ils ont encore fait graver des medailles sur les plus solides metaux, pour faire passer leur gloire toute pure & toute entiere à la posterité. Aussi la prévoyance de ces peuples n'a-t-elle pas été inutile: car il nous reste une infinité de medailles Grecques & de Romaines qui ont triomphé de la barbarie des siecles & de l'avarice des hommes.

Les modernes ne sont pas moins utiles, ni moins belles. On y trouve tout ce que la paix & la guerre, la politique & la Religion ont de plus celebre & de plus sublime. Elles sont même plus capables de transmettre aux siecles futurs la gloire des Empires & des hommes illustres, que les antiques, qui sont presque toutes sans datte & sans aucunes circonstances.

On ne peut refuser à la République de Hollande l'éloge d'avoir eu la noble ambition d'imiter les Grecs & les Romains, en s'appliquant avec beaucoup de soin & d'exactitude à faire frapper des medailles sur les principaux évenemens qui la regardent. Ainsi l'Auteur après ces curieuses remarques sur les medailles, & un petit prélude sur l'ancienne Histoire des dix-sept Provinces, & sur la maniere dont elles sont entrées dans la maison d'Autriche, c'est-à-dire, par le mariage de Maximilien d'Autriche avec Marie fille de Charles le Hardy Duc de Bourgogne, ajoute qu'elles étoient de-

demeurées assez tranquilles jusques à Philippes II. dont le naturel severe & ennemy des privileges oublia bientost le serment qu'il avoit fait de conserver ceux des dix-sept Provinces. Il y établit au contraire le redoutable tribunal de l'Inquisition, & y fist publier le Concile de Trente. La Duchesse de Parme en avoit le gouvernement, & le Cardinal de Granvelle y étoit le premier Ministre. *In eo*, selon Grotius, *omnia mala bonaque excellebant*. La haine contre ce Cardinal, & tant de nouveautez odieuses, dit l'Auteur, furent les premieres causes de l'union de la Noblesse pour la liberté du pays, & de cette fameuse requeste qui leur fit donner le nom de Gueux, & laquelle fut presentée le 5. d'Avril 1566. par Brederode descendu des anciens Comtes de Hollande.

La premiere medaille qui fut frappée au sujet des mouvemens des Pays-Bas, fut celle-cy: Deux mains jointes tenant une besace avec ces paroles,

Jusques à porter la Besace.

L'origine fut, que Brederode étant allé presenter cette requeste à la tête de 300. Gentils-hommes, la Duchesse de Parme en parut surprise; & pour la rassurer le Comte de Barlemont luy dit, que *ce n'étoient que des Gueux*. Le lendemain les Confederez cherchant à table un nom pour la confederation, Brederode se ressouvenant du méprisdu Comte, se pendit une besace au

au col, & prenant une écuelle de bois pleine de vin, protesta qu'il étoit prest de perdre les biens & la vie pour la liberté du pays. On luy répondit par une acclamation generale, *Vivent les Gueux* : & chacun prenant l'écuelle à son tour, fist la même protestation. Voilà l'origine de ce mot de Gueux qui a tant fait de bruit dans l'Europe. Si l'on n'avoit pas pris soin de conserver l'histoire de cét évenement qui paroist si bizarre, combien de belles conjectures dans les siecles à venir. C'étoit assûrément dequoy

Aux Saumaises futurs préparer des tortures.

Philippes II. vouloit aller en personne éteindre la division. Mais il changea de sentiment, car il prit la resolution qu'il a gardée toute sa vie, d'établir à Madrid son thrône dominant, & de son cabinet se faire obeïr, comme il le disoit luy-même, dans l'un & l'autre monde avec deux doigts de papier.

On prétend que les moyens de maintenir l'autorité Royale dans les Pays-Bas ayant été proposez dans un conseil secret, les opinions furent differentes, comme il arrive d'ordinaire, selon le genie des personnes qui donnerent leur avis. Le Prince d'Eboly qui aimoit son repos, comme font les Courtisans, opina qu'il y avoit du peril à se ressentir des choses passées, & à réduire au desespoir une nation jalouse de ses pri-

privileges : que la clemence étoit la vertu des Rois : que leur puissance avoit du rapport avec la paternelle, qui s'établit avec plus de sûreté par l'amour que par la crainte : que quand même leur ressentiment seroit juste, il étoit de leur sagesse de ne pas obliger leurs sujets à prendre les armes, de peur de les mettre dans quelque sorte d'égalité. Le Duc d'Albe d'un naturel severe & inflexible soûtint avec chaleur, que l'indulgence que le Roy avoit eüe pour les Flamans ne servoit qu'à augmenter leur temerité : que la douceur passeroit dans leur esprit pour un effet d'impuissance & de crainte : que la severité marquoit mieux la grandeur & la justice des Souverains : que si la clemence étoit leur vertu, ils n'en devoient user qu'aprés s'être mis en état de ne plus craindre que leur bonté puisse passer pour une foiblesse. Comme l'avis du Duc d'Albe l'emporta, il fut envoyé pour l'executer.

C'étoit à la verité un homme né pour le commandement, & qui dans un siecle fecond en grands Capitaines n'étoit en rien inferieur aux plus renommez ; mais superbe, avare, & sanguinaire jusques là, qu'on rapporte que Philippes II. l'ayant consulté sur les moyens d'affermir sa domination dans le Portugal, qu'il avoit usurpé aprés la mort du Cardinal Henry, il luy dit qu'il falloit exterminer la maison de Bragance. Le Roy luy ayant répondu,

que cette action seroit contraire aux principes de la Religion : il repliqua fierement, que les Royaumes se gouvernoient par des maximes d'Etat, & non point par des scrupules de conscience.

D'abord qu'il eut pris le gouvernement des Pays-Bas, il donna toutes les marques funestes qui précedent le malheur des peuples, quand le Souverain en colere les veut châtier. Il institua le Conseil des Douze, que l'on appella *le Conseil de sang*. Les six années de son gouvernement furent une suite perpetuelle de supplices & de proscriptions, & il traita les Flamans avec tant d'orgueil & de cruauté, qu'ils furent obligez de demander pour chef Guillaume de Nassau Prince d'Orange. C'étoit le plus illustre des Grands des dix-sept Provinces. Sa maison avoit donné cinq Electeurs à Cologne & à Treves, & un Empereur à l'Allemagne. Sa capacité étoit éprouvée par les grands emplois qu'il avoit eus sous Charles V. Il avoit ces talens admirables qui ont un empire infaillible sur les cœurs : modeste dans la bonne fortune, ferme dans la mauvaise, & si secret, que les Espagnols l'appelloient *le taciturne*. L'Auteur peint fort vivement combien ce Prince fut combattu par diverses passions. D'un côté la peur d'être un jour sacrifié à la colere & aux soupçons du Roy d'Espagne, & à l'humeur farouche du Duc d'Albe, & l'amour pour sa patrie, l'excitoient à la delivrer

livrer de l'esclavage d'un gouvernement odieux. Peut-être aussi que la gloire de l'entreprise flattoit agreablement son ambition. De l'autre, il se voyoit desarmé, sans places fortes. La sagesse qui luy étoit naturelle luy faisoit craindre le danger inseparable de ces sortes d'engagemens; & il étoit aussi retenu par le souvenir des bienfaits de Charles-Quint. Enfin il fut determiné par sa condamnation, qui fut prononcée par *le Conseil de sang*, & il ne balança plus à tout hazarder pour défendre genereusement son honneur & sa vie.

Le Duc d'Albe après avoir fait trancher la tête aux Comtes d'Egmont & d'Horn, & encore tout fumant du sang de ces illustres & malheureuses victimes, se mit en campagne, & gagna la bataille de Jemminguen. Ensuite pour guerir le mal que la violence avoit causé, ou pour surprendre les Confederez, il fit publier une abolition: mais personne ne se voulut fier aux réserves ni à la clemence des Espagnols. D'ailleurs, les trophées que le Duc d'Albe faisoit élever pour ses victoires augmentoient la haine publique. Car le plus sensible outrage que l'on puisse faire aux malheureux, est de triompher de la misere qu'on leur a causée. Ce fut en effet le sujet d'une medaille dont le sens étoit, que *la guerre est plus assûrée qu'une paix incertaine.*

SECURIUS BELLUM PACE DUBIA.

Le Prince d'Orange profitant de la negligence du Duc d'Albe pour les forces maritimes, fit armer quelques vaisseaux que l'on appella *Gueux marins*. La prise de la Brille par ces Gueux marins fit un tel changement dans la fortune des Confederez, que ce jour-là peut être appellé celuy de la naissance de la République de Hollande, qui sortit des eaux pour s'opposer à l'orgueilleuse puissance des Espagnols, & renverser les superbes desseins du Duc d'Albe. Quelle rage pour un fier vainqueur, que de se voir arracher, pour ainsi dire, la foudre des mains. Ces heureux succès firent frapper une medaille où étoit d'un côté le Prince d'Orange, & de l'autre un peuplier avec ces paroles de Virgile :

AUDACES FORTUNA JUVAT.
La fortune est favorable aux gens de cœur.

Nous n'entreprendrons pas de rapporter icy en détail les differens succès des deux partis, ni les medailles frappées sous le Duc d'Albe, & sous ceux qui luy succederent. Nous nous contenterons de dire, que l'on peut voir dans cette guerre tout ce que peut faire d'un côté une nation aguerrie, cruelle & vindicative, & de l'autre un peuple qui combat pour sa liberté & pour sa Religion. Ainsi, pour ne s'attacher qu'aux principaux évenemens, Mr. Bizot remarque que Dom Juan d'Autriche, qui

ayoit

avoit gagné la bataille de Lepante, & à l'âge de 31. ans avoit acquis autant de gloire que les plus vieux Capitaines, étant mort dans son camp, soupçonné d'avoir voulu se faire Souverain, peut-être parce qu'il meritoit de regner; le Duc de Parme, qui avoit commandé sous luy à la bataille de Lepante, luy succeda dans le gouvernement de la Flandre. On peut dire que c'est à la valeur & à la sagesse de ce grand Capitaine que l'Espagne, qui n'avoit plus alors que trois petites Provinces sous son obeïssance, est redevable de ce qu'elle possede de plus dans les Pays-Bas. Les premiers soins de ce Duc furent d'allumer la division entre les Confederez, qui de leur côté penetrant l'artifice, contracterent la celebre union d'Utrecht le 23. de Janvier 1579. laquelle a été la pierre fondamentale de cette puissante République. En memoire de cette union ils firent frapper cette medaille: Deux vaisseaux.

FRANGIMUR, SI COLLIDIMUR.

Nous nous brisons, si nous nous choquons.

REVERS.

Deux bœufs tirant une charrüe

TRAHITE ÆQUO JUGO.

Tirez également sous le même joug.

Ces sept Provinces-Unies ont toutes le droit d'independance & de Majesté, & ne sont jointes que par leur alliance & le commun interest de leur conservation. Le Lion

tenant un faisceau de sept fléches, qui sert de sçeau aux Etats, est le symbole de leur alliance, & leur devise ordinaire est cette sentence de Saluste, *Concordiâ res parvæ crescunt, discordiâ* maximæ *dilabuntur.*

La haine que le Prince d'Orange avoit pour l'Espagne l'engagea de proposer aux Etats d'en secoüer le joug, & de choisir pour Prince le Duc d'Alençon frere du Roy de France Henri III. Les conditions du Traité donnoient au Duc des titres éclatans, mais elles rendoient les Etats les veritables Souverains, & par consequent réservoient toute l'autorité au Prince d'Orange, l'oracle & le premier mobile des Confederez. Le Duc d'Alençon, ce soleil que les medailles representent tout brillant de gloire, ne fut pas long-temps sans estre éclipsé. Car ayant voulu regner avec toute la majesté de son caractere, le mauvais succès de son entreprise sur Anvers ébranla tellement son nouveau thrône, que rien n'en pût empêcher la chûte, & il en mourut de déplaisir.

Tout le monde sçait que le Prince d'Orange ne pût échapper à la colere du Roy d'Espagne, lequel fist assassiner ce Heros, digne d'être comparé à ceux de l'ancienne Rome, puis qu'il s'est dévoüé pour la gloire de la Republique. Le Duc de Parme eut la generosité de desapprouver cette action: & les Etats pour honorer sa memoire, firent frapper une medaille, où d'un côté

on

on lisoit entr'autres choses honorables, que sa vertu seroit toûjours florissante, & vivroit éternellement dans la memoire des hommes : de l'autre on voyoit un Alcyon faisant son nid sur la mer, avec la devise ordinaire de ce Prince,

SÆVIS TRANQUILLUS IN UNDIS.
Tranquille au milieu de la tempeste.

Le Roy d'Espagne tout plein de courroux de ce que la Reine Elizabeth avoit envoyé du secours aux Confederez, voulut faire un effort digne de sa puissance, & soûmettre d'un seul coup l'Angleterre & les Provinces-Unies. Mais cette flotte prodigieuse qu'il avoit préparée, & à qui la vanité Espagnole avoit donné le nom d'invincible, fut dispersée par la tempeste, & attaquée par les Anglois avec tant d'adresse & de courage, qu'il eut le déplaisir de voir presqu'en un moment échoüer ces vastes desseins que l'ambition & la vangeance luy avoient inspirés. C'est dommage que cet évenement si extraordinaire ne soit arrivé en faveur du party que M. Maimbourg favorisoit : car c'eust été un beau champ pour luy, qui faisoit entrer les prodiges & les miracles jusques dans les succès les plus ordinaires *des Croisez* & *des Iconolatres.* Avec quel transport il auroit appliqué ces vers de Claudien,

O nimium dilecte Deo, cui militat æther,
Et conjurati veniunt ad classica venti!

On peut aisément juger qu'une victoire si importante produisit un grand nombre de medailles. La ville d'Amsterdam entre autres en fit frapper une fort belle, qui signifie en general, que les efforts des ennemis ont ressemblé aux flots de la mer qui se brisent inutilement contre les rochers. Il y en eut une autre assez fine. C'est une flotte battüe de la tempeste, avec les paroles, qui sont les mêmes que Dieu dit à St. Paul lors qu'il étoit le persecuteur de l'Eglise naissante,

QUID ME PERSEQUERIS?
Pourquoy me persecutes-tu?

Les Etats avoient donné les charges du Prince d'Orange au Prince Maurice son second fils. Philippes-Guillaume son fils aîné étoit prisonnier en Espagne, & l'on ne rapporte de luy qu'une chose qui pût être digne du nom qu'il portoit: c'est que tout captif qu'il étoit, il jetta par la fenestre le Capitaine qui le gardoit, parce qu'il parloit mal du Prince Guillaume son pere; & le medisant mourut de sa chûte. Philippes II. tout severe qu'il étoit, approuva le juste ressentiment de ce fils genereux. La rapidité des conquestes du Prince Maurice fit souvenir le Duc de Parme du conseil que luy avoit donné le sage la Noüe, de ne tirer plus l'épée après la prise d'Anvers, qui l'avoit élevé au plus haut point d'honneur où il pust aspirer: parce qu'il y

a

à de certaines bornes de gloire & de prosperité que l'on ne sçauroit plus passer sans éprouver les revers de la fortune.

Le commencement du nouveau siecle fut tout glorieux aux Etats, car ils gagnerent la memorable bataille de Nieuport contre l'Archiduc Albert, à qui le Roy d'Espagne avoit cedé les Pays-Bas. Le Prince Frederic voulut partager avec le Prince Maurice son frere l'honneur & le peril de cette journée, où il donna des marques de cette insigne valeur qui est hereditaire dans sa famille.

Mr. Bizot ne se contente pas de faire l'histoire des Etats, il fait aussi celle de la Compagnie des Indes Orientales, parce que c'est, pour ainsi dire, un Etat dans l'Etat même, & une République dans la République, qui a ses Magistrats & ses Generaux particuliers, qui fait la paix & la guerre, équipe des flottes & entretient des armées independemment des Etats. Il observe donc que l'ancien commerce des Pays-Bas étoit borné par les ports de l'Europe, parce que les Espagnols & les Portugais ne souffroient point de nations étrangeres dans leurs nouvelles découvertes: mais les Provinces-Unies n'ayant plus de consideration pour ces deux Couronnes, résolurent de porter leur commerce & leurs armes par tout le monde. Ainsi en 1602. les Etats jugeant qu'une seule Compagnie ayant toutes les forces des autres reü-

réünies en elle seroit plus capable de resister aux Espagnols, établit cette illustre Compagnie qui a conquis des Royaumes, fait des Rois tributaires, & envoyé des Ambassades aux Empereurs de la Chine & du Japon. Celle des Indes Occidentales ne fut établie qu'en 1623. & le dessein en fut pris sur l'état florissant de celle d'Orient.

La prise d'Ostende, qui donna naissance à la grande reputation du Marquis de Spinola, & dont la défense fut plus glorieuse aux Etats que la perte ne leur fut préjudiciable, est si celebre dans le monde, que nous n'en rapporterons ni les circonstances ni les medailles, & nous passerons tout-d'un-coup à la treve qui se fit en 1609. Il sembloit que la fortune eust oublié ses caprices ordinaires, & que la sage & vigoureuse politique des Etats, soûtenüe par la valeur du Prince Maurice, l'eust forcée à les favoriser d'une égale & constante prosperité. Ainsi l'Archiduc voyant que la mer & les fleuves combattoient pour eux, & que la guerre n'avoit eu d'autre effet que de les rendre plus puissans, fit des propositions de paix. Les Etats les reçûrent fort fierement, & ils ne voulurent les écouter qu'après une declaration du Roy d'Espagne & de l'Archiduc, qu'ils les reconnoissoient pour libres & independans. Ceux qui ne vouloient pas que l'on se fiast à une nation immoderée dans la haine & dans la vangeance firent frapper cette medaille : Un

cheval

cheval qu'on traîne dans une ville, avec ces mots de Virgile aux Troyens:

EQUO NE CREDITE TEUCRI.
Troyens, défiez-vous de ce cheval.

Ce fut un objet bien agreable aux Hollandois, de voir leur superbe Maistre envoyer ses Ambassadeurs à la Haye pour leur demander la paix jusques dans le centre de leur domination comme à des Souverains, & reconnoistre par consequent la justice de leurs armes. Ce fut encore un charmant spectacle, de voir le Prince Maurice & le Marquis de Spinola qui venoient de commander deux armées ennemies, se donner des marques d'estime & d'amitié, comme ces fameux Capitaines Annibal & Scipion. Enfin par les conseils du Roy de France, par la prudence du President Jannin son Ambassadeur, & le zele de Barnevelt, il se fist une treve de 12. années, & le premier article porte, que le Roy d'Espagne & l'Archiduc reconnoissent les Provinces-Unies pour libres, & n'y prétendent rien.

La République jouïssant alors des douceurs de la treve, se trouva dans cette prosperité qui accompagne le premier âge des Empires. Ses Ambassadeurs furent reçûs chez tous les Souverains de l'Europe, comme ceux des têtes couronnées; & ayant pour alliez les plus puissans Princes de l'Europe, de l'Asie, & de l'Afrique, elle planta

ta ses étendars dans l'un & l'autre monde, & porta en peu d'années son nom & ses forces aussi loin que les anciennes Monarchies. Nous passerons legerement sur les medailles & les divisions que produisirent les sentimens d'Arminius & de Gomarus, qui firent d'une question de Theologie laquelle ne devoit point sortir de l'Ecole, une querelle d'Etat, & troublerent cette heureuse tranquillité. Mr. Bizot déplore le sort de Barnevelt, qui aprés tant d'Ambassades, & à l'âge de 72. ans perit tristement sur un échaffaut. Il s'écria en mourant, *O Dieu, que devient l'homme!*

Le docte Grotius qui se trouva embarrassé dans la même affaire, fut condamné à une prison perpetuelle, d'où il se sauva par artifice dans un coffre de livres que l'on remportoit de sa chambre. Il fut ensuite douze ans Ambassadeur de Suede à la Cour de France, & mourut en l'année 1645.

Lors que la treve étoit prête d'expirer, le Pr. Maurice pleuroit la perte de Louïse de Coligny sa mere. Elle avoit toutes les qualitez qui font admirer les personnes de son sexe. On la compare à Cornelie veuve de Pompée, par les malheurs domestiques qui éprouverent sa constance. Le fameux Admiral de Châtillon son pere, & Teligny son premier mary, furent égorgés à la St. Barthelemy, & le Prince d'Orange son second mary fut assassiné à Delft. L'année 1625. fut aussi toute couverte de deuil par

la

la mort de Jacques Roy d'Angleterre, qui avoit reüny les trois Royaumes sous un seul sceptre ; & par celle du Prince Maurice. C'est à ce dernier que l'on doit l'art de fortifier un camp, de former un siege, & le rétablissement de la discipline militaire. Sa vie a été une perpetuelle suite de triomphes & toute consacrée à la gloire de son pays. Il y a peu d'apparence, ajoute l'Auteur, à ce que l'on a dit, qu'il eust dessein d'usurper la souveraineté des Provinces-Unies, & que son ambition causa la mort de Barnevelt. Car si le Prince avoit eu ce dessein, il le pouvoit faire reüssir après la mort de Barnevelt, & lors qu'il étoit tout-puissant dans l'Etat par la chûte du party Arminien. Cependant il n'a paru aucune marque de cette entreprise, qui auroit fait de l'éclat, si elle avoit seulement été conçûe. La gloire est si précieuse, & il faut tant de fatigues & de belles actions pour la former, qu'il est injuste de la vouloir détruire sur de simples conjectures.

Comme la guerre étoit rallumée contre l'Espagne, les Etats profiterent de l'embarras où se trouvoit la maison d'Autriche par les progrés surprenans du Grand Gustave, & de la rupture de la France qui declara la guerre aux Espagnols. Les ennemis du Cardinal de Richelieu en attribuoient la veritable cause à son ambition. Ils l'accusoient d'avoir mis toute l'Europe en feu, pour faire paroistre la force de son genie dans les oc-

occurrences imprevües que le tumulte des armes fait naistre, & pour faire diversion par une guerre étrangere des brouilleries domestiques qui menaçoient tous les jours sa fortune. Quoy qu'il en soit, les Etats en tirerent de grands avantages: ils firent plusieurs conquestes, l'Admiral Tromp remporta une celebre victoire sur la flotte des Espagnols, qui y perdirent 40. vaisseaux.

Dans le temps que l'on parloit de la negotiation de la paix à Munster, le Prince Frederic mourut. Ce Prince étoit grand Capitaine, & d'une probité si reconnüe, que sa conduite ne fut jamais soupçonnée. Il acheva l'ouvrage de la souveraineté des Provinces-Unies, dont son pere avoit jetté les premiers fondemens. Enfin la paix ayant été concluë à Munster, elle fut publiée à la Haye le même jour que les Comtes d'Egmont & d'Horn avoient été decapitez: comme si par cette publication l'on eust voulu appaiser les manes de ces premieres victimes de la liberté.

L'année 1650. fut funeste, moins par quelques divisions domestiques que la prudence des Etats étouffa dans leur naissance, que par la mort du Prince Guillaume II. Les Etats luy avoient donné les charges du Prince Frederic son pere: & si la petite verole ne l'avoit pas enlevé à l'âge de 24. ans, il n'auroit pas moins excellé dans les armes & dans les vertus civiles que les Heros de sa

mai-

maison. Le Roy d'Angleterre avoit été si charmé de ses premiers exploits, qu'il luy avoit donné en mariage avec beaucoup de joye sa fille aînée, qui accoucha huit jours aprés la mort du Prince son mary, d'un fils que nous allons voir remplir dignement la devise du Prince Maurice,

Tandem fit surculus arbor.

C'est-à-dire, que ce rejetton va bientost devenir un grand arbre.

En 1652. la nouvelle République d'Angleterre, que la rebellion & le parricide avoient élevée sur les ruines de la Monarchie, enflée du bonheur de ses armes, voulut attaquer la Hollande, pour abbattre une puissance qui luy pouvoit contester l'empire de la mer. L'Histoire n'apprend point que dans un si petit espace de temps il y ait eu de si furieux combats, ni de si opiniâtrez entre les mêmes nations; mais elles étoient rivales & jalouses, combatant pour l'empire & pour l'honneur, qui sont les deux plus puissans motifs qui fassent agir les hommes. L'Admiral Tromp y termina une vie des plus glorieuses du siecle. Il ne devoit sa gloire & son élevation qu'à sa vertu. Il fut mis à Delft avec les Heros de la République. Cromwel qui avoit si bien fait le Tribun du peuple & le desinteressé, parut tout-d'un-coup le plus ambitieux de tous les Politiques; car il se fit declarer Protecteur avec une independance que les Rois n'ont

n'ont jamais eûe. Il ne voulut pourtant pas commettre sa nouvelle dignité avec des ennemis aussi redoutables que les Hollandois, dont il avoit éprouvé la valeur en tant de combats. La paix se fit; & l'on frappa une medaille autour de laquelle étoit écrit ce vers de Terence, qui marque ingenieusement la tendre union qui a toûjours été entre ces deux nations.

AMANTIUM IRÆ AMORIS REDINTEGRATIO EST.

La colère des Amans redouble leur amour.

Ceux qui se moquent des devoirs de la societé civile, & qui ne jugeant des actions politiques que par l'évenement, croyent que le thrône appartient au plus fort, font de cét Usurpateur un Conquerant & un grand homme d'Etat. Si la fortune peut consacrer les crimes de cette nature, & s'ils deviennent des vertus quand ils sont couronnez par le succès, l'on ne peut pas luy refuser des loüanges; puis qu'après avoir abbattu toutes les puissances qui s'opposoient à sa fortune, il en a formé une qui a été l'étonnement du siecle, il a triomphé de la haine publique, & cét heureux coupable étant mort dans le Palais des Rois, fut honoré d'une pompe funebre après sa mort. Ceux au contraire qui éclairez de la Morale Chrétienne ne regardent la valeur & l'esprit que comme des liberalitez pernicieuses de la nature, si ces talens ne

sont

sont accompagnez de justice & de pieté, l'ont appellé un impie, un parricide & un tyran. On a vû cét hypocrite abuser de l'Ecriture Sainte, pour obstiner le peuple dans la rebellion contre son Roy, noircir la vie de ce bon Prince par des artifices & des perfidies, tromper même les plus fidéles complices de sa rebellion, qui ont avoüé que malgré eux il avoit achevé son parricide, faire repentir le Parlement du pouvoir qu'on luy avoit donné, immoler des innocens à ses soupçons & à sa vangeance. Enfin jamais l'Angleterre n'a senty de chaînes plus pesantes que celles qu'il luy a fait porter. Il eut pourtant le bonheur que son testament fut executé, par lequel il nommoit son fils Richard pour luy succeder. Mais ce fils préferant une vie tranquille à l'embarras & aux perils continuels dont l'usurpation est menacée, ne resista point à sa depossession, & la Republique reprit le timon des affaires. Enfin le Roy fut reconnu, & fit cesser cette trop longue éclipse de la Monarchie, de la maniere que tout le monde sçait.

Je crains bien d'ennuyer le lecteur en le faisant repasser sur des faits trop connus: mais Mr. Bizot y donne un si beau tour, que l'on sent même les charmes de la nouveauté en relisant les évenemens dont on est le mieux instruit. C'est pourquoy continuant sans scrupule la même route, nous ne pouvons nous résoudre à passer sous silence

lence la guerre entre la Suede & le Dannemark, où les Etats eurent une part si honorable. Charles X. Roy de Suede etoit brave, intrepide & avide de gloire. Les progrès qu'il faisoit en Pologne ayant fait craindre à Frederic III. Roy de Dannemark qu'il ne tournast ensuite ses armes victorieuses contre ses Etats, il luy déclara la guerre. Le Roy de Suede sans s'étonner de ce coup imprévû, revint au secours de ses sujets, & fit voir ce que peut la presence & la reputation d'un Conquerant: car il poussa les Danois jusqu'à mettre le siege devant Copenhague, & suivant les mouvemens que l'ambition & la victoire inspirent, il eust pris cette capitale du Dannemark, si Frederic, montrant un courage digne de son rang, n'eust pris la résolution de s'ensevelir sous les ruïnes & les cendres de Copenhague, plutost que de tomber entre les mains d'un fier & puissant vainqueur. Sa résistance donna le temps aux Etats d'envoyer une flotte commandée par l'Admiral Obdam, qui ayant gagné la bataille du Zond, acquit à la République la gloire d'avoir brisé les fers d'un Souverain déjà presque enchaîné, & d'avoir raffermy sa couronne sur sa tête. C'est pourquoy l'on frappa une médaille, où l'on voit la Hollande qui d'un sabre coupe le bras prêt à saisir la couronne de Dannemark.

Nous dirons peu de chose de la guerre qui s'alluma en 1665. entre la Hollande & l'An-

l'Angleterre. Il y eut divers combats avec une fortune differente. L'Admiral Obdam couronna tous ses services en mourant pour son pays, & Ruiter qui fut mis en sa place soûtint avec éclat la gloire des Etats. La medaille qui fut frappée pour la paix portoit ce mot de Virgile, aprés que Neptune eut calmé les flots.

SIC CUNCTUS PELAGI CECIDIT FRAGOR.

Nous finirons par la guerre que la France porta dans la Hollande en l'année 1672. L'étrange révolution qui arriva alors témoigne bien la foiblesse des grandeurs humaines. Cette République si sage, si florissante, si guerriere, si bien unie, parut presque sans conseil, sans force, sans discipline, sans union, & réduite à n'opposer d'autres barrieres à la valeur des conquerans que l'inondation de ses plus fertiles campagnes. Le Roy y fist des conquestes avec une rapidité que la posterité aura peine à croire. Les places & les forteresses qui paroissoient imprenables cedoient en peu de jours à ce Monarque, qui animoit son armée par sa presence. Les Etats dans la derniere consternation crûrent que pour maintenir la République, il falloit confier sa défense à Guillaume Henry de Nassau Prince d'Orange, qui par une heureuse prévention de la nature, & par une belle éducation faisoit paroître une vertu robus-

te, & une capacité consommée dans le conseil à l'âge de 21. an. Ainsi il fut nommé *Stadhouder*, c'est-à-dire, Gouverneur & l'appuy de l'Etat, par les vœux & les suffrages des peuples. La joye publique fit frapper une medaille où l'on voit ces mots :

NEC SORTE, NEC FATO.
Ni par le hazard, ni par le destin.

Pour montrer que l'élection du Prince n'étoit point l'ouvrage du hazard, mais une justice que les Etats luy rendoient. La fortune commença à se déclarer pour les Etats après cette élevation du Prince, & ce fut le commencement du retour des beaux jours de la République. La flotte des Etats ayant été rencontrée par celles de France & d'Angleterre jointes ensemble, la nuit seule separa les combattans. Chaque party s'attribua la victoire; & du moins la Hollande seule eut l'honneur de la rendre incertaine malgré les efforts de ces deux grandes puissances. Le Prince redonna du cœur aux soldats, disputa les conquestes du vainqueur, trouva des ressources où il en paroissoit si peu : & les Etats reprenant leur premiere vigueur, il auroit rétably les affaires en peu de temps, si la fortune eust toûjours été d'intelligence avec son courage, & si les plus grands Capitaines n'étoient pas quelquefois sujets aux disgraces de la guerre. Enfin l'on doit d'au-

tant

tant plus admirer la valeur du Prince & la conduite des Etats, que la République étant sur le bord du précipice, fut remise dans sa splendeur.

Mr. Bizot n'oublie pas la medaille frappée sur le mariage de ce Prince avec la Princesse Marie fille aînée du Duc d'York à present Roy d'Angleterre. Il y en eut des réjoüissances publiques dans les Provinces-Unies qui en avoient conçû de grandes esperances, que cette Princesse a si heureusement & si glorieusement remplies.

La paix fut conclüe en 1678. entre la France & la Hollande ; & comme cette guerre avoit causé celles de toute l'Europe, l'Auteur finit par la paix generale qui fut conclüe à Nimegue en 1679. & par les medailles frappées sur ce sujet.

ARTICLE II.

Martyrologium Ecclesiæ Germanicæ pervetustum, quod per septingentos annos delituit, in publicum nunc prodit è Bibliotheca Mathiæ Fred. Beckii, ab eodem è membranis descriptum, & libero commentario illustratum. C'est-à-dire, *Ancien Martyrologe publié par Mr. Beckius, avec un Commentaire.* Augustæ Vindelicorum, apud Theophili Goebelii viduam prostat, 1687. in 4. Et se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers.

L'Avanture de cét ancien Martyrologe est un triste exemple de ce qui est arrivé à quantité de beaux Ouvrages de l'Antiquité, & affoiblit un peu la preuve que l'on releve d'ordinaire avec tant d'éclat contre ceux qui ne répresentent pas tous leurs titres d'antiquité. Ce Manuscrit après avoir été caché très-long-temps à Strasbourg, fut enfin acheté par un marchand de la ville d'Ausbourg, qui n'en connoissant pas le prix, le destinoit à envelopper de l'or & de l'argent, & le fouloit impitoyablement sous le marteau, lors que Mr. Beckius l'en retira heureusement pour en enrichir le public. Il est vray pourtant que ce Martyrologe est si succinct & si sec, que si selon Mr. de Valois un Martyrologe doit contenir non seulement les noms des Martyrs, mais aussi l'histoire de leur vie & les circonstances de leur martyre, celuy-cy ne meritoit que le titre de Calendrier. Pour nous récompenser de cette secheresse, Mr. Beckius y a joint un commentaire tout plein de recherches très-sçavantes & très-curieuses: donnant, pour ainsi dire, une seconde vie plus glorieuse à ce Manuscrit, qu'il regarde comme un malheureux qu'il a arraché au supplice. Bien des gens s'imaginent que pour prétendre à l'honneur du nom de Martyr, il faut qu'il en coûte la vie: mais on nous apprend icy, que la patience des Confesseurs qui avoient souffert quelque

quelque violence pour la cause de l'Evangile, les mettoit aussi en droit d'aspirer à un titre si glorieux, avec cette difference seulement, que l'on mettoit sur le tombeau des premiers une couronne de roses, & sur les derniers une couronne de lys, pour marquer la difference de leur martyre par la differente couleur de ces fleurs. Comme on ne sçait que trop qu'il est des violences plus capables d'ébranler la constance des plus fermes, que la mort même avec son plus terrible appareil, on ne doit pas envier à ceux qui les soûtiennent le même rang qu'à ceux qui ont versé leur sang pour l'interest de la verité.

Pour nous donner d'abord l'histoire & la chronologie des Martyrologes, Mr. Beckius nous dit que les *Fastes*, où les Payens inscrivoient les noms de leurs Heros, ont donné lieu aux Martyrologes des Chrêtiens, qui sanctifierent cette profane coûtume, pour conserver à la posterité la memoire & les exemples de ceux qui avoient souffert pour la cause de Jesus-Christ. Baronius & quelques autres donnent la gloire au Pape Clement d'avoir introduit l'usage de recueillir les actes des Martyrs, & rapportent qu'il distribua la ville de Rome en sept quartiers, où il établit sept Notaires, que l'on a depuis appellez Protonotaires, pour s'informer avec soin, & conserver exactement ce qui regardoit la vie & la mort des Martyrs. Il paroist aussi par un Epistre

de S. Cyprien, qu'il exhortoit l'Eglise de Carthage à imiter cette loüable coûtume.

Le Martyrologe d'Eusebe de Cesarée dans le IV. siecle a été un des plus celebres, & l'on prétend qu'il a été traduit en Latin par S. Jerôme. Cependant comme il ne se trouve point parmy ses autres Ouvrages, & que Gregoire le Grand dans le VI. siecle témoigne par une Lettre, que non seulement il ne s'en trouvoit aucun exemplaire dans l'Orient ni dans l'Occident, mais qu'il n'en avoit même jamais entendu parler, il y a bien de l'apparence que l'on a pris pour Martyrologe la description qu'il fait des souffrances & de la mort des Fidéles. Bollandus & le P. Papebrock, qui veulent que ce Martyrologe se soit conservé, en rapportent des preuves si incertaines, que Mr. de Valois est convenu que ce n'est point celuy qui a été traduit par S. Jerôme: & Baronius avoüe luy-même qu'il n'y a gueres d'apparence que ce soit celuy d'Eusebe, parce qu'il ne contient ni la vie, ni les circonstances de la mort des Martyrs, comme tout le monde convient que devoit contenir celuy d'Eusebe.

Celuy que l'on attribüe à Bede, qui ne vivoit que dans le VIII. siecle, est supposé selon toutes les apparences, car l'on y rencontre les noms de Saints qui ont vécu aprés luy. Enfin sans entrer dans un plus long détail, il résulte de tout ce qui est rapporté par Mr. Beckius avec beaucoup de jugement

ment & d'érudition, que par le desordre
premiers siecles, où l'on reconnoist l
glise à la trace de son sang, par la malig
té de l'Empereur Diocletien, en la persi
ne duquel les Chrêtiens trouverent un i
pitoyable Persecuteur, & par les malhe
des siecles suivans, où l'Eglise fut souv
déchirée par la faction des Heretiques,
ne nous reste rien de certain sur les ancie
Martyrologes: & l'on est tout épouva
de trouver tant de matiere de douter sur u
chose qui fait pourtant une partie du cu
public d'un grand nombre de Chrêtie
Il y a bien des Saints qui tiennent un ra
honorable dans le Martyrologe, & que l'
invoque publiquement, dont la beatitu
est si équivoque, que l'on ne sçauroit c
convenir de bonne foy, qu'à leur égard l'
ne soit obligé de hazarder son culte, &
jetter ses prieres à l'avanture. Car ou
que Mr. Beckius observe, que rien n'ét
plus incertain que les informations c
se faisoient sur la vie & sur la mort de ce
que l'on vouloit placer dans le Martyro
ge, soit à cause de l'éloignement des tem
où ils avoient vécu; soit parce que perso
ne n'ayant plus d'interest à noircir leur co
duite, l'on aimoit mieux en porter des j
gemens charitables & avantageux; so
parce qu'il est difficile de bien juger de
pureté de leurs actions, les hommes
portant souvent à la vertu par des mot
indignes d'elle; soit par le penchant na

rel de tous les hommes, sur tout en matiere de Religion, à convertir tout en évenement miraculeux; soit par le peu d'exactitude & d'habileté de ceux qui faisoient ces informations: Baronius ajoûte, que par une sage précaution l'on fut obligé de défendre la lecture des Actes des Martyrs dans l'Eglise de Rome. La raison étoit, que l'on s'apperçût de la fraude des Heretiques, qui forgeoient des constances heroïques, & des martyres accompagnez de circonstances miraculeuses, & les répandoient ensuite comme veritables parmy les Orthodoxes, pour avoir la maligne joye de leur entendre lire avec respect & avec admiration des fables qu'ils avoient eux-mêmes imaginées. Tout cela fortifie furieusement le Pyrrhonisme en matiere de Saints, bien plus dangereux que le Pyrrhonisme en matiere d'histoire, qu'un Auteur moderne à si ingenieusement étably.

Mr. Beckius continuant son histoire, dit que le IX. siecle fut fecond en Martyrologes, & répara abondamment le malheur des siecles précedens. Car l'on y vit paroistre celuy de Flore Sousdiacre de l'Eglise de Lyon, qui ne fit pourtant que remplir les vuides du prétendu Martyrologe de Bede; celuy de Wandelbertus Moine du Diocese de Treves, qui le composa même en vers heroïques, & qui suit Flore à la trace; celuy d'Usuard Moine François qui le composa par le commandement de Charles le

Chauve,

Chauve, & qui est celuy dont l'Eglise Romaine se sert ordinairement; celuy d'Adon Evêque de Vienne, celuy de Notkerus Moine de St. Gal. Il s'en trouve encore quelques autres: mais enfin ce sont là les plus anciens & les plus celebres.

Après cela Mr. Beckius passe à l'histoire particuliere de son Martyrologe. Quoy que l'Auteur en soit inconnu, il prétend qu'il est du VII. siecle, & qu'il en porte des marques sensibles. La premiere, qu'il est tellement rongé par le temps, qu'il a fallu plusieurs siecles pour y faire les bréches qui s'y trouvent. La seconde, qu'il commence l'année au 25. de Decembre, la Feste de Noël, à la maniere des anciens Saxons & Danois. Le Martyrologe d'Adon, qui est du IX. siecle, commence aussi par le 25. de Decembre: & Florentinus soûtient par la même raison, que le sien qui commence au 25. de Decembre, est plus ancien que celuy de Rosweidus qui commence aux Calendes de Janvier. Il n'eût pas été inutile de rechercher en quel temps & en quels lieux l'on a cessé de commencer l'année au 25. de Decembre: car il est certain que les Romains commençoient leur année aux Calendes de Janvier, & qu'en France l'on ne commence l'année aux Calendes de Janvier, que depuis l'Edit de Charles IX. en 1564. & 1566. Avant ce temps-là on commençoit à Pasques. La troisiéme est, que les personnes dont il parle ont vécu il y

a plus de 800. ans. La quatriéme est, qu'il est fort simple & fort succint : ce qui ressent l'antiquité. La cinquiéme n'est pas la moins curieuse : car il fait remarquer qu'il y a dans ce Martyrologe 166. jours vuides; & qu'à l'égard de ceux qui sont remplis, il ne se trouve que deux ou trois Saints, & quatre sur un jour tout au plus. Ce qui rend son antiquité venerable : car alors il n'y avoit pas une si grande abondance de Saints; & ce ne fut que dans les siecles les plus reculez que l'on grossit tellement le nombre & la foule des Saints, que Durand, l. 7. c. 1. a remarqué qu'il y avoit plus de 5000. Saints sur chaque jour de l'année, excepté les Calendes de Janvier, où les Payens étoient si occupez aux réjouïssances & aux débauches de ce jour-là, qu'ils ne pensoient pas à faire des Martyrs. Je ne sçay si cette affluence de Saints ne donneroit point lieu d'appliquer icy ce que disoit un Ancien des Apotheoses trop frequentes des Payens, qu'Atlas commençoit à gemir sous le poids de tant de Dieux dont on chargeoit le ciel. La sixiéme est, qu'à la fin de ce Martyrologe l'on y trouve la datte du VII. siecle en ces termes : *Omne tempus præsentis Seculi ulti . . VII. non excedens evolvitur.*

Cependant il se presente trois objections considerables, & curieuses en même temps, parce qu'elles renferment quelques points d'antiquité contre la datte de

ce

ce Martyrologe. La premiere est, qu'en plusieurs endroits l'Evêque de Rome est appellé *Pape*, quoy que dans le VII. siecle ce nom fut encore commun aux autres Evêques & aux plus illustres Prêtres; & ce ne fut qu'en 1073. que Gregoire VII. s'attribua à luy seul ce nom comme une prérogative & une distinction particuliere. Mr. Beckius leve cette difficulté, en disant que si en plusieurs endroits de ce Martyrologe les Evêques de Rome sont qualifiez du nom de *Papes*, ils y sont aussi appellez en beaucoup d'autres simplement Evêques. Ce qui prouve au contraire son antiquité: car aprés les défenses de Gregoire VII. qui éleva si haut l'autorité des Papes, l'Auteur de ce Martyrologe n'auroit pas eu l'audace de les traiter de simples Evêques sans aucune autre marque de distinction. La seconde est, que Gregoire le Grand y est placé comme Saint. Or n'étant mort que dans le VII. siecle, bien loin d'être reconnu Saint aprés sa mort, on voulut faire brûler ses Livres; & le P. Maimbourg rapporte dans son Histoire de ce Pape, que par un esprit de bassesse il donna des loüanges flatteuses à Phocas, qui avoit poignardé l'Empereur Maurice son maistre pour se mettre en sa place, & qui étoit le plus impie & le plus cruel de tous les hommes. D'ailleurs c'est une circonstance & une époque remarquable pour la beatification des

Saints, que comme nul n'est Prophete en son pays; nul aussi n'est Saint dans son siecle. Il est constant donc qu'il ne fut mis au rang des Saints que sous Gregoire IV. en 827. ou selon quelques-uns en 727. La troisiéme est, que dans ce Martyrologe il est fait mention de la Feste de la Toussaint au premier de Novembre. Cependant cette Feste ne fut instituée que dans le VII. siecle par Boniface IV lequel par la permission de l'Empereur Phocas consacra le Panthéon des anciens Romains à la Vierge & à tous les Saints, & plaça cette Feste au 12. de May: & ce ne fut que dans le IX. siecle que Gregoire IV. la transporta au premier de Novembre. Mr. Beckius répond à ces deux difficultez par une seule raison, qui est, que l'original est du VII. siecle, mais que les Copistes qui vivoient dans le X. siecle ont ajoûté ce qui est posterieur à l'original. Si cette raison est reçüe, il sera desormais difficile de convaincre un Ouvrage de nouveauté, ou de fausseté, parce que l'on rejettera toûjours les marques de nouveauté, & tout ce qui incommodera, sur la hardiesse & la faute des Copistes.

Il parle ensuite avec beaucoup de curiosité des Festes de l'ancienne Eglise. Il rapporte ce que le Concile de Lyon en avoit ordonné, & cite cette fameuse Constitution de Charlemagne, qui est aussi rapportée par les Centuriateurs de Magdebourg,

bourg, laquelle contient le nombre des Festes qu'il falloit observer en ce temps-là; & que l'on marquoit *déja en rouge*, sçavoir *Noël, S. Etienne, S. Jean l'Evangeliste, les Innocens, l'Octave du Seigneur, l'Epiphanie, l'Octave de l'Epiphanie, la Purification de la Vierge, Huit jours à Pasques, les grandes Litanies, l'Ascension, la Pentecoste, S. Jean Baptiste, S. Pierre, S. Paul, S. Martin, S. André; & qu'à l'égard de l'Assomption de la Vierge, il est necessaire de s'en informer plus amplement.*

Dans le Martyrologe que nous donne Mr. Beckius il n'y avoit encore que 35. Fêtes qui s'observassent alors dans toute l'Eglise: mais le nombre s'est augmenté depuis ensorte, que dans le Calendrier imprimé à Venise par l'ordre de Gregoire XIII. en 1583. il y en a 50. & près de 80. dans les Calendriers vulgaires. Sur quoy Polydore Virgile fait cette réflexion: que les jours de Feste ne sont plus que des occasions de débauche & de libertinage; que Dieu est bien mieux loüé par le travail qui domte le corps & les passions, que par la pieuse faineantise d'un jour de Feste, qui corrompt la jeunesse, & luy donne le loisir de s'abandonner aux plaisirs criminels de l'amour & du vin. Quoy! dit Tertullien pour repousser les reproches que l'on faisoit aux Chrêtiens de ne celebrer pas les Festes des Empereurs, sommes-nous criminels parce que nous ne rendons pas de

vains honneurs aux Cesars, que nous n'étalons pas aux yeux du public le honteux spectacle de nos excès & de nos emportemens, de ce que nous celebrons leurs triomphes par la probité, la chasteté & la sobrieté. *Siccine exprimitur gaudium publicum per publicum dedecus?*

Mr. Beckius recherche aussi l'origine des *Vigiles*, & il dit que dans les temps de persecution les Chrêtiens étoient obligez de s'assembler la nuit qui précedoit la Feste, pour attendre le jour dans l'assemblée: & c'est ce que l'on appelloit Vigile. Mais comme il n'y a rien de si innocent où les hommes ne puissent porter du crime, on s'apperçût qu'il s'y passoit des choses bien éloignées de l'institution de ces saintes nuits. L'obscurité soûlage la pudeur, & faverise les desseins amoureux. Ces dévotions * nocturnes allarment & font plus souvent échoüer la vigilance des maris & la severité des meres, que les plus galantes Festes. Ainsi l'on changea cette coûtume, & l'on institua un jeûne pour le jour qui précedoit la Feste.

Pour épuiser la matiere, Mr. Beckius descend dans le détail des Festes particulieres, & il observe de quelle maniere l'on faisoit mention des Saints & des Martyrs dans le service public, & dans quelle intention on leur bâtissoit des autels. *Nulli*

Marty-

* *La veille de Noël.*

Martyrum, dit S. Augustin, *sed ipsi Deo Martyrum, quamvis in memorias Martyrum, constituamus altaria. Quis enim antistitum aliquando dixit, Offerimus tibi, Paule, aut Petre?* D'abord on ne celebroit pas de Feste à leur honneur; mais le zele se réchauffant, les exemples des Peres mal pris porterent les choses dans l'excès, & sur la fin du IV. siecle on institua des Festes: & comme l'esprit de l'homme ne se renferme jamais dans de justes bornes, on leur adressa des vœux dans la suite, au lieu de les honorer simplement pour exciter les peuples à imiter leurs vertus, & à suivre leurs exemples de ferveur & de patience. On examine ensuite l'origine & l'établissement de chaque Feste: mais parce que cela nous meneroit trop loin, nous remarquerons seulement ce qu'il dit sur l'Assomption qui se celebre le 15. d'Aoust, & la Nativité de la Vierge qui se celebre le 8. de Septembre. C'est une grande question, si l'Antiquité a crû que la Vierge ait été enlevée au ciel en corps & en ame, car il ne nous reste aucune histoire sur ce point qui ne soit très-suspecte. On convient que ce Denis l'Areopagite qui en a parlé est un nom supposé. Les Docteurs de Louvain demeurent d'accord, que le Sermon de S. Augustin où il en est fait mention, n'est pas de ce Pere: & quoy que Genebrard ait prétendu que cette Feste de l'Assomption ait été instituée par le Pape Damase

Damaſe en 364. l'on à pourtant dêjà remarqué par la Conſtitution de Charlemagne, que c'étoit encore une Feſte ambigüe, & qui n'étoit pas univerſellement reçüe. C'eſt pourquoy auſſi dans ce Martyrologe de Mr. Beckius elle n'eſt pas marquée en lettres rouges. Sur quoy Ado & Uſuard qui vivoient dans le IX. ſiecle, ſans ſe determiner ſur un point ſi difficile, ſe contentent de dire que l'Egliſe ſobre en ſes jugemens a mieux aimé ignorer pieuſement ce que la providence a voulu cacher, que de s'expoſer au hazard d'enſeigner ſerieuſement une fable & une imagination. Cependant les derniers ſiecles plus hardis ont fait une Feſte ſolemnelle le 15. d'Août pour un myſtere ſur lequel les ſiecles précedens n'avoient oſé prononcer. Mais Baronius dit que ce ſentiment eſt le plus pieux, & contribüe davantage à relever la gloire de la B. Vierge. Pour la Feſte de la Nativité, on rapporte qu'un homme de pieté ayant entendu pendant pluſieurs années le 8. de Septembre les Anges qui jettoient des cris d'éjoüiſſance dans les cieux, Dieu luy révela enfin que les Anges & l'Egliſe triomphante celebroient ce jour-là la naiſſance de la Vierge, & luy ordonna que l'Egliſe militante joigniſt ſes acclamations avec l'Egliſe triomphante. Voilà l'origine myſterieuſe de cette Feſte. Mr. Beckius a de la peine à comprendre comment Baronius, Auteur grave,

grave, adopte si serieusement cette fable. Car enfin tous ces contes dévots ne sont propres qu'à entretenir une dévotion grossiere, & à gâter les esprits. Comme les Saints glorieux ne se réjouïssent que de la verité, c'est mal comprendre le respect qui leur est dû, que de prétendre les honorer par de pieuses menteries. Qui ne seroit choqué, par exemple, de trouver dans Barthole celebre Jurisconsulte ce ridicule procès entre la Vierge & le Demon. Il introduit cét imposteur, qui prétendant remettre le genre-humain sous son joug, où il étoit tombé par le crime d'Adam, fait assigner aux termes du Droit Romain le genre-humain aux trois jours devant le tribunal de Jesus-Christ. Comme il feint que l'assignation échéoit au Vendredy Saint, le Demon cite à Jesus-Christ les loix du Droit, par lesquelles il n'est pas permis d'assigner à un jour de Feste. Cependant Jesus-Christ ayant dispensé de cette formalité, en consequence des loix qui le permettent aux Juges selon les cas, le Demon comparut tout plein de rage & de fureur, demandant si quelqu'un osoit comparoistre pour le genre-humain. Alors se presenta la Vierge pour être l'Avocat du genre-humain. Mais le Demon la recuse par deux raisons : la premiere, qu'étant mere du Juge, elle pourroit trop aisément le faire prononcer en sa faveur : la seconde, que les femmes sont excluses de la

fonction

fonction d'Advocat, appuyant tout cela de loix & de paragraphes tirés du Digeste & du Code. La Vierge ayant allegué pour elle les loix & les paragraphes qui autorisent une femme à sister en jugement pour les veuves, les pupilles, les miserables, Jesus-Christ prononça en sa faveur, & luy permit de plaider pour le genre-humain. Après quoy le Demon demande à être renvoyé en possession du genre-humain par provision, comme en ayant été le premier possesseur depuis Adam, suivant la maxime du Droit, *Spoliatus antea restituendus*; & oppose la prescription. La Vierge de son côté luy objecte le titre du Droit, *Quod vi, aut clam*; luy soûtient qu'étant un possesseur de mauvaise foy, il n'avoit pû acquerir par la voye de la prescription, citant la loy 3. paragraphe dernier au Digeste *De acquirenda possessione*. Jesus-Christ ayant débouté le Demon de la Provision, le fond du procès se discute de la même maniere par loix & par paragraphes. Mais cela suffit pour montrer que l'on fait impunément de la Divinité & des plus importans mysteres le joüet de l'imagination, sous prétexte de faire honneur à la Vierge comme Patronne du genre-humain.

Pour revenir à Mr. Beckius, il passe à l'histoire particuliere des Saints contenus dans son Martyrologe suivant l'ordre des douze mois de l'année, *parcourant*, dit-il, *le celeste Zodiaque des Saints*. Nous ne nous

arrê-

arrêterons pourtant qu'à une seule circonstance, qui est que plusieurs personnes ayant porté le même nom, l'on a rassemblé sur une seule tête les vertus répandües sur ces differentes personnes, pour en faire un sujet propre à être placé dans le Martyrologe, comme il est arrivé à George de Cappadoce. Les plus habiles Critiques ont remarqué la même chose de Hercules, en faveur duquel l'on a dépouillé ceux qui avoient porté son nom, de leurs actions heroïques, pour luy en donner toute la gloire, & en former un Heros formidable. Sur ce pied-là il seroit facile de faire des prodiges de pieté & de valeur pour former des Heros & des Saints.

Mr. Beckius finit en disant, qu'il ne faut pas chicaner sur la diversité des Martyrologes, à cause du changement qui a pû arriver par la faute des Copistes, ou parce que chaque Eglise avoit son Martyrologe particulier. Mais il se plaint griévement, que l'on ait effacé du Martyrologe des noms illustres & anciens, pour y en substituer de nouveaux & d'inconnus. L'aveu que Baronius fait, que l'on y a placé ceux qui ont souffert en France & en Angleterre par les mains des Heretiques, luy déplaist extrémement; & il soupçonne aussi avec chagrin, que l'on y aura bien pû placer les Convertisseurs des Indes & de l'Amerique. Peut-être que si l'on examinoit les choses à la rigueur par cette regle, *La cause fait le Martyr*,

Martyr, & non pas le supplice, leur martyre ne seroit pas tout-à-fait pur : mais il faut bien avoir quelque indulgence en faveur de l'infirmité humaine. Cependant la severité de Mr. Beckius va jusqu'à vouloir degrader S. Macaire, qui fut pourtant un des plus ardens défenseurs des images, sous prétexte qu'il ne se trouve dans aucun Martyrologe Latin. Il reproche à Baronius la faute qui luy échappa, de mettre dans son Martyrologe *Xynoris*, certaine Martyre d'Antioche, en prenant ce nom-là pour un nom propre, quoy qu'il fust appellatif : dont il eut tant de honte, qu'il fit faire une seconde impression pour corriger cette faute. Il ne sçauroit encore pardonner que l'on fasse ceder le pas aux anciens Saints & Martyrs pour le donner aux nouveaux venus, comme il est arrivé à S. Pierre d'Alexandrie, qui a été obligé de quitter la place à Sainte Catherine sa compatriote, dont on celebre la Feste au 25. de Novembre, qui étoit d'ordinaire celle de S. Pierre d'Alexandrie, que l'on differe au 26. en faveur des nouveaux services que Sainte Catherine avoit rendus aux Latins dans la conqueste de la Terre Sainte.

ART. I.

ARTICLE III.

II. Lettres du P. Malebranche Prêtre de l'Oratoire, touchant le II. & le III. Vol. des Réflexions Philosophiques & Theologiques de Mr. Arnauld. A Rotterdam chez Reinier Leers 1687. in 12.

C'Est icy la suite de la Réponse que le P. Malebranche avoit promise aux Réflexions de Mr. Arnauld sur le Traité de la Nature & de la Grace. Comme il n'avoit pas encore vû le II. Volume de Mr. Arnauld, il commence par le III. Volume dans les deux Lettres dont nous parlons en cét article.

La dispute qui avoit commencé par une question de Theologie dégenere un peu icy en querelle particuliere & en reproches personnels. Mr. Arnauld avoit crû y couper pied, en se purgeant par serment de n'écrire par aucun mouvement de chagrin. Le P. Malebranche ayant fait sur ce serment quelques réflexions, que l'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres avoit trouvées d'un tour fin & délicat; Mr. Arnauld n'a pû lire cét éloge sans beaucoup d'impatience, comme si l'on vouloit douter de sa bonne foy: & ce soupçon luy a paru si injurieux, qu'il lance tous les traits de sa colere contre le P. Malebranche. Cependant le P. Malebranche luy soûtient

toûjours

toûjours d'un ton à faire perdre patience, qu'il n'est point obligé d'ajoûter foy à son serment: que ses Livres portent un caractere si sensible de chagrin, qu'ils sont si pleins d'une bile amere, & d'exhortations de charité si vehementes, qu'il est plus sûr de juger de son interieur par ses actions, que par ses protestations contraires, & ses maximes de morale qu'il étale avec pompe; parce qu'il n'a garde d'avoüer en termes formels que la bile le domine.

Les expressions qui échapent à la colere sont d'ordinaire des signes peu équivoques des mouvemens du cœur; comme l'air d'un homme passionné représente plus sûrement ses dispositions interieures, parce que la nature ne sçauroit mentir. D'ailleurs il est bien difficile de combattre sans chagrin contre ceux qui combattent nos opinions favorites, & l'on est souvent sur ce point la dupe de ses propres passions: *Mens ipsa sæpè sibi mentitur.* Lors qu'on s'est mis dans l'esprit que l'on défend la verité, on se persuade facilement qu'il est permis de rendre odieuses les personnes qui y résistent, afin d'ôter le poids & l'autorité à leurs sentimens en ruinant la bonne opinion que l'on a d'eux. Tout le profit en revient, dit-on, à la verité que l'on soûtient. Et cette faute est assez ordinaire à ceux qui ont les passions vives, & beaucoup d'imagination.

Le P. Malebranche entrant ensuite en matiere,

matiere, répond à l'objection tirée du passage de S. Augustin, qui ne veut pas que l'on cherche dans l'homme pécheur de raison particuliere de son élection : *Quære merita : non invenies*. Ce S. Pere admirant avec humilité la diversité des jugemens de Dieu, avoüe qu'il ne sçait pas pourquoy S. Pierre renie, & le Larron au contraire confesse Jesus-Christ sur la croix, puis que leur conduite avoit été si opposée à la chûte de l'un, & au bonheur de l'autre. Le P. Malebranche avoüe que ce passage foudroye l'opinion des Pelagiens, qui vouloient que l'on ne cherchast que dans leurs merites naturels la raison du choix de Dieu; & que ce choix toûjours raisonnable ne fust fondé que sur la difference des merites. Mais il prétend se tirer d'un pas si délicat, en disant que Dieu ne choisit point precisément parce qu'il luy plaist, sans sagesse & sans raison : qu'il y a en Dieu des raisons de sa misericorde à l'égard des uns, & de sa justice à l'égard des autres : que pour cela il consulte son Verbe, & ce qu'il se doit à soy-même dans toutes ses volontez. Comme il semble que Saint Augustin ne cherche d'autre raison qui détermine Dieu dans la diversité de son choix, que dans sa bonté, & le trésor inépuisable de ses misericordes, indépendamment de nos merites, il eut été à souhaiter que le P. Malebranche se fust expliqué plus clairement, de peur que la force

de

de sa réponse n'échappe à ceux qui n'y feront pas toute l'attention necessaire. Il augmente luy-même la difficulté, lors que dans la suite il justifie la sagesse de Dieu sur la conduite de sa providence, & sur cette objection qui effarouche tant de gens, Pourquoy Dieu ayant une volonté sincere de sauver tous les hommes, & pouvant faire tout ce qu'il veut, il ne les sauve pourtant pas. Car il dit que Dieu doit vouloir que sa conduite porte le plus parfaitement qu'il est possible le caractere de ses attributs, & suivre inviolablement les loix que sa sagesse luy prescrit; par consequent qu'il doit aimer les créatures à proportion de ce qu'elles sont aimables, & les punir aussi selon l'ordre de sa justice. On en pourroit donc conclure, que l'on ne doit chercher que dans sa misericorde infinie la source de cette difference qu'il met entre les hommes par son choix.

Quoy qu'il en soit, le P. Malebranche revient toûjours aux plaintes contre les artifices de Mr. Arnauld, qui prend plaisir à prouver avec appareil par des passages de l'Ecriture Sainte & des Peres, des dogmes incontestables, *comme si j'en doutois*, dit-il, *afin de donner de moy une idée terrible.* Il ajoûte que Mr. Arnauld luy impute de croire deux choses: l'une, que les desirs de l'ame de Jesus-Christ ne luy sont point inspirez par la Sagesse éternelle, & qu'ils sont tout humains, sans être for-

mez

mez ni déterminez par le Verbe auquel elle étoit personnellement unie : l'autre, que cette même ame est si peu éclairée, qu'elle ne connoît point les secrets des cœurs, quelque besoin qu'elle en ait, afin d'agir sagement dans la distribution de ses graces.

L'importance de ces deux propositions a obligé le P. Malebranche à les desavoüer hautement. Il prétend au contraire sur la premiere, que cette ame étoit éclairée, déterminée & regie par la lumiere de la Divinité, afin qu'elle fust impeccable dans sa conduite ; & que Dieu avoit mis une telle liaison entre l'ame de Jesus-Christ & la Divinité, que les desirs de l'ame étoient exaucez par l'ordre immancable de la grace, & le decret invariable de la promesse de Dieu, *Demande moy, & je te donneray* ; semblable à celuy par lequel j'obtiens de Dieu que mon bras se remüe, dès le moment que je le veux remüer, en consequence des loix generales & efficaces de l'union de mon ame avec mon corps. Il ajoûte cependant, que comme Dieu par sa grace forme en nous nos volontez, en nous éclairant par sa lumiere, & nous ébranlant par la *délectation* interieure qu'il produit en nous, sans pourtant que sa grace soit invincible, & nous prive du pouvoir de suspendre nôtre consentement : ainsi l'ame de Jesus-Christ éclairée par le Verbe, & excitée par le grand desir qu'elle a pour la

gloire de Dieu, n'est pas néanmoins privée par une impression invincible, du pouvoir de suspendre ses desirs, afin que par la liberté de son consentement elle ait quelque part à la gloire de l'ouvrage que Dieu construit avec elle & par elle; & qu'en luy laissant le pouvoir de choisir & de deliberer, il en revienne plus d'honneur à l'humanité de Jesus-Christ.

C'est sur cette derniere restriction que Mr. Arnauld pressoit le P. Malebranche, en soûtenant que nos merites seroient humains, si la grace n'étoit invincible, ou tellement efficace par elle-même, qu'il ne fust pas libre de consentir, ou de ne consentir pas à ses mouvemens. Mais le P. Malebranche insiste icy à dire, que Dieu agissant par des loix generales, nous ne sommes point déterminés d'une maniere invincible, afin que nous ayons quelque part aux bonnes œuvres, & que nous en meritions quelque récompense : & pour attaquer Mr. Arnauld dans son fort & par ses propres armes, il luy cite un passage de S. Augustin, qui porte que, *Consentire vocationi Dei, vel ab eâ dissentire, propria voluntatis est.*

Ce sentiment engage le P. Malebranche à répondre à une objection considerable qui naist de son opinion. Elle consiste à sçavoir, si l'ame de Jesus-Christ ayant la liberté de consentir, ou de ne consentir pas aux impressions du Verbe, pouvoit cesser

cesser d'aimer Dieu; & si dépendant d'elle de se déterminer, elle peut vouloir des choses indignes de la Sagesse éternelle. Autrement il faut dire que Dieu la porte d'une maniere invincible à l'aimer, & à suivre les impressions du Verbe qui la domine, sans luy laisser choisir. Il dit sur cela, que comme la puissance que Dieu a donnée à Jesus-Christ entant qu'homme, seroit inutile, s'il ne dépendoit pas de luy de former ses desirs & de choisir, on doit considerer que Dieu ayant prédestiné Jesus-Christ pour être le grand Architecte de son grand ouvrage de la rédemption du genre-humain, luy a communiqué toute sa sagesse, & luy a donné son Esprit sans mesure. Ainsi son ame ne regle ses desirs qu'après avoir consulté la lumiere du Verbe, & ne se détermine dans son choix qu'après avoir poussé ses connoissances dans le vaste Ocean des idées infinies que renferme la Sagesse éternelle. Ce qui fait qu'elle choisit toûjours sagement, & suit toûjours ce qui luy est presenté & inspiré par le Verbe.

Après avoir étably ces sentimens sur la premiere proposition, il passe à la seconde, que l'ame de Jesus-Christ est si peu éclairée, qu'elle ne connoît point les secrets des cœurs, quelque besoin qu'elle en ait afin d'agir sagement dans la distribution de ses graces. Il pretend que c'est une infidelité de Mr. Arnauld, qui luy attribue ce sentiment; & declare au contraire, qu'il a

toûjours crû que l'ame de Jesus-Christ n'ignore rien. Cependant il avoüe que cette connoissance parfaite du secret des cœurs qu'il attribüe à Jesus-Christ fortifie l'objection dont on a parlé, sçavoir que Jesus-Christ prévoyant la détermination de la volonté de l'homme à negliger ou mépriser sa grace, peut, suivant l'étendüe infinie de son amour, répandre une grace triomphante dans cét homme pour surmonter sa negligence ou son mépris. La force de la difficulté oblige le P. Malebranche à franchir le pas, & il fait dire à Jesus-Christ parlant au pécheur ces paroles remarquables: *Si tu prétens conclure de là que je manque d'amour à l'égard des hommes: sçache que tu me fais plus d'injure que si tu bornois indiscretement mes connoissances*, c'est-à-dire, si tu disois que je n'ay pas prévû cette negligence ou ce mépris. D'où Mr. Arnauld avoit conclu, que le P. Malebranche attribuoit de l'ignorance à l'ame de Jesus-Christ, & s'étoit donné la licence de borner ses connoissances. Mr. Arnauld prétend aussi, que la distinction que fait le P. Malebranche entre la connoissance actuelle, & la connoissance habituelle, est injurieuse à Jesus-Christ, en le réduisant à la simple connoissance habituelle. Cependant, quoy que Mr. Arnauld l'eust assûré que cette limitation de connoissance faisoit horreur aux Theologiens, il ne laisse pas de dire encore, qu'il aimeroit mieux

borner les connoissances actuelles de Jesus-Christ, que de borner sa charité pour ses membres, & que de luy attribüer le dessein de leur donner des graces pour les rendre plus coupables & plus dignes d'être punis. Enfin il soûtient, que si l'ame de Jesus-Christ pense toûjours actuellement à ce qui est necessaire pour la construction de son Eglise, il ne s'ensuit pas qu'il pense actuellement à l'usage que nous pouvons faire de nôtre liberté, pour regler sur cela la mesure de la grace qu'il nous doit donner. Ainsi c'est ce defaut de pensée actuelle qui fait que Jesus-Christ ne nous donne pas une grace efficace & victorieuse pour nous déterminer toûjours au bien.

Au reste, comme cette dispute roule sur des matieres de la plus fine Theologie, & que l'on y marche sur le bord des précipices, de peur de nous égarer en suivant temerairement ces deux fameux antagonistes, nous finirons cét article en disant que le P. Malebranche ne paroît pas fort émû des sermons & des pieuses exhortations que Mr. Arnauld luy fait de son plus grand serieux & sur un grand ton, pour l'obliger par l'exemple du Moine Leporius à retracter son opinion, & de faire triompher la verité, quand ce devroit être par la diminution de sa propre estime. Le P. M. le prêche à son tour, & l'exhorte de son côté à réparer humblement le scandale

qu'il donne à l'Eglise depuis 40. ans. On peut dire que Mr. Arnauld trouve en luy un adversaire qui le suit pas à pas, qui le repousse par tout avec beaucoup d'esprit & de vigueur, en un mot tel que celuy dont parle Ciceron, *qui sciat ferire & repellere.*

On ne dira rien de la seconde Lettre qui regarde le II. Volume de Mr. Arnauld, parce que le P. Malebranche se contente de dire qu'il n'est pas necessaire d'y répondre, non par mépris pour la personne de Mr. Arnauld, mais parce que le procès est suffisamment instruit.

ARTICLE IV.

Ad Nummum Furiæ Sabinæ Tranquillinæ, Aug. Imp. Gordiani III. uxoris, Dissertatio, Autore Othone Sperlingio, J. U. Doct. C'est-à-dire, *Dissertation sur une Medaille de Furia Sabina femme de l'Empereur Gordien.* Amstelodami apud Henricum Desbordes 1687. in 8.

La medaille dont on parle icy est une des plus rares & des plus curieuses: car outre que celles des Imperatrices sont plus cheres que celles des Empereurs, celle-cy n'avoit point encore paru, & elle sert à demesler l'histoire de Tranquilline assez inconnuë jusqu'à present. Cette medaille fut frappée sous le regne de l'Empereur Gor-

Gordien III. dans le III. siecle, c'est-à-dire, dans un temps où la barbarie commençoit à inonder les arts & les sciences. Cependant elle s'est admirablement bien conservée. Mr. Sperlingius Docteur en Droit de la ville de Hambourg, à qui le public à l'obligation de cette découverte, en loüe d'abord *la rouille*, qu'il appelle la fleur de l'airain, χαλκοῦ ἄνθος : car plus la couleur en est vive, & plus doit-on juger que le metail est bon & bien choisi. Il se moque de la simplicité de ces ignorans, qui regardant cette precieuse crasse comme une ordure, écurent & nettoyent les medailles pour leur redonner du lustre ; comme si l'on ôtoit aux arbres l'écorce qui les conserve. C'est tellement effacer les marques glorieuses de l'antiquité, que les connoisseurs examinent soigneusement la couleur de la rouille, pour n'être pas trompez par l'artifice de ceux qui en connoissant le prix, tâchent de peindre cette rouille, & d'imiter le *verd* des plus curieuses medailles. Aprês avoir fait remarquer que sa medaille est de couleur de *verd de poreau*, la plus belle en fait de medailles, il nous donne un portrait charmant de l'Imperatrice Tranquilline, & s'arrête ensuite à examiner la coiffure comme un point curieux de l'antiquité qui avoit été un peu trop negligé jusqu'à present. Il observe donc que les Grecs apprirent aux Romains à se servir de faux cheveux, comme les François ont ap-

pris aux Allemans l'usage des perruques ; & il pousse un soûpir en passant sur ce qu'ils ont aussi appris aux femmes à se parer & à s'ajuster. Il est certain que du temps de Cesar ce n'étoit point encore l'usage d'emprunter des cheveux : car galant & amoureux comme il étoit, il n'auroit pas manqué d'en couvrir sa tête chauve. Mais il cacha plus glorieusement ce defaut en couvrant sa tête de Lauriers. Il paroît par les medailles des Empereurs suivans, qu'ils se couvroient la tête de cheveux très-courts, en forme de *perruques d'Abbé*, comme s'en explique Mr. Sperlingius. Cependant, ajoûte-t-il, on n'en vint pas jusqu'à cét excès qui consomme les familles, de porter des cheveux flottans jusqu'à la ceinture, inconnus à la plus sage antiquité. A l'égard des Dames Romaines, elles ne se servoient gueres de leurs propres cheveux, parce qu'ils étoient presque toûjours noirs; & elles préferoient les cheveux blonds, qui sont plus propres à brûler les cœurs. Ainsi rien n'étoit égal à la colere d'une Dame Romaine surprise au dépourvû, & desarmée de ce charme emprunté. C'est comme si l'on surprenoit une coquette avant qu'elle ait tendu ses laqs, & lors que les fleurs de son visage sont encore sur sa toilette. Il ne faut point que l'on fasse tant valoir l'innocence & la simplicité des premiers siecles : car l'on remarque icy qu'il n'y a point de parterre si diversifié, que l'é-
toit

toit la coiffure des femmes dès le temps de Tertullien, par la diversité des couleurs & des tresses qu'elles plaçoient sur leurs têtes avec beaucoup d'art. On peut ajoûter icy ce qu'en disoit Juvenal, qui regardoit leur coiffure comme un édifice à plusieurs étages :

- - - - *Tot compagibus altum*
Ædificant caput.

C'est pourquoy Tertullien s'emporte avec tant de chaleur & de vehemence contre ces pernicieux ajustemens des femmes de son siecle. Mais c'est un vice radical chez elles, que l'envie de plaire & le soin de se parer. Il y a long-temps que Terence leur a reproché qu'elles sont des années à s'ajuster : *Dum comuntur annus est.* Cependant on s'en plaint encore tous les jours, & l'on n'obtiendra pas grand' chose selon toutes les apparences. Il ne reste plus à remarquer qu'une chose sur la coiffure des femmes de ce temps-là : qu'elles portoient des tresses de cheveux & de rubans élevées sur le front, & les Dames Romaines y ajoûtoient des pierreries pour une plus grande distinction. Par la peinture que l'on en fait icy, cét ajustement approchoit assez de ce que l'on appelle aujourd'huy *une fontange.* Mais leur fortune a été bien differente : car l'un se portoit comme une marque honorable de pudeur, & l'autre est foudroyé dans les Sermons comme le plus

dangereux de tous les ajustemens, & comme une espece de Phare élevé à l'amour. Après cette petite digression, qui selon les régles de l'art instruit & égaye le Lecteur, Mr. Sperlingius explique l'inscription de sa medaille, qui porte, *Furia Tranquillina* Σεбαστή. Il traduit ce mot par *Veneranda*, ou *Augusta*; & dit que le nom de *Tranquillina* est inconnu dans l'antiquité, & attaché à la famille des Gordiens.

De l'autre côté de la medaille on trouve une Déesse qui de la main gauche joüe de la harpe, & tient un dard dans la main droite. Mr. Sperlingius dit que c'est une Déesse, parce qu'elle est nüe, & qu'il n'y avoit que les Déesses qui eussent le privilege de paroître en cét état sans choquer la pudeur; l'imagination demeurant toûjours dans le respect à leur égard, sans s'échapper comme elle pourroit faire à l'aspect d'une beauté humaine. Après avoir bien examiné la délicatesse de ses traits, la beauté de son corps, son pied, sa jambe, enfin il y a quelque chose de si mignon, que Mr. Sperlingius conclud que c'est la figure de Venus. D'où il tire cette conjecture, que l'Imperatrice Tranquilline joüoit si parfaitement de la harpe, qu'elle remporta le prix aux Jeux Olympiques, lors qu'elle suivit l'Empereur Gordien son mary à la guerre de Perse, on luy dressa des autels, & on l'adora comme la Déesse Venus. La harpe que tient la Déesse Venus donne icy un très-

beau

beau champ à Mr. Sperlingius, qui n'oublie rien de ce qui regarde l'antiquité. Après nous avoir appris que la musique est venüe de l'Asie, ce qui est assez conforme au genie de ces peuples mols & effeminez, il fait remarquer que cette medaille conserve parfaitement bien la figure de ce que les Anciens appelloient *cithara*, & que nous n'avons point d'instrument de musique qui luy ressemble, excepté la harpe, qu'il appelle *harpa*, en ce que l'on y peut joüer des deux costez & des deux mains. C'est cette ressemblance qui autorisera la traduction que nous faisons du mot *cithara* par celuy de *harpe* dans cét extrait du Latin de Mr. Sperlingius. Il recherche avec soin, s'il y avoit beaucoup de difference entre la lyre & la harpe des Anciens; & il ne la fait consister qu'en ce qu'il appelle *testudo*, qui est une espece de ventre au bas de la lyre, dont il donne la figure. Les adorateurs de l'antiquité, qui regardent ces particularitez comme des monumens precieux, trouveront icy leur compte. Car le Lecteur est agréablement surpris de trouver icy beaucoup de choses curieuses sur les instrumens de musique des Grecs, des Hebreux, des Perses, & des Assyriens, sur la nature des cordes, sur leur son different, sur leur nombre qui s'est augmenté selon les temps & les genies. La lyre d'Orphée en avoit neuf selon le nombre des Muses: ce que l'on peut appliquer aux grands Poëtes, qui

 peu-

peuvent chanter sur toutes sortes de tons les combats des Heros, aussi-bien que les avantures des bergers. On y trouve même un point de critique sur ce que les Peintres donnent une harpe à David, qui est un instrument Grec; au lieu de luy en donner un qui fust à l'usage des Juifs.

Mr. Sperlingius finit en remarquant que les Grecs ne connoissoient point l'usage des accens, qui sont de l'invention des Grammairiens. Il en attribüe la necessité à l'ignorance: parce que la langue Grecque étant desormais presque inconnüe, il a fallu inventer les accens pour en fixer la prononciation. C'est pourquoy il ne veut pas que l'on accable les Grammairiens d'injures, pour avoir embarrassé cette langue d'accens qui sont le supplice de la jeunesse. Car à la honte de nostre siecle, on sera peut-être obligé de prendre la même précaution pour la langue Latine, à cause que les tenebres que la lumiere du siecle passé avoit un peu dissipées, s'épaississent tous les jours, & menacent d'envelopper l'Empire des Lettres.

ARTICLE V.

Instructions pour les Nicodemites, par J. G. P. A Amsterdam chez Abraham Wolfgang 1687. in 12.

SI l'Eglise Romaine a fait des progrès sur les Protestans, elle n'est pourtant

pas si sûre de ses conquestes, qu'il ne luy en échape tous les jours quelques-unes. Il est vray aussi que les Ministres n'ont rien negligé pour ramener leurs brebis dans la bergerie. Poussez sur le rivage par un coup imprévû de la tempête, ils travaillent à recueillir les débris du naufrage, ou à sauver ceux qui nagent encore sur les eaux. C'est dans ce dessein que l'Auteur attaque les Nicodemites en la personne d'un de ses amis, afin d'écarter les nuages que leurs interêts & leurs passions pourroient avoir répandus sur la verité pour la dérober à leurs yeux. Nicodeme étoit un Juif qui n'alloit à Jesus-Christ que de nuit, par la crainte des Juifs. Ainsi la politique a fait donner le nom de *Nicodemites* à tous ceux, qui professent en public ce qu'ils desavoüent en secret. L'Auteur après avoir étably que Dieu hait l'indifference des Religions, veut pourtant bien ceder aux Libertins ce pernicieux principe pour un moment, que *les Religions sont indifferentes*, & supposer avec Symmaque leur chef, que, *Uno itinere non potest perveniri ad tam grande secretum*. C'est-à-dire proprement, que les routes differentes que les hommes prennent dans leur culte les conduisent également au but qu'ils se proposent. Mais il leur ferme la bouche par cette raison, que supposant qu'un Juif pûst être sauvé en rejettant le Messie, & un Chinois en adorant ses Pagodes, par le principe de leur

bonne foy; le Juif seroit pourtant un hypocrite & un scelerat, si contre la conviction de son esprit & les lumieres de sa conscience, il adoroit les Pagodes des Chinois, qu'il regarde comme des Idoles. L'Auteur appuye tout cela d'un passage de S. Paul, & de quelques vers de Prudence Poëte Chrêtien du IV. siecle. Quoy que ces autoritez ne fussent pas bien pressantes pour un homme dans ce principe d'indifference, il est pourtant certain que quand il seroit vray que Dieu voudroit bien être adoré sous des formes differentes, & qu'il seroit même glorifié par cette diversité, parce que tout ce culte different a sa source en luy, & retourne à luy, il faut apporter de la bonne foy par tout: ce que ne peut pas faire un Protestant tout plein de préjugez & de lumieres, qui résistent comme malgré luy au culte de la Religion Romaine.

Ensuite l'Auteur attaque le cœur de son Nicodemite, en le piquant par le mépris qu'il prétend que ceux même dont il a embrassé le party ont pour sa foiblesse. En effet, l'on ne peut refuser son estime à ces ames intrepides & fermes contre tous les traits de la Fortune, & l'on est touché de voir prendre un party honorable & vigoureux. Au contraire, à ne regarder que la gloire du siecle, l'on ne peut s'empêcher d'avoir une opinion moins avantageuse de ces foibles courages qui cedent aux pre-

miers

miers coups, & qui suivent en esclaves les volontez du vainqueur. L'Auteur cite pour exemple la maniere dont en usa Theodoric Roy des Goths à l'égard d'un Favory qui se fist Arien pour plaire à son maître: mais comme l'exemple est un peu violent, nous y substituërons celuy de l'Empereur Constance, qui produira le même effet dans les esprits.

Ce Prince voulut faire un sage discernement de ceux qui avoient un veritable zele pour le Christianisme, d'avec ceux qui n'aimoient que leur fortune temporelle. Car ayant fait venir tous ses Officiers, il leur déclara qu'étant Payen luy-même, il vouloit que tous les Chrêtiens se dépouillassent de leurs charges, ou abandonnassent leur Religion. La plûpart ayant changé par une lâcheté si interessée, il les en condamna hautement, & ne voulut plus s'en servir, disant qu'il n'étoit pas possible qu'ayant été perfides à leur Dieu, ils fussent fidéles à leur Prince; & rappella les autres, jugeant qu'aprés cette épreuve ils auroient la même disposition à son égard, qu'ils avoient eüe pour Dieu.

On remarque icy en passant l'edifiante contestation qui arriva sur le Livre intitulé, *Avis salutaires de la Sainte Vierge à ses Dévots indiscrets*: car on luy en opposa aussitôt un autre intitulé, *Avertissemens salutaires de Jesus-Christ aux Dévots de la Sainte Vierge*. Ces deux Ouvrages ont formé deux factions,

factions, & l'on prétend que les Avis de la Sainte Vierge ont eu plus de partisans que les Avis de Jesus-Christ. L'Auteur présume par rapport aux adoucissemens de Mr. l'Evêque de Meaux, qu'il tenoit pour les premiers. Mais le P. Maimbourg qui avoit des vües malignes par tout, ne l'a pas épargné, & l'on ne peut pas s'empêcher de le reconnoître en la personne du Cardinal Contarini, dont il parle en ces termes dans son Histoire du Lutheranisme. *Et certes l'on a vû de tout temps, que tous ces prétendus accommodemens & ménagemens de Religion qu'on a voulu faire pour réünir les Heretiques avec les Catholiques* dans ces pretendües Expositions de Foy, *qui supprimant, ou dissimulant, ou n'exprimant qu'en termes ambigus ou trop radoucis une partie de la doctrine de l'Eglise, ne satisfont ni les uns ni les autres, qui se plaignent également de ce qu'on biaise dans une chose aussi délicate que celle de la Foy. Quand on lût à Rome*, continüe le P. Maimbourg, *cette Exposition du Cardinal Contarini, elle n'y fut pas approuvée. On s'étonna de ce qu'on y avoit supprimé certains mots essentiels, dont l'Eglise se sert pour exprimer les veritez Catholiques, comme entr'autres celuy de* merite *à l'égard des bonnes œuvres. La chose alla si loin, que pour cela même, & pour d'autres adoucissemens que le Legat avoit laissez passer en d'autres articles, & singulierement en celuy de la* Justification, *le Cardinal Caraffe, qui fût depuis Pape, l'accusa*

l'accusa d'avoir trahy la cause de l'Eglise. Mais il fut défendu par d'autres, qui agirent si bien en sa faveur, que le Pape enfin, &c.

Au reste l'Auteur est si plein de zele, qu'il ne s'épuise point en pieuses exhortations. Peut-être qu'elles ne paroîtront pas assez vives ni assez pressantes pour ceux qui ont besoin de coups de marteau, ou que l'on prenne la trompette pour les réveiller: mais les bonnes ames en peuvent faire un très-bon usage.

ARTICLE VI.

Confucius Sinarum Philosophus, sive Scientia Sinensis Latinè exposita, studio & operâ Patrum Societatis Jesu, & jussu Ludovici Magni. Adjecta est Tabula Chronologica Sinicæ Monarchiæ. C'est-à-dire, *La Philosophie des Chinois, avec une Table Chronologique des Rois de la Chine.* Parisiis apud Danielem Hortemels, 1687. in folio. Et se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers.

QUoy que l'Auteur de cette Philosophie ait vécu plus de 500. ans avant Jesus-Christ, nous prétendons pourtant bien en regaler la curiosité des Sçavans comme d'une nouveauté. Car outre que cét Ouvrage n'avoit point encore paru, nous avons si peu de connoissance des Livres

vres de la Chine, qu'ils nous sont encore nouveaux après deux mille ans. Nous sommes redevables de celuy-cy aux soins & aux travaux presque insurmontables du P. Couplet Jesuïte originaire de Flandre & Missionnaire dans la Chine. Il a mis à la tête une grande Préface divisée en deux parties. Dans la premiere il nous apprend que sa Societé ayant voulu établir la Religion Chrêtienne dans la Chine, & la prêcher en habit de Religieux, ils s'apperçûrent bientost qu'ils devenoient l'objet du mépris des Chinois par cét exterieur. On leur suggera donc que s'ils vouloient faire quelques progrès, il étoit necessaire de quitter leur habit pour prendre celuy des *Lettrez*, qui sont des Philosophes de ce pays-là. La secte de ces Philosophes, qui adorent le ciel, est la plus celebre & la plus puissante: tous les emplois, tous les honneurs & toute l'autorité sont entre leurs mains. Pour y faire consentir les Jesuïtes, on leur persuada que se dépouillant d'un habit qui étoit un obstacle à leurs pieux desseins, ils pourroient cependant vivre en particulier avec toute l'austerité que leur imposoit leur habit de Religieux. Ainsi consentant de se faire *tout à tous* pour la gloire de Jesus-Christ, ils prirent l'habit des Lettrez, qui est celuy des Mandarins ou Grands-Seigneurs de la nation.

Ils étudierent ensuite la Philosophie de ces

ces peuples, afin de tirer la Religion Chrêtienne des principes, & l'appuyer de l'autorité de leurs Rois & de leurs Sages. Enfin s'attachant sur tout à connoître la Philosophie de Confucius, l'Oracle infaillible de la nation, ils attirerent chez eux une foule d'auditeurs, à qui ils insinuoient les principes de la verité sous les préceptes de leurs Philosophes.

Dans la seconde partie de la Préface l'on nous instruit plus particulierement de la Theologie des Chinois. Ils tiennent qu'il y a un Principe de toutes choses, qu'ils appellent *Tai Kie*. C'est pourquoy ils le comparent à la racine d'un arbre, ou à un essieu sur lequel roule toute la machine du monde, & ils n'admettent ni le vuide ni le néant. Cependant ce Principe à qui ils attribuënt tout ce que les Anciens ont dit de cette providence & de cét esprit qui anime l'Univers, est materiel selon eux, & ils l'expliquent à peu près comme Servet, qui soûtenoit à Calvin, que Dieu étoit pierre dans une pierre, & tronc dans un tronc. On y remarque enfin des principes assez bizarres & assés incertains.

Après quoy l'Auteur étale toutes les difficultez que Matthieu Riccius Jesuïte trouva pour planter le Christianisme dans la Chine. Les peuples étoient plongez dans une idolatrie grossiere, attachez à la Religion de leurs Peres, dans laquelle ils reveroient une antiquité de 40. siecles. Il falloit

loit arracher de leur esprit la veneration extrême qu'ils avoient pour le Philosophe Confucius, & attaquer la secte des *Lettrez*, c'est-à-dire, toute l'autorité de l'Empire; enfin annoncer au hazard de sa tête une Religion presque incroyable, & nouvelle, contre le genie de la nation, à qui toute sorte de nouveauté est suspecte & odieuse; en un mot fouler aux pieds dans l'Orient la venerable antiquité tant vantée dans l'Occident.

Ainsi la prudence de Riccius trouva plus à propos de ne commencer que par la raison & par la Philosophie : imitant, dit l'Auteur, la conduite de S. Paul, lequel tout brûlant d'ardeur pour le martyre, ne prêcha pourtant d'abord dans l'Areopage qu'un Dieu Createur, ensuite le Redempteur, mais seulement *comme résuscité miraculeusement, & devant venir avec gloire juger le genre-humain.* Et comme il ne douta point de tirer un premier rayon de lumiere des tenebres des Poëtes, Riccius pouvoit aussi tirer quelque chose de la Philosophie Chinoise qui servist comme de crepuscule pour préceder l'aurore & le soleil de justice.

Il arriva donc à Pekim, qui est la capitale du Royaume, en 1600. après avoir été averty divinement que Jesus-Christ luy seroit favorable. En effet, tout luy réüssit, car il fut très-bien reçû du Roy, à qui il fist des presens très-curieux, & entr'autres

tr'autres une très-belle image de Jesus-Christ & de la Vierge. Il seroit un peu bien long d'inserer icy toutes les preuves que l'Auteur rapporte pour montrer que les Chinois ont long-temps adoré le vray Dieu, & qu'ils avoient beaucoup de rapport avec les Hebreux pour le culte de la Religion. Comme ils sont plus anciens que les Hebreux, & que l'on remarque qu'ils étoient dêjà très-florissans plus de cent ans avant Moïse, on fait remonter leur origine jusqu'à Sem fils de Noé, lequel leur apporta la connoissance du vray Dieu, que sa posterité y a conservée pendant plus de trois mille ans. On prétend le prouver par l'extrême dévotion des anciens Rois. Car l'on remarque que les Reines nourrissoient les vers à soye, & filoient de leurs propres mains la soye pour faire les habits Pontificaux: & ces pieux Rois labouroient eux-mêmes la terre où l'on devoit recueillir le vin & l'orge necessaires pour les sacrifices. Ils vivoient sans faste & sans pompe, ils visitoient les vieillards, ne gouvernoient que par la justice & la vertu. *Fames populi mei, mea est. La faim de mon peuple est la mienne.* C'étoit là leur maxime. La chasteté y étoit tellement honorée, que les femmes ne passoient jamais à de secondes nôces; & l'on executoit exactement cette regle de Morale, *Ne faites point à autruy ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fist.* Enfin l'on y voyoit re-

luire

luire une vertu très-pure, & leurs mœurs font honte au Christianisme, où l'on ne trouve souvent que des vices fardés par des apparences de vertu. D'où l'Auteur conclud, qu'il n'y a que la veritable Religion qui puisse inspirer des mœurs si reglées, & qu'il ne faut pas s'étonner des déreglemens des Payens, dont ils trouvoient des exemples dans la Religion même; car Priape & Venus ne pouvoient inspirer autre chose que l'impudicité.

Il prétend donc que les Chinois adoroient le vray Dieu sous le nom *Xam ti*, c'est-à-dire, *le Maistre du ciel*, ou *le Souverain Empereur*; & que par consequent les Missionnaires de la Chine peuvent leur prêcher le vray Dieu sous le nom de *Xam ti*, qui ne signifie autre chose que le vray Dieu, quoy que par corruption les Chinois modernes l'ayent attribué aux vertus müettes des cieux. Ainsi ce n'est qu'un mot appellatif, & l'on peut, ajoûte l'Auteur, se servir de ce terme, comme les Apôtres & les Peres en prêchant aux Grecs & aux Latins pour les ramener du Paganisme, retenoient les termes de Θεὸς & de *Dii*, c'est-à-dire, de *Dieu*, quoy que les Payens donnassent ces noms à leurs Divinitez, & que ce mot n'emportast autre chose dans leur esprit que Jupiter & Mercure. Mais le P. Couplet n'a peut-être pas pris garde, que l'on auroit pû aussi prêcher le vray Dieu & l'adorer sous le nom de

de Jupiter : car selon les plus habiles Payens, Jupiter le maître du ciel & le Souverain des Dieux, étoit Neptune sur la mer, Mars dans les combats, Pluton dans les enfers ; & ce n'étoit qu'un seul Dieu exprimé sous ces differens noms, qui ne servoient qu'à exprimer ses differentes qualitez, comme Mr. Cuper l'a si sçavamment montré dans son Harpocrates.

On n'oublie pas à parler du Livre que le P. Riccius mit en lumiere pour prouver la Religion Chrêtienne après un travail de 20. ans, & avoir défriché la Philosophie des Chinois. On ne remarque pourtant pas qu'il y soit parlé de Jesus-Christ. Il est intitulé, *Cœlestis doctrina vera ratio*, & paroist destiné à réfuter la Metempsycose & les autres superstitions de ces peuples. On y mêle avec beaucoup d'œconomie & de ménagement le nom de *Dieu* avec celuy de *Xam ti*. Enfin c'est un Ouvrage si excellent, que Sarpetrus Dominicain de la Chine avoüe qu'il a fallu une inspiration divine & un secours manifeste du ciel pour le composer.

Ensuite l'Auteur raconte les heureux progrès de la Societé dans la Chine, qui ont pourtant été un peu interrompus par les persecutions excitées en 1615. & en 1664. sous prétexte que la Religion que ces Peres y annonçoient étoit un principe de rebellion, & contenoit une doctrine pernicieuse. On voit par là que Mr. Maimbourg

bourg & Mr. de Varillas n'ont pas l'honneur de l'invention : & c'est une chose singuliere, que la Religion Romaine de son propre aveu soit embarrassée à repousser dans la Chine les reproches qu'elle fait elle-même dans l'Europe aux Protestans.

Après cette belle Préface l'on trouve la vie du fameux Confucius. Il vint au monde 551. an avant Jesus-Christ. Il exerça les plus belles charges du Royaume, où il fit toûjours paroistre un amour inviolable pour la justice. Il donnoit luy-même des exemples de la vertu qu'il enseignoit, & n'épargnoit point les vices des Rois & des Princes. Sa reputation fut telle, qu'il avoit trois mille écoliers, dont il y en eut 1500. qui remplirent les plus grandes charges de l'Empire. Il ne laissa point d'enfans vivans ; mais un petit-fils soûtint sa maison : & l'on a eu tant de respect pour la memoire de ce grand Philosophe, que ses descendans conservent encore depuis 2200. ans le titre & le privilege de Duc, qui ne paye aucun tribut à l'Empereur.

On luy a rendu des honneurs divins après sa mort. On luy a bâti des Colleges magnifiques, que l'on regarde avec tant de veneration, que les Magistrats passant devant ces Colleges, descendent des chaises où ils sont portés par distinction. Et parce qu'il n'est pas permis d'ériger des statües, l'on a construit de petites tables où sont gravés ses titres & ses vertus, &

devant

devant lesquelles tout le peuple se vient prosterner, sur tout les Lettrez qui sont les sectateurs de ce Philosophe. L'Auteur soûtient icy que l'on ne doit pas s'embarrasser de rendre les mêmes honneurs à ce Philosophe, parce qu'ils sont purement politiques; que c'est comme le respect que l'on rend à la statüe du Roy, & faire la même chose que ces Mandarins du Roy de Siam, que nous avons vûs depuis peu élever les mains au ciel, & faire des genuflexions devant les statües du Roy, pour mieux réverer la Majesté d'un si grand Prince.

Ce Philosophe a donné naissance à la secte des Lettrez, qui est la plus puissante de toutes, & qui distribüe les honneurs & les richesses. Ils adorent le ciel. Il y a quelques autres sectes qui partagent les esprits, comme celle de Lilao Kiun contemporain de Confucius, & que l'on dit avoir été porté dans le ventre de sa mere pendant 81. an, d'où il ne sortit que comme Cesar. Il y a encore celle de Foe Kiao, qui tenoit la metempsycose, & prétendoit la prouver par luy-même, soûtenant qu'il étoit revenu huit mille fois au monde, tantôt en homme, & tantôt en beste.

Enfin l'on arrive à l'Ouvrage même de Confucius, qui est divisé en trois Livres. Dans le premier il prescrit le devoir des Rois, qu'il fait consister en trois choses. La premiere, à polir sa raison, & à ban-

 nir

nir les vices de la Cour. La seconde, à corriger le peuple par exhortations & par exemples. La troisiéme, à perseverer constamment dans l'amour du souverain bien. On y trouve des exemples des bons & des mauvais Princes; & l'on y montre que l'exemple avoit tant de force, qu'un mauvais Prince ayant fait une ordonnance sage, ne pût jamais être obeï, parce qu'il faisoit luy-même le contraire de ce qu'il commandoit. Il y a d'assez beaux préceptes pour exciter à la vertu, & des descriptions de l'hypocrisie assez vives. A quoy sert, dit-il, cét exterieur si beau, & ces dehors trompeurs, si le cœur & l'esprit ne sont sinceres? Il exhorte fortement les Princes à la vertu, laquelle est le fondement de l'Etat; à se conserver l'amour des peuples, parce que le cœur est le veritable thrône des Rois; & à ne point choisir de favoris pauvres & de basse naissance, parce qu'ils ne s'occupent qu'à s'enrichir de la substance des peuples & des dépouilles de l'Etat.

Dans le second Livre Confucius traite de la mediocrité, & il dit que c'est le propre de l'homme-de-bien de garder un juste milieu, & que le méchant au contraire se porte toûjours dans les extremitez. Il remarque fort judicieusement pourquoy si peu de gens tiennent ce milieu qui est le chemin de la vertu. Les personnes hardies, continüe-t-il, & les sages du siecle le méprisent,

prisent, comme étant beaucoup au dessous de leurs projets ambitieux; & les lâches & les foibles n'ont pas le courage d'y parvenir. On cherche, ajoûte ce Philosophe, des vertus qui fassent passer nôtre nom dans les siecles à venir: mais il faut prendre garde que les chemins écartez pour arriver à la gloire, sont les plus dangereux.

Le troisiéme Livre est le plus estimé, il est dans la memoire de tous les Chinois qui prétendent aux emplois & aux dignitez, & contient les sentences qui sortoient de la bouche de Confucius. Par exemple, celles-cy. La vertu qui n'est point soûtenüe par la gravité n'acquiert point d'autorité parmy les hommes. Prens garde que ce que tu promets soit juste, mais ne viole jamais ta promesse. Le sage parle peu, mais il agit beaucoup. Le pauvre qui est content est plus vertueux que le riche même qui ne s'enfle pas d'orgueil. Le Philosophe a du plaisir, car la vertu a ses douceurs au milieu des duretez qui l'environnent. Il y a trois amis utiles, & trois pernicieux. Dans le premier rang sont les amis droits, sinceres, & qui parlent peu. Dans le second sont ceux qui n'ont que de l'exterieur, qui flattent, & qui parlent beaucoup.

Au reste nous croyons en avoir assez remarqué pour donner une idée bien contraire à celle que l'on a d'ordinaire de la conduite & du gouvernement des Chinois, & nous devons regarder avec étonnement

qu'un homme qui a vécu avant Socrates, Aristote, & Seneque, c'est-à-dire, dans des temps encore très-grossiers, & qui n'avoit point le secours de la politesse & des lumieres des Grecs & des Romains, ait pourtant debité des traits d'une Morale aussi épurée, & peut-être plus humaine que celle de Seneque, qui avoit les plus grands Philosophes devant les yeux, & qui pouvoit joindre leurs lumieres aux siennes.

Il ne nous reste plus qu'à parler de la Table Chronologique des Rois de la Chine, que le P. Couplet a jointe à l'Ouvrage de Confucius, & il remarque dans une Préface, que les Annales des Chinois, de la fidelité desquelles il ne doute pas, commencent par *Fohi* le fondateur de l'Empire qui commença à regner 2952. ans avant Jesus-Christ; & que leurs Livres sont beaucoup plus anciens que ceux de Moïse. Ce qui embarrasse l'Auteur est que l'on n'y trouve aucune preuve du Déluge: mais il prétend que l'on peut en trouver une idée imparfaite dans l'opinion qu'ils ont, que tout cét Univers n'étant d'abord composé que d'eau, il s'amassa par le mouvement perpetuel des eaux une matiere grossiere vers le centre, dont se forma la terre; que les montagnes s'éleverent de même par l'agitation vehemente des eaux, & que c'est pourquoy l'on trouve des coquilles sur les plus hautes montagnes: ce que l'on doit

doit plûtôt attribuer au Déluge qu'à cette opinion ridicule. Il ajoûte que les Chinois comptent leurs années par *Cycles*, qui sont des periodes de soixante ans, à peu près comme les Grecs comptoient par leurs Olympiades de 4. années. Il nous apprend aussi, que les Rois de la Chine changent tous les ans de titres, afin de commencer chaque année sous de nouveaux auspices. Par exemple, l'Empereur s'appelle à la premiere année de son regne, *la Puissance du ciel*; à la seconde, *la Prosperité* ou *la Pieté*; enfin selon son goust ou ses desseins.

La premiere Table Chronologique commence à *Fohamti*, qui regna 100. ans, & vivoit 2697. ans ayant Jesus-Christ. Mais avant que de nous donner celle des Rois qui ont regné depuis Jesus-Christ, on nous donne l'histoire des familles qui ont regné devant & après luy. L'Auteur observe d'abord, que les trois plus illustres & plus anciennes familles ont pery par le crime de trois Courtisanes, après avoir regné 1975. ans; & avec ces familles l'innocence & la pureté des premiers âges. Enfin il y a eu 20. familles qui ont monté sur le thrône de la Chine. Mais il est arrivé dans ce siecle, que pendant que toutes les forces des Chinois étoient occupées contre les Tartares, une troupe de seditieux & de scelerats ayant formé une armée de 300000. hommes, saccagerent le Royau-

me, & leur Roy se pendit pour échapper à la cruauté de ses sujets. Les Tartares que l'on avoit appellez au secours contre les rebelles, renouvellerent leurs anciens droits, & soit par la force, soit par la division des Chinois, ils sont demeurés les maistres du Royaume de la Chine. Ainsi c'est à present une famille de Tartares qui regne: elle s'appelle *Cim*. Les vingt familles Chinoises ont regné plus de 4400. ans. Or pour venir à la Table Chronologique des Rois qui ont regné depuis Jesus-Christ, c'étoit *Hiao Pimi* qui regnoit lors que Jesus-Christ vint au monde.

Le Prince d'aujourd'huy qui s'appelle *Cam-hi*, gouverne avec beaucoup de sagesse, & avec tant d'équité, que le P. Couplet rapporte qu'un vieillard s'étant venu plaindre à luy qu'un de ses principaux Officiers luy avoit enlevé un de ses enfans, il fit trancher la tête au ravisseur en presence de toute sa Cour, & revêtit le vieillard de ses emplois. Il a aboly la cruelle coûtume de sacrifier des hommes sur le tombeau des morts pour appaiser leurs manes. On remarque cependant, que c'est un peuple si fier, & qui traite les autres nations avec tant d'orgueil, qu'ils les appellent barbares, comme s'il n'y avoit de politesse & de vertu que parmy eux. Le P. Couplet a joint à tout cela un abregé de l'état de la Chine, qui nous donne une idée prodigieuse de la puissance de ce grand Empi-

re.

re. Car il dit qu'il est divisé en quinze Provinces qui meritent bien le nom de grands Royaumes ; que selon le P. Magalhanes qui y a demeuré 30. ans, l'on y compte jusqu'à 4402. villes enfermées de murailles, plus de 60. millions d'habitans, sans compter les femmes, les enfans au dessous de l'âge de 20. ans, les Magistrats, les soldats, & les matelots ; & plus de six ou sept cens mille soldats toûjours sous les armes pour la garde du Royaume.

ARTICLE VII.

Education des Filles, par Mr. l'Abbé Fenelon. Suivant la Copie imprimée à Paris chez Pierre Auboüin 1687. in 12.

VOicy une matiere des plus graves & des plus importantes. Mr. l'Abbé Fenelon touché de la negligence avec laquelle on éleve les filles, a crû ne pouvoir mieux consacrer ses soins qu'à l'instruction de ce beau sexe. Les peres par rapport au bien public, ou par un aveugle penchant pour les garçons, abandonnent leurs filles presque sans aucune éducation. *Cependant,* dit-il, *elles sont destinées à remplir les devoirs qui sont le fondement de la vie humaine, & qui décident de ce qui touche de plus près au genre-humain.* Rien n'est donc plus important que les préceptes que l'on nous donne icy. Et en effet, la source des hom-

hommes ne sçauroit être trop pure. Mais la difficulté de bien réüssir est plus grande qu'on ne s'imagine. Car si pour bien élever les filles, on les éloigne entierement du monde pour les attacher uniquement à ce qui regarde le ménage & l'œconomie; il est à craindre que leur inquietude & leur curiosité naturelles ne cherchent à s'instruire mal-à-propos. Celle dont Moliere nous fait un modéle de naïveté, & qui demandoit si bonnement,

Si les enfans qu'on fait, se faisoient par l'oreille,

s'étant éclaircie de ses doutes avec un peu trop de simplicité, fit bien repentir son jaloux de l'ignorance où il avoit pris soin de l'élever. On prétend aussi qu'il n'est pas moins dangereux de les laisser prendre goust à la lecture & au monde, de peur qu'elles ne tombent dans les extrémitez des Sçavantes & des Precieuses, qui ne descendent jamais de l'heroïsme & du bel esprit.

Voyons donc quel chemin Mr. l'Abbé Fenelon trace aux meres pour prévenir ces deux defauts. Il commence par la plus tendre enfance, & regle jusqu'aux alimens qui peuvent donner un sang plus doux, & affermir les organes. Il prétend que le plaisir que l'on prend aux enfans jolis les gâte, parce qu'ils s'accoûtument de trop bonne heure à être applaudis; & à hazarder tout

ce

ce qui leur vient dans l'esprit, & qu'ainsi il leur reste toute leur vie une habitude de juger avec précipitation. Il vaut mieux moderer ces premieres ardeurs pour les rendre plus tranquilles & plus patiens, & les approuver plûtost quand ils doutent, que quand ils décident bien, parce que c'est mettre insensiblement de la modestie dans leur esprit. Comme la curiosité est un penchant de la nature qui prévient l'instruction, il veut que l'on en prenne occasion de les instruire de tout, & que l'on se hâte de graver dans leur cerveau les images les plus parfaites, parce que les traces s'impriment plus facilement à cét âge, & se durcissant deviennent ineffaçables. Et afin que l'on ne bronche pas sur la moindre circonstance, Mr. l'Abbé Fenelon entre dans des détails très-particuliers, & il prescrit entr'autres, qu'en passant devant les boutiques on les instruise du juste prix de toutes choses; ce qui est le fond de l'œconomie, le partage des filles. Il ajoûte une chose qu'il ne faut pas oublier: c'est, que la meilleure éducation échoüe aux enfans qui ne sentent rien. Cette indolence rend les soins inutiles. Car si les naturels sensibles ont de grands égaremens, ils ont aussi de grandes ressources.

Ensuite venant à un âge plus avancé, il dit que rien ne rebute tant les jeunes filles, que la mauvaise humeur de ces meres qui font des leçons perpetuelles, & qui fe-

roient haïr la vertu à force de la prêcher. La sagesse ne se doit montrer à cét âge que sous un visage riant, & sous une image agreable. Il faut assaisonner les occupations les plus serieuses par d'honêtes plaisirs: & une conduite familiere & ouverte fait plus de progrès qu'une éducation plus severe, & une autorité seche & absolüe. Cependant c'est l'injustice ordinaire des méres, qui prenant toûjours un air austere & imperieux, ne jugent des plaisirs que par la tristesse & le chagrin de leur âge, au lieu d'en juger par la joye & l'enjoüement de la jeunesse qu'elles avoient autrefois. Bien souvent l'on ne crie tant contre les plaisirs, que quand l'on ne peut plus les goûter. Quoy qu'il en soit, l'on ne peut pas être vieux dès que l'on vient au monde; & Mr. l'Abbé Fenelon condamne ces formalitez gênantes, & ces sombres idées de la vertu qui la rendent triste & ennuyeuse aux jeunes filles. Cependant, continüe l'Auteur; comme elles sont destinées à des exercices moderez, il est bon de leur donner une legere occupation: car l'oisiveté est une source inépuisable d'ennuis; & d'ailleurs l'imagination errante d'une jeune fille se tourne aisément vers les objets dangereux. C'est pourquoy aussi il ne veut pas qu'elles s'accoûtument si fort à dormir, parce que cela amollit le corps, & l'expose aux révoltes des sens.

Mr. l'Abbé Fenelon condamne les Romans

mans sans quartier, parce que, selon luy, les filles se passionnent souvent pour les intrigues & les avantures chimeriques. Charmées du tendre & du merveilleux qu'elles y trouvent, quel dégoust pour elles de se ravaler jusqu'au plus bas détail du ménage, & à cette vie plate que l'on y mene. Il ne s'éloigne pourtant pas absolument qu'on leur apprenne quelque langue; mais il rejette la langue Italienne, parce qu'elle n'est propre qu'à lire des Livres dangereux; & il préfere la langue Latine à cause de l'Office Divin. Mais sans parler des autres inconveniens, il n'a pas pensé qu'Ovide & Martial sont des empoisonneurs bien plus pernicieux que l'Aminte & le Pastor Fido, puis qu'outre les ordures de Martial, l'on trouve dans Ovide tout ce que l'amour peut inspirer de plus tendre, de plus ingenieux & de plus délicat. A la verité il seroit à souhaiter que la pudeur d'une fille allast jusqu'à ignorer tout ce qui regarde l'amour: mais peut-être aussi qu'il seroit assez à propos de la prévenir là-dessus. Du moins c'étoit l'avis de Madame de Chartres, Auteur grave sur cette matiere, & que l'on peut bien opposer à Mr. l'Abbé Fenelon. La plûpart des meres s'imaginent, dit l'Auteur de la Princesse de Cleves, qu'il suffit de ne parler jamais de galanterie devant les jeunes personnes pour les en éloigner. Au contraire Me. de Chartres faisoit souvent à sa fille des peintures

 de

de l'amour. Elle luy disoit ce qu'il a d'agreable, pour la persuader plus aisément sur les malheurs où plongent les engagemens. Cette conduite a quelque chose de très-fin. Car rien n'est plus dangereux que d'exposer une jeune fille à connoistre l'amour par la bouche d'une personne interessée, qui bien loin de luy faire remarquer les chagrins qui suivent cette passion, n'a pas de plus grand soin que de les luy cacher. Ainsi il est bien difficile qu'une jeune personne résiste à l'amour, lors que n'en ayant jamais entendu parler, elle commence à le connoistre par ce qu'il a d'engageant : & comment se défendre d'une passion qui ne promet que des douceurs, & qui tend des pieges si agreables ? Mais la question est trop importante pour la décider : ainsi nous passerons au Chapitre qui traite des defauts des filles.

Mr. l'Abbé Fenelon dit donc d'abord, qu'il les faut corriger de ces larmes qu'elles versent à si bon marché. On leur a toûjours reproché qu'elles ont un merveilleux talent pour pleurer, & l'on prétend même qu'il y entre de la coquetterie. Car selon Mr. de la Fontaine, une belle, lors qu'elle est en pleurs, en est plus belle de moitié. C'est sans doute un grand art que de sçavoir faire couler quelques pleurs à propos. Cependant l'Auteur condamne ces larmes trop frequentes, comme des marques de foiblesse ou d'artifice. C'est aussi quelquefois

fois l'effet d'un naturel sensible & pitoyable. Il n'est pas besoin de dire, qu'on leur recommande de s'expliquer en peu de paroles, & de ne se laisser pas emporter à la facilité de parler, & à la vivacité de l'imagination qui leur sont naturelles. Mr. l'Abbé Fenelon n'épargne pas ces affectations d'ennuy, ces indolences perpetuelles, ces petites incommoditez qui donnent toûjours un air de negligence, & ces décisions précipitées des Precieuses qui déplaisent si fort aux gens de bon goust. Un pauvre Provincial, dit-il, sera le ridicule de cinq ou six Precieuses, parce que sa perruque ne sera pas du bon faiseur, qu n'aura pas assez bonne grace, quoy qu'il ait le cœur droit, l'esprit juste & solide; & on luy préfere un Courtisan, dont tout le merite ne consiste qu'en façons & en grimaces, & qui cache un cœur bas & un esprit faux sous une politesse exterieure.

Enfin il se déchaîne de toute sa force contre la vanité des femmes, leur violent desir de plaire, & la passion de s'ajuster dont elles font leur affaire la plus importante. Il prétend que ce faste entraîne la ruïne des familles & la corruption des mœurs, & il décide tout net, que *la beauté est nuisible, à moins qu'elle ne serve à faire marier avantageusement une fille*. L'arrest est un peu rigoureux. Il est vray que la vertu d'une laide paroist être plus en sûreté, parce qu'elle est à couvert des attaques

où une belle est continuellement exposée: mais aussi la vertu d'une belle éclate davantage par les combats qu'on luy livre ; & l'on peut douter de celle qui n'a jamais été attaquée. L'une est aguerrie par les assauts qu'elle repousse : & l'autre qui n'est point accoûtumée à se défendre, peut être plus aisément surprise. D'ailleurs, puisque les chemins qui conduisent les hommes à l'autorité & à la gloire sont fermez aux femmes, & qu'elles n'ont en partage que les charmes & les graces de la nature, par quel chagrin veut-on qu'elles n'en relevent & n'en conservent pas l'éclat par leurs soins. Quoy ! parce que les hommes y sont trop sensibles, il faut qu'elles se dépouillent de tous leurs agrémens, & renferment tous leurs charmes, pour attendre patiemment un mariage avantageux, c'est-à-dire, pour devenir très-souvent la proye de quelque heureux faquin, ou de quelque capricieux ? En verité c'est une injustice criante, & j'aimerois autant que l'on condamnast les astres à ne briller plus, parce que les hommes surpris de leur éclat les ont adorez. La beauté fait la gloire des femmes, comme la valeur celle des Heros. C'est pourquoy un des plus polis & des plus délicats Auteurs de ce siecle oppose une belle à Alexandre le Grand, & elle luy soûtient qu'elle a eu plus de droit de faire des conquestes que luy ; parce que la beauté a un droit naturel de commander aux hommes,

mes, & que la valeur n'a qu'un droit acquis par la force. Cependant il sera permis aux Conquerans d'embraser les villes & les Royaumes entiers; & les belles ne pourront brûler les cœurs, ni faire des conquestes dans leur territoire, sans être exposées à la censure? Nous conclurons donc cét article par la pensée du même Auteur que nous venons de citer, que *le premier merite d'une femme, c'est d'estre belle*; & qu'*il n'y a point de plus jolie condition que celle d'une jolie femme.*

ARTICLE VIII.

Jacobi Usserii, Archiepiscopi Armachani, Opuscula duo, alterum de Episcoporum origine, alterum de Asiâ Proconsulari. Accedit appendix de Ecclesiæ Britannicæ privilegiis. C'est à dire, *Traité de l'origine des Evêques, &c. par Usserius.* Londini apud Samuelem Smith 1687. in 8. Et se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers.

VOicy encore un Ouvrage posthume du sçavant Usserius Archevêque d'Armach, où l'on remarque par tout cette profonde érudition qui l'a rendu si celebre, & qui le fait encore respecter comme un des Oracles de l'Angleterre. La question qu'il agite icy a tellement échauffé les esprits depuis quelques années, qu'au lieu de se réünir pour l'interest

com-

commun, l'on a de la peine à calmer l'agitation que cause une dispute qui ne roule pourtant que sur l'ordre exterieur.

On prétend donc dans cét Ouvrage, que l'Episcopat est d'institution divine, fondé sur l'Ancien & le Nouveau Testament, & sur l'imitation de toute l'ancienne Eglise. Usserius remarque d'abord, que le chef des Levites portoit un titre que l'on a traduit en Grec par celuy de *Ἐπίσκοπος Λευιτῶν, l'Evesque des Levites*; & il explique ces mots de l'Apocalypse, *Ecry. à l'Ange d'Ephese*, comme si le mot *d'Ange* étoit la même chose que celuy *d'Evêque*. En effet, la succession des Evêques d'Ephese parut assez évidente au Concile de Calcedoine tenu en 451. & il y a bien de l'apparence que Timothée, ou l'un de ses successeurs, étoit l'Ange à qui s'adressent les paroles de S. Jean. S. Irenée rapporte qu'il avoit vû Polycarpe, lequel avoit été étably Evêque de Smyrne par les mains des Apôtres. Enfin il ajoûte, que Tertullien dans son Livre de la Prescription contre les Heretiques, & S. Irenée, pressoient les Heretiques par l'argument de la succession des Evêques depuis les Apôtres jusqu'à eux, & sur tout par celle des Evêques de Rome, en commençant par Linus, Cletus, ou Clement, que les Apôtres y avoient placé, & continuant jusqu'à Eleutherius le douziéme Evêque depuis le temps des Apôtres. Or ce fut Eleutherius qui

qui eut la gloire de recevoir à la Foy Chrêtienne Lucius Roy d'Angleterre avec tout son Royaume : & il y eut tellement des Evêques établis dès ce temps-là, que dix ans avant le Concile de Nicée tenu en 325. trois Evêques d'Angleterre assisterent au Concile d'Arles.

Après avoir prouvé l'établissement des Evêques par les Apôtres, Usserius examine l'origine des Metropoles, à qui il donne la même antiquité. Car supposant, comme nous avons dit, que S. Jean parlant des *sept Anges*, n'entend autre chose que *les Evêques*, il étend sa conjecture jusqu'à dire, que S. Jean ayant écrit *aux sept Eglises d'Asie*, sans les dénoter plus particulierement, il s'ensuit necessairement qu'elles avoient quelque prééminence, & qu'elles étoient assez distinguées par elles-mêmes, c'est-à-dire, par leur qualité de *Metropole*. Il confirme cela par cette circonstance, que les Prefets des Romains résidoient dans ces villes comme les Capitales, & que les villes circonvoisines y venoient demander la justice. D'où il conclud qu'elles étoient comme les méres des autres Eglises. Il finit en montrant que c'est le sentiment de Beze & de Calvin ; & passe à la II. Partie de son Ouvrage qui traite de l'Asie Proconsulaire ou Lydienne.

Il observe que le nom d'Asie appartenoit particulierement à la Lydie ; car l'on prétend que *Asia* étoit un ancien Roy des Lydiens;

Lydiens : & ce fut Vespasien qui en fit une Province Proconsulaire. Ensuite l'on résout ces trois questions. La premiere, si au temps du I. Concile de Nicée tous les Evêques étoient soûmis aux trois Patriarches de Rome, d'Alexandrie & d'Antioche. On prouve par les Canons du Concile même de Nicée, & par le premier Concile de Constantinople assemblé sous le Grand Theodose, que chaque Patriarche n'avoit du pouvoir que dans l'étendue de son territoire, & chaque Evêque dans sa Province particuliere. Et afin de faire comprendre où étoient bornez les Patriarchats, il dit que celuy d'Alexandrie comprenoit l'Egypte, la Lybie, & la Pentapole ; mais que l'Afrique, la Thebaïde ni la Mareotide ne luy étoient point soûmises. Celuy d'Antioche n'avoit pas tout l'Empire d'Orient dont Constantinople étoit la Capitale, mais seulement tout ce qui s'étendoit depuis la Mer Mediterranée vers l'Orient jusqu'aux frontieres de l'Empire. Celuy de Rome contenoit dix Provinces : les isles de *Sicile*, de *Corse*, & de *Sardaigne* en faisoient trois ; & le continent de l'Italie du côté de l'Orient faisoit les sept autres, que les anciens Jurisconsultes appelloient *Suburbicaires*. Mais afin de ne laisser rien à souhaiter sur ce sujet, il examine dans quelle dépendance étoient les Eglises qui ne relevoient point des Patriarches. Pour cet effet il remarque, que l'Em-

l'Empire Romain étoit divisé en treize Diocefes ; fept du côté de l'Orient, & fix du côté de l'Occident : & tout cela contenoit 120. Provinces. Dans chaque Diocefe il y avoit une Metropole où résidoit le Primat, aussi-bien que le Preteur ou Vicaire qui décidoit des appellations dans les affaires civiles : comme aussi chaque Province avoit sa Metropole. Il ne sera pas inutile d'ajoûter, que bien que les Primats eussent la même autorité que les Patriarches ; ceux-cy les précedoient pourtant dans les Conciles ; & que Rome, Alexandrie & Antioche ne furent honorées de cette dignité qui leur donnoit la préference, que parce qu'elles étoient les trois premieres villes du monde.

La seconde question est de sçavoir, si l'Evêque de Carthage étoit soûmis au Patriarche de Rome, ou d'Alexandrie : & l'on répond qu'il n'étoit soûmis ni à l'un ni à l'autre, parce qu'il estoit Primat luy-même de l'un des treize Diocefes dont nous avons parlé.

Pour la Jurisdiction, il dit que suivant les Canons des Conciles, & dans l'ordre, les differends entre les Ecclesiastiques, & tout ce qui concernoit le Clergé devoit être porté d'abord devant le Metropolitain, & par appel devant le Primat, sans reconnoître la superiorité des Patriarches. Ce qui fait la difficulté est, que S. Augustin a dit que Cecilien dans son differend a-

vec

vec Donat pouvoit appeller aux Evêques delà la Mer. Mais on répond que cela se doit entendre du Concile, & non pas d'un Evêque particulier, comme celuy de Rome, qui s'en est voulu faire l'honneur, & qui s'est attribué ce droit-là du temps que les Vandales sous leur Roy Genseric desoloient toute l'Afrique; comme les Papes ont fait depuis à l'égard de l'Eglise Grecque par la décadence de l'Empire d'Orient.

La troisiéme question consiste à sçavoir, si l'Angleterre relevoit du Patriarche de Rome: & l'on décide que non. Elle avoit son Primat, qui étoit l'Evêque d'York. Car quoy que Londres, au rapport de Tacite, fût déjà celebre par le commerce, la ville d'York étoit pourtant la Capitale, le Vicaire de l'Empire y résidoit, & l'Empereur Constance Chlore pere du Grand Constantin y mourut.

Si l'Eglise Gallicane a ses libertez, l'Eglise Anglicane à les siennes: & c'est ce que l'on examine dans un Traité qui suit ceux dont nous avons parlé, mais qui n'est pas d'Usserius. L'Auteur établit pour fondement, que sous l'ancienne Loy le Sacerdoce & la Royauté estoient joints ensemble; & que quand on les a separés, la source de l'autorité est toûjours demeurée en la personne du Prince. Ce que l'on justifie par l'exemple de Salomon, qui nomma Abiathar pour faire la fonction de Grand

Sa-

Sacrificateur, & par d'autres exemples inferés dans la requeste qui fut presentée au Roy Philippes le Bel par tous ses sujets contre les entreprises du Pape Boniface, VIII. Et il conclud de là, que la police exterieure de l'Eglise appartient toûjours au Prince, & que c'est luy qui seul a le pouvoir de convoquer les Conciles. Il le prouve par l'exemple des Conciles generaux, & en particulier par celuy de Nicée & celuy de Constantinople, qui ont esté assemblez par l'autorité des Empereurs, & confirmez par le Grand Constantin & le Grand Theodose. Car bien que l'autorité intrinseque dependist de la Parole de Dieu, l'autorité extrinseque dépendoit cependant du Sceau Imperial pour leur donner la force de loy publique.

Il résulte de tout cela, que les Patriarchats n'ont esté érigés que par les Conciles & l'autorité des Empereurs: & s'attachant particulierement à celuy de Rome, l'Auteur montre plus clair que le jour, que cette dignité ne luy a esté attribuée que par le respect que les Peres & les Conciles avoient pour la Capitale de l'Univers, qui estoit ornée du Senat & de l'Empire. Pour en convaincre les plus prévenus en faveur de la Cour de Rome, nous ne rapporterons que les termes du penult. Canon du Concile de Calcedoine, tel qu'il se trouve dans les Manuscrits des Bibliotheques de Mrs. de Thou & Justel. Il porte que les privileges

vileges de Rome luy ont esté accordez par les Peres, parce qu'elle estoit la Maîtresse du monde, *quòd urbs illa imperaret*. On ne trouve là aucune institution Divine ni Apostolique, & l'on n'y remarque qu'un motif purement temporel. C'est pourquoy aussi le même Canon accorde à Constantinople *la nouvelle Rome*, le premier rang après *la vieille Rome*, par les mêmes raisons, c'est-à-dire, parce qu'elle estoit aussi honorée du Senat & du Thrône Imperial.

Ensuite l'Auteur descend aux privileges de l'Eglise Anglicane, & il soûtient qu'elle ne relevoit point du Patriarche de Rome, parce que c'étoit un Diocese different, & qu'elle n'étoit point au nombre des Provinces Suburbicaires. Ce vers seul en fait la preuve:

Ad penitùs toto divisos orbe Britannos.

Et on le justifie encore par une circonstance assez singuliere, que les Anglois celébroient la Pasque suivant l'usage des Orientaux, & ne se conformoient point à celuy d'Occident.

Après avoir ainsi préparé les esprits, l'on montre que l'ordonnance du Parlement sous Henry VIII. qui secoüa le joug du Pape, n'étoit point une loy nouvelle, mais le rétablissement des anciennes loix & des anciennes maximes des Rois d'Angleterre, qui ont soûtenu dans tous les siecles,

siecles, que les Excommunications des Papes étoient nulles dans l'Angleterre ; & il en rapporte une infinité d'exemples. Il en tire cette consequence, que l'Eglise Anglicane ne peut être noircie du terme odieux de *Schismatique*, parce qu'elle n'a point élevé *autel contre autel*, qu'elle a conservé son ancien gouvernement, & qu'elle peut montrer une succession d'Evêques non interrompuë depuis le commencement du Christianisme ; & par consequent elle avoit une autorité suffisante pour se réformer.

On a ajoûté à ces divers Traitez l'avis de Jean Barnesius Moine Benedictin, qui desapprouve fort ces flatteurs de la Cour de Rome, qui ont aigry les esprits, en soûtenant que le Royaume d'Angleterre est feudataire du S. Siege, & ont causé cette rupture avec le Pape. Il dit qu'il seroit à souhaiter, que le Pape pour le bien de la paix voulust recevoir dans sa communion le Royaume d'Angleterre sans le rendre dépendant de luy, jusqu'à un Concile qui pust guerir le mal. Mais la Cour de Rome ne se relâche jamais, & il y a long-temps que le Pape Paul IV. avoit répondu à cette proposition de Barnesius. Car les Ambassadeurs d'Angleterre sous la Reine Marie étant venus luy demander l'absolution au nom de tout le Royaume, il ne manqua pas de leur demander, qu'il pût renvoyer un Exacteur des deniers de Saint

Pierre :

Pierre: leur déclarant qu'ils ne devoient pas esperer que cét Apôtre leur ouvrist la porte des cieux, tant qu'ils retiendroient son bien sur la terre. Barnesius avoüe qu'il est bien dur d'être soûmis au Pape, qui arme quand il luy plaist les sujets contre leur Roy: & il ajoûte que les Conciles de Constance & de Bâle ayant déclaré *Heretiques* ceux qui tiennent que *le Pape n'est pas soûmis aux Conciles generaux*, les Papes *modernes* sont dans le cas de l'excommunication prononcée par ces Conciles. Ce qu'il ne dit pourtant pas pour faire une querelle à sa Sainteté, mais, dit-il, pour luy insinuer humblement les voyes de ramener un si beau Royaume dans le sein de l'Eglise. Cependant les bonnes intentions de ce pauvre Moine ont été bien mal reconnües: car il fut enlevé de Paris, dépouillé de son habit, garotté comme une bête feroce, traîné impitoyablement à Rome, où il fut jetté dans les noirs cachots de l'Inquisition, & on l'y a fait expirer miserablement.

Voicy le titre d'un autre Ouvrage du même Usserius, qu'on vient de réimprimer en Angleterre. *Britannicarum Ecclesiarum Antiquitates: quibus inserta est pestifera adversùs Dei Gratiam à Pelagio Britanno in Ecclesiam inducta Hæreseos Historia. Cui succedit gravissimæ Quæstionis de Christianarum Ecclesiarum successione & statu Historica Explicatio. A Jac. Usserio Archiepiscopo*

piscopo Armachano, totius Hiberniæ Primate. Editio secunda; in utraque parte ipsius Reverend. Autoris manu passim aucta & nusquam non emendata. Londini apud Sam. Smith, &c. 1687. in fol.

ARTICLE IX.

Jasithæi ad Grunnovium Apologema, in ejusque Titivilitia Animadversiones. C'est-à-dire, *Apologie de Jasithæus contre Grunnovius.* In 4.

LE nom de Jasithæus qui paroît à la tête de ce Livre est un nom sous lequel se cache Mr. Fabretti, ce célebre Italien qui est en prise depuis quelques années avec Mr. Gronovius. Il s'est un peu meslé d'aigreur & de colere dans leur querelle de litterature, & l'on en jugera par ce trait seulement: car bien qu'il faille écrire *Gronovius*, Mr. Fabretti adresse son Apologie *ad Grunnovium*, *quasi Grunnientem*; & le comparant à ces animaux dont on exprime le cry par le terme de *grunnire*, il prétend que pour une bagatelle Mr. Gronovius a fait un fracas épouvantable qu'il exprime par ce vers,

— & Leidam grunnitu implevit acuto.

Il fait ensuite des remarques sur les Notes de Mr. Gronovius sur Tite-Live, & il censure d'abord quelques corrections qui

 ne

ne paroissent fort considerables, mais qui le sont en effet, à ce qu'il prétend, pour un habile Grammairien comme Mr. Gronovius, à qui rien ne doit échaper.

Il s'attache particulierement à la Geographie, où il prétend que Mr. Gronovius a fait des fautes plus importantes & plus sensibles: & comme la connoissance des climats & des paralleles en fait la plus noble partie, il dit, par exemple, que Mr. Gronovius y a fait une faute considerable. Car pour concilier un passage où Denys d'Halycarnasse rapporte que Fabius étant party de Tusculum, atteignit en une seule nuit les ennemis campez *circa Algidum*, avec un autre de Tite-Live, qui dit que Quintius étant party de Rome au coucher du soleil, arriva au même lieu d'Algidum sur la minuit: Mr. Gronovius dit que la nuit pendant laquelle partit Fabius étoit une des plus courtes de l'année, & que celle pendant laquelle Quintius fit le même chemin étoit une des plus longues, ensorte que la moitié seulement étoit plus longue que la nuit entiere de Fabius. Ce qui ne peut pas être selon Mr. Fabretti, parce qu'à Rome la moitié des plus longues nuits n'est que de 7. heures, au lieu que les plus courtes nuits y sont de 8. heures. D'où il conclud que Mr. Gronovius s'est trompé, & qu'il n'a pas dû dire que la moitié d'une longue nuit excedoit l'espace de la plus courte nuit; mais qu'il a mesuré les nuits

d'Italie

d'Italie par celles de Deventer où il écrivoit. On trouve dans ce Livre plusieurs remarques de cette nature: & Mr. Fabretti finit en protestant à Mrs. de l'Academie de Leyde, qu'il n'attaque ni les mœurs ni la personne de Mr. Gronovius, & qu'il n'en veut qu'aux fautes & aux bévûes dont il le reprend; ajoûtant qu'il n'a écrit avec tant de fiel, que pour repousser les emportemens de Mr. Gronovius.

Comme nous ne prétendons pas prendre party dans les querelles des Auteurs, nous nous contenterons de dire, que si le ressentiment de Mr. Fabretti est juste, il peut goûter la satisfaction d'avoir bien déchargé son cœur; car il n'a pas assûrément pris grand soin d'adoucir les termes. Ceux qui voudront juger plus sûrement du combat, pourront voir de quelle maniere Mr. Gronovius en parle dans sa Préface sur Aulu-Gelle, dont nous aurions parlé avec plaisir, si nous n'avions pas été prévenus dans les Nouvelles du mois de Juin dernier.

Au reste le public sera bien-aise d'apprendre, que l'on nous écrit que Mr. Fabretti va donner au public un très-beau Recueil d'Inscriptions qui aura pour titre, *Inscriptiones antiquæ Urbini, in ædibus Raphaëlis Fabretti Gasp. F. asservatæ, cum notis ejusdem.*

ARTICLE X.

Good advice to the Church of England, Roman Catholick and Protestant dissenter, in which it is endeavoured to be made appear that it is their duty, principles and interest to abolish the Penal Laws and Tests. C'est-à-dire, *Avis salutaire à l'Eglise Anglicane, aux Catholiques-Romains, & aux Nonconformistes, pour faire voir qu'il est de leur interest d'abolir les loix penales & le serment du Test.* London, printed by Andrew Sowle 1687. in 4.

JE ne sçay pourquoy l'Auteur de cét Avis a crû qu'il avoit besoin de protester qu'il n'étoit point *Papiste*: mais enfin quelque soin qu'il ait pris de se déguiser, l'on a reconnu Mr. Pen dans son stile & dans ses sentimens. Mr. Pen est le chef principal des Trembleurs d'Angleterre, & Souverain de Pensylvanie, qui est une isle de l'Amerique dont il a donné une relation au public. On verra par cét Ouvrage, qu'avec de l'esprit & du bon sens l'on peut bien être d'une secte qui paroist assez bizarre à bien des gens. Il est vray que dans sa secte même il est fort soupçonné de pancher du côté du Papisme, & de se cacher sous cette grande moderation qu'il fait paroistre. On trouvera peut-être dans la suite dequoy confirmer ces soupçons. Cependant

dant pour mieux persuader le principe de paix qu'il veut établir, il prend le ton d'une personne desinteressée qui n'est animée que de l'amour du bien public, & il soûtient que c'est un droit naturel que de penser ce que l'on veut ; que c'est un privilege dont le Chrêtien sur tout doit joüir ; parce qu'étant persuadé que la connoissance de la verité vient de Dieu, il ne dépend pas de l'homme de s'éclairer luy-même, ni de se donner la grace necessaire. La charité est le fondement & la vertu principale du Christianisme, & il conseille d'imiter celle de Jesus-Christ, lequel arrêta l'indignation de ses Disciples qui vouloient faire descendre le feu du ciel sur une nation incredule.

Ensuite il prétend que le serment du Test qui paroist servir de rempart contre le Papisme, n'est pourtant qu'un effet de l'interest temporel & de l'ambition des Evêques, pour maintenir l'Eglise Anglicane dans l'autorité & dans l'indépendance dont elle joüit : que comme ces loix penales ont été faites du temps de la Reine Elisabeth, l'on peut bien les abolir à present par la même autorité, sans que l'on puisse objecter le serment que le Roy fit lors de son avenement à la Couronne de maintenir ces loix ; parce que l'on doit presupposer qu'il entendoit seulement que la Religion Protestante domineroit toûjours, mais non pas qu'il renonçoit au dessein d'éten-

dre les limites de sa Religion, & d'en établir la sûreté. Cette distinction si fine rend la source un peu suspecte.

L'Auteur dans la seconde Partie de son Ouvrage établit, que par ces loix penales l'Eglise Anglicane s'éloigneroit de ses principes, *qu'il ne faut jamais forcer la conscience* : qu'elle a toûjours regardé comme une marque certaine d'Antichristianisme, les supplices dont la Reine Marie ensanglanta son regne ; ce que l'on appuye par plusieurs passages du Docteur Hammond tant reveré chez les Anglois, & par cette remarque, que Dieu punit ceux qui avancerent leur main pour soûtenir l'Arche qui chanceloit : pour nous apprendre que Dieu n'a pas besoin du foible secours des hommes ni de moyens temporels pour empêcher la chûte de son Eglise.

Dans la troisiéme Partie il montre qu'il est de l'interest de l'Eglise Anglicane d'abolir ces loix, pour ne pas affoiblir la gloire de ses Martyrs. Car si c'est un crime de violer les loix du Magistrat, les premiers Réformateurs pouvoient être punis avec justice. On ne pourroit pas les excuser par cette raison, qu'ils annonçoient la verité : car chaque party ne peut point décider *qu'il a raison*, pour agir sur ce principe ; ni s'attribuer une infaillibilité pour mettre l'autre dans l'erreur, & le traiter sur ce pied-là ; car le bien de la societé veut que chacun vive dans sa prétention, sans se

faire

faire de ses décisions un droit pour accabler les autres. Il ajoûte, que ces loix ont toûjours été un sujet de division dans l'Eglise Anglicane, parce qu'elles n'ont été faites que par le party le plus fort pour opprimer les autres, & sans la participation d'une grande partie de l'Eglise Anglicane & du peuple : ce qu'il prétend justifier par une histoire très-raccourcie de la Réformation d'Angleterre.

Il ne tire aucune consequence de ce qui s'est passé sous Henry VIII. car il dit assez plaisamment, qu'il étoit *Hermaphrodite en matiere de Religion.* Mais il observe que ce fut sous le regne d'Edoüard VI. que commencerent les contestations entre les Episcopaux & les Nonconformistes. Elles furent suspenduës par la guerre sanglante que la Reine Marie fit aux Protestans : mais elles se rallumerent bientôt. Car les combattans que l'orage avoit dispersés étant revenus joüir du calme que la Reine Elizabeth avoit rendu à l'Eglise Anglicane, ceux qui avoient respiré l'air de Geneve, de Zurich & de Bâle penchoient pour l'abolition des ceremonies. Mais la Reine par des raisons d'Etat préfera les ceremonies, & dans la cinquiéme année de son regne elle fit cette loy de l'uniformité qui a toûjours été un sujet de querelle. Car le party le plus puissant, c'est-à-dire, les Episcopaux, l'ayant emporté, les sentimens demeurerent toûjours partagés, une par-

 tie

tie du peuple ne s'y pût soûmettre, & se plaignit d'avoir été sacrifié au plus fort. Enfin l'on sçait les funestes suites de ces divisions, & les malheurs qui en sont arrivez à la Famille Royale.

Il conclud donc de là, que ces loix n'ayant point esté établies par un consentement general, elles doivent être abolies, parce qu'étant aussi-bien contre les Nonconformistes que contre les Catholiques-Romains, cela forme deux partis, dont l'un veut accabler l'autre dès qu'il a le dessus. Ainsi ces vicissitudes sont toûjours funestes à l'Etat. Les Episcopaux ont prévalu depuis quelques années : mais les Presbyteriens sont puissans dans le peuple & dans la Noblesse, & se pouvant relever, ils tireront vangeance de la maniere trop dure dont on les a traitez. Et tout cela contre le bien du Royaume, qui s'affoiblit par ces vengeances mutuelles, & par cette triste desunion dont ces loix sont l'unique source.

Enfin il fait des leçons de moderation aux Papistes, & il les exhorte à se contenter de la tolerance. Pour les y faire consentir, il balance leurs forces avec celles des Protestans d'Angleterre. Il dit que de trois millions de personnes il n'y a que 30000. Papistes, c'est-à-dire, 270. Réformez contre un Papiste. Ainsi quelque remuans & ardens que soient les Papistes, ils seroient toûjours accablez par le nombre. Il leur

répresente qu'ils n'ont ni Géneral, ni troupes. Mais nous avons le Roy, s'écrie le Catholique-Romain. Il eſt vray, répond l'Auteur: mais le Roy a donné ſa parole Royale, qui luy ſert de barriere pour ne rien entreprendre. Car ſi les Rois ne peuvent être liez par les peuples, ils le peuvent être par leur propre parole; & d'ailleurs ſon âge avancé ne promet pas un regne aſſez long pour un ſi grand deſſein. Il a des troupes & des Officiers de ſa Religion, dit encore le Catholique-Romain, & il pourroit être appuyé d'un ſecours étranger. Mais, replique l'Auteur, les Anglois qui ne ſont pas endurants ſe ſoûleveroient s'il aſſembloit des troupes; & le Roy d'Angleterre entend trop bien ſes intereſts, pour donner entrée dans ſes Etats à des troupes étrangeres, & pour mettre ſon Royaume en feu. Il ajoûte, que les Papiſtes eux-mêmes ſont diviſez entr'eux; que les Jeſuïtes ſont en diſpute perpetuelle avec les Benedictins qui ſont ſoûtenus par le Nonce: & cette diviſion les met hors d'état d'agir; puis que leurs forces réünies ſeroient encore trop foibles pour entreprendre.

C'eſt pourquoy dans une aſſemblée de Gentilshommes Catholiques-Romains la choſe ayant été miſe en deliberation, l'aſtre qui préſide à la conſervation de ce grand Royaume le ſauva pour ce coup: car il fut réſolu après avoir bien peſé toutes les rai-

sons de part & d'autre, de prendre le party de la moderation, parce que le petit nombre & la division qui regne parmy eux les rendent méprisables. Voilà de terribles raisonnemens, & les Anglois sont bien-heureux, si les Papistes veulent bien se rendre aux conseils & aux raisons de nôtre Auteur, lequel connoissant bien la ferveur du zele Catholique, n'oublie rien pour la moderer : car outre l'impuissance, il y joint une raison tirée de leur propre interest, qui est que sous un autre regne ils payeroient peut-être bien cher les excès où ils se seroient laissez emporter. Qu'on se souvienne de l'Apologue du serpent qu'un homme réchauffa dans son sein, & qui luy déchira les entrailles.

ARTICLE XI.

Réponse de Mr. de Varillas à la Critique de Mr. Burnet. Suivant la Copie imprimée à Paris chez Claude Barbin 1687. in 12.

LEs premiers pas que Mr. de Varillas avoit faits dans le monde en qualité d'Historien avoient été très-heureux & très-glorieux pour luy. Il avoit trouvé l'art de débiter d'un ton de maître certaines intrigues secretes, & certaines vûes d'une fine politique, qui charmoient la curiosité du Lecteur. Mais Mr. d'Hozier s'étant avisé d'y découvrir quatre mille fautes,

Mr.

Mr. Burnet l'ayant attaqué sur l'Histoire d'Angleterre, & Mr. de Larroque étant encore venu à la charge, ils ont un peu suspendu l'approbation du public. La source où il avoit puisé les secrets qu'il réveloit avec tant de confiance, a paru suspecte, & il seroit à craindre que le public desabusé ne desavoüast enfin les loüanges qu'il luy a données.

C'est pourquoy Mr. de Varillas amoureux d'une réputation plus solide, que Mr. Maimbourg, n'a pas crû devoir paroître insensible à tant de traits, ni garder un silence qui pourroit être interpreté à son desavantage. Si l'on jugeoit de sa Réponse à Mr. Burnet par l'Epître Dédicatoire qu'il adresse au Roy, on pourroit croire qu'il avoit l'esprit inquiet & embarrassé: car il y a placé une histoire de Scipion qui n'y est gueres bien développée; & après avoir assuré S. M. *que toute l'Europe est persuadée que la Chrêtienté luy est redevable des avantages remportés depuis quatre ans sur les Infideles*, il finit tout d'un coup de la maniere du monde la plus seche pour un Roy.

Quoy qu'il en soit, il se plaint que Mr. Burnet n'a gardé avec luy aucunes mesures de bienseance; & cependant il veut bien luy donner une leçon de moderation, en ne publiant pas les memoires qu'il a reçûs contre sa personne, & en répondant à sa Critique sans sortir des bornes de l'honê-

 teté.

teté. Mr. de Varillas soûtient donc que les faits que l'on a relevez n'étoient pas assez essentiels à l'Histoire pour en faire tant de bruit, & reprenant finement tous les éloges que Mr. Burnet luy donne, pour faire sentir combien ils sont justes, puis qu'ils viennent d'une main ennemie, il ajoûte; *Si je m'éleve au dessus du vulgaire, & si je tâche d'approcher des Anciens, pourquoy Mr. Burnet me suscite-t-il une querelle là-dessus, puis que je ne luy conteste pas le stile rampant de son Histoire de la P. Réformation d'Angleterre; & que je luy laisse paisiblement prendre place entre les bas Historiens?* Sans préoccupation de party, comme cette Histoire de Mr. Burnet est une des plus belles du siecle, Mr. de Varillas eust pû en porter un jugement plus équitable, & en s'élevant si haut, n'abaisser pas si fort un des plus beaux genies de l'Europe.

Cependant on ne peut pas s'empêcher de loüer son desinteressement, & sa constance genereuse à refuser des pensions sur le bien de l'Eglise. Il s'en justifie icy d'une maniere si authentique, qu'il y a bien de l'apparence que Mr. Burnet a été mal instruit lors qu'il luy en a fait un reproche: & il nous apprend une circonstance honorable pour luy, que Mrs. les Etats luy offrirent en 1669. une pension pour écrire l'Histoire de Hollande, qu'il refusa par le conseil de Mr. de Pompone.

Il

Il prétend ensuite qu'il n'a point raffiné sur la methode de Mr. Maimbourg, parce que son Histoire étoit écrite avant celles de Mr. Maimbourg, qui eut l'adresse de se faire prester le Manuscrit de Mr. de Varillas. Il éclaircit le reproche qu'on luy fait d'avoir dit que le Duc de Northumberland étoit le Gouverneur du Roy, quoy que ce fust le Duc de Sommerset; en disant que le premier gouvernant le Royaume pouvoit bien être appellé le Gouverneur du Roy. Mais quoy que le Cardinal Mazarin ne pût pas être appellé le Gouverneur du Roy, parce qu'il étoit son premier Ministre, ce n'est pas là une faute capitale, non plus que d'avoir dit simplement, que Henry Lord d'Arly qui épousa la Reine Marie estoit *Gentilhomme*, puis qu'il donne à ce mot toute l'étenduë que François I. luy donna, lors que pour contrequarrer Charles-Quint qui avoit remply deux pages de sa Lettre de ses titres magnifiques, le Roy se contenta de prendre la qualité de premier Gentilhomme de son Royaume.

Mr. de Varillas non content de se défendre, attaque luy-même Mr. Burnet sur la Genealogie de ce Lord d'Arly; & revenant ensuite à son Apologie, il prétend qu'il a eu raison de dire que la Reine Marie avoit trop de facilité; & que Mr. Burnet y répond mal, en disant qu'elle avoit trop d'esprit pour être si facile. Car Mr. de Varillas met en fait, que *les femmes les plus spiri-*

tuelles ont toûjours été les plus faciles. Du moins Torquato Tasso a fait un discours exprès pour le prouver. Et Mr. de Voiture s'est plaint d'avoir souvent trouvé des bergeres trop grossieres pour être trompées par un habile homme. Les plus fines entendent mieux raison.

Enfin Mr. de Varillas avoüe de bonne foy, qu'il s'est trompé en citant l'Histoire d'un Docteur Morton, qui n'a jamais écrit d'Histoire; & qu'il n'a jamais lû la Bulle de Jules II. dont il avoit dit que les termes emportoient, que le Prince Artus avoit consommé son mariage avec l'Infante Catherine, quoy qu'il y eust le mot de *forsitan*, *peut-être*, qui fait une notable difference. Pour les Manuscrits & les Memoires qu'il cite à la marge comme des autoritez, il répond à ceux qui luy reprochent que ce sont des pieces de son invention, qu'il s'est servy de ceux de la Bibliotheque du Roy, dont l'ordre est changé depuis qu'il les a vûs; de ceux de Mrs. du Puy qui sont à present dispersez; & de quelques autres dont il ne garentit pas la fidelité, ou *qui ne luy ont été communiquez, qu'à condition de garder le secret.*

Tous ces aveux ne siéent gueres bien à un Historien du premier ordre, *& qui s'éleve au dessus du vulgaire.* Car il semble que c'est un peu démentir ce grand caractere, que de citer des Auteurs qui ne furent jamais. A l'égard des Manuscrits, si sa ré-

ponse

pense est *pertinente*, comme il le prétend, chaque party pourra aisément former à son gré une Histoire tirée de Manuscrits dispersez, ou *communiquez à condition de garder le secret*; & sur ces autoritez prises dans le tresor inépuisable des pieces secrettes, convertir en *Histoire curieuse* des intrigues & des negotiations imaginaires; où pour *approcher des Anciens*, il sera facile de disposer les circonstances de l'Histoire sur le plan & les réflexions politiques de Tacite, au lieu d'appliquer simplement les beaux traits de cét Ancien à la verité de l'Histoire.

Nous ne remarquerons pas les autres réponses de Mr. de Varillas, car cela nous meneroit trop loin. Nous l'avertirons seulement, qu'il n'a pas dû citer dans tous les endroits de son Ouvrage Florimond de Raimond comme un Auteur indifferent pour les Protestans; car ils le regardent au contraire comme un Auteur très-passionné, puis qu'il a presté son nom au P. Richeaume Jesuite. Au reste, Mr. Burnet prépare une replique à Mr. de Varillas, & une Critique sur le III. & le IV. Tome de son Histoire des Révolutions en matiere de Religion. Ce seroit bien des affaires pour luy, s'il n'avoit pas l'heureuse fecondité de Mr. Maimbourg. Mais elle est telle, que l'on va bientôt voir son Histoire de Louïs XII. & ensuite celle de Louïs XI. Mr. le Grand qui prétend avoir de meilleurs Memoires que Mrs. Burnet &

Varil-

Varillas, fait imprimer à Paris l'Histoire de Henry VIII. Roy d'Angleterre.

ARTICLE XII.

Histoire de la mort des Persecuteurs de l'Eglise Primitive, de Lactance, traduite en François sur la Traduction Angloise de Mr. Burnet, avec une Chronologie de Mr. Baluze. A Utrecht chez François Halma 1687. in 12.

ON s'étonnera sans doute que l'on se soit avisé de traduire une Traduction. Mais outre qu'il n'y a pas à craindre de s'égarer à la suite d'un grand maître, Mr. de Maucroix avoit si bien réüssi dans sa belle Traduction du même Traité de Lactance, qu'il étoit inutile de travailler sur l'original après luy. Ainsi l'Auteur a crû qu'il valoit mieux traduire Mr. Burnet, tant à cause de sa Préface, que pour donner au public le plaisir de voir les differentes idées que ces deux habiles Traducteurs ont eües sur un même Auteur.

C'est une chose surprenante, que dans tous les siecles l'on ait vû des nations polies & imbües des préceptes d'une belle Morale, soûtenir tour à tour cette maxime si opposée aux sentimens de la nature, que c'est une action loüable que de s'accabler & de s'égorger, les uns pour obliger les autres à honorer Dieu d'une certaine maniere. Les premiers Chrêtiens, qui ressentoient la rigueur de la persecution, en tiroient

foient un argument pour prouver la fa
seté de la Religion Payenne qui l'exerç
d'une maniere si cruelle. Mais l'état
affaires ne fut pas plutost changé, que
Payens par la bouche de Symmaque soû
noient que la liberté de conscience est
un droit si essentiel à l'homme, qu'il n'
devoit jamais être dépouillé. Au contr
re les Chrêtiens se servirent à leur tour
bras seculier, & solliciterent ces loix si
goureuses qui paroissent dans le Co
Dans le temps que les Ariens effrayoie
les Orthodoxes, S Athanase & S. Hila
soûtenoient que l'Eglise ne persecut
jamais, & qu'elle perdoit la gloire que
souffrances de ses Martyrs luy avoient
quise, en faisant souffrir les autres. M
S. Augustin oubliant ces beaux raisonn
mens, approuva peu de temps aprés *les*
lutaires violences que l'on faisoit aux Do
tistes. Dans le temps même que toute l'E
rope retentit des cris & des pleurs que l'
glise Rom. fait pousser & répandre, les C
tholiques soûtiennent & écrivent en A
gleterre, que rien n'est plus injuste q
d'ôter la liberté de la conscience: & M
Burnet assûre que les Jesuïtes ont insinu
un grand Prince, qu'ils n'avoient aucu
part à tout ce qui s'étoit passé en Franc
& que le P. de la Chaize s'y estoit oppo
C'est donc pour fixer ce principe d'h
manité, *qu'il ne faut jamais persecuter*, q
Mr. Burnet a fait une longue Préface

cét Ouvrage de Lactance. Il nous apprend d'abord, que ce Traité a long-temps esté inconnu, & que l'on a l'obligation de cette découverte au sçavant Mr. Baluze, qui l'a enrichy de notes fort curieuses & d'une Chronologie. Lactance vivoit sur la fin du III. siecle & au commencement du IV. & je ne sçay si l'Auteur de la Préface ne s'est point trompé en luy donnant le titre de Précepteur du fils de Constance, car il me semble qu'il ne le fut que de Crispe-Cesar fils du Grand Constantin, & par consequent du petit-fils de Constance. C'est l'Ecrivain le plus poly de son temps. Il s'exprimoit d'une maniere si vehemente, qu'on l'a appellé le Ciceron Chrêtien. Et comme ce Traité sent plus l'Orateur que l'Historien, c'est peut être ce qui le détermine à croire que Diocletien ayant perdu l'esprit, prononça contre luy-même l'arrest de sa condamnation en resignant l'Empire, plûtost qu'à regarder cette résolution comme un effet de sa Philosophie; car c'eust esté perdre un beau mouvement d'éloquence.

Mr. Burnet remarque que la persecution vient d'ordinaire d'une impatience d'esprit, & d'un certain desir que l'on a de se soûmettre les autres; & que ces mouvemens sont d'autant plus dangereux en matiere de Religion, qu'ils prennent le nom de zele. Cependant, que l'on devroit considerer pour arrêter l'impetuosité de l'esprit

là-

là-dessus, que nous ne sommes pas les maîtres de nos propres pensées, & que la naissance & l'habitude agissent si puissamment sur nous, que nous sommes incapables d'ouvrir les yeux à une nouvelle lumiere, & de changer les notions que nous avons des choses. Personne ne peut avoir assez d'empire sur la raison, pour la forcer à regarder les objets de la maniere qu'on le veut ; & la contraindre à un déguisement exterieur, c'est là livrer à des remords éternels qu'elle ne peut surmonter. Il n'y a pas, ajoûte l'Auteur, une difference si sensible ni si sûre entre les deux partis, qu'il paroisse clairement lequel a raison. Ainsi ceux qui ont le pouvoir en main doivent toûjours craindre que leur cruauté ne tourne contre la verité. Mais au contraire ce que l'on appelle l'Heresie passe aujourd'huy pour le plus grand des crimes : & comme l'on condamne sans quartier les Heretiques aux feux éternels, l'on s'imagine qu'on peut bien avancer ces feux de quelques momens, & étouffer tous les mouvemens de la tendresse & de la pitié. Il dit pourtant que les personnes d'une naissance plus relevée, retenus par les restes d'une éducation plus noble, sont d'ordinaire moins insensibles : ajoûtant que la persecution corrompt les moeurs, parce qu'elle accoûtume à la violence, à l'injustice & à l'insensibilité.

Il fait une observation assez curieuse sur

la differente conduite de la Religion de J. Christ, & de celle de Mahomet. Car les commencemens de la Religion Chrêtienne ont esté les souffrances & le martyre: elle versoit son propre sang, mais ses mains toûjours pures ne répandoient jamais celuy des autres. Dans la suite elle a souillé ses mains dans le sang. En un mot l'Eglise qui se dit la Mere des autres, est la plus impitoyable de toutes, & la plus éloignée des sentimens de tendresse que cette qualité devroit inspirer. Au contraire la Religion Mahometane s'est établie par le carnage, & ses fondemens ne sont arrosez que du sang des hommes: mais oubliant enfin sa ferocité naturelle, toutes les Societez vivent tranquillement sous sa domination. Et l'une & l'autre Religion est si differente de son origine, qu'une partie des Chrêtiens trouve plus de sûreté chez les Mahometans, que chez les Chrêtiens mêmes. Mr. Burnet finit par quelques réflexions d'autant plus fines qu'elles sont obscures sur les affaires d'Angleterre.

ARTICLE XIII.

Tradition de l'Eglise Romaine sur la Prédestination des Saints, & sur la Grace, par Mr. Germain, Doct. en Theologie. Tome I. A Cologne chez Nicolas Schouten 1687. in 12. Et se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers.

Cét

CEt Ouvrage ressemble tellement à un autre qui fut imprimé en 1651. & intitulé, *Apologie pour les Saints Peres de l'Eglise défenseurs de la Grace*; la methode en est si semblable à celle du Livre & de l'Auteur de la Perpetuité de la Foy; le stile en est si fleury, & les raisonnemens en sont si beaux, qu'il y a bien de l'apparence que l'on a voulu faire honneur au nom de Mr. Germain: & si nous osions tirer le rideau, nous trouverions sans doute Mr. Arnauld. Cependant si Mr. Germain est effectivement un Docteur en Theologie, il est bien heureux que son nom se soit trouvé à la bienseance de Mr. Arnauld, car il en aura peut-être un jour tout l'honneur, comme Terence a eu toute la gloire des Comedies que Scipion & Lelius composoient sous son nom.

Mr. Germain donc pose dans un Avertissment l'importance de la question en disant, que la cause de la Grace est la cause de Dieu, parce qu'il s'y agit des droits de sa souveraineté sur le cœur des hommes, que l'homme même ose luy disputer, en luy demandant compte de sa misericorde sur les élûs, & de sa justice sur les pécheurs. Comme de tous les points de la Doctrine Chrêtienne il n'y en a point qui ait esté enseigné dans l'Eglise de Rome d'une maniere plus expresse & plus lumineuse que celuy de la Grace, puis que S. Paul luy a écrit la plus sublime & la plus profonde de ses

ses Epistres, on prétend que c'est au tribunal de la tradition que cette cause doit être jugée, & que ce tribunal réside d'une maniere *plus éclatante & plus sûre* dans l'Eglise de Rome que dans toutes les autres. C'est par la même raison que les Evêques d'Afrique envoyerent au Successeur de S. Pierre leurs rélations Synodales, afin que leur tradition étant confrontée avec celle de Rome, on reconnust si ce petit ruisseau qui couloit dans l'Afrique, venoit de la même source d'où étoit émané le ruisseau si plein & si abondant de l'Eglise de Rome. L'Auteur avoüe pourtant qu'il y a eu des intervalles obscurs: & l'on auroit pû faire contre cette tradition la même difficulté que Mr. Arnauld poussoit si vigoureusement contre les Protestans, * *qu'ils étoient obligés de reconnoistre que l'Eglise s'étoit quelquefois éclipsée & dérobée à la vüe des hommes, qu'elle s'étoit enfoncée dans des abîmes, & cachée dans des retraites tenebreuses.* Mais Mr. Germain y répond fort ingenieusement, en disant qu'il est sûr que ces ruisseaux ont toûjours coulé, mais qu'on les a vûs quelquefois comme disparoistre: *semblables à ces rivieres qui se perdent sous terre presque dès leur source*, & qui après s'être ainsi dérobées aux yeux des hommes, sortent de ce lit soûterrain, & faisant couler leurs eaux avec plus d'abondance, arrosent les villes & les campagnes.

Enfin

* *Perp. de la Foy.*

Enfin on verra dans cét Ouvrage 30. Papes, au nombre desquels l'on ne manque pas de placer Innocent XI. & une nuée de témoins irreprochables se déclarer pour la doctrine de S. Augustin, & la voix de toutes les Eglises se joindre à celle de Rome pour arrêter la temerité des adversaires de ce grand Docteur de la Grace, ensorte qu'il faudroit avoir *d'autres yeux que le reste des hommes, pour contester cette verité.* Nous ferons pourtant remarquer à Mr. Germain, combien est fragile & incertain son grand argument de la tradition. Car sous Clement VIII. cette tradition de la Grace *si éclatante & si sûre* dans l'Eglise de Rome, y fit pourtant la matiere d'un grand procès instruit dans toutes les formes, & sollicité par toutes les puissances de l'Europe, sans pouvoir être décidé. Ainsi l'Eglise de Rome estoit elle-même incertaine de sa propre tradition : à peu près comme il arriva au Concile de Trente, où Dominicus Soto & Ambroise Catarin s'estant trouvez partagez sur le decret du Concile touchant la certitude que le Fidéle peut avoir de la Grace, écrivirent tous deux pour faire voir que le Concile avoit décidé pour leur sentiment, & dédierent leurs Ouvrages au Concile. Les Legats s'y trouverent fort embarrassez : & cela faisoit admirer la conduite du S. Esprit, dit le P. Paul, qui faisoit décider la verité à ces Prelats sans sçavoir ce qu'ils avoient décidé.

cidé. Depuis Clement IX. *eut d'autres yeux que le reste des hommes*; car il condamna *les défenseurs de S. Augustin*, qui ne voulurent plus du jugement de l'Eglise de Rome. En un mot cette tradition devenüe aujourd'huy si lumineuse sous Innocent XI. deviendra peut-être très-obscure sous un autre Pontificat, selon la conjoncture des affaires.

Le premier Tome est divisé en trois Parties. Dans la premiere l'on y trouve une très-belle analyse de l'Epistre de S. Paul aux Romains, & l'on y fait remarquer qu'elle n'a pas été écrite par hazard, mais que par une conduite particuliere de Dieu, il a permis qu'une des premieres erreurs qui se soient élevées dans l'Eglise ait esté contre la Grace, afin que cette verité capitale fust enseignée par S. Paul, dont le S. Esprit conduisoit la langue & les desseins. Cét Apôtre s'attache d'abord à ruïner la source de l'orgueil des Juifs & de la préference qu'ils se donnoient à l'égard des Gentils; & il renverse tous ces fondemens d'inégalite qui causoient les troubles de cette nouvelle Eglise. Nous ne prétendons pas rapporter l'explication de chaque Chapitre, dans laquelle on voit regner une grande connoissance de la Theologie, soûtenüe par la beauté de l'expression; & nous dirons seulement en general, que le but de l'Auteur est de faire voir que la gratuité de l'amour de Dieu est la source de son choix,

&

& que l'équité eſt la ſource de ſes jugemens. Il montre par l'exemple d'Abraham dont S. Paul s'eſt ſervy, que l'homme eſt juſtifié par la Grace, indépendamment de la Loy, parce que la foy a été la ſource gratuite de la juſtice de ce Patriarche. En effet, ſi la juſtice venoit de la Loy, elle ſeroit la juſtice de l'homme: parce que la Loy ne donnant que la connoiſſance de la volonté de Dieu, ſi l'homme l'accomplit, il faut qu'il trouve dans ſon propre fonds des forces pour l'executer, & pour vaincre tous les obſtacles du dedans & du dehors. Au lieu que la juſtice de la foy eſt la juſtice de Dieu: parce que l'homme connoiſſant ſon impuiſſance, & ne trouvant que ſterilité dans ſon propre fonds, cherche en Dieu la force qu'il ne trouve point en luy-même. Il ſemble même que Dieu eſt ſi jaloux de la gloire de ſa Grace, qu'il n'a donné ſa Loy, qui ſert à augmenter la concupiſcence, que pour faire éclater la gloire de cette Grace, auſſi-bien que les effets de ſa colere & de ſa juſtice. Au reſte l'on ne doit point ſoûtenir que la doctrine de la Prédeſtination eſt dangereuſe & deſeſperante: car elle ne doit pas nous relâcher ni nous décourager ſous prétexte de l'incertitude de ce qui nous doit arriver, puis que Dieu prédeſtine à la perſeverance tous ceux qu'il prédeſtine à la gloire, comme il ne prédeſtine à la gloire que ceux qu'il prédeſtine à la perſeverance. Mais ces deux prédeſtinations qui ſe ſuppo-

sent & s'enferment l'une l'autre, sont également gratuites, & dépendent de la volonté de Dieu qui choisit, & *qui fait misericorde à qui il luy plaist*.

Ensuite l'Auteur s'étonne de ce qu'il se trouve parmy les Catholiques des Theologiens qui entrant dans la même route que les Heretiques, se moquent comme eux d'une doctrine reçüe dans l'Eglise depuis douze siecles, & opposent à S. Augustin les Peres qui ont écrit avant luy. C'est pourquoy il destine sa 2. Partie à faire voir quelle a été la Tradition depuis le commencement du Christianisme jusqu'à l'heresie de Pelage. Ainsi il pose pour fondement, qu'il n'y a point de veritez nouvelles, & qu'elles ont toutes une même source qui est Dieu: mais que pour le sens que l'on doit donner à l'Ecriture, il faut s'attacher à la Tradition qu'il appelle *Ecclesiastique*, c'est-à-dire, au sentiment de l'Eglise Universelle. Or il y a bien des précautions à prendre pour ne se pas tromper dans le discernement de la Tradition. Car à l'égard des pratiques, comme elles sont exposées aux sens des plus simples, & souvent renouvellées par l'usage, elles se conservent plus aisément, & même il est arrivé que par elles l'on a retrouvé la doctrine, comme la priere pour les morts a servy à rétablir *le dogme du Purgatoire, qui se trouve rarement en propres termes dans les Ecrits des premiers siecles*. Pour les choses qui

sont

sont seulement du ressort de l'esprit, la memoire s'en est plus aisément diminuée. C'est pourquoy la découverte des veritez catholiques par la Tradition demande beaucoup d'étude & de lumiere. Il y a des siecles entiers qui s'écoulent sans que l'on fasse beaucoup d'attention sur certaines veritez, parce que chaque siecle a eu ses besoins, & ne s'est souvent appliqué qu'à défendre une verité attaquée, ensorte même qu'à force de se roidir contre une erreur, l'on se jettoit dans une autre extremité, comme il arriva contre Eutyches: car en niant la pluralité des Personnes, l'on se servit d'expressions si peu exactes, qu'elles favorisoient ceux qui nioient la pluralité des Natures, parce que l'on n'étoit point en garde contr'eux.

Alors il faut chercher dans les Peres & dans les Ecrivains Ecclesiastiques quelle a été la veritable Tradition, mais en observant ces trois regles. La premiere, qu'ils ne proposent pas leur sentiment particulier; autrement il n'est recevable qu'entant qu'il se trouve conforme à l'Ecriture & à la Tradition. La seconde, qu'ils parlent comme témoins du sentiment commun de l'Eglise: car en ce cas ce seroit une temerité de ne les pas croire, si d'ailleurs ils ne se sont rendus suspects sur la question. La troisiéme, que l'on doit sur tout s'arrêter à ceux qui ont écrit après la naissance des heresies: car c'est par elles que les veritez se

sont éclaircies & ont été developpées, & par consequent depuis elles l'on a parlé avec plus de certitude & de circonspection dans les expressions.

Pour appliquer ces réflexions generales, Mr. Germain dit que c'eust été une singularité si l'on avoit vû un Systême de la Grace, & une explication du détail de son œconomie, avant l'heresie de Pelage. Dieu avoit consigné le fonds de cette doctrine dans ses Ecritures, & les simples Fidéles s'y attachoient, en captivant leur intelligence sous le joug d'une foy respectueuse, jusqu'à ce que cét Heresiarque ayant voulu franchir ces bornes sacrées par la curiosité & l'orgueil de son esprit, fit naître toutes ces difficultez que la subtilité de la Philosophie exaggere si fort. Or l'on prétend que l'Ecriture estant si claire sur la Grace, la Tradition ne seroit pas necessaire avant Pelage; cependant que cette verité nous est venüe par le canal de la Tradition, & qu'il n'y en a point de plus entiere ni de plus universelle. Il se sert d'abord de ce qui est dans les Capitules qui sont dans le Code des Canons de l'Eglise Rom. parmy les Decrets du Pape Celestin I. ensuite de la Liturgie de l'Eglise Grecque & Latine: & il ajoûte que si avant Pelage quelques Peres de l'Eglise ont écrit des choses contraires à la doctrine de l'Eglise, l'on doit les regarder comme des Advocats qui raisonnant sur un point de droit non agité, disent ce

que

que leur esprit leur en suggere sur le champ, sans circonspection, & sans en prévoir les consequences : c'est un trait de plume qui échape. Or la raison qui engageoit ces premiers Peres à parler de la Grace comme ils ont fait, estoit l'amour de la liberté, dont tout le monde est jaloux. C'est par là que l'homme est fait à l'image de Dieu ; & on s'éleve sans déliberer contre tout ce qui paroist affoiblir l'empire de l'homme sur son cœur, & blesser le droit qu'il prétend sur luy-même. Nous naissons tous Pelagiens, & pleins de la presomption de nos forces : parce qu'encore que nous naissions veritablement esclaves, une partie de nôtre servitude consiste à ne sentir pas nôtre esclavage. D'ailleurs l'Eglise sortoit de son enfance pour la Theologie ; & la Philosophie humaine dont les gens d'esprit faisoient profession, les avoit extrémement prévenus contre la corruption generale de la nature. Car cela est si peu du ressort de la Philosophie, que rien ne verifie plus cette parole d'un Ancien, que *les Philosophes sont les Patriarches des Heretiques*. Ainsi ils assujettissoient souvent la foy à la raison qui domine les Philosophes. Origene fut le chef de cette Ecole, & le fondateur de cette Theologie Philosophique. La fecondité de son esprit & le brillant de son genie joint à une vertu éclatante, donnerent dans les yeux, & luy acquirent tant de disciples, qu'il fut appellé le Maistre des Ecoles Chré-

Chrêtiennes, & depuis le favory des Pelagiens.

Cependant ces sentimens ne sortirent pas de son Ecole, & ne se répandirent pas par tout. Ce ne furent que quelques Docteurs particuliers qui proposoient leurs pensées propres, & qui cherchoient la verité encore obscure, par leurs lumieres particulieres. Mais on leur oppose S. Cyprien, S. Gregoire de Nazianze, & S. Basile son intime amy. S. Chrysostome est presque le seul considerable sur qui l'on puisse faire fonds contre S. Augustin: mais s'il panchoit un peu du côté des Pelagiens, il n'a pourtant point de Systême formé, ni de principes bien liez.

Il est donc vray qu'avant S. Augustin il n'y a rien de fixe dans les Ecrits des Peres touchant cette matiere, & que c'est luy seul que l'on doit consulter, parce qu'il a vécu après la naissance de l'heresie de Pelage; & qu'il doit être d'autant moins suspect, qu'étant engagé dans l'opinion des Semi-Pelagiens, il se détacha de ses propres sentimens, & que par consequent l'on ne peut pas dire qu'il ait écrit par prevention pour ses opinions. Après tout, quand ceux qui l'ont precedé auroient eu des sentimens contraires, il répond luy-même aux Semi-Pelagiens qui luy opposoient les anciens Interpretes. *Je ne fais point profession*, dit-il, *d'avoir pour d'autres que pour les Ecrivains Canoniques une déference & une creance qui aille*

aille jusqu'à les croire incapables de se tromper. J'appelle donc à S. Paul, de tous les Interpretes qui l'ont expliqué autrement.

Mr. Germain aprés avoir fait voir dans la I. & la II. Partie de son Ouvrage, qu'il a pour luy l'Apôtre de la Grace, & le Docteur de la Grace, establit dans la III. le consentement general de l'Eglise en sa faveur depuis S. Augustin. Il dit d'abord que Nestorius & Pelage estoient unis d'interests & de sentimens, & qu'il y a tant de liaison entr'eux, que personne n'a plus approché du Nestorianisme que Molina: ce qu'il prétend prouver par un passage qu'il rapporte. Ensuite passant à la source des erreurs de Pelage, il en explique les sentimens, qui consistoient à nier la corruption de la nature par le peché, & la transmission du peché d'Adam à toute sa posterité; en un mot son erreur capitale estoit de nier le peché originel. Il s'ensuivoit de là, que l'homme n'avoit ni foiblesse ni impuissance pour executer la Loy de Dieu, & qu'il n'avoit besoin d'aucune grace qui mût & fortifiast sa volonté. Ainsi l'homme auroit son salut entre les mains, & il seroit l'ouvrier de son propre bonheur.

Aprés que l'Eglise eut foudroyé ces opinions, ceux qui réveroient son autorité se soûmirent à son jugement. Mais il se trouva des gens qui en adoucissant le sentiment de Pelage, & en donnant à l'homme le commencement de la foy, & donnant à la

Grace tout le reste, crûrent ne se point éloigner de la verité par ce partage entre Dieu & l'homme Mais ce principe paroist moins suivy que celuy des Pelagiens. Car si la nature a ses premieres forces & son ancienne vigueur, & que l'homme en cét estat puisse avoir des merites indépendans de la Grace du Réparateur, ensorte que la Grace survenante ne soit plus qu'une récompense du premier mouvement de l'homme, pourquoy reconnoître la corruption de la nature & le peché originel, & ne retenir qu'une partie de la superbe doctrine des Pelagiens?

On prétend donc que les Semi-Pelagiens n'ont pas été moins condamnez par le S. Siege. Le Pape Celestin au commencement du V. siecle le fit non seulement par les Lettres qu'il écrivit dans les Gaules pour empêcher l'oppression de S. Prosper & d'Hilaire, mais encore en faisant composer le Livre *de la Vocation des Gentils*. Quoy que l'Histoire ne dise presque rien de Sixte III. son Successeur, on a sujet de croire qu'il se déclara pour la doctrine de S. Augustin, puis que Vincent de Lerins Semi-Pelagien, s'il est vray qu'il ait composé son Ouvrage contre S. Augustin, comme de sçavans hommes le croyent, n'eut pas la hardiesse d'y mettre son nom. Mais le Pape S. Leon se déclara hautement pour S. Augustin, il choisit S. Prosper pour son Secretaire, & traita les Semi-Pelagiens

de

de Pelagiens déguisez qui conservoient la semence & le germe des erreurs de Pelage. Mr. Germain parcourant tous les siecles montre de quelle maniere la doctrine de S. Augustin a toûjours prévalu. Il se sert du II. Concile d'Orange tenu en 529. & il rapporte que le P. Sirmond & Baronius disent à propos de ce Concile, que ce qui peut excuser plusieurs grands personnages éminens en science & en pieté, qui avoient paru favoriser les erreurs des Semi-Pelagiens proscrites par ce Concile, est qu'ils l'ont fait avant que les Canons du Concile eussent servy de regle à l'Eglise. Mais le P. Labbe autre Jesuïte après la mort du P. Sirmond a retranché cette note dans l'Edition de 1652. Passant au VII. siecle il y trouve le Pape Gregoire le Grand: dans le VIII. le Venerable Bede, le Grand Alcuin Précepteur de Charlemagne, & le Pape Adrien I. Il se réjouït de voir dans le IX. une foule de grands-hommes défenseurs de cette doctrine, sans excepter même Hincmar Archevêque de Rheims, quoy qu'il paroisse avoir été fort échauffé pour le party contraire. Le X. siecle ne fournit gueres d'Ecrits sur quelque sujet que ce soit: mais ce qui venoit de se passer dans le siecle précedent devoit tenir long-temps en respect les ennemis de cette sainte doctrine. S. Anselme paroist dans le XI. Mais S. Bernard éclate d'une toute autre maniere dans le XII. Comme il est le dernier à qui l'on don-

ne la qualité de Docteur & de Pere de l'Eglise, il semble que Dieu ait voulu renfermer en luy toute la lumiere & la force, toute l'élevation d'esprit & l'humilité de cœur necessaires pour former un digne Docteur de la Grace. Il combattit la doctrine des Semi-Pelagiens, cette source feconde d'illusions, avec tant de penetration & de solidité, qu'il semble que c'est à ces grandes ames que Dieu a pris plaisir de réveler toute sa Grace. C'est pourquoy aussi, dit l'Auteur, Dieu a autorisé sa doctrine par la voye des miracles, qui ont été comme le sceau des veritez qu'il a enseignées. Le XIII. est illustre, parce qu'il produisit ces grandes lumieres de l'Ecole, Albert le Grand, Jean Scot, & S. Thomas, les plus grands ornemens de leur Ordre, qui continuerent la Tradition sur la Grace, aussi-bien que le Pape Innocent III. Le XIV. ne fut pas tout-à-fait sterile: mais l'on place le Concile de Constance dans le XV. siecle, & l'on remarque que Pierre de Rive fut le premier qui voulut troubler l'Université de Louvain dans la possession où elle estoit de la doctrine de S. Augustin: mais il fut condamné par Sixte IV. en 1476. Ce feu qui parut éteint ne fit que se cacher, car cette Université vit rallumer quelques étincelles de ce Schisme vers l'an 1551. & ce qui contribua à faire chanceler quelques Theologiens, fut la crainte mal fondée de se trouver dans quelque conformité d'opi-

nions avec les nouveaux Heretiques. Enfin l'on arrive au Concile de Trente, de la doctrine duquel on parle dans le II. Volume: & l'Auteur finit en appuyant son sentiment du suffrage de Baronius, de Bellarmin, des PP. Suarez & Petau, & aprés avoir

Fait voir Aigle contre Aigle, & Rome contre Rome.

Ceux qui voudront s'instruire plus à fond de cette Tradition, pourront avoir recours au V. Livre de l'Apologie des Peres imprimée en 1651. dont nous avons parlé au commencement de cét article. Au reste l'on remarque je ne sçay quelle fatalité attachée à cette question, qui fait que dans l'ardeur du zele il s'y est toûjours mêlé quelque chaleur aveugle de la chair & du sang: car dès le IV. & le IX. siecles l'on trouve des reproches de passion & d'engagement qui sentent l'aigreur & la faction. Quoy qu'il en soit, l'on ne peut pas avoir soûtenu la doctrine de S. Augustin avec plus d'éclat & de lumiere que *ces Messieurs* ont fait. Mais malheureusement on leur abandonne les raisons & la gloire de faire de beaux Ouvrages, pour se retrancher à l'autorité suprême, qui coupe le nœud de la difficulté: & toute la consolation que l'on peut donner à ceux qui sont dans le sentiment de Mr. Germain entant que Mr. Arnauld, est celle que l'on donnoit aux partisans de Pompée, en mettant le sentiment

ment de Caton en balance avec tout le pouvoir des Dieux.

Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

Il y avoit une IV. Partie destinée pour ce premier Tome, mais on l'a transportée dans le deuxiéme Tome, où elle fait la septiéme, quoy que les trois autres ne soient pas du même Auteur. Mais nous nous réservons à en parler pour le mois prochain.

ARTICLE XIV.

On nous écrit que Mr. de Fontenelles a remporté à l'Academie Françoise le premier prix pour la prose, & le second ou le *proximè accessit* pour les vers, parce que Madlle. des Houlieres a obtenu le premier. Quelques-uns ont prétendu qu'il y avoit un peu de faveur dans ce dernier jugement de Mrs. de l'Academie Françoise; & le merite de Mademoiselle des Houlieres est assez propre pour appuyer cette conjecture. Mais Mr. de Fontenelles n'a pas besoin de raisons pour se consoler de cette préference. Au contraire, si l'Ouvrage de Madlle. des Houlieres avoit eu besoin d'une galanterie, il auroit volontiers laissé couler quelque negligence dans le sien, pour laisser à cette jeune Muse la joye d'une victoire si glorieuse. Il n'est pas de ces Poëtes affamez d'encens, qui regar-

gardent d'un œil farouche la plus aimable fille du monde dès qu'elle devient Auteur: car il n'a pas trouvé moins de gloire à ceder le pas à Madlle. des Houlieres, qu'à disputer le prix avec elle. D'autres ont voulu insinuer, que Madame des Houlieres avoit fait l'Ouvrage elle-même, mais qu'elle a bien voulu abandonner les lauriers qui luy appartenoient pour les laisser tomber sur la tête de Madlle. sa fille. C'est sans doute une médisance des envieuses de Madlle. des Houlieres qui ne peuvent supporter sa gloire. Car pourquoy veut-on qu'estant née sur le Parnasse, & sortie d'une Muse en ligne directe, elle n'ait pas pû faire un chef-d'œuvre pour son coup d'essay? Au reste on peut voir par là l'équité qui regne dans les jugemens de Mrs. de l'Academie Françoise, puis qu'ils s'accordent si bien avec ceux que le public a portés sur les autres Ouvrages de Mr. de Fontenelles. En verité il est bien rare de posseder comme luy ces deux talens presque incompatibles, le feu qui fait les bons Poëtes; & le jugement si necessaire pour la prose; & de triompher dans l'un & dans l'autre. On peut bien juger qu'il n'échapera pas à Mrs. de l'Academie Françoise: & le seul defaut qui sera dans leur choix, est de ne l'avoir pas fait plûtost. Aussi, dit-on, que pour luy en faire une espece de réparation, ils luy ont accordé la survivance de la premiere place vaquante dans cét illustre corps.

Il

Il s'éleve à Paris depuis quelque temps une sçavante & fameuse querelle. Mr. Perraut dans un Poëme qu'il a prononcé dans l'Academie Françoise, & intitulé *Le Siecle de Louis le Grand*, a prétendu faire voir que les Orateurs, les Peintres & les Poëtes de nôtre siecle l'emportent sur ceux de l'antiquité. Mr. de Longe-Pierre, jaloux de l'honneur des Anciens, y a répondu par un petit Livre in 8. sous le titre de *Discours sur les Anciens*. Nous parlerons peut-être plus au long de cette question, si cét Ouvrage nous tombe entre les mains; ou sur la Préface que Mr. Dacier a mise à la tête de son VI. Tome sur Horace, dans laquelle il prend le party de l'antiquité, que nous avons gardé pour le mois prochain. Ainsi quant à present nous nous contenterons de donner cette Epigramme d'un Poëte Anonyme, que nous soupçonnons être Mr. M . . . & qui s'est rangé dans les interests des Anciens.

Qui saecli titulum dedit, Sabelle,
Perraldus tuus, edidit Poëma;
Quo vir non malus asserit, putatque,
Nostris cedere Brunio Apellem,
Nostris cedere Tullium Patronis,
Nostris cedere vatibus Maronem.
O saeclum insipiens & inficetum!

F I N.

TABLE

TABLE
des matieres principales.
Septembre 1687.

Livre

HISTOIRE
DES
OUVRAGES
des
SÇAVANS,

Par Monsr. B * * * *

Docteur en Droit.

Mois d'OCTOBRE 1687.



A ROTTERDAM,
Chez REINIER LEERS,
MDCLXXXVII.
Avec Privilege de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.

HISTOIRE DES OUVRAGES des SÇAVANS.

Mois d'OCTOBRE 1687.

ARTICLE I.

'Ιωάννου τοῦ Ζωναρᾶ Χρονικά. Joannis Zonaræ Annales, Carolus du Fresne Dom. du Cange, Regi à Consiliis, & Franciæ apud Ambianos Quæstor, Notis illustravit. C'est-à-dire, *Les Annales de Zonaras avec des Notes de Mr. du Cange.* Parisiis ex Typographiâ Regiâ 1686. 1687. 2. Vol. in fol.

QUoy que les Annales de Zonaras eussent déja été imprimées, elles étoient devenuës si rares, que les plaintes que les Sçavans en faisoient, étant parvenuës jusqu'à Mr. le Marquis de Louvois & à Mr. l'Archevêque de Rheims son frere, ils résolurent de les faire casser, & ils

ils en confierent le soin à Mr. du Cange Tresorier de France à Amiens, si connu par tant de beaux Ouvrages qu'il a donnez au public. Il est certain que l'on ne pouvoit choisir personne qui fût plus capable de s'en bien aquiter; & l'Histoire de Zonaras ne pouvoit jamais avoir un sort plus heureux, que de tomber entre les mains d'un si sçavant homme, & d'être relevée par cette belle Impression du Louvre qui charme les yeux, & sollicite la curiosité du Lecteur.

Mr. du Cange nous instruit dans une Preface des particularitez qui regardent la personne de Zonaras, & il nous aprend que comme la splendeur de la naissance de ceux qui écrivent l'Histoire doit ajouter quelque chose à l'estime que l'on a pour eux, l'on doit sentir redoubler celle que l'on a pour Zonaras, qui étoit illustre par ses ancêtres, & par les premiers emplois qu'il avoit eus à la Cour de Jean & Manüel Comnene Empereurs d'Orient dans le 12 siécle. Quoy qu'il fût dans une haute faveur, il se retira de la Cour dans une isle dont on ignore le nom. Mais il s'aperçût que la solitude & l'oisiveté jettent l'esprit dans une langueur dangereuse. Les passions s'emparent plus aisément du coeur, quand l'esprit n'est point occupé; l'imagination s'égare, & S. Jerôme avoüe que la sienne retournoit toûjours dans les danses des jeunes filles du fond de la solitude où

il s'étoit retiré. Ainsi pour se garantir des perils de l'oisiveté, il entreprit d'écrire l'Histoire. Il l'a fait d'une maniere qui s'éloigne également de cette briéveté qui est d'ordinaire obscure, & de cette abondance superfluë qui laisse languir le Lecteur. Son stile est pourtant quelquefois inégal, & diversifié selon les Auteurs dont il tiroit les extraits sans changer leurs expressions. On luy reproche aussi qu'il est peu exact sur l'Histoire qui a précedé le regne du Grand Constantin, & qu'il s'arrête à des choses peu importantes en écrivant ce qui s'est passé depuis cet Empereur. Il se déchaîne sur tout contre les mœurs des Grecs, le luxe de la Cour, & la simonie qui ravageoit l'Eglise. Ensorte que pour défendre la prediction d'un certain Mathematicien, qui avoit prédit que Constantinople ne dureroit que 696. ans qui étoient expirez de son tems, il soûtient qu'elle étoit accomplie, parcequ'il ne faut compter la durée des Empires qu'autant que l'on y maintient la vigueur des loix, & que l'autorité suprême est renfermée dans les bornes d'une puissance legitime.

Son Histoire est divisée en deux Parties & en dix-huit Livres. Il commence par l'Histoire du peuple Juif, & finit à Alexis Comnene sous l'Empire duquel il a vécu. Au reste Mr. du Cange dit qu'il s'est servi de la Traduction Latine qui a été faite sur le Grec par Wolfius, dont la sincerité

donne lieu à une petite digression. Car il avouë de bonne foy, qu'il entreprit sa Traduction poussé moins par la gloire, que par la faim qui le pressoit impitoyablement.

Magister artis, ingeniique largitor
Venter, negatas artifex sequi voces,
Picasque docuit verba nostra conari.

Persius Sat. 1.

Voilà un maître importun, tout industrieux qu'il est. L'esprit abatu par les soins rongeans de la pauvreté, n'est gueres capable de mouvemens nobles & élevez, & l'Ouvrage se sent bien souvent de la misere de l'Auteur. Cependant c'est l'ennemie irréconciliable des Auteurs; & Mr. du Cange remarque comme un point curieux d'antiquité, qu'elle a pris plaisir à les persecuter dans tous les siécles. Plaute, cet esprit si delicat, étoit obligé de tourner les roües d'un moulin, & ne composoit ses Comedies que dans les intervalles de loisir que luy laissoit ce fâcheux exercice. Lactance étoit le plus éloquent, mais le plus pauvre de son tems, & jamais tant de vertu ne fut accompagnée de tant d'indigence. On cite icy Xilander, qui ne fait point de façon d'avoüer que la faim luy avoit arraché ses Notes sur Dion. Elle est encore aujourd'huy le fleau des Auteurs. Combien en voit-on dans Paris qui attendent pour dîner le succès d'un Sonnet? Cette fatalité

est

est particuliérement attachée aux Poëtes. C'est pourquoy Boileau fait des complimens au Roy, dans l'esperance qu'il

Ne vivra desormais Phébus de l'hôpital.

Cette Preface de Mr. du Cange est à la tête du premier Volume, & l'on trouve à la fin du second ses Notes sur les Annales de Zonaras. Il remarque d'abord, que Zonaras n'avoit pas besoin de Commentaire, parce que son Histoire n'étant composée que des extraits qu'il a tirez de differens Auteurs, on peut consulter les sources, si l'on cherche des éclaircissemens. D'ailleurs Mr. du Cange a donné deux Ouvrages qui contribuent beaucoup à éclaircir l'Histoire Bizantine. L'un contient la description de la ville de Constantinople. L'autre est un Glossaire *mediæ & infimæ Græcitatis*, dans lequel il explique les dignitez civiles, militaires, & Ecclesiastiques, comme celuy qu'il a donné pour la basse Latinité, où il a compris aussi l'explication des dignitez.

Cependant, comme il y a plusieurs Notes importantes, nous en choisirons quelques-unes, qui seront comme des lambeaux détachez presque sans aucune suite. Elles sont d'autant plus curieuses, que Mr. du Cange les a tirées pour la plûpart des Manuscrits Grecs de la Bibliotheque du Roy, qui n'ont point esté imprimez. Et il se-

seroit à souhaiter qu'il ferût donné la peine de les traduire en Latin, parce que la langue Grecque n'étant pas si commune, le public en eût tiré plus de fruit.

On trouve donc dans un Manuscrit Grec, que les Septante Interpretes avoient traduit un Livre admirable des Visions de Daniel, qui contenoit la destinée du monde jusqu'à la fin des siécles. Mais Maabias Roy des Arabes ayant vaincu les Romains, ravagé leurs Provinces, & tout fier de sa victoire estant venu jusqu'aux portes de Constantinople, emporta ce Livre parmi son butin, & le fit traduire en Arabe. Comme selon toutes les aparences ce n'est pas le même que celuy que nous avons au nombre des Livres Sacrez, c'est une perte importante pour les esprits impatiens d'une meilleure fortune, qui veulent penetrer dans les mysteres de l'avenir.

Zonaras raporte que les Patriciens Romains portoient la figure d'un ρ sur leurs souliers, ou parce que cette lettre marquoit leur nombre de cent, ou parce que c'estoit la premiere lettre du nom Romain. Mais l'on fait voir ici qu'il s'est grossierement trompé ; car ils portoient une espece de croissant en forme de C, parce que cette lettre en chiffre Romain signifie cent ; & il a mal compris le texte de Dion, qui après avoir dit qu'ils portoient la lettre C, ajoûte qu'elle vaut le nombre de cent chez les Romains, comme le ρ chez les Grecs.

Mr.

Mr. du Cange remarque que les Grecs, sur tout à Constantinople, avoient un soin tout particulier de nourrir leurs cheveux. C'est pourquoy on les leur brûloit par ignominie, comme on rase aujourd'huy les femmes par forme de punition. L'Empereur Theophile qui estoit chauve, par un trait de jalousie indigne de son rang, crut effacer l'oprobre de dessus sa tête, en ordonnant que tous ses sujets fussent rasez, pour ôter la difference qui le choquoit. Mais les Empereurs qui luy succederent portoient les cheveux si longs, que Luitprand sur le ton de Tertullien, en fait la matiere d'une furieuse déclamation contre l'Empereur Phocas, & releve en même tems la modestie des François qui les portoient fort courts. Il est difficile de comprendre sur quoy sont fondez ces emportemens; & c'est un point de critique assez embarrassant, pourquoy Saint Paul aprés avoir recommandé aux femmes le soin de leurs cheveux, dit qu'il est contre nature à l'homme de les nourrir, puis qu'ils paroissent un des plus beaux ornemens de l'homme, & non point une superfluité de la nature.

Aprés avoir observé que Theodose le Jeune avoit fait construire une Eglise que l'on a nommée *Nostre-Dame de la Ceinture*, parce que l'on y conservoit la ceinture de la Vierge, Mr. du Cange nous donne l'extrait d'un Manuscrit dont l'Auteur est ano-

nyme, où l'on trouve cette rare Histoire. Pendant que l'Empereur Leon l'Isaurien travailloit à ruïner le culte des Images, le Patriarche S. Germain, *qui les soûtenoit*, dit le P. Maimbourg, *avec une vigueur Apostolique & une rare doctrine*, ne crût pas l'Image de la Vierge en sûreté, parce que l'Empereur faisoit blanchir les murailles des Eglises. Ainsi il aima mieux la confier aux flots de la mer: & cette miraculeuse Image évitant toutes les Isles de la mer Egée, choisit Rome pour sa retraite, où elle fut reçûë par le Pape Gregoire III, avec toute la joye qu'il est aisé de s'imaginer. Mais cent ans aprés l'Imperatrice Theodora ayant fait triompher les Images, celle-cy se rembarqua de son bon gré, & reprit la route de Constantinople, où elle arriva heureusement, ensorte qu'elle fut apellée *Romaine* à cause de son voyage, & l'on celebroit le 8. de Septembre une Fête pour son retour.

En suite l'on fait diverses remarques sur la statuë de la Fortune de Constantinople, que l'on voyoit dans le Palais Imperial. Elle estoit d'airain, en habit de femme, ayant sur sa tête un petit boisseau, & portoit un pied sur un vaisseau representé sur la mer, pour montrer qu'elle presidoit à tout l'Univers. Quoy que le mot Grec τύχη, dont se sert Zonaras, signifie ce que les Latins apelloient *Genie*, il est certain qu'il faut icy le traduire par celuy de *Fortu-*

ne,

me, parce qu'elle estoit en habit de femme, & que le *Genie* est toûjours representé sous la figure d'un jeune homme nud tenant une corne d'abondance.

Comme Zonaras passe fort legerement sur l'irruption des Vandales dans l'Afrique, Mr. du Cange y suplée en raportant les circonstances les plus considerables de cette Histoire. Il raconte que Stilicon & Rufin Tuteurs d'Arcadius & d'Honorius enfans du Grand Theodose, ayant dessein de s'emparer de l'Empire à la faveur des troubles, attirerent les Vandales, qui déchirerent l'Empire Romain, se jetterent sur la Gaule & sur l'Afrique, & s'emparerent de Carthage 586. ans aprés que les Scipions l'eurent conquise. Mais sous le regne de Justinien elle fut remise sous l'obeïssance des Romains par la valeur de Bellisaire, qui prit Gilimer Roy des Vandales, & le mena en triomphe à Constantinople. Ce Roy captif fit paroître une fermeté de courage toute extraordinaire. Quoy qu'il sentist bien toute la grandeur de sa disgrace, il ne poussa jamais un soupir, & ne laissa échaper que ces paroles, * *Tout est vanité*. On luy distribua des terres dans la Galatie pour y vivre en particulier; mais l'Empereur ne luy voulut point accorder la dignité de Patrice, parce qu'il ne voulut pas renoncer à l'erreur des Ariens, montrant une constance digne d'une meilleure cause.

* *Procope*.

Puis que nous avons parlé de Bellisaire, nous n'oublirons pas à raporter ce que Mr. du Cange remarque des disgraces de ce grand Capitaine dont on a parlé si diversement. Il prétend donc qu'il fut disgracié trois fois par l'inconstance & les inquietudes de Justinien, & rapellé par les besoins de l'Etat. On vit ce fameux General qui avoit triomphé de tous les ennemis de l'Empire, & mené deux Rois captifs à Constantinople, dépouillé de ses emplois, marcher sans gardes & sans suite, exposé aux mépris & aux insultes, & dans des frayeurs continuelles d'être immolé aux soupçons de l'Empereur. La troisiéme disgrace luy arriva dans sa vieillesse, parce que les trop grands aplaudissemens que luy attiroient ses victoires exciterent la jalousie de Justinien. On luy persuada qu'il meditoit de hauts desseins d'ambition, & que les acclamations des peuples luy avoient donné des esperances flateuses de s'élever à l'Empire. Il mourut quelques années aprês, rétabli, selon quelques-uns, dans toutes ses dignitez ; & cependant ses biens furent adjugez au fisc aprês sa mort. C'est cette derniere circonstance qui a donné lieu à l'histoire fabuleuse qui a fait tant de bruit, que l'Empereur luy avoit fait crever les yeux, & avoit réduit le plus renommé Capitaine de son siecle à l'extremité de mandier son pain & une obole sur les grands chemins. Mr. du Cange ajoûte que

l'on

l'on a confondu l'avanture de Bellisaire avec celle de Jean de Cappadoce, pour laquelle il renvoye le Lecteur à Procope.

Or cet Historien raporte, que Jean de Cappadoce Préfet du Prétoire, qui estoit la premiere charge de l'Empire, & Favory de Justinien, fut reduit par la haine de l'Imperatrice Theodora à une condition privée, en suite obligé de se couvrir d'un vieux manteau, & d'aller en cet état demander l'aumône par les villages; en un mot il eut le cruel déplaisir de se voir précipité du comble des grandeurs dans le dernier degré de la misere. Il y a bien de l'aparence en effet que le raport qui se trouve dans la chûte de ces deux premiers hommes de l'Etat, a fait attribüer à Bellisaire un évenement, qui paroist bien plus surprenant en sa personne, parce qu'il avoit tant de fois relevé la gloire de l'Empire, qu'en celle de Jean de Cappadoce le plus scelerat de tous les hommes.

3 Constantin Copronyme animé des sentimens de Leon l'Haurien son pere contre le culte des Images, & échauffé par la colere de voir que les Moines soûlevoient ses sujets contre luy pour une querelle si peu essentielle à la Religion, fit démolir tous les lieux qu'il regardoit comme les objets de la superstition des peuples. Cet Empereur, dit Zonaras, avoit ruiné l'Eglise de Saint Pelage. Ce mot de Saint Pelage donne occasion à Mr. du Cange d'éclaircir la quest-

tion sur laquelle les esprits sont partagez, de sçavoir s'il faut lire *Saint Pelage*, ou *Sainte Pelage*, car on ne convient pas du sexe. Il cite quelques Auteurs qui tiennent que l'on doit lire *Sainte Pelage*; & il me semble avoir remarqué que Baronius sur le 18. & le 19. jour d'Octobre en fait mention comme d'une Sainte & d'une Penitente. Mais Mr du Cange reünit les differens sentimens par un Manuscrit, qui éclaircit la raison qui peut avoir donné lieu à se partager sur le sexe de ce Saint, ou de cette Sainte, qui n'est que la même personne. Car il contient que Sainte Pelage avoit esté d'abord une infame prostituée; enfin touchée du repentir des débordemens où elle s'étoit plongée: & afin de consacrer à Dieu le reste de ses jours, dont elle avoit sacrifié les commencemens au monde, elle déguisa son sexe, pour se mettre à l'abry des attaques qui l'avoient tant fait succomber, & se confina dans un Couvent de Moines. Mais pour fermer la bouche aux médisans, qui s'aprêtent peut-être à rire de ce retour de vertu & de ce genre de penitence, le Manuscrit ajoûte que l'on ne reconnut son sexe qu'après sa mort. C'étoit sans doute pour se mortifier elle-même par le suplice de Tantale, qui mouroit de soif au milieu des eaux; & pour donner plus d'éclat à sa vertu, en la conservant toûjours pure au milieu des perils & des tentations. Ainsi cette rude penitence luy a

acquis inconteſtablement le titre de Saint ou de Sainte, & une place dans le Martyrologe. La route pour parvenir à la béatitude eſt un peu hazardeuſe, & il ſe trouvera peut-être des incredules qui ne voudroient pas jurer que quelque jeune Moine, d'ordinaire aſſez clairvoyant, ne ſe fuſt apperçû de ſon ſexe avant ſa mort. Quoy qu'il en ſoit, voilà le dénoüement de la difficulté, dont l'explication vaut bien mieux qu'une correction toute ſeche d'un Manuſcrit. Nous ne remarquerons plus qu'une choſe à l'égard de Zonaras, c'eſt qu'il n'étoit pas dans ce ſentiment, que le Pape fuſt le Chef Univerſel de l'Egliſe, ni que l'Egliſe Grecque dûſt être foûmiſe à celle de Rome. C'eſt pourquoy le P. Maimbourg le traite avec un air de mépris, & ſans reſpecter ſa qualité, il l'apelle *Moine Schiſmatique*. Quoy que Mr. du Cange ne prenne pas ce ton-là, il ne laiſſe pas de lâcher quelques traits en faveur de la Cour de Rome. Il ne manque pas de reporter que Photius, l'auteur du Schiſme, ſelon les Latins, ou qui, ſelon les Grecs, bien inſtruit des droits de ſon Egliſe ne voulut pas la mettre ſous le joug de Rome, offrit à Loüis II. Empereur d'Occident de le faire couronner à Conſtantinople, s'il vouloit chaſſer le Pape Nicolas I. dont la vigueur étoit un ſi grand obſtacle à ſes deſſeins. On prétend que cet Empereur s'y étoit engagé, & qu'il en ſeroit venu à bout, ſi

si la mort de l'Empereur Michel n'eust bien changé l'état des choses. Mr. du Cange préfere aussi les miracles, qui selon quelques-uns presagerent la grandeur future de Basile le Macedonien, & l'avanture merveilleuse qui luy donna entrée dans la maison de l'Empereur, à la maniere très-naturelle dont Luitprand raconte ce premier pas de la fortune de Basile. Car il dit que l'Empereur Michel étant allé visiter un Abbé au service duquel étoit Basile, il fut charmé de la bonne mine de ce jeune garçon, & le demanda à l'Abbé, qui n'osa le refuser. Cependant comme les Latins en font un Heros, parce qu'après qu'il fut parvenu à l'Empire il fit assembler ce que l'on apelle le VIII. Concile Universel composé de 102. Evêques, par lequel l'Eglise Grecque fut soûmise à celle de Rome, l'on a mieux aimé rejetter le sentiment de Luitprand pour admettre les miracles des Grecs, qui convertissent souvent les choses les plus ordinaires en évenemens merveilleux. Il n'y a pourtant gueres d'aparence que le ciel eust déployé ses miracles pour presager l'élevation de Basile sur le trône, puis qu'il y parvint par la plus noire de toutes les ingratitudes. Car il assassina luy-même l'Empereur Michel, qui l'avoit tiré de la boüe pour l'élever aux premieres dignitez de l'Empire.

Après les Notes de Mr. du Cange sur Zonaras, on trouve une Disquisition Topogra-

graphique de *Hebdomo Constantinopolitano*. C'est une contestation entre luy & Mr. de Valois, pour sçavoir si le *Hebdomum* si souvent repeté dans l'Histoire Bizantine, étoit précisement un lieu à sept milles de Constantinople, parce que le terme emporte *sept*; ou si c'étoit tout l'espace qui étoit entre Constantinople & ce septiéme mille. Mr. du Cange cite plusieurs Auteurs, par le témoignage desquels il prétend prouver que c'étoit un champ qui tenoit à Constantinople, & s'étendoit jusqu'au septiéme mille. On y couronnoit les Empereurs, on y exerçoit la milice, & on le compare au champ de Mars si celebre dans l'Histoire Romaine. Il y avoit des maisons des plus grands Seigneurs, des Eglises; & en certains jours de ceremonie l'Empereur suivi de tout le Clergé & du peuple s'y transportoit les pieds nuds: ce qui marque tout ensemble une grande étenduë, & trés-peu d'éloignement.

Mr. du Cange ajoûte aussi à la fin de ce Volume quelques remarques à la description de Constantinople qu'il a donnée il y a quelque tems.

ARTICLE II.

Suite de l'Accomplissement des Propheties, par le S. P. J. P. E. P. en Th. à R. A Rotterdam chez Abraham Acher 1687. in 12.

Ceux

Ceux qui auront lû les Nouvelles de la République des Lettres du mois de Mars 1686. auront déjà vû quel est le but de l'Auteur dans la premiere Partie de l'Accomplissement des Propheties. Il s'étoit proposé de faire voir par l'explication des Oracles contenus dans les anciens Prophetes & dans l'Apocalypse, que le Papisme est l'Antichristianisme dont il y est parlé, & que le tems prescrit pour la durée de son regne est tout prêt d'expirer. Il pensoit à lors à un Abregé des Préjugez contre le Papisme, dont chacun devoit avoir la forme d'un des caracteres de l'Antichristianisme; & rien ne retardoit ce dessein, que l'envie de voir si Mr. Arnauld répondroit aux Préjugez, selon la promesse du P. Simon. Mais Mr. Arnauld n'ayant point voulu se mettre sur les rangs, on nous donne ici cet Abregé. Mr. Jurieu, qui en est l'Auteur, est si célebre dans le monde, que son nom seul fait l'éloge de l'Ouvrage. Comme les anciens Spartiates, non seulement il a la truelle d'une main pour bâtir, & l'épée dans l'autre pour repousser; mais il fait encore des courses & des ravages dans le pays ennemi avec beaucoup de succès & de gloire. On trouve ici treize caracteres que l'Ecriture attribüe à l'Antechrist, que l'on prétend de rencontrer dans le Papisme. Mais comme ils se rapportent tous aux dix-neuf Préjugez qui ont été expliquez dans le mois d'Avril 1685.

des

des Nouvelles de la République des Lettres, nous y renvoyerons le Lecteur. Cependant, parce qu'on n'y trouve que le plan de l'Ouvrage, nous avons résolu de choisir quelques-uns des principaux caracteres, pour montrer la maniere vive & ingenieuse dont Mr. Jurieu execute son dessein.

Le premier de nos caracteres est que dans l'Antichristianisme l'Empire & la Religion doivent être joints ensemble. Or dans le Papisme, d'un côté la Religion s'y trouve ; bien loin de le dissimuler, l'on en fait gloire : de l'autre il est facile, selon Mr. Jurieu, de montrer que le Papisme est un Empire temporel caché sous des aparences de spiritualité. La Dignité Imperiale est en la personne du Pape. Il habite un superbe Palais. Rome est la Capitale & le Siége du Monarque. Sa Cour est composée de gens revêtus de pourpre qui s'apellent les Princes de l'Eglise, & qui disputent le pas aux Puissances du monde. Ceux qui prétendent luy contester cette qualité de Chef spirituel & temporel, ont beau luy reprocher que l'on ne trouve dans l'Ecriture aucune trace de l'établissement de ce Tribunal souverain, & que les promesses de Jesus-Christ sont toutes spirituelles ; on fait bien voir à ceux qui font ces objections, qu'ils n'entendent rien à l'Ecriture. Car ces paroles de Jesus-Christ à S. Pierre, *Mais toi quand tu [illegible] un peu [illegible]*

ro,

ri, & un peu après, *Mene la en pleine mer*, prouvent évidemment que S. Pierre devoit premierement aller établir son Siége Episcopal à Antioche, & en-suite aller en pleine mer, *c'est-à-dire*, aller planter son Tribunal dans la Capitale du monde. Il y a aussi un passage formel pour montrer que le Pape a seul le droit d'assembler les Conciles generaux. Car qui ne voit que ces paroles de l'Evangile, *Quand vous serez assemblez en mon nom, je seray au milieu de vous*, le prouvent plus clair que le jour? Enfin les Canonistes décident tout net, qu'*il n'y a de puissance souveraine que dans le Pape*, & que tous ceux qui disent autrement sont de veritables flateurs qui séduisent les Rois & les Princes. On vit paroître dans l'onziéme siècle une piéce dont la Cour de Rome témoigna bien de la joye: c'étoit la Donation de Constantin, qui cede au Pape Sylvestre l'Orient & l'Occident, le Septentrion & le Midy, & en particulier la ville de Rome. Mais la Cour de Rome plus raffinée dans la suite a desavoüé cette piéce grossiere, qui luy fait un si grand préjudice. Car Baronius soûtient que c'est une piéce suposée par un Grec Schismatique, dans la vûe de persuader que les prééminences de l'Eglise Romaine ne viennent que de la liberalité des Empereurs, & de luy faire l'affront de dire qu'elle ne les tient que par concession. Il est faux, ajoûte-t-il, que ces privileges ayent
été

été donnez au Pape par Constantin, ou par aucun autre, car toute cette puissance luy vient immediatement de Jesus-Christ; & ce n'étoit tout au plus qu'une restitution que l'Empereur faisoit au Pape Sylvestre. En verité l'on a de la peine à s'imaginer comment l'on peut tourner les choses de cét air-là, & que l'esprit de flatterie & d'esclavage ait pû emporter jusques là un genie aussi vaste & aussi profond que celuy de Baronius. Enfin l'on voit renaître dans la Cour du Pape toute la Majesté de l'Empire Romain sur les ruïnes duquel il s'est élevé, & il s'applique en effet ces superbes paroles dont Virgile flattoit les Romains:

Imperium sine fine dedi.

C'est le stile & le langage de Babylone: *Je suis Reine, & ne verray point de deuil.*

Le second caractere est, que l'on voit regner dans la Cour de Rome une politique purement humaine. Il n'y en eut jamais de plus fine ni de plus impenetrable, & l'on y met en usage les artifices les plus subtils & les ruses les plus délicates. Il est vray qu'il est difficile que dans les desseins même de Dieu, l'homme qui les execute n'y mêle du sien, & n'y fasse quelquefois entrer ses passions & ses interests. Mais icy le raffinement & l'esprit mondain l'emportent par tout. Quoy que la puissance des Papes soit purement temporelle, l'esprit de politique sçait pourtant bien la couvrir de

de termes de spiritualité. Les terres dépendantes de Rome sont appellées le Patrimoine de S. Pierre. Apporter des tributs aux Papes, c'est les apporter aux pieds des Apôtres. Les Ordonnances des Papes sont des Ordonnances Apostoliques. Ils ne s'appellent point Princes, mais Vicaires de Jesus-Christ, & Successeurs de S. Pierre. Ces saints noms leur ont attiré le respect & les hommages des peuples, qui se sont soûlevez pour eux, parce qu'ils les interessoient par la pieté & par la cause de Dieu, au lieu qu'ils ne pensoient qu'à exercer leurs vangeances, & à élever leur ambition. Les armes spirituelles & les foudres de Rome soûtenus par des richesses immenses & par la grandeur temporelle, enfin lancez du superbe Palais du Vatican, sont devenus formidables, & ont soûmis tous les esprits. Car, comme disent Mrs. de Port-Royal dans leur Logique, quoy qu'il n'y ait personne qui fasse ce raisonnement, *Il a cent mille livres de rente; donc il a raison:* cependant il se passe quelque chose de semblable dans l'esprit de la plûpart des gens, qui emporte leur jugement sans qu'ils y pensent. Ils approuvent tout ce que disent les Grands, par un abbaissement interieur de leur esprit qui plie sous le faix de la grandeur, & qui n'a pas la vûe assez forte pour en soûtenir l'éclat. La politique de choisir des Cardinaux de toutes les nations, & le droit de distribuer tant de dig-
nitez

nitez Ecclesiastiques est encore incomparable pour interesser toutes les nations & toutes les grandes familles de l'Europe à la grandeur de Rome. On peut dire aussi que les Couvents des Moines sont autant de citadelles que Rome a bâties dans tous les Etats pour y soûtenir son autorité, & s'y soûmettre les consciences. C'est pourquoy il leur acoorde de grands privileges pour les soustraire à la jurisdiction des Evêques, & les rendre plus dépendans de luy. Tous les Generaux d'Ordre résident auprès de sa personne, comme auprès de leur Souverain Monarque. Enfin le Cardinal Palavicin dit luy-même, que *la politique est la premiere de toutes les vertus morales*.

Le cinquiéme caractere est la corruption dans le Chef & dans les membres : car l'Antechrist est appellé *l'Homme de peché*. S'il est de la sagesse de Dieu, non seulement de remplir les Conducteurs de l'Eglise de lumiere & de force, mais aussi de leur donner des qualitez externes qui portent les hommes à les écouter, il arrive pourtant que comme la grace ne destruit pas la nature, & n'esteint pas toutes les passions, il se mêle quelquefois de grandes foiblesses parmy leurs vertus. Mais c'est un préjugé violent, & un prodige que l'on a de la peine à digerer, que la vertu soit aussi rare dans le Siege de Rome, que le vice y devroit estre, & qu'il n'y a point de thrône temporel où l'on ait vû monter

tant

tant de scelerats que sur celuy où doit être assis le Vicaire de Jesus-Christ & le Chef de l'Eglise. Mr. Jurieu remarque, que Gregoire le Grand qui vivoit au commencement du septiéme siecle, a presque été le dernier dont le merite ait été considerable : il paroist pourtant par ses Ecrits, qu'il avoit beaucoup de vanité dans son cœur, & de superstition dans son esprit. Depuis ce temps-là il semble que l'Esprit de Dieu se soit retiré de ce Siege, pour faire place à l'esprit d'orgueil & du monde qui a fait de l'Univers un champ de carnage. Estienne VII. fit déterrer Formose son Predecesseur, & jetter son cadavre dans le Tybre. Depuis il fut étranglé luy-même, & fit une fin digne de ses actions. Baronius avoüe que le Pape Sergius estoit le plus infame de tous les hommes ; qu'il avoit deux concubines celebres, l'une appellée Theodore, & l'autre Marozie, la mere & la fille, qui disposoient de l'Eglise de Rome à leur gré. Jean XI. estoit fils du Pape Sergius, & concubinaire de Marozie sa propre mere. Jean XII. estoit Magicien, adoroit Jupiter & Venus, violoit les femmes jusqu'aux pieds des autels, & porta ses excès si loin, que le Grand Othon fut obligé de venir du fond de l'Allemagne s'opposer à ces desordres, & le fit déposer dans un Concile : ce que Baronius appelle pourtant un attentat, d'avoir jugé celuy qui ne doit être jugé de personne. Boniface

face VII fit étrangler Benoist VI. son Prédecesseur pour se mettre en sa place. Enfin ils se chassoient & s'égorgeoient l'un l'autre. Le Cardinal Benno parle d'un nommé Gerard Brazet, qui étant l'empoisonneur à gages du Saint Siege, avoit empoisonné sept ou huit Papes, le Prédecesseur en faveur du Successeur: ensorte que Baronius est obligé d'avoüer, qu'en ce temps-là on ne doutoit point que la fin du monde ne fust prochaine, parce qu'on ne vit jamais tant d'horreurs, & qu'on s'imaginoit que le soleil ne voudroit plus prester sa lumiere pour éclairer tant de monstres. Gregoire VII. pour achever le grand ouvrage de cette Monarchie des Papes, mit toute l'Allemagne en feu, & porta l'orgueil au plus haut point où il puisse monter. Innocent III. si habile en Jurisprudence, est appellé par Matthieu Paris *un lion en cruauté*, & *une sangsüe en avarice*. Benoist XII. acheta à beaux deniers comptans la sœur du Petrarque, non pas de luy, car il étoit trop homme d'honneur, mais de Gerard son frere. Sixte IV. vicieux au delà de tout ce que l'on se peut imaginer, répondit sur une requeste qui luy fut presentée pour exercer la Sodomie pendant les trois plus chauds mois de l'année, *Soit fait comme il est requis*. La fameuse Lucrece étoit la fille, la concubine, & la belle-fille du Pape Alexandre VI. Voicy l'Epitaphe de cette Courtisane.

Hoc jacet in tumulo Lucretia nomine, sed re
Thais, Pontificis filia, sponsa, nurus.

Innocent VIII. laissa huit fils & huit filles. Leon X. disoit sans façon, *Questa favola di Christo è molto utile alla Chiesa.* Paul III. couchoit avec sa propre fille, & empoisonna son gendre pour jouïr d'elle avec plus de sureté.

Nous nous contenterons de ces exemples, pour tirer plus promtement le rideau sur le portrait hideux que Mr. Jurieu nous donne de Papes en s'écriant, *Voilà les Dieux du Papisme.* On ne desavoüe pourtant pas qu'il ne se soit trouvé de bons Papes, dont la sagesse mondaine, ou les vertus morales ont pû ébloüir les hommes, comme on vante aujourd'huy le merite & la probité du Pape regnant. Quelques-uns disent cependant, que c'est à son extrême avarice que l'on est redevable de sa grande moderation dans sa dépense: qu'il est le premier marchand de bled de l'Europe, & qu'il force ses sujets à vendre leurs bleds à la *Chambre Apostolique* pour s'en rendre le maistre, & les revendre ensuite au double prix. Quoy qu'il en soit, c'est une chose bien rare que cette conduite si reguliere d'un Pape, & après tout Innocent XI. court grand risque de ne remporter d'autre éloge que celuy d'Adrien VI. *Ottimo Ecclesiastico, mà mediocre Pontefice,* comme deux qualitez directement opposées, que d'être un grand

grand Pape, & un bon Ecclesiastique. En un mot nous en avons assez remarqué pour conclurre, comme fait l'Auteur des Préjugez Legitimes contre les Calvinistes après avoir fait une peinture affreuse des moeurs des Réformateurs. *Certainement*, dit-il, *l'alliance monstrueuse qu'il faudroit supposer dans ces nouveaux Réformateurs*, (dans ces Chefs infaillibles de l'Eglise) *d'une si étrange privation des dons de la grace, & d'une abondance si prodigieuse de lumiere, est si contraire à ce que nous connoissons de l'ordre de la providence & de la conduite de Dieu, qu'il faudroit pour la croire renoncer à toutes les idées que la raison, la foy & l'experience nous en donnent.*

Pour la corruption dans les membres, ce seroit un chapitre inépuisable. Celle du Chef se répand d'ordinaire sur ceux qui sont sous sa conduite, comme les membres se ressentent des desordres de la tête. Petrarque & Nicolas de Clemangis Archidiacre de Bayeux en font des portraits où ils font entrer toutes sortes de crimes. La chasteté étoit un reproche en ce temps-là; & je recueillirai seulement ce trait de mille autres que Mr. Jurieu a rassemblez, mais qui seul fait assez juger qu'il falloit que la corruption fust montée au comble. Le Cardinal Hugues ferma le Concile de Lyon, qui est un Concile Oecumenique, par une harangue où il adresse ces paroles aux Bourgeois de Lyon: *Nous n'avons trouvé*

dans vôtre ville que trois ou quatre bordels à mais en nous en allant nous n'en laissons qu'un, qui occupe toute vôtre ville depuis l'Orient jusques à l'Occident.

Le septiéme caractere est l'avarice & les richesses immenses. Il sembloit que celuy-cy n'avoit pas besoin de preuves, car il ne faut qu'ouvrir les yeux, pour ne voir que pompe & que magnificence de toutes parts. On voit par tout briller l'or & l'azur: & la misere qui étale en tous lieux ses tristes lambeaux, n'est presque connue dans l'Eglise que par les plaintes importunes de tant de malheureux qui soûpirent après son abondance. Cependant Mr. Jurieu étale icy les fraudes & les honteux artifices dont il prétend que l'on s'est servy pour enrichir l'Eglise, & la rendre la maîtresse de la moitié ou du tiers des revenus du monde Chrêtien. On a multiplié, dit-il, les crimes pour en faire acheter les dispenses: & l'on n'a rien oublié de ce qui estoit capable d'effrayer les consciences, afin d'en arracher plus aisément des legs & des donations. Un Poëte Italien excuse plaisamment Alexandre VI. qui vendoit les choses sacrées:

Emerat ille priùs, vendere jure potest.

Enfin l'Eglise Romaine est un abysme que les torrens ni les fleuves ne sçauroient remplir: & l'on doit admirer cette maxime fondamentale, que l'Eglise est toujours

 Mineu-

Mineure pour vendre ou pour donner. Ainsi c'est un fleuve qui se grossit par son cours, & comme le lion de la fable qui engloutissoit tout, & vers qui tendoient tous les pas sans aucune trace de retour.

Omnia te adversum spectantia, nulla retrorsum.

Nous n'oublierons pas de placer icy ce beau mot de Thomas d'Aquin, lequel ayant été introduit dans la chambre du Pape Innocent IV. à une heure que l'on comptoit en sa presence une grande somme d'argent, le Pape luy dit: *Vous voyez que l'Eglise n'est plus dans le siecle où elle disoit, Je n'ay ni or ni argent*, Actes des Ap. 3. A quoy le Docteur Angelique répondit fort spirituellement: *Il est vray, Saint Pere; mais aussi elle ne peut plus dire au boiteux, Leve toy & marche.* Mais le Cardinal Palavicin se moque de cette sainte & pieuse pauvreté. Car il dit au contraire, qu'il faut s'accommoder à la corruption de la nature laquelle aime les honneurs & les richesses: que l'esperance d'avoir part aux dignitez Ecclesiastiques attire plus de gens que les raisons de la pieté: que cependant ces raisons prises de la chair peuvent suffire pour une solide vocation: que l'esperance de la felicité charnelle fait germer toutes les vertus: que les vices de l'ambition & de la gloire humaine sont des vices illustres: que l'Eglise a besoin des appuis du siecle:

 que

que Dieu même attire les hommes à son obeïssance par la vûe des biens de la terre: que la nature enseigne aussi cette prudence d'agir par le motif du bien temporel: que cela peut attirer les Infideles par l'éclat & la pompe: enfin que ce sont les richesses qui font la grandeur de Rome, & par consequent celle de l'Eglise.

Tout cela fournit un beau champ à Mr. Jurieu, pour repousser contre l'Auteur des Préjugez Legitimes les mêmes traits qu'il avoit lancez contre les Réformateurs. On n'entend point parler, dit Mr. Nicole, d'interests de familles, ni de passions basses & charnelles dans la vie de ces grands Evêques & de tous les grands-hommes de l'antiquité: ils ont tous été éminens en sainteté & en desinteressement. On luy laisse à juger, aprés qu'il se sera donné la peine de joindre le cinquiéme & le septiéme caractere dont nous avons parlé, si l'on trouve le portrait de l'Eglise Romaine dans ce qu'il vient de dire, & si celle des Protestans ne ressemble pas plus à l'antiquité de ce côté-là.

Le huitiéme caractere est l'esprit d'impureté des Canonistes, des Legendaires, & des Sermonnaires. Mr. Jurieu remarque donc d'abord, que l'on trouve mille extravagances dans le Talmud des Juifs. Par exemple, qu'il y a un lieu où le ciel & la terre se joignent; que le Rabbi Barchana s'y étant fait conduire, mit son chapeau

ſur la feneſtre du ciel, & que l'ayant voulu reprendre un moment aprés, il ne le trouva plus, le ciel l'avoit emporté, & il fallut attendre la révolution des orbes pour l'en retirer. Il ajoûte que ſi ces égaremens ſont regardés comme des marques de la réprobation de ce peuple, parce qu'il n'y a pas d'apparence que Dieu euſt abandonné la nation élüe à tant d'illuſions; l'on a de la peine à ne pas porter le même jugement des égaremens des Canoniſtes, des Legendaires, & des Sermonnaires de l'Egliſe Romaine. Enſuite il remonte à l'origine de la Theologie Scholaſtique, dont Lantfranc & Quitmond ont été les premiers auteurs dans l'onziéme ſiecle, & qui fut diſpoſée en quatre Livres par Pierre Lombard *le Maître des Sentences*, Evêque de Paris. Dans le treiziéme ſiecle Albert le Grand compoſa une Theologie fondée ſur la raiſon & ſur la Philoſophie d'Ariſtote, dont il fut le premier Commentateur. Thomas d'Aquin ſon diſciple l'imita. Ainſi ils rétablirent la réputation d'Ariſtote, comme nous l'apprend Mr. de Launoy dans ſon Livre *De variâ Ariſtotelis fortunâ*; & ce Philoſophe fut mis pour ainſi dire, ſur l'autel. Cette Theologie eſt une ſcience barbare compoſée d'entitez, de formalitez, de modalitez, & de mille autres termes monſtrueux propres à étonner les gens. On y trouve ces queſtions, *Si Dieu a pû devenir femme. Si la ſeconde perſonne de la Trinité*

 euſt

eust pû s'unir à un caillou. Si cela fust arrivé, comment il auroit pû être crucifié, ou faire des miracles. Si le corps de Jesus-Christ vient dans les especes du pain & du vin par voye de deduction ou de reproduction. Ils appelloient ces beaux problêmes des *Questions Quodlibetiques* : & l'on a esté si persuadé que c'étoient autant d'impertinences, qu'on a retenu en France le mot de *Quolibet* pour signifier quelque chose de sot & de ridicule.

Après eux viennent les Canonistes qui parurent au monde en même temps. Car on prétend que Lombard le Maître des Sentences, & Gratien le fameux Compilateur du Decret, étoient freres bâtards d'une même couche ; & que la mere voyant qu'elle avoit donné à l'Eglise ces deux grandes lumieres, ne pût jamais être portée à se repentir de son crime, ni même à se repentir de ce qu'elle ne se repentoit pas. Les Papes donc pour abolir le Droit Romain que l'on avoit résuscité en ce temps-là, forgerent une Jurisprudence, en compilant les Canons & les Decrets des anciens Papes & Docteurs de l'Eglise, afin de les pouvoir opposer au Code & au Digeste de l'Empereur Justinien. Depuis on compila le Sexte, les Decretales, les Extravagantes, & tout ce qui compose le corps du Droit Canonique. Il seroit trop long de rapporter les faussetez & les contradictions dont Mr. Jurieu prétend qu'il

est remply. Mais peut-être que peu de gens ont remarqué le Canon *Dilectissimis*, qui porte que, *l'iniquité & la violence ont introduit le mien & le tien. Enfin un certain homme le plus sage de tous les Grecs a dit, que tout est commun entre les amis. Or en disant cela, l'on entend aussi les femmes.* Le Canon *Si Papa* est trop fameux pour l'inserer icy ; aussi-bien que la glose qui veut que les crimes des Papes soient excusés comme les larcins des Hebreux qui emporterent les vaisseaux d'argent des Egyptiens par l'ordre de Dieu. La fornication & l'adultere n'y sont pas traitez avec beaucoup de rigueur, & je ne puis m'empêcher d'ajoûter icy ce qu'en dit la glose : *Hoc est leve peccatum, & quod Galli vocant bonam fortunam.* C'est, dit-elle, un peché leger que les François appellent bonne fortune.

Pour les Legendaires avec leurs visions & leurs miracles, l'on s'imagine aisément qu'il y auroit icy matiere à plusieurs volumes. Mr. Jurieu en rapporte un certain nombre choisi, qui montre assez dans quel esprit ils étoient publiés, & jusqu'où alloit la credulité que les Moines avoient grand soin d'entretenir. Par exemple, ce Traité que Sainte Rose, dont le Pere Bouhours a pris la peine de traduire le Panegyrique en beau François, fit avec les moucherons : *Je vous mettray à couvert dans ma cellule pendant le grand chaud. Vivons en bonne intelligence, sans que mes mains vous*

tuent, ni que vos éguillons me blessent. Ce qui fut executé de bonne foy de part & d'autre. Bien souvent, pour vouloir faire trop d'honneur à leurs Saints, ils en ont fait des extravagans. Pour moy j'avoüe que j'ay toujours esté frappé de cette difficulté, pourquoy les Saint François & les Saint Ignace, & tant d'autres Saints modernes, ont fait des miracles, & que les S. Augustin & les S. Athanase n'en ont point fait. Dans l'Eglise florissante, encore toute pleine de l'esprit de grace & de lumiere, il n'y a rien de plus rare que les miracles: & au contraire l'Eglise corrompuë, plongée dans l'impureté & dans de profondes tenebres, est abondante en miracles, & pleine de Saints à qui Dieu a communiqué sa toute-puissance. Dans les premiers siecles de l'Eglise elle avoit à combattre les Payens qui attaquoient la verité de la Religion Chrêtienne; & il semble que des miracles auroient esté bien employez à proteger ces grandes veritez. Cependant point de miracles. Mais du moment que l'on a contesté le culte des Images, l'on a vû des miracles par profusion. Enfin les Apôtres n'ont jamais tant fait de merveilles que les Moines; & S. Pierre luy-même seroit obligé de ceder le pas à beaucoup de Saints des derniers siecles.

A l'égard des Sermonnaires, Mr. Jurieu dit qu'autrefois on ne prenoit un texte que pour la forme; que les plus habiles ne se distin-

distinguoient qu'en traitant quelque matiere épineuse de l'École, & en meslant souvent les noms de Docteur Seraphique, de Docteur subtil, de Docteur irrefragable. Les Sermons de Menot, de Maillard & de Barelette sont des pieces dignes d'être conservées dans le cabinet des curieux. A la verité aujourd'huy l'on a bien châtié la chaire: mais comme tous ne sont pas des Pere Bourdaloüe & des Abbé Fléchier, & qu'au contraire rien n'est plus rare que les bons Prédicateurs, on en trouveroit aisément dans les Provinces & dans la campagne qui ne démentiroient gueres les exemples des siecles passez, & qui s'imaginent que l'art de prêcher ne consiste qu'en contes & en gesticulations ridicules, & que tout l'effet dépend de l'agitation violente des poulmons.

Enfin il y a tant de traits vifs & un si beau feu d'imagination dans cét Ouvrage & dans celuy des Préjugez qui en est inseparable, qu'on peut dire que c'est un riche tresor, & qu'il a fallu un travail infatigable pour faire un si beau recueil de tant de pieces rares & curieuses. Au reste Mr. Jurieu déclare, qu'il ne prétend point répondre aux Ecrits qui ont paru pour contredire ses explications & son calcul sur l'accomplissement des Propheties; & il est si sûr de ne s'être pas trompé, qu'il en appelle à l'évenement. Il differe donc sa réponse jusques là. Et en verité si ses espe-

rances sont remplies, l'on ne pourra pas douter qu'il n'y eust, sinon de l'inspiration, au moins quelque chose de surprenant.

Nous parlerons dans le mois prochain du Traité de la Nature & de la Grace du même Auteur contre les Disciples de Mr. Pajon. Il est imprimé à Rotterdam chez Abraham Acher 1687. in 12.

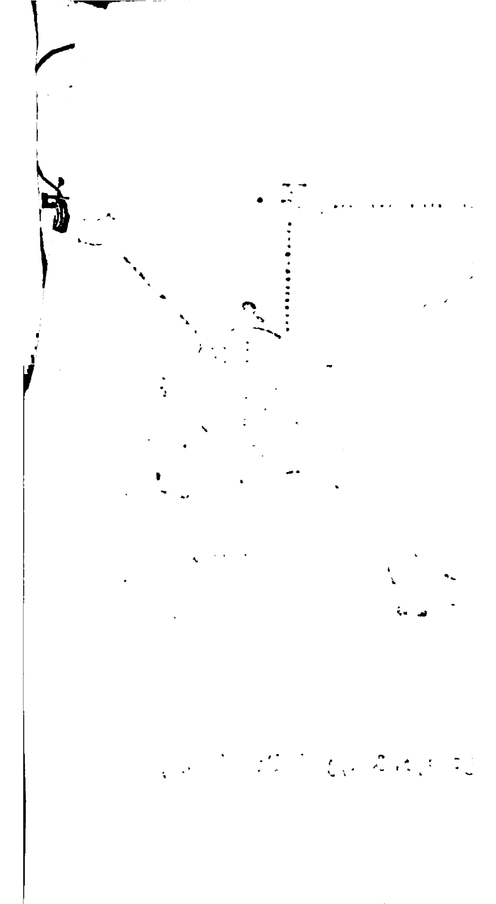
ARTICLE III.

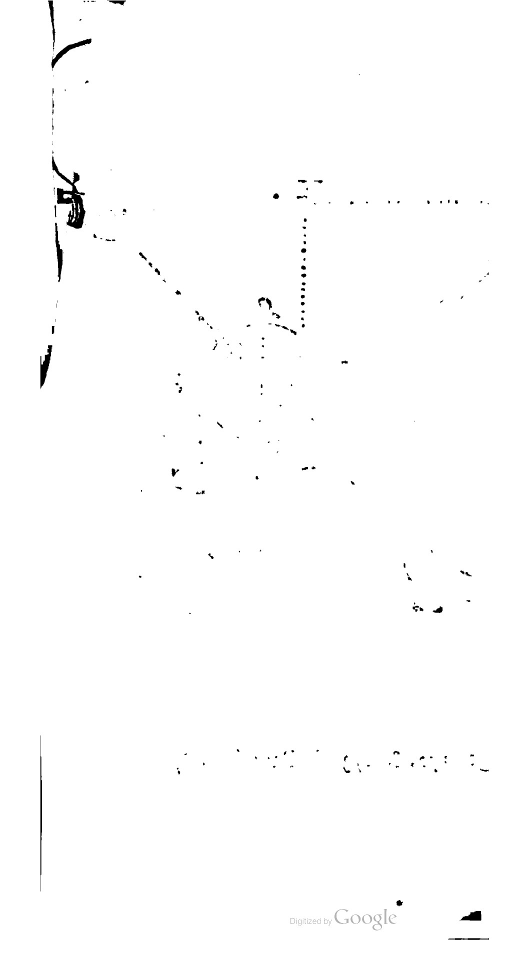
VOicy un Memoire de Mr. Varignon, qui contient une nouvelle Démonstration du Paradoxe de Mr. Mariotte, pag. 86. du mouvement des eaux, & lequel nous a esté envoyé par Mr. de Fontenelles.

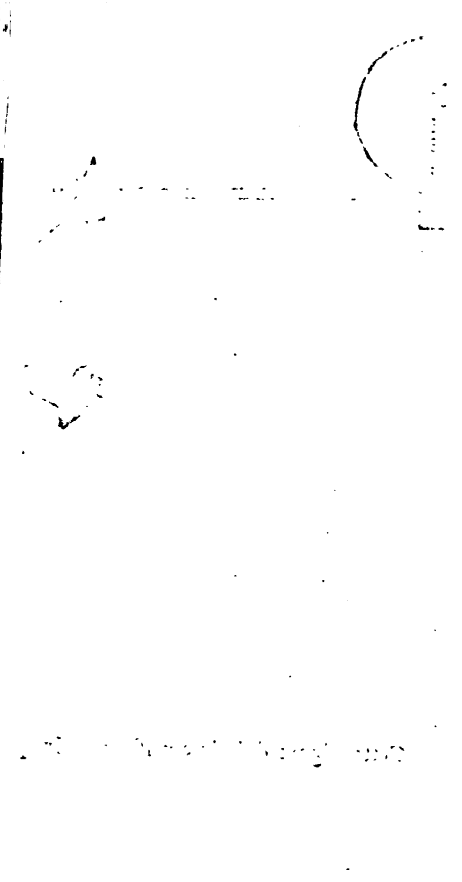
Ayant rencontré, dit Mr. Varignon, quelques personnes qui n'étoient point satisfaites de la Démonstration que Mr. Mariotte a donnée de ce Paradoxe, cela me fit penser à en chercher une autre, & il y a environ un an que je trouvay celle-cy.

PROPOSITION.

Si le levier recourbé EAF *a sur un de ses bras* AE *parallele à l'horizon, le poids* B *en* E; *& sur l'autre bras* AF *incliné à l'horizon, le poids* O *qui soit rond, & retenu en* F *seulement par le plan immobile; & perpendiculaire* GC, *ensorte que* AF *soit égal à* AE: *alors (soit* FH *perpendiculaire sur*







E A prolongée jusqu'en H) pour que ces deux poids demeurent ainsi en équilibre, il faudra que le poids B soit au poids O, comme E A à A H.

DEMONST. Soit quelque puissance R, qui avec une corde R N appliquée au poids O suivant O F, qui passe par son centre de gravité O, & par le point F où il touche le bras de levier A F, le retienne contre le plan G C, de même que ce bras de levier l'y retient; & que du point G, où ce poids touche ce plan, on fasse G V perpendiculaire à F N. Cette préparation faite, il est clair 1. que la puissance R ne soûtenant alors que l'impression du poids O contre le bras de levier A F, & que la soûtenant aussi toute entiere, elle agiroit contre ce poids, de même que ce poids contre ce bras de levier. 2. Cette puissance soûtiendroit aussi ce poids en cét état, de même que s'il étoit appliqué tout entier au point O, & elle au point V du levier recourbé O G V, dont l'appuy fust en G. Or en ce cas le poids O seroit à la puissance R (*1. princ. méch.*) comme G V à G O; c'est-à-dire, (à cause des triangles G V O, & A H F, que les paralleles A H, O G; A F, V G; & les angles H & V droits, font semblables) comme A H à A F, ou à A E qui (*hyp.*) est égale à A F. Donc le poids O agit icy contre le bras de levier A F, de même qu'agiroit contre luy suivant O F une puissance à qui il seroit comme A H à

A E ; c'est-à-dire, de même que cette même puissance agiroit contre ce bras de levier, si elle le pressoit de O en F suivant O F. Or afin que le poids B appliqué perpendiculairement en E, fist équilibre avec une telle puissance appliquée aussi perpendiculairement en F, il faudroit qu'il fust à cette puissance comme A F à A E ; c'est-à-dire, (*hyp.*) égal. Donc afin que le poids B appliqué en E fasse équilibre avec le poids O, que le plan G C retient en F sur le bras de levier A F, il faut qu'il soit à ce même poids O, comme A E à A H. Ce qu'il *F. D.*

AUTRE DEMONSTRATION.

Supp. I. Il est démontré chez le P. de Chales, le P. Pardies, &c. qu'un poids suspendu par deux cordes est à chacune des puissances qui le soûtiennent, ou, ce qui est la même chose, sa pesanteur totale est à la force qu'il employe contre chacune d'elles, comme le sinus de l'angle que leurs cordes font entr'elles, à chacun des sinus des angles que ces mêmes cordes réciproquement prises font avec la ligne de direction de ce poids.

Supp. II. Il est aussi démontré dans toutes les Trigonometries, que les côtez d'un triangle rectiligne sont entr'eux, comme les sinus des angles qui leur sont opposez.

DEMONST. Outre la puissance R appliquée comme l'on vient de dire, concevons

vons encore la puissance S, qui avec une corde SM appliquée au poids O suivant OG, soûtienne ce poids aidée de la puissance R. Il est encore clair que ce même poids est soûtenu par le plan GC, & le bras AF du levier EAF, de même qu'il le seroit avec des cordes par les puissances S & R appliquées, comme l'on vient de supposer, perpendiculairement à GC & AF, aux points G & F, où ce poids les touche. Ainsi la force avec laquelle il agit contre ce plan, ou sur ce bras de levier, est justement égale à celle qu'il employeroit contre la puissance S, ou R, s'il étoit ainsi soûtenu. Or si en effet ce poids étoit ainsi suspendu par des cordes seulement, sa pesanteur totale (*sup.* 1.) seroit à la force qu'il employeroit alors contre la puissance R, comme le sinus de l'angle des cordes ROS, ou de son complément POF, au sinus de l'angle SOQ, ou de QFP qui luy est égal; c'est-à-dire, (*sup.* 2.) comme PF à PO. Donc la pesanteur totale du poids O est à la force avec laquelle il agit sur AF, comme PF à PO; c'est-à-dire, à cause des triangles semblables POF, & AHF, comme AH à AF égale (*hyp.*) à AE. Donc le poids O agit en F suivant OF sur le bras de levier AF, de même que feroit une puissance L appliquée au point F de ce levier suivant cette direction OF, à qui il seroit comme AH à AE, c'est-à-dire, qui fust égale à la puis-

puissance R. Or afin que le poids B appliqué en E fût équilibre avec une telle puissance, il devroit luy être égal; puis que l'un & l'autre sont appliquez perpendiculairement, (hyp.) & à distances AF & AE égales. Donc afin que le poids B fasse équilibre au point E du levier EAF situé, comme l'on vient de dire, avec le poids O, que le plan perpendiculaire GC retient sur ce levier au point F, il doit être à ce dernier poids comme AE à AH. Ce qu'il F. D.

J'ay encore une troisiéme Démonstration de ce même Paradoxe beaucoup plus simple que les deux précedentes. Elle dépend des principes d'un nouveau Traité de Méchanique dont le projet vient d'être imprimé.

Voicy un nouveau Paradoxe pour le moins aussi surprenant que celuy de Mr. Mariotte: on le propose à ceux qui voudront bien se donner la peine d'y penser.

PROBLEME.

Supposé les directions des poids paralleles entr'elles, trouver une Machine où deux poids, quelque proportion qu'on leur donne, ne pourront jamais demeurer en équilibre.

AR-

ARTICLE IV.

Petrone, Traduction nouvelle avec des Observations sur les endroits les plus difficiles, A Cologne chez Pierre Marteau 1687. in 12.

PEtrone qui s'est acquis autant de réputation par une charmante oisiveté, que d'autres par de belles actions, est parvenu à nous si défiguré, & son nom effarouche tellement les oreilles chastes, que personne n'avoit entrepris de le traduire en François. Il y a tant de choses qui ont besoin du voile de la langue Latine, que de luy arracher ce voile, c'est presque comme si l'on dépouilloit un homme des habits qui le couvrent. Combien de Précieuses crieront,

Par de pareils objets les ames sont blessées,
Et cela fait venir de coupables pensées.

Cependant voicy un Traducteur qui a surmonté tous ces embarras. Il nous apprend dans une courte Préface, que pour ne pas salir l'imagination, il a supprimé les ordures les plus grossieres, & qu'il n'y a rien laissé qu'on ne puisse très-bien dire dans une conversation enjoüée. Peut-être que sa Traduction n'en auroit pas moins valu, s'il avoit dit les choses comme elles sont. Il se trouve des curieux, & quelque-fois

fois des curieuses aussi, qui sont bien-aises de sçavoir du moins comment les gens d'esprit disent des sottises. On ne voudroit pour rien avoüer que l'on en eust la moindre envie, & il seroit incivil d'en convaincre les gens. Mais on ne laisse pas d'en soûrire, & les fausses vertüeuses sont celles qui font le plus de fracas. Pour les endroits obscurs, il avoüe qu'il y en a que l'on ne peut entendre ou exprimer, & qu'il a même esté obligé d'achever des pensées qui luy paroissoient imparfaites. C'est ce que l'on peut remarquer par les observations que l'Auteur a mises à la fin de sa Traduction. On y voit qu'il a d'abord traduit *rerum tumore* par *fausses pensées*, quoy que la veritable signification soit *enflûre de stile*. Mais il ajoûte, qu'il avoit besoin de cette expression un peu plus bas, & qu'il l'a gardée pour cét endroit-là. Car il faut de l'œconomie en écrivant. Il adoucit aussi quelquefois les choses qui nous paroîtroient trop dures. Par exemple, il traduit, *J'éveillay Giton d'une maniere assez brusque*, quoy que le Latin dise, *qu'il le batit*. On ne trouve point dans cette Traduction deux Poëmes de Petrone que l'Auteur n'a point voulu entreprendre de traduire, & dont il ne s'excuse que par modestie. Car il ne réüssit pas mal quand il luy plaist, comme l'on en peut juger par cét échantillon qui se trouve dans le corps de sa Traduction:

J'aime

J'aime les petits soins, les chagrins, les soupirs,
Et mon cœur n'aime plus dès qu'il est sans desirs.

L'Auteur du Parnasse reformé qui a si spirituellement fait quereller les Auteurs, fait dire à Martial, que l'on a ôté le sel de ses Epigrammes en les traduisant trop chastement, & qu'il n'a point écrit pour les personnes trop scrupuleuses, & à Petrone, que graces aux vers qui n'en ont laissé que des lambeaux, on ne luy avoit point encore touché. Quand il plaira au même Auteur de retourner sur le Parnasse, il nous apprendra le sentiment de Petrone sur cette Traduction.

ARTICLE V.

Oeuvres mêlées du Sr. de S. Evremont. Suivant la Copie imprimée à Paris chez Claude Barbin 1687. in 12.

C'Est icy une nouvelle Edition où sont recueillies toutes les Oeuvres de Mr. de S. Evremont. Tout le monde connoît le prix de ses Ouvrages. On ne peut assurément rien ajoûter à la vivacité de ses expressions, & à la delicatesse de ses pensées. Il n'y a rien de plus juste que le jugement qu'il fait des Auteurs. Il a un goût & un discernement admirable pour tout ce que l'on

y trouve de plus ingenieux. Il sent, par exemple, admirablement bien la finesse de ces expressions, *erudito luxu*, & *arbitro elegantiarum*, dont Tacite se sert en parlant de Petrone, qui fait le sujet de l'article précedent. Il explique agreablement ce caractere de politesse, cette volupté exquise & délicate de cét ingenieux débauché.

ARTICLE VI.

Traité de l'Unité de l'Eglise, & des moyens, que les Princes Chrêtiens ont employez pour y faire rentrer ceux qui en étoient sortis. Tome II. par le P. L. Thomassin. A Paris chez François Muguet 1687. in 8.

LE P. Thomassin avoit déja donné un premier Volume sur cette matiere, dont on a parlé dans le mois de Novembre des Nouvelles de la République des Lettres. C'est icy le deuxiéme; & comme le dessein n'y paroît pas achevé, apparemment ce ne sera pas le dernier. On avoit remarqué que cét Ouvrage est une Apologie des moyens dont l'on s'est servy en France pour y éteindre la Religion Protestante; & comme le projet qui en avoit esté fait paroist executé, du moins exterieurement, on croyoit que les Ecclesiastiques ne se mesleroient point d'écrire pour le justifier, & qu'ils garderoient un silen-

ce prudent, lequel pourroit être interpreté diversement selon les lieux & les conjonctures. En effet, puis qu'aussi-bien leurs souhaits sont accomplis, il n'estoit pas necessaire d'entasser Volume sur Volume pour charger la Religion de tout le reproche, & de vouloir absolument faire l'honneur à l'Eglise d'un triomphe si lugubre, & qui de son propre aveu coûte tant de larmes à ses enfans. D'ailleurs c'est aigrir les Protestans, & leur donner prise sans necessité. Enfin c'est mettre au desespoir ceux qui souffrent l'exil ou la prison, que de leur citer froidement un nombre infiny de passages des Peres, & les Canons des Conciles, pour leur prouver que le zele & la charité Chrêtienne commandent d'en user ainsi. Ceux qui ont le plus de part à l'execution tiennent une conduite bien plus fine. Car ils n'employent pas leurs plus belles plumes à faire ces sortes d'Apologies, & ils se reservent toûjours à nommer quand ils le trouveront à propos, tout ce qui s'est passé *Politique & raison d'Etat*. Ils ont peut-être bien ri en secret, de voir travailler à la justification des violences, * ceux mêmes qui en avoient ressenty l'effet.

Quoy qu'il en soit, le P. Thomassin fait paroître icy une grande connoissance des Peres, & une profonde lecture, qu'il étale dans toute son étenduë: & on peut luy appliquer ce que l'on a dit de S. Gre- goire

* *Mrs. Nicole & Arnauld.*

goire de Nazianze, que l'on appelloit *un fleuve de paroles*. Son Ouvrage est divisé en deux Parties. Dans la premiere il rapporte le sentiment des anciens Peres Grecs, & dans la seconde celuy des Peres Latins sur l'unité, l'antiquité, & l'universalité de l'Eglise. Mais parce que l'une & l'autre Partie roule sur la même question, & que le but de l'Auteur est de réünir les sentimens des Peres Grecs & Latins, nous rassemblerons tout ce qu'ils ont dit sur un même sujet, pour ne tomber point dans une répetition qui impatiente dans un extrait.

On prétend donc que dans les descriptions que les Peres ont faites de l'Eglise, ils l'ont représentée comme estant répanduë dans tout l'Univers, & jusqu'aux extrémitez de la terre: que les Ecritures l'ont promise comme celle dont l'estenduë & la durée ne doivent pas être moindres que celle du monde; qu'elle doit être une, & ne composer qu'une seule famille, une seule maison: & que comme il n'y a qu'un soleil qui éclaire toutes les creatures, il ne doit y avoir qu'une seule doctrine & une seule lumiere qui éclaire tous les esprits, & échauffe tous les cœurs. Ils luy appliquoient ce passage de l'Ecriture, qu'elle est la ville assise sur la montagne, qui ne peut être cachée; & la comparoient aux sept étoiles du Nord qui ne se couchent jamais. Ainsi ils terrassoient toutes les Sectes par

cét

cét éclat, en leur reprochant qu'elles étoient opposées entr'elles, & n'occupoient qu'un coin de la terre. D'où l'on conclud, que si les Sectes qui divisent aujourd'huy le Christianisme ne se rendent pas à ces preuves, il faut briser les armes de l'ancienne Eglise, & renonçant à ses victoires, relever du tombeau les anciens Heretiques, & avoüer qu'on les a opprimez sans raison.

Il est certain que le triomphe & l'éclat des victoires de l'ancienne Eglise ont donné lieu à ces peintures magnifiques des Peres. Car chaque societé fait son portrait, & dit, *Voilà celuy de l'Eglise.* En effet, lors que les Ariens prirent le dessus, S. Gregoire de Nazianze tenoit un langage tout opposé. Il relevoit le petit nombre des Fidéles, & il disoit aux Ariens, *Vous avez les murailles, & nous avons celuy qui y habite.* Il leur reprochoit qu'ils pesoient les peuples à la balance; qu'ils faisoient cas du nombre infiny des sablons de la mer, & méprisoient le petit nombre des étoiles. Aprés tout, il a bien paru que c'étoit une marque passagere. Car l'Asie & l'Afrique font de beaux traits qui manquent dans le portrait d'Universelle que l'Eglise Romaine fait d'elle-même, en se vantant d'une estenduë imaginaire par tout l'Univers, pour se comparer & marcher du pair avec l'ancienne Eglise.

Cependant le P. Thomassin ne s'attache qu'à

qu'à répondre à deux objections qui semblent arracher à l'Eglise la gloire de l'universalité. Car on pourroit prétendre qu'elle a esté commune au Paganisme & à l'Arianisme. A l'égard du Paganisme, il dit qu'il estoit partagé par le culte de tant de Dieux differens, que l'on ne peut pas luy donner le nom d'universel. Cette prétention, selon luy, seroit aussi bizarre que celle des differentes Sectes du Christianisme, qui ne peuvent pas aspirer à l'honneur de l'universalité, parce qu'elles s'abhorrent & se condamnent les unes les autres.

Pour l'Arianisme, il soûtient qu'il ne fut pas si estendu qu'on se l'est imaginé. Car il cite S. Basile, qui en excepte tout l'Occident. Et parce que le Concile de Rimini qui signa la Confession de Foy presentée par les Ariens, estoit composé de 400. Evêques d'Occident, il prétend qu'ils furent toûjours Orthodoxes, & qu'on les surprit par l'apparence & la superficie des termes, qui signifioient tout ensemble l'erreur & la verité. Ils ne s'apperçûrent pas, dit-il, qu'il y avoit du venin caché sous cette expression, que *Jesus-Christ n'est pas une creature comme les autres.* Mais Ursace & Valens les chefs des Ariens ayant publié leur trompeuse victoire, ce fut alors que le monde gémit de se voir Arien; *Ingemuit totus orbis, & se esse Arianum miratus est.* Cét étonnement des Evêques est celuy

celuy dont on est saisi, quand une chose paroist être; & que l'on est convaincu qu'elle ne l'est pas. Comme il est certain que le terme de *consubstantiel*, que les Peres du Concile de Nicée avoient posé comme une forte barriere contre l'erreur & la surprise, fut exclus à Rimini pour admettre celuy de *semblable en substance*: c'est porter la chose un peu bien loin, que de soûtenir que les Evêques signerent l'Arianisme en pensant signer la verité. Aussi l'Auteur de la Vie de S. Athanase & le P. Maimbourg même conviennent que ce Concile décida veritablement d'abord pour la verité; mais qu'Ursace & Valens au desespoir que leur party eust reçû cét affront, eurent recours à leurs cabales ordinaires; & s'étant emparés de l'esprit de l'Empereur, il enferma les Evêques, ensorte que pour se délivrer des incommoditez qui les faisoient gémir, ils consentirent à la suppression du terme de *consubstantiel*. Or si la force d'un côté, & la résistance de l'autre, prouvent que les Evêques ne crûrent pas signer la verité, mais qu'ils consentirent par foiblesse à ruiner les remparts que l'Eglise avoit élevez contre l'impieté: elles montrent aussi que le cœur n'eut pas de part à ces signatures que la violence leur avoit arrachées, & que si le monde se vit Arien, ce ne fut qu'en apparence.

Par consequent cela conduit toûjours le P. Thomassin à son but, qui est de rabat-

tre le nombre des Ariens, & leur estenduë universelle. Car sans doute ces Evêques que la violence avoit fait Ariens, ne remporterent pas chez eux les erreurs d'Arius; au contraire ils les détesterent hautement. Cependant le P. Thomassin ne se borne pas à ruïner l'étenduë de l'Arianisme en la personne des Evêques, il le fait encore d'une maniere assez fine à l'égard des peuples. Il prétend donc que les Evêques Ariens donnant à Jesus-Christ *le titre de Dieu*, & avoüant *qu'il étoit avant tous les temps*, le peuple ne doutoit point qu'il ne fust *Dieu*, & *éternel*. Comme il n'est pas capable du raffinement que les Ariens cachoient sous ces mots, la malice estudiée de ces perfides ne pouvoit nuire à la pieuse simplicité des particuliers, dont les oreilles étoient pures, quoy que le cœur des Evêques ne le fust pas.

L'Auteur ajoûte une chose qui souffriroit un peu plus de contradiction, qui est que le terme de ὁμοούσιος, & de ὁμοιούσιος, c'est-à-dire de *consubstantiel*, & de *semblable en substance*, revenoient à la même signification; & que comme il y avoit des Ariens déguisez qui attaquoient la foy du Concile de Nicée, en faisant semblant de n'en vouloir qu'au terme de *consubstantiel*, sous prétexte qu'il ne se trouve point dans l'Ecriture, les peuples qui vivoient sous leur conduite n'avoient point de part à leurs sentimens, qu'ils cachoient avec tant

de

de soin. Il prétend même par cette raison, que Constance n'estoit point Arien, & qu'il n'attaquoit que le terme de *consubstantiel* qui le choquoit, parce qu'il se laissoit séduire par les Ariens, qui en vouloient à la doctrine, sans qu'il s'en apperçût. Mais S. Athanase épargne si peu cét Empereur, & S. Hilaire, que l'on appelloit *la trompette des Latins*, le charge de tant d'injures, qu'il n'y a gueres d'apparence qu'il n'en voulust point à la doctrine. Est-il possible que pour le terme seulement il eust tant fait assembler de Conciles, & tant persecuté les Evêques Orthodoxes, sans qu'ils eussent voulu le relâcher? Il est vray que le P. Thomassin cite Theodoret pour appuyer ce sentiment. Cependant tous les Auteurs conviennent qu'après la défaite de Maxence, dont la mort le laissa maître de l'Univers, il prit le succès de ses armes pour une confirmation publique de ses sentimens, & il crût que Dieu appuyoit sa Religion & sa foy par la suite de ses victoires.

Après avoir fait triompher l'Eglise des prétentions du Paganisme & de l'Arianisme, l'Auteur remarque que comme les mondains laissent leur nom à leurs terres, ou en prennent les noms, il en arrive de même aux Sectes, qui prennent le nom de leurs Chefs, qui en marquent l'origine & la nouveauté. Les Ariens tiroient leur nom d'Arius leur Chef, & les 75. ou 80. Heresies dont Saint Epiphane fait

I 2 l'Histoi-

l'Histoire, portoient toutes le nom de leurs Auteurs. . . Mais elles n'ont jamais eu de part à la gloire & à la sainteté du nom de *Catholiques* ou *Universelles* : & encore aujourd'huy la force de la verité arrache de la bouche des Heretiques ce titre glorieux en faveur de l'Eglise Romaine, sans qu'ils ayent encore osé se l'attribuer. Ils prétendent même, dit-il, si peu à l'honneur de l'universalité, que ce zele Apostolique qui travaille à la conversion des Payens n'a jamais esté de leur goust. On pourroit pourtant observer, que les Heretiques n'ont pas eu tant de respect pour les Orthodoxes : & ce ne fut que le Grand Theodose qui par un Edit attribua le titre de *Catholiques* aux Eglises qui suivoient la foy de Nicée, à l'exclusion des autres. Mais avant cela les Ariens appelloient les Orthodoxes *Consubstantialistes* : & l'Auteur de la Vie de S. Athanase dit, que sous Constance l'Arianisme s'estoit tellement emparé des esprits, *qu'il falloit être Arien pour être appellé Catholique*. Ainsi s'il avoit esté possible que l'erreur fust demeurée victorieuse, le nom de *Catholiques* seroit demeuré aux Ariens, parce que les plus forts s'emparent des noms & des titres honorables ; & le petit nombre des Orthodoxes fust demeuré flêtry du nom odieux de Secte & de Party. Le P. Thomassin dira-t-il, que les *Molinistes* ou les *Jansenistes* ne sont point Catholiques, sous prétexte qu'ils retiennent le nom de leurs

leurs Chefs ? Le titre de Catholique demeurera au plus fort.

L'Auteur ayant attribué à l'Eglise l'étenduë par toute la terre, & la réünion de toutes les nations dans son sein, joint à ces avantages celuy de l'antiquité, & de s'être conservée dans la suite de tous les siecles. Tant que l'on ne se tient plus à la chaîne de la Tradition, & que le frein de l'autorité de l'Eglise est rompu, ce n'est plus qu'une societé d'hommes audacieux qui se révoltent contre leurs maîtres ; & il semble, dit-il, que Dieu ne permit la naissance des anciennes Séctes, qu'afin que l'Eglise qui estoit alors dans sa fleür & dans son plus beau lustre, forgeast contr'eux des armes invincibles capables de luy assûrer la victoire sur toutes les Heresies des siecles avenir. Or, ajoûte le P. Thomassin, si les Peres se sont servis d'une antiquité de peu de siecles contre les Heretiques qui succomberent sous le poids de l'autorité de l'Eglise, les Novateurs ne se rendront-ils pas à la force d'une autorité de tant de siecles, qui doit avoir d'autant plus de poids, que l'antiquité est plus grande.

Il n'oublie pas de pousser l'argument de l'autorité de l'Eglise d'une maniere capable d'embarrasser les plus habiles. La grossiereté, dit-il, la foiblesse de l'âge ou du sexe, l'embarras de mille occupations, & la brieveté de la vie, rendent presque tous les hommes incapables de la discussion des

veritez les plus importantes. Ainsi, comme un malade seroit emporté par la violence du mal, s'il ne prenoit les remedes qu'après en avoir bien connu toutes les vertus, il en est de même en matiere de Religion. Car l'homme seroit arrivé à sa fin, avant que d'avoir pû faire un juste choix avec toutes les précautions necessaires. C'est pourquoy comme le malade par la confiance qu'il a au medecin avale les remedes où il ne comprend rien, il faut que les plus sages se confient par la foy, *la porte de la Religion*, en ceux qui sont plus avancez & plus autorisez.

Cependant, ajoûte l'Auteur, la vanité secrete & la presomption naturelle des hommes les flattent qu'ils pourront bien démesler tous les differens de la Religion; & s'érigeant en juges absolus, ils font passer en revûë les Peres & les Conciles, & décident souverainement que les uns ont erré, & que les autres se sont égarés. Mais peut-on voir sans indignation, continüe le P. Thomassin, que les plus grossiers mettent leur sentiment & l'opinion qu'ils ont de leurs lumieres en balance avec l'autorité de tous les siécles, & qu'ils hazardent leur salut sur leur propre jugement, c'est-à-dire, sur une autorité foible & trompeuse? Car enfin de quels égaremens l'esprit de l'homme n'est-il pas capable, puis que dès le temps de S. Epiphane l'on avoit vû naistre 75. ou 80. Heresies. C'est pour-

quoy

quoy le P. Thomassin définit l'Heresie par *une passion de tout examiner, & de ne rien croire* : & il compare les Heretiques aux Philosophes, qui s'abandonnant à leurs propres raisonnemens, doutoient de tout.

Mais voyons, dit-il, l'embarras où se jettent ceux qui prétendent faire ce discernement injurieux à la foy & à l'autorité de l'Eglise, & qui ne veulent rien croire que par choix. Car en examinant tout ce qu'on leur propose, qui est-ce qui sera capable de former un jugement grave & équitable sur toutes les Heresies & toutes les Religions? Qui pourra penetrer tous nos mystères? Et ne s'expose-t-on pas par ce principe au hazard de retomber dans l'abysme du Paganisme? D'ailleurs, ajoûte le P. Thomassin, la plûpart de ces presomptueux Heretiques seroient obligez de reculer bien souvent, ou de recourir à la foy, s'ils étoient vivement poussez par quelque habile Dialecticien. Car après s'être épuisez sur les lieux communs de la Controverse, auront-ils assez de science & assez de force d'esprit pour soûtenir contre un rude adversaire la Providence divine, & l'immortalité de l'ame? Alors reconnoissant la foiblesse & les perils de cette prétention de tout examiner, ils courront se mettre à l'abry de l'autorité de l'Eglise. Mais auront-ils recours à elle pour un point, après luy avoir tourné le dos pour un autre? Au-

ra-t-elle du credit quand il leur plaira, & le perdra-t-elle de même ?

D'où il s'ensuit, selon le P. Thomassin, qu'il y a plus d'orgueil que de sagesse & de succès dans ces sortes d'examens: & à moins que l'esprit humain ne se fixe à l'autorité de l'Eglise, on sera Arien ou Nestorien au gré de celuy qui en sçaura plus, ou qui disputera mieux. En un mot ce sont des efforts temeraires que de vouloir discuter tout avant que de croire. L'Auteur appuye son sentiment de celuy des Peres, & il ajoûte que l'Ecriture elle-même reçoit son lustre & son poids de l'autorité de l'Eglise, comme l'Eglise la reçoit de l'Ecriture. Par exemple, quelques-uns ont crû l'Epistre de S. Jacques supposée; peu d'Anciens la citent: cependant parce qu'on la lisoit dans plusieurs Eglises, elle est comptée entre les Livres Divins. *Je ne croirois pas à l'Evangile*, dit S. Augustin, *si l'autorité de l'Eglise ne m'y déterminoit: & n'ayant pas vû Jesus-Christ de mes propres yeux, je n'ay crû qu'il soit venu au monde, que parce que j'ay déferé à la créance de tant de nations, & au bruit qui s'en est répandu.* Ce Pere donnant ensuite des regles pour faire le discernement des Livres Canoniques, dit qu'il y a divers degrez. Car, selon luy, il faut préferer les Livres Canoniques qui sont reçûs de toutes les Eglises, à ceux qui ne le sont que de quelques-unes. Entre ceux qui ne sont pas reçûs de toutes, il

faut donner la préference à ceux qui sont admis par les Eglises les plus nombreuses & les plus graves, au dessus de celle dont l'autorité n'est pas si éminente. Que s'il y en a qui sont reçûs par le plus grand nombre, & rejettez par celles qui ont le plus de dignité, il faut les mettre dans le même rang d'autorité. En verité ce raisonnement est capable d'effrayer: car il semble qu'il a fallu compter les suffrages pour mettre les Ecrits des Apôtres au rang des Livres Canoniques, & que leur divinité a dépendu de la pluralité des voix, & du témoignage des hommes.

Cependant le P. Thomassin en tire cette conclusion, que *si les Livres que Jesus-Christ ou ses Apôtres auroient pû laisser, n'ont pû être accreditez dans les siecles suivans que par la reception des Evêques qui en ont laissé la Tradition à la posterité:* pourquoy ne confiera-t-on pas l'Eglise qui est la dépositaire d'une si grande autorité, le dépost des autres points de la doctrine?

Il est vray qu'il faut bien examiner si les difficultez que nous trouvons dans les mysteres de la foy ne viennent point plûtost des tenebres qui enveloppent nôtre raison, que de sa lumiere même. Mais il faut bien prendre garde aussi, que sous prétexte des mysteres de la foy, la raison ne veuille establir ses égaremens, & que ce que l'on couvre d'un si beau nom, ne soit pas un fruit de la foiblesse humaine. En un mot il

faut aussi-bien prendre garde de ne se soûmettre pas à une fausse autorité.

Tout ce que nous venons de remarquer aboutit à ce point qui est le but principal du P. Thomassin, que le Schisme & l'Heresie estant les plus détestables de tous les crimes, ne doivent jamais demeurer impunis. Sur quoy il rapporte les loix fulminantes des Empereurs. Il ajoûte pourtant, que les peines de mort n'estoient pas frequentes, parce que la terreur estoit plus utile que l'execution. Les Empereurs ont bien voulu que ces loix brillassent dans leurs Codes; mais ils n'ont pas voulu que l'Histoire de leur regne rougist de ces executions sanglantes. Il se démesle avec beaucoup d'adresse des endroits ou Socrate & les Peres se sont déclarez contre la violence & la persecution. *Les charmes de la verité,* disoit S. Chrysostome, *ont été les seules armes qui ont subjugué toutes les nations à Jesus-Christ. Dieu,* disoit S. Hilaire, *nous a enseignez à le connoistre, mais il ne nous y a pas forcez, & il ne veut point d'une confession arrachée par contrainte. Autrement le ministere des douze Apôtres dont il s'est servy, étoit inutile, puis qu'il pouvoit convertir les hommes par un coup de sa puissance absoluë, & par son glaive foudroyant.*

L'Auteur dit donc, que les Evêques n'ayant en main que la puissance spirituelle, ne pouvoient pas exercer des persecutions temporelles contre les Heretiques, &

& ils devoient les gagner par la lumiere de la verité, & les attraits de la charité. Mais ils ne laissoient pas d'exciter les Princes temporels à faire leur devoir, & à décerner des châtimens corporels. Comme les meres pécheroient, si par une trop longue impunité elles laissoient devenir leurs enfans incorrigibles; comme Dieu nous détache des douceurs trompeuses du siecle par les salutaires amertumes qu'il y mesle: pourquoy l'Eglise ne se reglera-t-elle pas sur ce parfait modéle de Dieu & de la raison? Dire que la Religion doit être libre, c'est dire qu'il doit être permis de faire des outrages à Jesus-Christ, & à une femme de mépriser son mary. Or si l'amour manque, la force & la contrainte doivent necessairement venir au secours. Il joint à ces raisonnemens l'autorité de S. Augustin, & celle du II. Concile de Mileve, qui ordonna aux Evêques sous peine d'excommunication, de travailler à la conversion des Heretiques, *en cas qu'il y eust des executeurs Imperiaux dans leur province.*

Ensuite pressé par ces objections, que les bons Pasteurs se sacrifiént pour leurs troupeaux, bien loin de les immoler eux-mêmes; que Nestorius fut regardé comme un loup ravissant, parce qu'il avoit dit à l'Empereur, *Assistez moy à ruiner l'Heresie, & je vous assisteray à dompter les Perses*; & que les Peres, S. Hilaire entr'autres, se sont si fort déchaînez contre l'Empereur Con-

stance ; il répond, que *c'est toûjours un mal que de contraindre au mal, & toûjours un bien que de contraindre au bien.* A l'égard de Constance, comme il estoit Orthodoxe, selon luy, il ajoûte que la colere des Peres de l'Eglise ne venoit que de ce qu'il vouloit abolir le terme de *consubstantiel* de son chef, & non pas en execution d'un Concile. Or, dit-il, encore que ce terme qui n'estoit que de Police eust pû être aboly, si la necessité pressante de l'Eglise l'eust demandé, c'estoit à l'Eglise à parler la premiere. Il prétend qu'on n'a loüé les Empereurs, que parce qu'ils s'armoient pour executer ce que les Conciles avoient décerné ; & que toutes les vexations de Constance n'eussent esté que l'usage d'une puissance legitime, s'il n'eust rien fait qu'en execution d'un Concile. Ainsi c'est aux Conciles à mettre les armes à la main des Princes, qui ne sont que les executeurs de leurs arrêts.

S. Hilaire, dit enfin le P. Thomassin, se mettoit devant les yeux l'état où Dieu vouloit que son Eglise passast les premiers siecles. Car si du moment qu'elle proposa sa doctrine, *elle eust usé d'exils & de contrainte, elle auroit donné plus de haine que d'amour,* & l'on eust dit que la violence, plutost que la force de la verité, l'auroit establie dans le monde. Mais depuis que par ses lumieres elle eut desarmé ses ennemis, alors n'ayant plus personne qui luy pust faire ce

reproche, elle pût changer de conduite; & estant devenüe la mere de tout le genre-humain, elle eut droit d'en prendre l'autorité en usant de chatimens. Peut-être que S. Hilaire & l'ancienne Eglise auroient de la peine à ne pas desavoüer ce langage du P. Thomassin, où il entre un peu trop de politique & de raffinement. Il semble que l'on veut eriger l'Eglise en fine usurpatrice, qui aprés s'être établie dans le monde par les apparences d'une feinte douceur, ne s'embarrasse plus de dissimuler le fonds de ses sentimens, & ne pense desormais qu'à se faire obeïr par la force, & à subjuguer les nations par les armes. Du moins une mere n'égorge & ne déchire point ses enfans pour les corriger ou pour se faire reconnoître.

- - - Do pignora certa timendo,
Et patrio, pater esse, metu probor.
Ovid. Met. l. 2.

On trouve ensuite une digression qui est pourtant un Traité assez ample de la communion sous les deux especes. Le dessein est à peu près celuy de Mr. de Meaux dans son Traité sur la même matiere qui parut en 1682. On n'y trouvera peut-être que cette difference, que les preuves tirées des Peres & de la coûtume de l'ancienne Eglise paroissent plus délicates & plus brillantes dans l'un; plus approfondies & plus estendües dans l'autre. Il prouve l'usage

de ne communier que sous une espece, par les communions domestiques, & dans les temps de persecution; par celle des malades, & des voyageurs qui ne pouvoient emporter que le pain. Il avoüe d'assez bonne foy, que cette conjecture, que le pain emporté & gardé par chaque Fidéle dans sa maison étoit trempé dans le sang de J. Chr. ne manque pas de probabilité, quoy que cela affoiblisse un peu l'argument que l'on tiroit des communions secretes & domestiques pour en inferer la communion sous une seule espece. Mais, comme c'est un point de controverse très-rebattu, nous finirons cét article déjà trop long. La riche abondance de choses & d'expressions qui se trouve dans cét Ouvrage, nous tiendra lieu d'excuse.

ARTICLE VII.

Projet d'une nouvelle Méchanique, avec un Examen de l'opinion de Mr. Borelli sur les proprietez des poids suspendus par des cordes. A Paris chez Jean Boudot 1687. in 4.

C'Est icy l'Ouvrage dont il a esté fait mention dans le second article des Nouvelles du mois de May 1687. Il est dédié à Messieurs de l'Academie Royale des Sciences de Paris. Mr. Varignon nous décrit dans sa Préface le chemin qui l'a conduit aux nouveaux principes par lesquels il dé-

démontre les effets des forces mouvantes de la maniere la plus generale qu'on puisse imaginer. Il dit qu'aprés avoir comparé ceux de Mr. Descartes, il sentit que ceux-là n'étoient ni si estendus ni si convaincans que ceux-cy. Ce defaut luy parut venir, de ce que ces Auteurs se sont plus attachez à prouver la necessité de l'équilibre, qu'à montrer la maniere dont il se fait. Ce fut ce qui le fit résoudre à en chercher luy-même la generation.

Il se representa d'abord un poids sur un plan incliné, & il vit que de l'impression de la puissance qui l'y retenoit, & de celle de sa pesanteur, il en résultoit une composée de ces deux suivant la diagonale d'un parallelogramme fait sous des parties des lignes de direction de sa pesanteur & de la puissance qui luy estoit appliquée, qui estoient entr'elles comme ce poids & cette puissance: & voyant que cette diagonale, qui en ce cas devenoit la ligne de direction de ce corps, estoit perpendiculaire à ce plan, il conclut aussi-tost qu'il y demeuroit de même que si ce plan eust esté horizontal, & que cette impression composée n'eust esté qu'un effet de sa seule pesanteur.

Il chercha, dit-il, ensuite par le même chemin, comment des poids soûtenus avec des cordes seulement, ou appliquez à des poulies, ou bien à des leviers, font équilibre entr'eux ou avec les puissances qui les soûtiennent: & il apperçut encore que

tout

tout cela se faisoit par la voye des mouvemens composez, & avec tant d'uniformité, qu'il ne pût s'empêcher *de croire que cette voye ne fust veritablement celle que suit la nature dans le concours d'action de deux poids ou de deux puissances, en faisant que leurs impressions particulieres, quelque proportion qu'elles ayent, se confondent en une seule qui se décharge toute entiere sur le point où se fait cét équilibre.*

Voilà la route qu'il a tenüe, & par où il nous démontre sans le secours d'aucune machine les proprietez des poids suspendus par des cordes, en quelque nombre qu'elles soient, & pour tous les angles possibles qu'elles peuvent faire entr'elles. De là il passe à une démonstration des poulies, qui comprend toutes les directions possibles des puissances ou des poids qui y sont appliquez, soit que le centre de ces poulies demeure fixe, soit qu'on le suppose mobile. Ensuite, au lieu de la démonstration qu'on ne fait ordinairement que pour les plans inclinez, il en donne une qui s'étend generalement à toutes sortes de surfaces, & à toutes les directions possibles des puissances ou des poids qui y sont appliquez. Enfin d'une seule démonstration il découvre les proprietez de toutes les especes de leviers, de quelque figure & dans quelque situation qu'ils soient, & pour toutes les directions possibles des puissances ou des poids qui y sont appliquez.

Toutes

Toutes ces propositions sont accompagnées d'un très-grand nombre de corollaires qui contiennent une infinité de choses fort nouvelles, la plus-part desquelles Mr. Varignon croit très-difficiles à démontrer par d'autres principes que par les siens, sur tout les Problêmes dont la solution dépend de la connoissance tant de la charge que de la direction des appuis des leviers: par exemple, ceux-cy. *I. Quelles doivent être les directions de deux puissances, soit égales, soit inégales, pour qu'elles puissent faire équilibre sur quelque levier que ce soit, dont l'appuy est une sphere. II. Sur combien de points de ce levier ainsi appuyé il est possible qu'elles fassent équilibre en changeant seulement leurs directions. III. Trouver le point d'appuy d'un levier, auquel tant de puissances qu'on voudra soient appliquées pour toutes les directions possibles dans lesquelles on les peut supposer. IV. Deux puissances étant données avec leurs directions & leurs points d'application à un levier, trouver quelle doit être la direction & le point d'application d'une troisiéme puissance aussi donnée, pour que toutes trois ensemble fassent équilibre sur quelque point donné que ce soit de ce levier.* Et ainsi de tout autre Problême dont la solution dépend de l'une ou de l'autre de ces deux conditions, ou de toutes deux ensemble.

Mr. Varignon a joint à cét Ouvrage un Examen de la critique que Mr. Borelli a

faite du sentiment d'Herigone & de Stevin sur les proprietez des poids suspendus par des cordes. Il s'y est, dit-il, trouvé engagé par la necessité de justifier ses principes, qui l'avoient conduit dans sa Méchanique à cette même proposition. L'état de la question consiste à sçavoir, *Si un poids soûtenu avec des cordes par deux puissances, est toûjours à chacune d'elles comme la partie de sa ligne de direction, qui est diagonale d'un parallelogramme fait sous des parties de ces cordes, proportionelles à ces puissances, est à chacun de ces mêmes côtez.* Mr. Borelli dans la digression qu'il a faite au chapitre 13. du Tome 1. de son Traité du mouvement des Animaux, dit que *cette proposition prise dans toute son étenduë & sans restriction luy paroît suspecte pour bien des raisons. & que même il la croit capable de jetter dans l'erreur.*

Tout cét Examen se réduit à deux Chapitres. On voit dans le premier, que si Mr. Borelli eust fait encore un pas de ce côté-là, ses principes l'auroient infailliblement conduit à cette proposition. En effet elle y est démontrée par celle-là même que cét Auteur croyoit y être contraire. On y voit ensuite quelques paralogismes où il est tombé, lors même qu'il croyoit en voir dans les Auteurs qu'il a critiquez. Le second Chapitre, outre plusieurs démonstrations de ce même sentiment toutes differentes de celles que Mr. Borelli a critiquées, contient encore trois propositions,

dont

dont toutes celles que cét Auteur a faites pour démontrer la force des muscles, ne sont que des corollaires très-limitez. Elles sont d'une generalité à laquelle Mr. Varignon ne croit pas que les principes de Mr. Borelli puissent atteindre. Quoy qu'il en soit, il prie ceux qui auront des difficultez, ou de nouvelles vûes sur les principes qu'il propose icy, de luy en faire part: *leur promettant d'en user avec toute la docilité d'un homme qui ne cherche que la verité.*

ARTICLE VIII.

Remarques Critiques sur les Oeuvres d'Horace, avec une nouvelle Traduction. A Paris chez Denis Thierry & Claude Barbin 1687. in 12. Tom. VI. & VII. & se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers.

MR. Dacier est si estimé de tous ceux qui aiment les humanitez, que l'on ne peut pas douter du prix & de la bonté de ses Ouvrages. Mais l'on doit encore moins suspendre son approbation depuis qu'il a joint ses connoissances avec celles de Mademoiselle le Fevre, si celebre de son côté par sa Traduction d'Anacreon le plus galant des Poëtes Grecs, & par tant d'autres Ouvrages qu'elle a donnés au public. On rapporte que feu Mr. le Duc d'Orleans

 ayant

ayant vû marier deux personnes peu favorisées des biens de la fortune, dit assez plaisamment que la faim & la soif se marioient ensemble. Mais on peut dire de l'union de Mr. Dacier & de Mlle. le Fevre, que c'est le mariage du Latin & du Grec, qu'ils possedent tous deux en perfection. Tout le monde sçait que Mr. Dacier estoit Protestant jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes. Mais les solides raisons & les utiles violences dont on s'est servy pour sa conversion ont été très-efficaces. Car dans son Epistre Dédicatoire, après avoir loüé le Roy sur le plan d'Horace pour Auguste, il l'éleve au dessus de cét Empereur par ce trait principal qui acheve son portrait; c'est qu'Auguste n'a fait à ses peuples que des biens perissables; *mais Vostre Majesté*, dit-il, *nous a redonné le tresor que nos Peres avoient perdu: & ce present fait voir que Vous avez la sagesse, dont parle l'Ecriture, qui redresse la terre.* Il luy applique ce que le Prophete disoit à Cyrus, *le Dieu d'Israël est en vous pour sauver son peuple.* On peut voir que le cœur de Mr. Dacier n'est pas inaccessible, & qu'il n'est pas de ces Heretiques endurcis dont on ne sçauroit avoir raison: car il y a déja un air & un tour très-Catholiques dans ces applications de l'Ecriture.

L'Auteur ayant remply cinq Volumes de ses Remarques sur les Odes d'Horace, nous donne icy deux Volumes sur les Sati-

res du même Poëte. Mais il a mis à la tête du sixiéme une Préface qui merite bien que l'on y arrête le Lecteur. Il observe d'abord, que le sçavant Casaubon est le seul qui ait travaillé avec succès à découvrir ce que c'étoit que la Poësie Satyrique des Grecs, & la Satire des Latins. Cependant, quoy que son Livre soit un tresor inestimable, & qu'il puisse servir comme de flambeau dans les tenebres épaisses de l'antiquité, Mr. Dacier n'a pas toûjours eu les yeux attachez sur luy, & *il a suivy des sentiers qui n'avoient point été battus*. Quelques-uns ont crû que le mot de *Satire* tiroit son extraction & descendoit en ligne directe de *satur*, dont on avoit fait *satura*, & ensuite *satira*, comme de *maxumus*, *maximus*. La raison étoit, que *lanx satura* signifioit un plat remply de toutes sortes de fruits, & *lex satura* une loy qui contenoit plusieurs chefs. D'où l'on tiroit le nom de *Satire*, à cause de l'agreable varieté de ces sortes d'Ouvrages, que l'on peut comparer à des mets bien assaisonnez & d'un goust un peu relevé. Mr. Dacier ajoûte, que cette origine n'est pas immediate, & que ce mot avoit passé depuis à des choses qui ont plus de rapport aux Satires d'Horace. Il prétend donc que les Romains ayant vécu 400. ans sans aucuns jeux sceniques, le hazard leur fit inventer les vers *Saturnins* & *Fescennins*, qui estoient des vers très-rudes & accompagnez de railleries grossieres,

comme

comme faits par un peuple sauvage qui ne connoissoit d'autres maîtres que la joye & le vin. A ces vers licencieux succeda un Poëme plus chatié, sous le nom de *Satire*, dans lequel Ennius sceut mesler adroitement le fiel & les railleries des premiers. Enfin Lucile y donna un tour nouveau, & y ajoûta plus de politesse & de sel. On fait pourtant remarquer, que ce Poëme estoit plûtôt destiné à recommander la vertu, qu'à décrier le vice : au lieu que dans la langue Françoise on ne se figure autre chose par le mot de Satire, qu'un Poëme mordant, & souvent tout plein d'une bile noire qui coule de la plume du Poëte. C'est peut-être cette redoutable idée que l'on en conçoit d'ordinaire, qui a fait croire que le nom de *Satire*, quoy qu'il se doive écrire par un *i*, tiroit son origine de ces *Satyres*, ces affreuses Divinitez des bois. Cependant nous en avons vû dans nôtre langue qu'on ne * peut regarder que comme de belles leçons pour nous montrer la route qui conduit à la gloire & à la vertu.

Au reste Mr. Dacier surprend son Lecteur, en luy apprenant *qu'Horace semble d'abord plus propre à amuser des enfans, qu'à occuper des hommes*, & que jusqu'à present l'on ne s'est arrêté qu'à l'écorce & au dehors. Mais il nous promet que quand il aura levé le voile qui le cachoit à nos yeux, l'on y découvrira mille tresors inconnus,

&

* *Boileau.*

& des beautez que personne n'avoit encore apperçües. Et pour ne point mettre tout-à-fait au desespoir Lambin & Turnebe qui se sont donné la peine de faire un Volume in folio sur ce Poëte, *Je ne blâme pourtant pas*, dit-il, *ceux qui m'ont précedé dans ce travail. Je loüe leurs efforts: & si j'ay quelque avantage sur eux, je le dois tout entier aux grands hommes de l'antiquité que j'ay lûs avec plus de soin; je parle d'Homere, de Platon & d'Aristote.*

Le souvenir de l'antiquité réveille le courroux de Mr. Dacier contre quelques Auteurs * d'aujourd'huy, comme s'ils vouloient arracher aux Anciens les couronnes qu'ils ont si bien meritées, & faire revoquer les applaudissemens que tous les siecles leur ont donnez. Mais que ces audacieux modernes écoutent le jugement que l'on prononce icy. *Pour moy je declare*, dit-il, *que je suis plein d'admiration & de veneration pour ces genies divins. Je les regarde comme des Juges venerables, devant lesquels je prens plaisir à m'imaginer que je dois rendre compte de mes Ecrits.* Pour ceux qui blâment l'antiquité, il se deshonorent eux-mêmes & nôtre siecle, & il déclare que *les Barbares qui ont ravagé la Grece & l'Italie, & qui ont travaillé avec tant de fureur à détruire ce qu'elles avoient de plus beau, n'ont jamais rien fait de plus horrible.*

* Voyez le mois de Sept. p. 134.

Il est vray qu'on se peut faire honneur de sa colere contre les modernes, & que les loüanges que l'on donne aux Anciens ont bien meilleur air, parce qu'elles supposent que l'on en connoît les beautez. Mais l'on ne prétend pas leur ravir les justes loüanges qui leur sont dües : & sans outrager *la glorieuse antiquité*, l'on peut bien relever la gloire des modernes. Les efforts que l'on fait en faveur de nôtre siecle n'ont rien que d'honnête & de loüable. On doit du respect aux Anciens, & il est impossible de se passer de leurs lumieres & de leur secours. Mais il n'est pas necessaire de les adorer par tout, & de borner tous ses soins à y découvrir un bon mot, ou un trait d'esprit à quoy ils n'ont peut-être jamais pensé. L'entêtement, aussi-bien que le mépris pour eux, a ses excés: & Mr. de Balzac raille agreablement son barbon, lequel en estoit si prévenu, qu'il portoit sur sa robe de la graisse du dernier siecle, & de la crotte du regne de François I. Il n'eust eu garde de la nettoyer, de peur d'effacer ces titres d'antiquité, dont il respectoit jusqu'aux moindres monumens.

Pour venir aux Remarques, l'on observe en general que les Satires d'Horace doivent être lües avec soin, parce que l'on apprend dans cét Ouvrage les manieres les plus fines de la Cour, & les préceptes les plus solides de la plus severe Philosophie. Mais Mr. Dacier se trouve fort embarrassé

à soû-

à soûtenir ce ton-là dès la seconde Satire; car Horace y prêche une terrible morale. Il est vray que ce Poëte n'estoit pas du sentiment d'Ovide, qui ne trouvoit point de plus grand ragoust que la jalousie d'un mary, & le plaisir de le tromper. Au contraire il s'emporte également contre ceux qui cherchoient à corrompre la chasteté des femmes mariées, & contre ceux qui s'attachoient à ces infames prostituées à tout le public. Mais après leur en avoir représenté les perils & les disgraces, il conseille de choisir des Affranchies, où l'on trouve moins de licence & plus de sûreté. Mr. Dacier prenant sur cela un air grave, fait un commentaire en Philosophe Chrêtien. Il déplore le triste aveuglement des Payens, qui n'estant point éclairez des plus pures lumieres de l'Evangile, se jettoient dans des excès criminels. Il soûtient pourtant qu'Horace avoit lû les Livres de Moyse, & le loüe d'avoir suivy la methode de Salomon dans ses Proverbes, pour inspirer l'horreur de l'adultere. *C'est ce que personne n'avoit encore découvert jusqu'à present.*

Cependant on trouve icy des endroits capables de déconcerter la Philosophie la plus austere. Le moyen de faire un honnête commentaire sur certains endroits où il ne prend pas la peine d'envelopper les choses, & où il nomme *un chat un chat*. Mr. Dacier n'en a pourtant pas fait grand mystere, & il remarque qu'Horace suivoit

les manieres des Stoïciens, qui avoient pour maxime, que *le Sage dit les choses librement*, parce que de quelque maniere qu'on s'exprime, & quelque adoucissemens qu'on choisisse, c'est toûjours dire la même chose. L'Auteur ajoûte que dans la suite l'on eut plus de retenüe, & que l'on prit de grandes précautions de ne prononcer aucun mot qui pût faire une équivoque obscêne, ni réveiller l'imagination sur certaines choses.

Le Lecteur nous sçaura assûrément bon gré d'avoir ménagé sa délicatesse. C'est pourquoy nous ne rapporterons point encore les vengeances que les maris tiroient des amans de leurs femmes qu'ils surprenoient mal-à-propos, ni la cruelle maniere dont ils prenoient leurs sûretez pour ne plus craindre de pareilles entreprises. *Mais Galba*, dit Horace, *n'approuvoit pas cette dureté.* Mr. Dacier pour nous découvrir le sel & la finesse cachée sous cette opposition de Galba, dit que c'estoit un celebre adultere qui prenoit le party de ses pareils, pour être traité humainement en pareille avanture. Il semble qu'il y avoit autant de sel dans cette note de l'ancien * Commentateur, qui dit que ce Galba estoit un mary indulgent qui faisoit semblant de dormir, pendant que Mecenas caressoit sa femme. Un valet ne pouvant pas s'imaginer qu'il ne dormist de bonne foy, prit l'occasion d'em-

* *Torrentius.*

d'emporter une bouteille de vin. Mais Galba se récria aussi-tost, *Mon amy, je ne dors pas pour tout le monde.* Les rieurs ont bien la mine de s'en tenir au vieux commentaire.

En suite l'on nous donne un commentaire assez agreable sur le goust d'Horace, qui ne conseille point de s'attacher auprès des femmes de qualité, parce qu'il y faut trop de façons, & surmonter trop d'obstacles. Cependant il arrive bien souvent que l'art & l'ajustement en ont imposé aux yeux, & qu'après bien des peines l'on ne trouve que des laideurs fardées & couvertes d'un appareil magnifique. Quand on est pressé de la soif, ne voudroit-on se desalterer que dans une coupe d'or? En effet, dit Mr. Dacier, de quel ragoust peuvent être les grands noms & les biens de la fortune? On n'y cherche que les richesses de la nature. C'est pourquoy on préfere icy les Affranchies, qui estaloient leurs innocens appas sans fard & sans artifice. Car l'on remarque qu'alors le fard n'estoit en usage que chez les Dames Romaines, & n'avoit point encore esté usurpé par les femmes du peuple. Nous ajoûterons à cela les sentimens d'un * Commentateur galant. *Voudroit-on*, dit-il, *que l'on ne pust entrer dans un cœur, que comme l'on entre dans l'Ordre de Malthe, en faisant ses preuves de Noblesse; & que l'on pardonnast à un*

* *Lettres du Chev. d'Her..*

laid visage, parce qu'il sera descendu de vingt Ducs? Au contraire les laides sont toutes roturieres. Il n'y a presque rien de naturel, ajoûte-t-il, *chez les Dames du grand monde, ni teints, ni sentimens; & la nature s'est réfugiée chez les Grisettes. Pour moy je trouve une belle bouche & de beaux yeux aussi nobles que le Roy; & il ne leur faut d'autres titres que de la vivacité & de la douceur.*

Dust-on nous reprocher d'insister trop sur cette seconde Satyre, nous observerons pourtant encore deux choses, parce qu'elles sont trop importantes pour les oublier. La premiere est, que sur le mot *Lectica*, Mr. Dacier observe que c'estoit une chaise de chambre que la jalousie des maris avoit fait inventer. Elle estoit vitrée, & ils en emportoient la clef. Cependant les femmes enfermées là-dedans ne laissoient pas de travailler, & de recevoir du monde chez elles. Cela paroissoit très-sûr, sans qu'elles pûssent se plaindre d'être excluses de la societé par la tyrannie de leurs maris. Mais apparemment qu'il s'est fait quelque conspiration generale contre ces chaises, ou que quelqu'une plus fine que les autres opposa l'invention d'une fausse clef à cette injuste précaution des maris. La seconde chose est, qu'Horace parlant de ces faiseuses de difficultez, qui ont toûjours quelque crainte ou quelque scrupule mal-à-propos, dit qu'il faut laisser ces grimaces

Gallis,

Gallis, c'est-à-dire selon quelques Interpretes, *aux Gaulois.* Mais Mr. Dacier ne pouvant souffrir que l'opprobre retombe sur toute la nation, qui est au contraire très-impatiente, pretend que cela ne se doit entendre que de certains hommes, qui seroient fort embarrassez si on les prenoit au mot.

Sur la troisiéme Satyre l'on remarque, qu'Horace ne l'entreprit que pour repousser les railleries que l'on faisoit de Virgile à la Cour d'Auguste. Car on prétend que Virgile, tout grand Poëte qu'il estoit, avoit je ne sçay quoy de rustique & de grossier en toute sa personne: & l'on ajoûte cette circonstance très-particuliere, qu'il estoit si timide & si honteux, que comme ses beaux vers luy attiroient les regards de tout le monde lors qu'il passoit dans la rüe, il couroit se cacher dans la premiere maison. Il me souvient d'avoir lû quelque part un mot d'Auguste, lequel estant assis entre Horace & Virgile, dit, *Sedeo inter suspiria & lacrymas:* parce que le premier estant un peu oppressé poussoit des soupirs, & que le second ayant les yeux foibles, laissoit couler des larmes. On prétend donc icy que les amis en devroient user comme les amans, qui donnent des noms favorables aux defauts de leurs maîtresses, & que l'on devroit appeller modestie, cette timidité de Virgile, & sa grossiereté un defaut d'usage du monde assez ordinaire aux Sçavans

qui contractent une humeur sombre dans le cabinet.

Dans la même Satyre Mr. Dacier pour donner l'intelligence de ce vers d'Horace,

Porrecto jugulo historias, captivus ut, audit,

remarque que le Poëte parle là d'un nommé Druson, lequel employoit dans ses contracts de constitution la plus plaisante clause du monde. Car il stipuloit, *qu'on seroit tenu de le venir entendre déclamer*: & si l'on y manquoit, il intentoit aussi-tost un procès en vertu de son contract. C'est pourquoy Horace répresente la contenance attentive de ces auditeurs mercenaires, qui allongeoient le col, & faisoient semblant d'écouter pour gagner leur argent. En verité aussi c'est un supplice bien rude que d'avoir bien sué sur un Ouvrage, & de se voir sans lecteurs, ou sans auditeurs. Scarron dit que c'est une des souffrances des enfers. Car dans la peinture qu'il en fait, il place

- - - de pauvres Poëtes,
Qui rarement ont des manchettes,
Y récitent de pauvres vers,
- - - - - - - - - -
Et personne ne les écoute:
Ce qui les fâche fort sans doute.

Nous ne nous engagerons pas à rapporter toutes les Notes qui meriteroient de s'y

s'y arrêter. Mais quoy que nous n'ayons pas même examiné le II. Volume, qui pourra trouver sa place dans une autre occasion, ce que nous avons dit suffit pour exciter la curiosité du Lecteur. Et assûrément l'heureuse Traduction de Mr. Dacier jointe à ses belles & considerables Remarques, ne laissent plus rien à souhaiter pour la parfaite intelligence d'Horace.

ARTICLE IX.

Tradition de l'Eglise Romaine sur la Prédestination des Saints, & sur la Grace efficace. Tom. II. A Cologne chez Nicolas Schouten. 1687. in 12. Et se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers.

NOus avons parlé du premier Tome dans le mois de Septembre dernier, & voicy le second. Comme selon toutes les apparences l'Auteur n'est pas le même Mr. Germain sur lequel nous avons expliqué nos soupçons, l'on nous avertit que, des quatre Parties qui se trouvent dans ce II. Volume, il y en a trois qui n'avoient point été faites pour être jointes au premier. C'est pourquoy l'on en fait des excuses très-soumises, & l'on offre au prétendu Mr. Germain de le délivrer de cette compagnie, si elle n'a pas le bonheur de luy plaire. Mais comme tout aboutit au même but, & qu'on travaille dans le même esprit, l'interest de la cause commune

fait esperer que ce changement ne sera pas desapprouvé. On peut dire aussi que l'Ouvrage est écrit d'une maniere à n'être pas desavoüé.

L'Auteur s'est senty fort tenté de donner au public la Bulle qui fut dressée en faveur de la doctrine de S. Augustin pendant la Congregation *de Auxiliis* sous le Pape Clement VIII. Mais il a été arrêté par le respect qui est dû au S. Siege, de ne prévenir pas la publication juridique de ses jugemens. Cependant l'on ne desespere pas, dit-il, de voir un jour prononcer cét arrest dressé il y a près de 80. ans, & qui n'a esté que trop long-temps suspendu. Quel coup de foudre pour bien des gens! Cette pensée luy fait pousser de tristes soûpirs sur les maux qu'une partie de l'Eglise a ressentis depuis 40. ou 50. ans, pour n'avoir pas étouffé dès leur naissance les semences de division qui se nourrissoient dans son sein. Il faut pourtant avoüer qu'il s'y est meslé d'autres interests, qui n'étoient pas moins sensibles que ceux de la verité.

Nulla fides regni sociis, omnisque potestas
Impatiens consortis erit. Lucan. Ph. 1.

Il semble que c'est une suite assez naturelle de la troisiéme Partie du I. Tome, où l'on a parcouru tous les siecles pour affermir la Tradition de l'Eglise sur la Grace, que de faire voir dans cette quatriéme Partie, que c'est aussi la doctrine du Concile de Trente.

Trente. C'est une chose admirable, que ce Concile lequel devoit décider les differends qui divisoient l'Eglise, ait prononcé ses oracles comme ceux des Payens qui étoient préparez à tous évenemens. Mais il est bien heureux d'avoir engagé par cette ambiguité les deux partis à soûtenir son infaillibilité, sans quoy il luy en auroit coûté ce beau droit, comme il est arrivé au Pape d'aujourd'huy pour avoir voulu donner la préference à l'un des deux partis. On avoüe donc que si la doctrine de la Grace efficace est marquée dans ce Concile assez clairement pour ceux qui ont de la docilité, l'on n'y trouve pourtant pas une lumiere très-abondante sur ce point. Cette obscurité ne vient, selon luy, que du trop de securité où l'on étoit à cét égard. Car le Concile ne s'attacha qu'à établir la liberté de la volonté humaine, pour la mettre à couvert du venin de l'Heresie nouvelle qui la croyoit ou éteinte par le peché d'Adam, ou dépouillée de ses droits par l'empire de la Grace. Mais quant à l'efficace de la Grace, il ne se mit point en peine d'établir par des décisions expresses des veritez fondamentales reçües par tous les Catholiques. Il est aisé de considerer, ajoûte-t-il, au travers des erreurs foudroyées dans le 17. Canon, les veritez saintes de la Prédestination & de la Grace qu'il y suppose. Ensuite reprenant un peu plus de confiance, il dit que ces disputes n'auroient point été l'occasion
 de

de tant de troubles, si les hommes trop amoureux de leurs propres pensées, eussent imité la sage & docte retenuë des Peres du Concile, en se contentant de nommer *Grace excitante*, cette premiere Grace qui réveille le pecheur par de bons desirs, & qui est un commencement de bonne volonté. Mais on a prétendu être plus sage que le S. Esprit qui animoit le Concile, & appeller Grace suffisante, ce foible rayon qui commence à illuminer le cœur de l'homme. Cette Grace estoit bien suffisante à l'homme dans l'état d'innocence; mais elle est devenuë insuffisante après sa chûte qui luy a fait perdre sa premiere vigueur. Nous sommes desormais comme des malades qui ont besoin de remedes d'autant plus puissans, qu'il faut rompre cette chaîne de fer qui nous lie au monde & à nos desirs, & nous retirer du profond abysme de la misere où le peché nous a plongéz. On n'oublie pas cette belle parole de S. Augustin, *Jube quod vis, & da quod jubes.* COMMANDEZ, *Seigneur, mais donnez moy la force de l'executer.*

L'Auteur se sert particulierement du Chap. 16. de la VI. Session, où le Concile dit que Jesus-Christ influë sa vertu sur les justes, comme le sep dans ses branches: ce que l'on doit entendre d'une vertu operante qui précede & qui suit les bonnes œuvres. Il cite le I. Canon qui parle d'une Grace prévenante, c'est-à-dire, une Grace determinante

nante & qui n'attend pas le mouvement de la volonté pour agir. Enfin il prétend montrer par un commentaire succint sur les Canons du Concile, que la doctrine de S. Augustin y a esté positivement confirmée. Aprés quoy il répond à cette difficulté: que l'esprit humain a de la peine à accorder cette operation invincible de la Grace avec la liberté de la volonté de l'homme; car il semble qu'elle luy ôte la liberté de choisir. Voicy peut-être, quoy qu'en termes prophanes, la difficulté dans toute sa force.

Quoy? l'homme sur soy-même a si peu de credit,
Qu'il devient scelerat quand Delphes l'a prédit?
L'ame est donc toute esclave, une loy souveraine
Vers le bien & le mal incessamment l'entraîne;
Et nous ne recevons ni crainte ni desir
De cette liberté qui n'a rien à choisir?
Attachez sans relâche à cét ordre sublime,
Vertueux sans merite, ou vicieux sans crime,
Qu'on massacre les Rois, qu'on brise les autels,
C'est la faute des Dieux, & non pas des mortels.

- - - - - - - - - - - -

Ils agissent en nous, quand nous pensons agir;
Alors qu'on delibere, on ne fait qu'obeir.

 Nous

Nous ne nous ferions pas échappez à inserer ces vers, si nous n'avions pensé que c'étoit une beauté perdüe sur cette matiere. Car personne ne se fust avisé d'aller chercher des raisons pour une question si serieuse dans l'Oedipe de Mr. de Corneille. Ainsi dussions-nous être censurez, nous ne les effacerons point, & nous dirons que l'objection se résoud icy par cette raison, que la Grace agissant immediatement sur la volonté, la fait choisir par lumiere & par discernement ; & il n'y a d'autre necessité que celle que la conviction & l'évidence imposent à la volonté. Il n'en est pas comme de l'homme, qui ne peut déterminer la volonté que par les objets exterieurs, & les efforts de la raison ou de l'éloquence humaines : mais Dieu agit interieurement, & dispose l'homme à vouloir, sans le forcer.

La V. & la VI. Partie contiennent l'histoire de la Congregation *de Auxiliis* commencée en 1598. les Actes en Latin dressez par le P. Coronel qui en étoit le Secretaire, & un Ecrit du Pape Clement VIII. qui marque bien qu'il estoit dans des dispositions propres à publier la Bulle dont on a parlé. Mais comme l'on s'est expliqué assez amplement sur cette histoire de la Congregation dans les Nouvelles du mois d'Octobre 1686. nous nous contenterons de dire, que si les choses sont dans l'état où les Défenseurs de la Grace les répresentent, cela ne

fait

fait pas beaucoup d'honneur au S. Siege. Car les Papes étant les Vicaires de J. Christ, & les organes par lesquels le S. Esprit prononce ses oracles, ils ont pourtant vû embraser l'Eglise, & disperser les partisans de la verité, sans avoir même osé se déclarer pour elle. Ainsi l'on en peut conclure, que la terreur des Puissances temporelles, & l'inquietude de voir l'infaillibilité devenir le joüet des deux partis, ont esté les veritables causes de cette prudence mondaine & de ces ménagemens politiques, que l'on a préferés à la paix de l'Eglise & à l'interest de la verité.

Enfin la septiéme Partie, qui devoit être la quatriéme du premier Volume, contient plusieurs pieces qui ne sont accompagnées d'aucuns raisonnemens, mais simplement destinées pour confirmer la Tradition sur la Grace dont l'on avoit parlé dans la troisiéme Partie. La premiere & la troisiéme de ces pieces sont le Concile tenu à Carthage contre Pelage & Celestius en 418. & le II. Concile d'Orange tenu sur la même matiere de la Grace & du Libre arbitre en 528. La seconde est les Capitules du Pape Celestin mort en 432. Les plus habiles croyent pourtant que ces Capitules ne sont pas du Pape Celestin, mais de S. Prosper, ou de quelque autre. Cependant comme ils sont placez par Denys le Petit dès le siziéme siecle au nombre des Canons de l'Eglise Romaine, ils portent toûjours le

caractere de son autorité, puis qu'elles les a adoptez dès ce temps-là. On trouve ensuite une déclaration de la doctrine des Dominicains & des Carmes Déchaussez. Et la derniere piece contient les sentimens des Disciples de S. Augustin sur la Grace par rapport au cinq Propositions, signez d'eux, & approuvez du S. Siege, si l'on en croit le P. Gonet Dominicain dans son Apologie pour les Thomistes.

ARTICLE X.

Corpus Juris Canonici Gregorii XIII. Pontif. Max. jussu editum, à Petro Pithæo & Francisco fratre restitutum & Notis illustratum. C'est-à-dire, *Corps du Droit Canonique avec des Notes de Pierre & François Pithou Freres.* Parisiis apud Dionysium Thierri 1687. in fol. 2 Vol. Et se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers.

CEtte Nouvelle Edition des Ouvrages de Pierre & François Pithou s'est faite par les soins de Mr. Pelletier, Contrôlleur General des Finances, pour les ouvrages de Pierre Pithou son Bisayeul. Cette famille est originaire de Normandie, & l'on trouve le nom de Guillaume Pithou dans le Catalogue des Gentilshommes de cette province qui firent le voyage de la Terre Sainte en l'année 1190. Depuis elle s'établit en Champagne : & Pierre Pithou qui fut Avocat

cat au Parlement de Paris, se rendit si celebre par sa profonde érudition, qu'on l'appelloit le Varron de son siecle. Il fut ensuite Procureur General de la Chambre de Justice que le Roy avoit establie en Guyenne, & après avoir refusé la même place en Catalogne, il revint à Paris, où il contribua beaucoup au retour de cette grande ville sous l'obeïssance du Roy Henri IV. La plus grande partie de ses Ouvrages & de son frere François avoient esté imprimez: mais il y en avoit quelques autres où François travailla depuis la mort de son frere; & n'ayant pas eu le temps de les faire imprimer, il les déposa entre les mains d'Antoine Alain son amy, qui les a gardez très-long-temps; & enfin ils sont parvenus entre les mains de Mr. Pelletier, qui sçachant par luy-même combien ces reliques des grands-hommes sont précieuses aux gens de lettres, a mis luy-même la main à l'ouvrage, & a donné au public cette marque de son amour pour les sciences. Ainsi l'on trouve dans cette Edition, avec un autre in folio de François Pithou, qui est le *Codex Canonum vetus Ecclesiæ Romanæ, Notis illustratus, Parisiis ex Typographiâ Regiâ* 1687. beaucoup de pieces qui n'avoient point vû le jour, & elle est grossie de beaucoup de Notes très-belles.

Nous avons entre les mains un Ouvrage de Mr. Fleury Abbé du Locdieu, cy-devant Précepteur de Mrs. les Princes de Conty, qui

qui porte pour titre, *Institution au Droit Ecclesiastique :* mais nous en parlerons peut-être plus amplement dans le mois prochain.

ARTICLE XI.

Remarques sur la langue Françoise, de Mr. de Vaugelas, avec des Notes de T. Corneille. Tom. I & II. A Paris chez Theodore Girard 1687. in 12.

C'Est un grand avantage que celuy d'écrire ou de parler poliment. La finesse des expressions & la beauté des termes ont des charmes sensibles pour tout le monde ; & les meilleures choses exprimées en termes durs & barbares perdent une partie de leur bonté. Ainsi l'on ne sçauroit trop estimer les Ouvrages qui contribüent à conserver cette pureté si necessaire. Mr. de Vaugelas nous en avoit donné des préceptes, & en même temps un modéle achevé. Mais comme les langues vivantes ne sont point fixes, & qu'au contraire elles sont sujettes au caprice & à l'inconstance de l'usage qui en est le tyran, il est impossible qu'il ne soit arrivé bien des changemens depuis la mort de Mr. de Vaugelas. C'est pourquoy Mr. Corneille a crû rendre un service très-utile au public, de marquer les mots qui ont vieilly depuis ce temps-là, ou qui n'ont point esté reçûs. Il propose cependant ses Notes comme des scrupules & des doutes, & avec une modestie d'autant plus loüa-

loüable, qu'il pouvoit prendre un ton de maître, puis qu'il est un des ornemens de l'Academie Françoise. D'ailleurs, pour douter comme luy sur la langue, il faut être capable d'en décider. Il n'y a que ceux qui negligent la finesse & la pureté du stile qui ne doutent jamais, ou ils n'ont que des doutes grossiers. Mais on s'apperçût bien que ces doutes qui parurent il y a quelques années sous le nom d'un * Gentilhomme Bas Breton, ne pouvoient partir que d'un esprit des plus délicats & des plus polis de Paris. Au reste ce Commentaire est composé des Remarques de Mr. Menage, l'un des principaux oracles de nôtre langue, de Mr. Chapelain, de Mr. de la Mothe le Vayer, & du P. Bouhours, ausquelles l'Auteur joint quelquefois son sentiment.

Pour en donner quelques exemples au Lecteur, nous remarquerons que Mr. de Vaugelas observe que toute la Cour disoit, *je va:* mais il ne se dit plus. Le P. Bouhours balance entre *je vais* & *je vas*. On nous assûre que Mrs. de l'Academie Françoise conjuguent *je vais, tu vas*. On condamne aussi cette expression, *il fut*, pour dire *il alla*. Cét abus vient de ce que l'on dit, *j'ay été à Rome*. Quoy que l'usage ait autorisé *vaillant* pour *valant*, il faut dire, *Je ne prétens point que mon sentiment prévale*, & non point *prévaille*. Voicy une faute qui échape assez souvent: c'est de faire

* *Le P. Bouhours.*

faire régir deux cas differens par un seul verbe, ou par un seul nom. Par exemple, *J'ay embrassé & donné la benediction à mon fils* : ou, *Je l'ay conjuré par la memoire & par l'amitié qu'il portait à son pere*. Dans le premier, *embrassé* régit l'accusatif, & *donné* régit le datif: par consequent ils ne peuvent pas s'accorder ensemble. Dans le second, *la memoire* ne se peut construire avec ces mots, *qu'il portoit à son pere*. Mr. Chapelain n'approuve point qu'on s'attache à cette regle, dont l'exactitude est trop gênante. Car bien souvent en voulant être trop regulier selon la construction grammaticale, l'on perd de certaines licences qui font l'élegance, laquelle vaut mieux, quoy qu'irreguliere, que la regle sans élegance. Cependant ceux qui écrivent correctement condamnent ces deux constructions. Et sans doute il est bon de les éviter, quand on le peut faire sans ôter au discours certaines graces negligées toûjours préferables aux regularitez languissantes. Nous observerons à cause de ces contestations si fameuses de nos jours, qu'il faut dire *libre arbitre*, & non *liberal* ou *franc arbitre*. On fait remarquer sur le relatif *luy*, qu'il ne s'en faut servir que pour l'appliquer à l'homme. Par exemple, *Ce cheval est fougueux, ne vous approchez pas de luy*, il faut dire, *ne vous en approchez pas*. L'Auteur des Notes appuye ce sentiment de Mr. de

Vau-

Vaugelas, qu'il faut éviter la mesure des vers dans les membres des periodes. Cette regle est des plus embarrassantes. Car pour les vers Alexandrins, dont la cadence plus pompeuse se fait mieux remarquer, & les rimes, qui frappent plus fortement l'oreille, il n'est pas difficile de les éviter. Mais à l'égard des autres vers dont la mesure n'est pas si sensible, & de cette regle, qu'il faut faire ensorte que les membres de chaque periode n'ayent pas une chûte differente, c'est-à-dire, une masculine, & l'autre feminine, c'est en verité imposer une loy capable de rebuter les plus exacts. En effet, Mr. Corneille ajoûte que cette exactitude ne gâte rien, mais que l'on n'est pas obligé de s'y assujettir. Il semble qu'il faut en cela consulter l'oreille, & qu'elle peut décider de bien des choses. Par exemple, pour bien placer ces pronoms *qui*, *lequel*, *laquelle*, à moins que la netteté du discours ne fasse préferer l'un à l'autre, l'oreille seule en doit juger, parce qu'elle sent bien la douceur ou la rudesse du stile. Il y a des gens aussi dont le goust & un certain sentiment pour le choix même des bons ou des méchans mots sont mille fois plus sûrs que les regles.

Mr. de Vaugelas a censuré cette expression, *Henry Quatre*, *Louis Treize*: mais on remarque icy que c'est très-bien dit. Cependant il ne faut pas citer *Livre trois*, mais *Livre troisiéme*. L'usage a confirmé

Char-

Charles-Quint pour cét Empereur. Il faut pourtant malgré la regle de *Henry Quatre*, dire *Charles cinquiéme*, en parlant de Charles le Sage Roy de France. Que cette bizarrerie est rebutante pour les étrangers! Rien ne blesse plus l'oreille, selon Mr. de Vaugelas, que de voir après le *Monsieur*, que l'on met au haut d'une Lettre pour l'honneur, un autre *Monsieur* dès le premier mot. Mr. Menage soûtenoit que c'étoit être dégoûté plûtost que délicat. Car le premier *Monsieur* n'est mis que pour la ceremonie. D'ailleurs, dit-il, cela est necessaire pour les complimens des Envoyez d'un Prince à un autre Prince, qui sont obligez de commencer par, *Monsieur, Monsieur tel m'envoye.* Cependant l'Auteur prétend que ceux qui écrivent bien ne tombent point dans cette répetition. Il ajoûte que l'on ne donne point la qualité de *Monsieur* à ceux qui sont morts depuis quelque temps, & que l'on ne dit plus *Monsieur Ronsard, Mr. du Bartas.* Il eust esté bon que l'on eût fixé le temps de la ceremonie, & de nous apprendre après quel nombre d'années l'on est dispensé du respect que traîne après soy le nom de *Monsieur.*

Il n'y a gueres de mot sur lequel les Auteurs soient si fort partagez que sur celuy de *Bienfacteur*, de *Bienfaiteur*, ou de *Bienfaicteur.* Mr. de Vaugelas tenoit pour Bienfaiteur. Mr. de Voiture prit les armes pour Bienfaicteur. Et Bienfacteur avoit aussi d'il-

d'illuſtres partiſans, qui eſtoient Mrs. de Balzac & Patru. La querelle n'eſt point encore terminée, & en attendant un arreſt, l'on ſe déclare icy pour *Bienfaicteur.* On ſera bien-aiſe auſſi de ſçavoir de quel genre eſt *l'Amour.* Mr. de Vaugelas dit que de ſon temps il eſtoit preſque toûjours feminin: mais de nos jours il eſt plûs ſouvent *maſculin.* Il eſt pourtant feminin au nombre pluriel: on dit, *Courir à des amours nouvelles.*

Le paſſé n'a point vû d'éternelles amours.

ARTICLE XII.

Frederici Spanhemii Fr. F. Introductio ad Hiſtoriam & Antiquitates Sacras, cum perpetuis caſtigationibus Baronii. Tom. II. C'eſt-à-dire, *Introduction à l'Hiſtoire Sacrée, par Mr. Spanheim.* Lugduni Batav. apud Danielem Gaesbeek 1688. in 4.

L'Argument de la Tradition eſt celuy ſur lequel l'Egliſe Romaine fait d'ordinaire plus de bruit, & celuy dont elle ſe pare davantage. En effet il eſt très propre à éblouïr ceux qui ne ſont pas capables de fouiller dans tous les ſiecles pour y découvrir la naiſſance & le progrès des erreurs. Bien des gens ſont frappez de ce reproche, que les Réformateurs ſe ſont ſoûlevez contre l'autorité de tous les ſiecles, & ont foulé aux pieds l'antiquité. C'eſt pourquoy l'on

l'on ne pouvoit rien entreprendre de plus utile à la Religion, que de découvrir l'origine des abus, & de porter, pour ainsi dire, le flambeau dans ces nuits obscures pendant lesquelles l'ennemy a semé l'ivroye dans le champ de l'Eglise. C'est donc le but de Mr. Spanheim dans cét Ouvrage, où Baronius trouve partout un rude adversaire.

Le premier Tome, dont les Journalistes de Leipsic ont parlé dès l'année 1683. développe l'Histoire des six premiers siecles; & le second, dont nous avons à parler, celle des quatre suivans.

Le commencement du VII. siecle fut ensanglanté par l'assassinat que Phocas commit en la personne de l'Empereur Maurice: & cette action si noire fut le premier degré de l'élevation des Evêques de Rome. Car on remarque icy, qu'une ancienne jalousie aigrissoit souvent les deux villes Imperiales, Rome & Constantinople, comme rivales de l'Empire du monde. L'une ne vouloit point d'égal, & l'autre point de superieur. La qualité d'*Oecumenique*, que Jean le Jeûneur & Cyriaque Patriarches de Constantinople s'étoient attribuée par l'aveu de l'Empereur Maurice, avoit furieusement échauffé la colere du Pape Gregoire le Grand. Mais Boniface III. son Successeur trouva la conjoncture favorable pour prendre le dessus. Car Phocas après avoir assassiné Maurice, poussa sa

fureur jusqu'à faire égorger la veuve & les trois filles de cét Empereur dans une Eglise où elles s'estoient réfugiées comme dans un azile inviolable. La résistance de Cyriaque Patriarche de Constantinople contre cette violence qui luy faisoit horreur, irrita Phocas contre luy. Ensorte que Boniface III. profitant de cette disposition de l'Empereur, & flattant cét esprit superbe, se fit donner le titre d'*Universel* & de *Chef de toutes les Eglises* à l'exclusion des autres Patriarches. On prétend qu'il y avoit une raison d'Etat qui portoit Phocas à favoriser Boniface. Car ses droits à l'Empire estoient si mal establis, qu'il craignoit que les Evêques de Rome qui avoient beaucoup de credit en Italie, ne fissent élire un Empereur d'Occident. Quoy que Baronius n'ait osé desavoüer cette colere de Phocas, il prétend cependant tourner en ridicule ceux qui disent que cét Empereur fut le premier qui honora les Evêques de Rome d'un titre lequel, selon luy, leur appartenoit de droit divin. Mais ils l'avoient si peu prétendu jusques là, que Gregoire le Grand luy-même le refusa comme un titre d'orgueil & un caractere de l'Antechrist. Et afin d'enlever à Baronius les vaines distinctions qu'il met en usage pour sauver les termes trop forts dont s'est servy Gregoire le Grand, qui ne prévoyoit pas assurément l'ambition de ses Successeurs; Mr. Spanheim rapporte qu'il rejetta

rejetta le terme d'Universel *en la personne des Papes*, dans le sens *d'Evêques de tout le monde*, & *de Chef des autres Evêques*. En un mot, pour montrer combien il estoit éloigné du faste d'aujourd'huy, il protestoit qu'il n'estoit point en droit de commander aux autres Evêques, & qu'il les regardoit comme ses freres pour le rang, *loco fratres, moribus patres*. Il semble qu'il n'y a pas moyen d'échapper; & sans doute que l'humilité de Gregoire le Grand donne une furieuse atteinte aux fieres prétentions des Papes suivans. Quoy qu'il en soit, voilà les premieres étincelles du feu qui se ralluma dans le VIII. & le IX. siecle, & la source de la funeste division des Eglises d'Orient & d'Occident. L'Auteur ajoûte que le Pape Gregoire prit feu mal-à-propos sur le terme d'*Oecumenique*, parce qu'il n'emportoit autre chose que la qualité de Chef de l'Eglise Orientale, comme le premier Docteur de l'Eglise de Constantinople s'appelloit *Docteur Oecumenique*. C'est pourquoy aussi Mr. Maimbourg dit dans la Vie de ce Pape, que pour un mot mal entendu il fit autant de fracas, que s'il eust esté question du renversement & de la ruïne entiere du Christianisme.

Le titre d'Universel ne fut pas le seul avantage qui accrût la puissance des Papes; car alors les Empereurs se relâcherent du droit qu'ils avoient d'en confirmer l'élection. Baronius sur cela ne manque pas de soû-

soûtenir, que l'on remit seulement Rome dans son ancienne liberté qui luy avoit esté ravie par la tyrannie des Empereurs. Mais comment a-t-il pû arriver que les Papes d'ailleurs si jaloux de leurs privileges, ayent esté si endurans sur cette usurpation, & que parmy tant d'éloges qu'ils ont donnés aux Empereurs, ils n'eussent pas meslé quelque plainte modeste de cette entreprise? Cependant il est certain que les Empereurs ont toûjours usé de ce droit; que le Pape Adrien I. l'accorda à Charlemagne, & le Pape Leon VIII. au Grand Othon. Cependant Baronius sans entrer dans une discussion si embarrassante, desavoüe tout net la verité de ces faits; & coupe par une décision si seche le noeud qu'il n'est pas possible de dénoüer.

Mr. Spanheim n'oublie pas à marquer dans le même siecle la naissance de Mahomet si fatale au Christianisme. Il rapporte qu'il estoit Arabe & d'une naissance obscure, mais d'un esprit fin & adroit, quoy qu'il n'eust aucune teinture des belles lettres. D'ailleurs il estoit bien fait de sa personne, brave, liberal, & attiroit le respect de tout le monde par un grand exterieur de pieté. Il faisoit passer les chûtes du mal caduc dont il estoit attaqué, pour des enthousiasmes de Prophete. La division des Evêques, les superstitions, & la corruption des moeurs qui défiguroient la face de l'Eglise, luy fournirent les occasions fa-

L vora-

vorables de débiter ses impostures. Un mariage avantageux répara les disgraces de la fortune, & il se mit à la tête des Arabes qui s'estoient révoltés contre l'Empereur Heraclius. Comme rien n'est plus puissant sur l'esprit des peuples que les mirables, ils se presentent en foule dans l'Histoire de sa vie. Sa langue n'attendit pas l'âge pour se délier : il parla dès qu'il vit la lumiere. On le voyoit souvent environné d'une nüe, & il avoit un commerce perpetuel avec Dieu par le ministere des Anges. En un mot, les prodiges accompagnoient toutes ses actions : & jamais une vie n'auroit esté plus remplie de merveilles, si les Legendaires n'avoient pas encheri sur l'imagination des Orientaux.

On prétend que Mahomet fut imbû des préceptes de la Religion Chrétienne, & qu'il ne témoigna jamais de haine pour ceux qui en faisoient profession. En effet la Religion des Mahometans n'est qu'un assemblage des dogmes de celle des Chrêtiens, des Juifs, & des Sarazins. Les principaux sont, qu'il n'y a qu'un Dieu. Ils accusent les Chrêtiens d'admettre trois Dieux. Mahomet, selon eux, est plus grand que Moyse & Jesus-Christ. C'est l'Apôtre & le Prophete prédit par Jesus-Christ luy-même dans * l'Evangile. Il y a un grand nombre de ceremonies pour les heures de la priere, pour les jeûnes, & pour

* S. *Jean* 1: 17. 14: 16.

pour la Circoncision. L'on y remarque d'assez beaux préceptes contre l'usure, & pour exciter la charité, parmy une infinité d'égaremens.

Enfin ce VII. siecle fut éclairé par le VI. Concile Oecumenique assemblé à Constantinople par Constantin Pogonate en 681. contre l'heresie des Monothelites. Cette erreur brouilla fort l'Eglise de ce temps-là. Elle consistoit à nier qu'il y eust deux volontez en Jesus-Christ, par rapport à ses deux natures, divine & humaine. Les partisans de cette opinion soûtenoient qu'il n'avoit qu'une volonté, qu'ils appelloient *Deivirilem*, & que la Divinité animoit la nature humaine de Jesus-Christ. C'estoit une branche de l'heresie d'Eutyches, & presque la même dans le fonds, puisqu'elle alloit à confondre les deux natures. Cyrus Evêque d'Alexandrie, & Sergius Evêque de Constantinople, en furent les principaux Auteurs, & ils mirent dans leur party l'Empereur Heraclius & le Pape Honorius. Les Docteurs Catholiques se donnent des peines incroyables pour effacer Honorius du nombre des Monothelites, comme si la cause de l'Eglise estoit renfermée en sa personne. Cependant on prétend montrer icy d'une maniere invincible, non seulement qu'il fut Monothelite, mais que sa memoire fut condamnée dans le Concile où cette heresie fut frappée d'anathême

 en

en presence des Legats du Pape Agathon.

Les commencemens du VIII. siecle furent heureux par les progrès de la Religion Chrêtienne en Allemagne. On dit qu'un Roy des Frisons estant prêt de recevoir le Baptême, s'avisa de demander à celuy qui se préparoit pour l'administrer, si le ciel dont il luy promettoit les felicitez estoit plus remply de Rois Frisons & de ces hommes illustres qui avoient fait tant de bruit dans le monde, que les enfers dont il le menaçoit. Le bon Prêtre crût qu'il ne s'agissoit plus que de redoubler la terreur, & ne manqua pas de les placer tous dans les enfers. Mais ce Roy fier & barbare répondit, qu'il aimoit donc mieux aller dans les enfers avec la foule de ses prédecesseurs & des Heros, que dans cette demeure celeste qui n'estoit que le sejour des simples & des gueux. Si ce Prêtre eust esté muny des distinctions de certains Casuistes d'aujourd'huy, il se seroit bien mieux tiré d'affaire, & le Roy Frison ne luy auroit pas échapé. On ajoûte que ceux de Thuringe s'estant informez de quels avantages ils jouïroient en marchant après J. Christ: on leur promit aussi-tost *la vie éternelle*. Mais ces peuples grossiers en demanderent de terrestres, & ne voulurent capituler qu'en mettant cette clause dans leur conversion, qu'ils seroient exempts des dîmes qu'ils devoient au Roy de Hongrie. En effet,

effet, pourquoy rejetter la fortune quand elle se presente dans le chemin du ciel ?

Ces circonstances ne promettent pas un siecle tout plein de lumiere : aussi va-t-on voir les tenebres s'épaissir & couvrir toute la face de la terre. Mr. Spanheim nous fait remarquer, que le dogme du Purgatoire jusqu'alors inconnu aux Grecs, se répandit parmy eux en ce temps-là. Il n'y a point de fables & de visions dont les Moines Latins ne se servissent pour cela. Le retour des ames & leurs gemissemens pitoyables firent des effets merveilleux. Cette doctrine supposoit le besoin que les ames tourmentées dans ce terrible feu avoient des Messes privées & des oblations. Voilà la raison du cœur. Cependant les Moines sçûrent si bien effrayer le monde par leurs peintures affreuses de ce feu imaginaire, que l'on ne trouvoit plus de sûreté que dans les Couvents ; & les Rois mêmes quittoient le diadême pour prendre un coqueluchon. Les reliques acquirent alors la vertu de chasser les Démons, & de guerir les malades. Dieu par des révelations miraculeuses découvrit dans ce bienheureux siecle les corps de S. Etienne, de S. Laurens, & d'une infinité d'autres Martyrs que sa colere avoit cachez aux siecles précedens. Rome faisoit apporter ces sacrez ossemens comme de précieux tresors : & les villes, dit Baronius, par une sainte émulation se faisoient de pieux larcins de ces reliques.

La translation des reliques de S. Augustin fut la plus celebre en miracles ; dont les plus surprenants estoient, que la chasse demeuroit inébranlable en certains lieux, jusqu'à ce que l'on eust fait des dons à Dieu & aux Eglises. Enfin pour comble de benediction, l'on découvrit en ce temps-là l'éponge dont Jesus-Christ fut abreuvé sur la croix, & sa couronne d'épines. Il est aisé de s'imaginer jusqu'où l'on porta la superstition inseparable de la credulité, & combien l'on éleva d'autels, & l'on fonda de Messes en l'honneur des Saints, qui avoient plus de credit sur l'esprit des peuples, que Dieu même & Jesus-Christ.

Quoy que les Ecclesiastiques eussent bien profité de la conjoncture pour élever leur autorité, l'on voyoit pourtant une grande ignorance dans le Clergé. L'Auteur prétend que les Canons ne leur imposoient d'autre necessité que celle de sçavoir l'Oraison Dominicale & le Symbole, de sçavoir lire & chanter, & d'avoir des Livres bien reliez. Mr. Baluze rapporte que les Evêques d'alors estoient obligez de demander aux Prestres, *s'ils avoient appris à lire :* & le desordre estoit si grand, que les femmes s'ingeroient de donner la benediction au peuple. On peut juger par là combien estoit édifiant le service public. A la faveur des tenebres les Papes marchoient à grands pas vers cette suprême élevation où le monde les a vûs. Ils commencerent à

éri-

ériger des Primats, à les honorer du *Pallium*, & à se faire prêter le serment de fidelité par les Evêques, comme Vicaires de S. Pierre. Le Pape Constantin donna un premier exemple d'orgueil insupportable, en recevant l'Empereur Justinien II. à luy baiser les pieds, & en faisant effacer des prieres publiques le nom de l'Empereur Philippicus. Mr. Spanheim ajoûte la maniere seditieuse dont se conduisit le Pape Gregoire II. à l'égard de Leon l'Isaurien. Car, dit Baronius luy-même, cét Empereur n'ayant pas voulu révoquer ses Edits contre les Images, le Pape crût qu'il estoit temps de se servir de son autorité Apostolique pour couper l'arbre qui portoit de méchant fruit. Ainsi il fit soûlever tout l'Occident, donnant, ajoûte-t-il, un bel exemple à la posterité, de ne laisser point regner un Prince Heretique dans l'Eglise de Jesus-Christ. *Sic dignum posteris exemplum idem Gregorius reliquit, ne in Ecclesiâ Christi regnare sinerentur haretici Principes.* Nous rapportons les termes mêmes, de peur que le Lecteur étonné ne nous soupçonnast d'en imposer à Baronius. Le Pape Estienne II. ne démentit pas la fierté de ses Prédecesseurs. Car il fut le premier qui se fit porter sur les épaules des hommes, & il commençoit ses Lettres par ces termes: *Moy Pierre Apôtre.* Ego *Petrus Apostolus.* Adrien I. apprit alors à ses Successeurs à faire redouter les foudres de l'excommunication. Ce que

Baronius fait pourtant admirer comme un miracle. Ils partoient, dit-il, de la Chaire de S. Pierre, comme du thrône de Dieu: *è Petri cathedrâ, velut Dei throno.* Voilà assûrément dequoy mettre à bout la patience du Lecteur.

L'Orient qui se maintenoit contre la domination des Papes, fut exempt d'une partie des superstitions qui regnoient en Italie. Par exemple, le mariage des Prêtres qui commençoit à estre prohibé dans l'Occident, estoit en usage parmy les Grecs. Tout le monde sçait aussi ce qui arriva sur le sujet des Images, & avec quel zele les Empereurs d'Orient s'opposerent à ce culte superstitieux. Mais comme l'Auteur en a fait une Dissertation particuliere, dont on a parlé dans les Nouvelles du mois de Mars 1686. nous ne rentrerons point dans la discussion de cette histoire. Nous remarquerons seulement, que la dispute des Images fut la premiere origine de la controverse sur l'Eucharistie. Car dans le Concile de Constantinople, que les Grecs appellent le VII. Oecumenique, tenu en 754. composé de 338. Evêques qui condamnerent les Images, ces Prelats disent, que *le pain consacré est le type, l'image, & la commemoration de Jesus-Christ.* Au contraire dans le II. Concile de Nicée, qui est le VII. Oecumenique selon les Latins, les Prelats disent, que *c'est le propre corps de J. Christ.* Alcuin, Clement, Scot, le Vene-

rable

rable Bede, Jean Damascene, & Nicephore qui honorerent ce siecle-là, n'en bannirent pas la barbarie.

Charlemagne qui regnoit au commencement du IX. siecle, suspendit un peu l'extrême ignorance qui se répandoit dans tout l'Occident. Il fit de beaux reglemens pour restablir la Discipline. Il prit luy-même la plume pour arrêter le cours de la superstition, & ne se rendit pas moins celebre par ses Ouvrages que par ses victoires. C'est pourquoy Mr. Spanheim examine cette question curieuse, par quelle raison cét Empereur n'est point placé au nombre des Saints dans le Martyrologe Romain; puis que l'on y trouve bien des Princes qui n'avoient peut-être rien de plus recommandable qu'un zele ignorant & une pieté mal instruite. L'Empereur Henry le Boiteux vécut en perpetuelle virginité avec sa femme, & eut un si profond respect pour les Ecclesiastiques, qu'étant entré dans une assemblée d'Evêques, il ne leur parla qu'à genoux. C'est assez pour en faire un Saint. Pourquoy donc Charlemagne qui a converty des nations entieres, & éclairé l'Eglise par ses Ecrits, est-il exclus du Martyrologe Romain, quoy qu'il se trouve dans quelques Martyrologes François? Mais il n'avoit point le fondement des vertus qui conduisent à la beatification, cette-à-dire, une déference aveugle pour le S. Siege. Au contraire il

se mesla de faire des Constitutions Ecclesiastiques sur la Discipline, & sur les mœurs du Clergé, que l'on peut voir recueillies dans ses Capitulaires. D'ailleurs il fit tenir le Concile de Francfort qui condamna le culte des Images. Il écrivit luy-même quatre Livres sur cette matiere, & traita de Conciliabule le II. Concile de Nicée. Ainsi il est bien heureux d'en être quitte pour sa place dans le Martyrologe, & il en a peut-être toute l'obligation à son grand merite: parce que la politique ne souffre pas que l'on jette un si grand Prince dans le party des Heretiques.

L'Auteur montre icy avec beaucoup d'érudition, que le Pape Leon III. en couronnant Charlemagne ne luy transfera point l'Empire d'Occident, & n'en dépouilla point les Grecs, comme le prétend Baronius, qui fait regarder cette action comme un acte de la puissance de Dieu que les Papes exercent sur la terre. On prouve au contraire, que cét Empereur ayant subjugué toute l'Italie, étoit aussi le Maître de Rome, où il affermit le Pape Leon luy-même, dont la dignité étoit bien mal assûrée. Comme l'Empire des Grecs étoit fort affoibly, les Romains avoient été obligez dès l'année 795. d'implorer la protection de Charlemagne, qui les avoit délivrez du joug & de la tyrannie des Lombards. Ainsi cét Empereur avoit rassemblé en sa personne l'Empire d'Occident, que

les

les Gots, les Vandales, les Huns & les Lombards avoient démembré. Par conſequent les Empereurs Grecs n'y avoient plus qu'une foible prétention qu'ils n'étoient pas en état de ſoûtenir, & ils ne s'appelloient plus *Empereurs Romains* qu'à cauſe de leurs anciens droits. D'où l'on conclud, que Charlemagne ne reçût du Pape que le titre d'Empereur, dont il avoit déjà toute l'autorité. Mais on prétend que ce titre ſi éminent n'a rien au deſſus du titre de Roy que dans l'uſage & dans l'opinion, & que l'ambition ne ſe peut rien imaginer au deſſus de la Majeſté Royale, dont Charlemagne étoit déjà revêtu.

Il ſemble que ce n'eſt pas répondre tout-à-fait à la difficulté. Car il eſt certain que ſi le nom d'*Empereur* n'ajoûte rien à l'autorité d'un Roy & d'un Souverain, c'eſt cependant une diſtinction & une preéminence dans le monde, qui éleve ceux qui en ſont revêtus au faiſte des grandeurs humaines. C'eſt pourquoy Mr. Spanheim ſentant bien la force de l'objection, ajoûte qu'il eſt pourtant vray que le Pape Leon défera le titre d'Empereur à Charlemagne, pour ajoûter à ſa gloire l'éclat de cette dignité, non pas en qualité de Pape, & de la part de Dieu, mais comme le premier citoyen de Rome, & en conſequence d'une déliberation du Senat. On remarque auſſi que ce Prince parut ſurpris de l'appareil & de la pompe de la ceremonie préparée ſans

sa participation, & qu'après avoir cedé comme malgré luy aux clameurs importunes des Romains, il estoit si peu persuadé que ce droit de donner l'Empire résidast en la personne du Pape, qu'il en voulut transiger avec Nicephore Empereur d'Orient, pour prendre de son aveu le titre d'Empereur d'Occident.

Ce siecle fut aussi très-fécond en miracles & en reliques. On y découvrit le corps de S. Marc, celuy de S. Jacques à Compostelle, & la tête de S. Pantaleon. Après la mort de Charlemagne les Papes commencerent à secoüer le joug des Empereurs, & n'attendirent plus leur confirmation pour monter sur le trône Pontifical. Au contraire ils prétendirent eux-mêmes le droit d'élire les Empereurs.

L'Auteur examine icy avec beaucoup d'exactitude ce que les Historiens ont rapporté de la *Papesse Jeanne*, que l'on place d'ordinaire entre Leon IV. & Benoist III. sous le nom de Jean VIII. Tout le monde sçait ce que l'on a dit du déguisement de son sexe, de ses estudes à Athenes, de son accouchement imprévû dans une ceremonie publique, & de cette plaisante chaise fabriquée exprès pour ne se plus tromper au sexe du S. Pere, que l'on a regardée comme un monument de cette verité. On avoüe pourtant qu'il y a de grandes raisons d'en douter. Outre le silence des Latins de ce temps-là, celuy des Grecs alors ennemis dé-

déclarez des Papes ne souffre presque pas de réponse. La haine qui prend des armes par tout n'auroit pas oublié un reproche si sanglant ; & Photius n'auroit pas sans doute épargné les Romains sur une avanture si divertissante. Cependant Æneas Sylvius dans le XV : siecle a esté le premier qui ait fait paroître des doutes ; mais il a esté suivy d'une foule de grands-hommes Catholiques & Protestans. Mr. Spanheim paroît avoir plus de penchant pour ceux qui ont soûtenu la verité de cette histoire. Il appuye ce que l'on a dit de Mr. de Saumaise, qu'il avoit lû le Manuscrit d'Anastase le Bibliothecaire où elle se trouvoit inserée, & d'où elle a esté arrachée, comme bien d'autres pieces l'ont esté des Ouvrages des Anciens qui incommodoient l'Eglise Romaine. Cette derniere circonstance seroit très-considerable, si elle estoit bien sûre. Mais il y a bien de l'apparence que la vie molle & effeminée d'un Pape, & l'empire de quelque Courtisanne sur son esprit, ont donné lieu à la plaisanterie d'une Papesse Jeanne : à peu près comme il est arrivé à un Roy de Hongrie, que l'on appelloit *le Roy Marget.*

Il n'y a personne qui ne sçache que ce siecle est l'époque marquée par les Protestans pour le dogme de la Transubstantiation. Mr. Spanheim rapporte les expressions de Paschase Ratbert Moine de Corbie, qui le premier osa soûtenir dans son Livre *de Sacramento Eucharistia*, que la substance du

L 7 pain

pain est convertie au corps de Jesus Christ. On luy oppose Ratramme & un grand nombre d'Ecrivains de ce temps-là qui soûtenoient le contraire comme le sentiment de l'Eglise. Enfin toute cette question est amplement examinée dans les fameuses disputes entre Mr. Claude & Mr. Arnauld. L'animosité de cette dispute en produisit une autre, que Mr. Mezeray appelle un fruit de l'oisiveté des Moines. Elle rouloit sur la maniere dont la Vierge avoit enfanté. Paschase écrivit contre Ratramme dans des termes les plus sales que l'on se puisse imaginer. Quoy que son Livre fust dédié aux Vierges, il entre dans des détails & dans des discussions qui choquent la pudeur, & qui blessent l'imagination.

Le plus grand évenement du IX. siecle fut les Schisme des Grecs, dont le P. Maimbourg a fait l'Histoire. Mr. Spanheim ne peut souffrir qu'il ait eu la hardiesse de dire froidement, que le Pape avoit toûjours esté le Chef sous lequel l'Eglise d'Orient & d'Occident étoient réünies jusqu'au milieu du IX. siecle. Dans sa colere il l'appelle *Ex-Jesuita*, mot formé sur celuy de *Exconsul*, comme Mr. de Mezeray avoit fait celuy d'*Exlaquais*, en parlant d'un riche partisan que l'on avoit vû porter les couleurs. Nous avons remarqué sur le VII. siecle l'émulation qui animoit au contraire l'Eglise d'Orient & l'Eglise d'Occident pour le pas & la preference ; & que

que jusqu'à Phocas celle d'Orient s'estoit donné la preéminence, parce qu'elle étoit alors le siege de l'Empire. Photius, que les Latins appellent un fourbe & un ambitieux, parce qu'ils l'accusent d'avoir esté l'auteur du Schisme, estoit pourtant un des plus sçavans & des plus grands-hommes de l'antiquité. Quoy qu'il fust d'une naissance illustre, & neveu de Sergius qui avoit épousé Irene sœur de l'Empereur, son merite seul l'avoit élevé aux premiers emplois de l'Empire. Il estoit également habile dans la guerre & dans les affaires. Il avoit un genie vaste & profond, & une lecture prodigieuse. En un mot c'estoit un prodige de l'art & de la nature. Ce grand-homme ayant esté élevé malgré sa résistance à l'Evêché de Constantinople en la place d'Ignace que l'on avoit déposé pour de bonnes raisons, le Pape Nicolas I. contesta son élevation, sous prétexte qu'il estoit laïque lors qu'il avoit esté élû. Il y en avoit pourtant une infinité d'exemples recens, & il me semble que S. Ambroise estoit laïque & Gouverneur de Province, lors qu'il fut élû Archevêque de Milan. La veritable raison estoit, que Photius paroissoit trop habile & trop éclairé pour laisser opprimer la liberté de l'Eglise d'Orient. Cependant les Grecs eurent la complaisance d'assembler un Concile de 318. Evêques, où l'election de Photius fut confirmée en presence des Legats
de

de ce Pape. Tout cela ne servit qu'à produire un combat de Conciles Oecumeniques & de Lettres fort aigres, où Photius remet sur pied tous les reproches que l'on avoit faits aux Latins, & que Rome a pris grand soin de supprimer, au grand regret des Heretiques. En effet ils ne sont plus connus que par les plaintes que les Papes ou ses adorateurs en ont faites. Et l'on fait remarquer icy, que dans un Concile tenu à Rome sous Adrien II. l'on condamna au feu tous les Ecrits de Photius contre Nicolas I. & tout ce que ses partisans avoient publié en sa faveur. C'est assûrément le moyen de gagner sa cause chez la posterité. Tout le monde sçait les changemens qui arriverent dans la fortune de Photius. Car n'ayant pas voulu recevoir à la communion Basile encore tout couvert du sang de l'Empereur Michel son maître, le Pape Adrien II. sçeut si bien ménager le courroux de cét Empereur, qu'aprês bien des intrigues il fit déposer Photius dans un Concile composé de 100. Evêques, selon Mr. Spanheim, & où ceux qui tenoient la place des Patriarches n'étoient que des masques revêtus de ces grands noms pour en imposer au monde. C'est pourquoy l'on se moque icy de Baronius, qui dit froidement, que l'on n'affecta pas de faire signer un grand nombre d'Evêques. Ensuite Basile ouvrant les yeux sur ses veritables interêts, fit assembler un autre Concile de 383. Evê-

ques

ques, qui fut appellé le VIII. Oecumenique, où Photius fut rétably en presence des Legats du Pape Jean VIII. & où l'on révoqua tout ce qui avoit esté fait dans le Concile précedent, que les Latins appellent pourtant le VIII. Oecumenique. Enfin Photius, que sa fermeté invincible à maintenir les prérogatives de son Siege rendoit l'objet de la haine des Papes, fut déposé une seconde fois par l'Empereur, & finit ses jours dans un Couvent. Cependant la division & la jalousie ne s'éteignirent pas avec luy, & ceux qui luy succederent ne furent pas moins fermes à refuser le joug de Rome. L'Auteur démesle avec beaucoup de sçavoir cét endroit de l'Histoire, & rapporte des circonstances qui répresentent Photius touché d'un regret qui ressent le grand-homme, de se voir accusé d'injustice & d'entreprise dans une aussi bonne cause que la sienne.

Pour fermer ce siecle nous ajoûterons seulement, que Mr. Spanheim observe que les Messes privées n'estoient pas d'un usage general ; qu'on disoit les Messes publiques en langue vulgaire ; & que l'on y communioit avec le pain levé, & sous les deux especes. L'adoration, l'élevation de l'hostie, & la confession auriculaire étoient encore inconnües

Le dixiéme siecle fut si malheureux, que Baronius dit que *Jesus-Christ dormoit sans doute au fond de la nasselle* ; car jamais on

on ne vit tant d'horreurs. Mr. Spanheim qui ne fait que copier les Historiens Catholiques, en parle comme d'un siecle abominable, où l'Eglise estoit en proye à des scelerats & à d'infames Courtisannes, & où les Papes estoient des voleurs insatiables, & des monstres alterez de sang. Quoy que l'on en cite icy des exemples; nous ne pouvons nous résoudre à reprendre une seconde fois le pinceau pour une peinture si affreuse qu'elle souille les couleurs. Baronius, qui tire des raisons de tout pour aller à son but, prétend que la source de tous ces desordres venoit de ce que les Empereurs d'Occident opprimoient l'Eglise, en ne souffrant pas que les Papes acceptassent le Pontificat sans leur autorité; & que rien n'est plus funeste à l'Eglise, que quand ce droit réside en la personne des Princes seculiers. L'Auteur regardant avec chagrin ce tour qui luy paroît si éloigné de la probité d'un Historien, montre au contraire que la conduite des Empereurs de ce temps-là fait honte à celle des Papes, & cite particulierement le Grand Othon, qui fut obligé de faire déposer le Pape Jean XII. le plus infame de tous les hommes.

On ne peut rien ajoûter à ce que les Auteurs rapportent de la corruption de ce siecle-là, qui fut pourtant le plus fertile en canonizations, & qui grossit davantage le Martyrologe. Mais l'Auteur remarque que

les plus superstitieux passoient pour les plus saints. La cagoterie des Moines estoit le seul chemin du ciel : & l'on rapporte qu'Edgarus Roy d'Angleterre, qui estoit adultere, parricide & tyran, fut canonizé parce qu'il faisoit tous les ans bâtir un Monastere. Les liberalitez aux Eglises effaçoient les plus grands crimes. Et rien n'est de plus divertissant, & en même temps de plus triste, que les inventions des Moines, qui découvroient à tous momens des corps miraculeux dans l'enceinte de leurs Cloîtres. On n'entendoit parler que de bras, & de têtes retrouvées, & souvent multipliées jusqu'à trois ou quatre. Les Images parloient ou pleuroient selon le besoin des Eglises. On mit en usage le baptême des cloches, & les épreuves par l'eau bouillante & le fer chaud. Enfin les peuples étoient si grossiers & si credules, que l'on ne se donnoit pas même la peine de les tromper avec adresse.

Les Ecclesiastiques vivoient de la maniere du monde la plus libertine & la plus scandaleuse. L'Auteur rapporte entre mille exemples celuy de Theophylacte Patriarche de Constantinople, qui officiant luy-même un jour solemnel, interrompit le service public pour courir à son écurie voir une cavale qui jettoit un poulain ; & ne retourna dans l'Eglise achever la ceremonie, qu'aprés s'être assûré que tout avoit bien réüssi. On réfute pourtant l'histoire

toire de Hatton Archevêque de Mayence, que l'on prétend avoir esté mangé des rats, qui le poursuivirent en tous lieux, par un effet de la vangeance divine, pour avoir fait mourir un grand nombre de pauvres, dans la vüe de s'exempter des soins que la charité exigeoit de luy. Cela sent bien l'air fabuleux du siecle, & le chagrin de quelques Moines contre luy. L'Auteur place aussi dans ce siecle l'origine de la dignité Electorale, par les souhaits des Allemands qui vouloient assûrer l'Empire en Allemagne après la mort d'Othon III. lequel n'avoit point d'enfans. Cependant il ne prétend pas qu'il en ait fait une Constitution, ni qu'il ait fixé le nombre de sept Electeurs.

Au reste nous sommes encore obligez de dire, que nôtre extrait est fort succint par rapport au nombre presque infiny de faits rassemblez dans cette Histoire. Il est assûrément peu d'Ouvrages qui soient si remplis. On y trouve par tout des nerfs & de la vigueur. Le stile en est serré. L'Auteur ne court point après les ornemens. Il marche toûjours à son but d'un pas grave. Et l'on doit admirer sa profonde érudition, d'avoir si bien débrouillé l'histoire de ces siecles tenebreux. En un mot, ceux qui la liront avec attention, y trouveront des lumieres de tout, & avoüeront que Mr. Spanheim honore sa place de Recteur dans l'Université de Leyde.

Le

Le même Auteur a publié un autre Ouvrage intitulé, *Selectiorum de Religione Controversiarum Elenchus*. Lugduni Batav. apud Felicem Lopez 1687. in 12. On y trouve en abregé la source des Controverses avec l'Eglise Romaine, les Grecs, les Juifs, les Anabaptistes, les Arminiens, les Pajonistes, les Lutheriens, les Antitrinitaires, & ceux qui attaquent l'Ecriture. Il y a aussi une Dissertation contre le P. Simon sur son Histoire Critique.

ARTICLE XIII.

Les Idylles de Bion & de Moschus traduites du Grec en vers François, avec des Remarques. A Amsterdam chez Henry Desbordes 1688. in 8.

DE toutes les Traductions celles des Poëtes galands ne sont pas les moins difficiles. Leurs Ouvrages roulent d'ordinaire sur un badinage amoureux, qui dépend du goust & de la finesse de leur langue, qu'il est fort difficile d'attraper. Dans les Traductions en prose où l'on abandonne tous les termes au Traducteur, il demeure bien souvent au dessous de l'original, parce qu'il y a des beautez de langue qui sont incommunicables. Par consequent on trouve d'autant plus d'obstacles dans celles de Poësie, que l'on est encore gêné par la mesure & par la rime. Comme l'Au-

l'Auteur de cette Traduction a déjà publié celle qu'il a faite du Poëte Anacreon, nos réflexions ne le regardent pas. Car sans doute que les applaudissemens qu'elle a eus luy répondent des suffrages du public pour celle de Bion & de Moschus.

Il nous apprend donc qu'il n'a pû défendre son cœur contre les charmes qu'il a trouvés dans ces deux Poëtes Bucoliques. Il en paroist encore tout émû dans sa Préface, & il semble qu'il luy est arrivé comme à celuy qui se blessa luy-même en maniant les traits de l'Amour. *Charme agreable*, dit-il, *mais dangereux pour un Traducteur, & d'autant plus fatal, qu'en l'enchantant il l'engage en aveugle dans les plus grands perils.*

Il ajoûte que ces Idylles sont fines, ingenieuses & naturelles ; que l'on y sent toutes les graces & toutes les douceurs du stile ; & qu'elles sont plus du goust de nôtre siecle, que celles de Theocrite. Car on n'aime pas aujourd'huy cette extrême simplicité. En effet celles de Bion & de Moschus sont moins champêtres, & ont plus de grace & plus d'élegance. On avoit longtemps attribué toutes ces Idylles à Theocrite, parce que dans le recueil des Poëtes Bucoliques Grecs, quoy que l'on eust mis le nom de chaque Poëte à la tête de ses Idylles ; les Copistes negligerent ces distinctions dans la suite. Enfin l'on a restitué à chacun ce qui luy appartenoit. Cependant

si l'on en croit Mr. Heinsius, Theocrite est demeuré enrichy de quelques-unes des dépouilles des autres. Il nous reste peu de circonstances de la vie de ces Poëtes. On conjecture seulement, que Bion estoit de Smyrne dans l'Asie Mineure, & que Moschus son disciple étoit Sicilien, & qu'ils vivoient tous deux sous le regne de Ptolomée Philadelphe. Au reste l'Auteur a joint à sa Traduction des Notes assez amples, & où l'on trouve de nouvelles richesses. Car il y traduit quelques pieces des Anciens, lors qu'elles viennent à propos de celles de Bion & de Moschus. Par exemple, à propos de la mort d'Adonis, il traduit une Idylle de Theocrite sur le même sujet qui luy paroît très-jolie. Et afin que le Lecteur en juge par luy-même, nous rapporterons l'endroit où Venus fait une harangue à ce fier animal qui causoit la mort de son cher Adonis. Voicy comme elle parle selon le Traducteur.

Des animaux ô le plus criminel!
Est-ce donc toy, sanglier trop cruel?
Toy qui fondant sur mon époux fidelle
As pû blesser une cuisse si belle?
Le sanglier répondit d'un air doux,

- - - - - - - - - - - - -

Et dans le feu, pressé d'un deuil extrême,
Mettant ses dents il les brûla luy-même.

Une galanterie très-raffinée de ce sanglier qui regne dans toute la piece, ces radou-

doucissemens, ce sacrifice qu'il fait à la douleur de Venus, en condamnant aux flâmes la funeste cause de ses pleurs, sont assûrément d'un goust très-délicat. Il est vray pourtant que cét *air doux*, & ces *dents brûlées*, ne sont pas de l'original: mais le sens en est plus achevé, & Theocrite ne les desavoüeroit pas.

Ensuite le Traducteur devenant Auteur luy-même, nous donne quelques Idylles qui ont coulé de sa veine. Mais pour nous donner une idée de sa conduite & de son dessein, il a mis à la tête de ses Ouvrages une Préface, dans laquelle il recherche d'abord l'origine de la Poësie Bucolique. Il observe que c'est la plus ancienne de toutes les Poësies: & c'est ce qui rend son origine très-incertaine. Il est arrivé à cette Poësie ce qui arrive à toutes les choses anciennes. Car comme l'on ajoûte toûjours quelque chose à la premiere invention, & au premier effort de l'esprit, elles deviennent enfin si differentes de leurs commencemens, qu'on ne peut plus les reconnoître. Cependant, ajoute nôtre Auteur, la plûpart conviennent qu'elle a pris naissance dans la Sicile, & dans les divertissemens des bergers. Elle fut inspirée par l'amour & par l'oisiveté. On ajoûta ensuite des regles à ces divertissemens champêtres, & l'on en fit un art. Le soin des troupeaux, les beautez de la nature, les plaisirs de la vie rustique en faisoient souvent les plus nobles sujets.

De

De tant d'excellens Originaux qui se trouvent dans l'antiquité, l'Auteur nous apprend qu'il n'a eu devant les yeux que Theocrite & Virgile, & *qu'il a formé son goust sur eux.* Cependant, que pour plaire davantage & s'accommoder au goust du siecle, il s'est un peu éloigné de la simplicité de Theocrite. Il se justifie par l'exemple de Virgile, qui s'en écarta luy-même, parce qu'il vivoit dans un siecle plus poly & plus éclairé. Il prétend que les Italiens nous ont gâtés là-dessus, parce que se laissant emporter au feu de leur imagination, ils font de trop jolis portraits de leurs bergers. Ainsi comme nos bergers d'aujourd'huy sont trop galands & trop spirituels, il leur faut, selon luy, quelque chose de moins simple & de plus relevé.

Il est vray que l'amour ne trouve plus dans les bois les charmes qu'il y trouvoit, & qu'il prend plus de plaisir au son des violons qu'au murmure d'un ruisseau. Mais si nos bergers ne portent plus de houlette, & s'il ne faut pas les faire soûpirer comme ceux des villages, il ne faut pas aussi trop s'éloigner de la nature, qui plaît toûjours infiniment. Rien ne charme davantage les esprits délicats que cette simplicité rustique, & l'innocence des plaisirs champêtres. L'amour qui s'explique sans art, & tel que le cœur le ressent, touche plus que les traits ingenieux d'une Elegie, où l'esprit a souvent plus de part que le

cœur. C'est pourquoy l'on compare une Idylle à une jeune bergere qui plaît par son air simple & naïf, & qui ne se pare que des fleurs qu'elle cueille dans un champ.

L'Auteur prétend donc avoir choisi un juste milieu, *en donnant*, dit-il, *à ses vers plus de galanterie & de politesse que Theocrite*. Nous en aurions bien donné quelques échantillons : mais nous aurions peur que des morceaux détachez n'eussent pas la même beauté qu'ils ont dans leur place. D'ailleurs il faut lire les pieces entieres, pour bien découvrir *ce goust formé sur Theocrite & Virgile*.

ARTICLE XIV.

Relation de l'Inquisition de Goa. A Leyde chez Daniel Gaesbeek 1687. in 12.

Tout le monde sçait en general ce que c'est que l'Inquisition. Les Livres en font des descriptions qu'on ne sçauroit lire sans horreur & sans émotion : & l'on a de la peine à s'imaginer, que la Religion qui ne doit inspirer que la justice & l'humanité, puisse autoriser ces barbares formalitez, & ces affreux supplices qui rendent ce Tribunal si formidable. Mais peu de gens sçavent le détail de tout ce qui s'y passe ; car les mysteres en sont presque impenetrables. Voicy donc un témoin qui en est instruit par sa propre experience. C'est un Fran-

François qui raconte sa triste avanture. Il avoüe pourtant que ce n'est pas sans peine qu'il s'est déterminé à la rendre publique; parce que les Inquisiteurs, selon leur coûtume ordinaire, avoient exigé de luy un serment de ne violer jamais le secret. Quelques personnes pieuses, mais timides, avoient appuyé son scrupule. Cependant d'autres personnes plus éclairées luy ont fait comprendre, que l'utilité publique le dispensoit d'un serment extorqué par ses bourreaux. Au reste sa relation doit être d'autant moins suspecte, que le dépit ne l'a point fait précipiter pour la donner, puis qu'il ne l'a fait que plus de huit ans aprés son retour. Ainsi son ressentiment étant affoibly par le temps, il a moins de part à son recit, que la verité.

Il nous apprend qu'étant Catholique & assez instruit des matieres de Theologie, il luy prit envie de voyager dans les Indes Orientales. Il aborda d'abord à Daman ville de l'Inde Orientale sous la domination Portugaise. Les Portugais sont les plus superstitieux de tous les peuples. Les Catholiques François sont de vrais Heretiques en comparaison. Ils ont accoûtumé de porter dans les assemblées un tronc sur lequel est peinte l'Image de quelque Saint; & si l'on n'y veut pas mettre son aumône, il faut du moins baiser l'Image. Nôtre voyageur n'ayant pû se résoudre à cette grimace, tous les assistans furent scanda-

lisez de son refus, qui rendit sa foy très-suspecte. Depuis s'étant trouvé chez un Gentilhomme Portugais qui avoit toûjours une Image dans son lit, & qui la baisoit avec beaucoup d'ardeur, il luy en fit quelques remontrances. Il luy représenta que les Heretiques interpretoient mal le culte que l'on rendoit aux Images, & qu'il seroit bon de se moderer là-dessus. Autre scandale. Il arriva dans le même temps qu'un de ses voisins ayant vû au chevet de son lit un crucifix, luy recommanda pieusement de couvrir cette Image, si par hazard il avoit quelque avanture amoureuse dans ce lit. Cependant l'Auteur eut l'imprudence de rire d'un scrupule qui luy paroissoit fort plaisant, & de faire de profanes railleries sur la sainte coûtume des femmes de ce païs-là, qui ne voudroient pour rien accorder la moindre chose, jusqu'à ce qu'elles ayent bien enfermé leurs chapelets, & couvert toutes les Images de leur chambre.

Cette accumulation de crimes le fit dénoncer au S. Office. D'ailleurs il se mêla un autre malheur dans son avanture. Car il rendoit de frequentes visites à une Dame, dont un Prêtre, noir Secretaire de l'Inquisition estoit amoureux. Ce Prêtre en prit de l'ombrage, & quelques apparences luy donnerent de mortelles inquietudes. Ainsi la jalousie ranimant son zele, il éloigna son rival en le jettant dans les prisons de l'In-

l'Inquisition. La peinture qu'il fait de son horrible cachot est capable de toucher les ames les plus dures. La puanteur & l'obscurité en estoient si insupportables, que cinquante personnes s'y estoient étranglées de desespoir. On le transporta ensuite à Goa, où réside le Tribunal Souverain de l'Inquisition Portugaise dans les Indes. Toute la grace qu'on luy fit, fut de choisir la chaîne la moins pesante par préference aux autres criminels. Et il eut la mortification de voir en passant son rival, qui venoit repaître ses yeux de son indigne triomphe.

Du moment qu'il fut arrivé on le dépouilla de toutes choses, & on luy rasa les cheveux, comme c'est la coûtume, sans distinction de sexe, dés que l'on entre *dans les saintes prisons du S. Office.* On n'y administre à personne les Sacremens, on n'y entend jamais de Messe, & il y regne un si profond silence, qu'il n'est pas même permis de se soûlager par des plaintes & par des pleurs. Il y a deux Inquisiteurs à Goa, dont l'un appellé le Grand Inquisiteur, est toûjours un Prêtre seculier; & l'autre est un Religieux de l'Ordre de S. Dominique. Les Huissiers sont des personnes de la premiere qualité, qui font gloire de cette noble fonction, & qui n'ont d'autre récompense que l'honneur de servir au *S.* Tribunal. Ensuite il explique les formalitez qu'on y observe. Il dit donc

que

que si l'on ne regarde que les dehors & les apparences, il ne faut pas s'étonner qu'il se trouve des gens prévenus de l'integrité de ce Tribunal. Car l'on y fait une grande parade de justice & d'humanité. Il faut sept témoins pour convaincre l'accusé : & si le criminel avoüe son crime, il en est quitte pour cét aveu, l'on obtient sa grace, & l'on suspend le bras seculier. Mais dans le fonds l'on y viole toutes les loix de la justice & de la charité. On ne confronte jamais les témoins à l'accusé. Il ne luy est pas permis de les reprocher. Les complices qui déposent dans la torture, & l'accusé luy-même, sont les témoins qui composent ce nombre de sept. On s'obstine à vouloir que l'accusé confesse le crime qu'on luy suppose, par cette maxime détestable qui s'y observe ; *Nous te ferons plûtost brûler comme coupable, que de laisser vivre que nous t'ayons enfermé comme innocent.* De cette maniere l'Inquisition a toûjours raison, & infatüe les peuples que le S. Esprit préside à ses arrêts. Car les miserables victimes du S. Office s'accusent réciproquement, pour trouver des circonstances & des complices de leurs crimes imaginaires. Par consequent un homme peut être très-innocent, & avoir cinquante témoins contre luy. Enfin les biens de ceux qui sont punis de mort, & ceux qui l'évitent par leur confession, sont également confisquez, parce qu'ils sont tous réputez coupables.

Cepen-

Cependant ce qu'il y a de singulier est, que ces prétendus coupables, dont l'on a arraché une confession très-souvent par la torture, sont encore obligez de publier que l'on a eu beaucoup de clemence pour eux. Si un homme s'amusoit après être échapé de leurs mains, à se vouloir justifier, il n'y auroit plus de remission; & il est au contraire forcé de dire dans le monde, que ses biens ont esté justement confisquez. Il est pourtant bien difficile de ne décharger pas du moins son coeur. C'est assûrément imiter la cruauté de Caligula, qui après avoir fait poignarder le fils d'un Chevalier Romain, commanda au pere de venir souper avec luy. Il voulut ajoûter à sa douleur le supplice de la renfermer, & de témoigner une joye exterieure. *Periisset*, dit Seneque, *nisi carnifici conviva placuisset*.

Ceux que l'on traite avec plus de rigueur sont les Juifs, qui ayant été chassez par Ferdinand & Isabelle, se refugierent en Portugal. On les obligea d'embrasser le Christianisme: & quoy qu'il y ait près de deux siecles, on les appelle encore *Nouveaux Chrêtiens* par une distinction odieuse. La tache de l'Heresie ou du Judaïsme ne s'efface point, & Rome conserve toûjours ses soupçons & ses défiances. Il semble qu'elle s'accuse elle-même de n'être pas bien persuadée de sa force & de l'évidence des raisons dont elle se sert; tant elle se défie de

la sincerité des conversions qu'elle fait. Quoy qu'il en soit, ces Nouveaux Chrêtiens n'ont encore pû gagner la confiance des Inquisiteurs, & les soupçons à leur égard sont plus severement punis, que le crime dans les autres.

Mais pour revenir à ce qui regarde personnellement nôtre Auteur, il rapporte qu'aprés avoir esté long-temps enfermé dans les sombres demeures *de la Sainte Inquisition*, il fut enfin conduit à l'audience. Il se prosterna aux pieds de l'Inquisiteur, pour le fléchir par cette posture humiliée & par ses larmes. Mais ce Juge impitoyable luy ayant commandé de se lever, le conjura froidement *par les entrailles de la misericorde de Nôtre Seigneur Jesus-Christ*, de confesser son crime. Il avoüa de bonne foy ce que nous avons rapporté, & cita le Concile de Trente pour se justifier sur les Images. Il remarqua seulement que l'Inquisiteur parut surpris, & qu'il estoit assez ignorant pour n'avoir jamais entendu parler de ce Concile. Mais on le renvoya sans luy rien expliquer des crimes dont il étoit accusé. Il fut ramené trois ou quatre fois à la même audience pour luy faire les mémes conjurations sans autre éclaircissement. Enfin s'abandonnant au desespoir par la lenteur & la dureté de ces muettes procedures, il résolut de s'ôter la vie. Pour cét effet il feignit d'être malade, & d'avoir besoin d'une seignée. On le seigna,

Sitôt qu'il fut seul, il se rouvrit la veine, & auroit expiré dans son sang, si le Garde ne fût survenu. Au lieu de la compassion que cette vûe devoit produire, on luy enchaîna les mains, & on luy mit un carcan au col. Ce qui redoubloit ses inquietudes, étoit que ceux qui le servoient ne luy parloient jamais, pour augmenter la terreur par toutes sortes de circonstances.

Comme ce que l'on appelle *les Actes de Foy*, qui sont les jours où l'on condamne les coupables, & où l'on absout les innocens, ne se font qu'une fois en deux ou trois ans, il attendoit ce temps-là avec impatience. Il fut pourtant bien surpris, lors qu'à minuit un Garde luy apporta un habit de toile noire rayée de blanc, & luy ordonna sechement de le vêtir. Il ne douta point que ce ne fût l'appareil de son supplice. Ainsi après bien des efforts, & tout plein d'imaginations mortelles, il fallut prendre l'habit. Deux heures après on le fit sortir, & il fut conduit sous une galerie éclairée d'une lumiere lugubre, où il trouva 100. de ses compagnons de misere arrangez contre la muraille, à qui l'on ne permettoit que l'usage des yeux. Ils n'étoient pourtant pas tous vêtus de la même maniere. Car les habits étoient differens selon la nature du crime & de la condamnation. Ceux que l'on destine au feu ont des habits où est le portrait du patient posé sur des tisons embrasés, avec des flâmes qui s'éle-

 s'éle-

s'élevent, & des Démons tout autour. Comme ils ignoroient tous les formalitez du S. Office, on remarquoit sur leurs visages les divers mouvemens de crainte, de honte & de douleur dont ils étoient agitez. Car il semble que l'on s'est rendu ingenieux à ne rien oublier de tout ce qui peut redoubler l'effroy. Dès que le jour parut, tous ces malheureux furent conduits à l'Eglise tenant à la main un cierge de cire jaune, pour *l'Acte de Foy*, où chacun reçût son jugement. Après deux ans de prison nôtre Auteur fut condamné à servir cinq ans dans les galeres avec confiscation de ses biens. Ceux qui étoient destinez au feu furent livrez au bras seculier par la Sainte Inquisition, avec d'instantes prieres d'user de clemence, ou du moins, si on les jugeoit dignes de mort, *que ce fust sans effusion de sang*. La Justice seculiere ne doutant pas de l'infaillibilité du S. Tribunal, les fit brûler sur le champ sans autre examen, en accordant avec beaucoup d'humanité, qu'il n'y auroit point d'effusion de sang. On apporta aussi des caissettes pleines d'ossemens. Car l'on fait le procès aux gens accusez, même plusieurs années après leur mort, & l'on confisque leurs biens, dont *le S. Office* dépouille soigneusement les heritiers.

Voilà quel fut la destinée de l'Auteur de cette relation. Depuis il s'est racheté des galeres par le credit de ses amis, & il est de

retour

retour en France, bien resolu de ne retourner jamais dans les lieux où regne l'Inquisition, ou du moins de n'être jamais le rival d'un Inquisiteur, le plus formidable de tous les rivaux.

ARTICLE XV.

Samuelis Pufendorfi de habitu Religionis Christianæ ad vitam civilem, Liber singularis. C'est-à-dire, *Traité du rapport de la Religion Chrêtienne à la vie civile.* Bremæ apud Ant. Guntherum Schwerdfegerum, 1687. in 4. Et se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers.

VOicy un langage bien opposé à celuy *de la Sainte Inquisition*, sur lequel chacun pourra faire ses réflexions, en comparant l'esprit different qui anime ceux qui parlent si differemment. Mr. Pufendorff l'Auteur de cét Ouvrage est Historiographe du Roy de Suede. L'Allemagne le vante comme un des plus habiles du siecle, & ses Ouvrages font voir que sa réputation n'est pas injuste. Mais l'on sera bien-aise d'apprendre ce que les Sçavans du Nord pensent de la maniere dont l'Eglise Romaine en use à l'égard des Protestans.

Mr. Pufendorf établit d'abord, que rien n'est plus injuste que le procedé de l'Eglise Romaine, qui dépouillant les autres Societez Chrêtiennes du nom de *veritable Eglise*, se l'attribuë à elle de sa

 pro-

propre autorité, & s'ériger en Souveraine, pour traiter les autres comme des rebelles & des Novateurs. Il prétend donc faire voir, qu'en remontant à la source & à la premiere origine de la Religion, il est aisé de planter des bornes entre la puissance Ecclesiastique, & la puissance Civile, pour establir la tranquillité publique.

Pour cét effet il pose pour fondement, que le culte de Dieu est plus ancien que les villes & les societez. C'est le premier mouvement du cœur de l'homme, & ce n'est point une invention ingenieuse pour maintenir la societé civile. D'où il conclud que les premiers hommes rendent à Dieu leurs hommages selon les mouvemens de leur cœur. Cette liberté de l'homme, qui est son premier droit, &, pour ainsi dire, celuy de la nature, ne luy peut être ravie. En effet, dit-il, les hommes ne se sont assemblez dans les villes que pour les besoins mutuels de la vie, & la Religion n'en a point esté le motif. Car quoy que plusieurs cœurs assemblez fassent à Dieu un hommage plus digne de sa Majesté, il est pourtant très-bien honoré dans chaque famille. Ainsi les Peres de famille en se dépouillant de leur liberté pour se ranger dans les villes, n'ont point eu pour but le culte de la Religion, & n'ont point soûmis le cœur à la puissance publique; parce qu'elle n'est que pour l'exterieur, & pour l'utilité commune de la societé. Mais pour l'interieur cha-

chacun a conservé sa premiere liberté, & le Magistrat n'a d'autre pouvoir sur l'esprit, que la conviction & l'évidence de la verité.

On fait voir ensuite, que la Religion Chrêtienne n'a point renversé ces maximes de la liberté naturelle. Il montre au contraire, que Jesus-Christ qui pouvoit avoir des millions d'Anges pour convertir les hommes, ne se servit pourtant que des raisons, & du ministere des Apôtres. Il aima mieux gagner les cœurs par son amour pour les hommes, que de se soûmettre les esprits par l'éclat de sa puissance. Il n'a point voulu paroître sur la terre comme un Prince triomphant pour conquerir le monde par la force: mais la douceur & l'humilité ont été la regle de sa vie, pour donner un modele de l'Empire qu'il venoit établir. *Quia Deus*, ajoûte l'Auteur, *non vult obtorto collo homines in cœlum rapere, & dimacharum Gallicorum hospitationibus in salutis viam eosdem pertrahere.* Cette pensée a, ce me semble, une certaine force dans l'original, que l'on auroit peut-être affoiblie en la traduisant.

Il fortifie tout cela d'exemples & d'autoritez tirées de l'Ancien & du Nouveau Testament; & montre d'une maniere invincible, que l'Eglise n'ayant point été dressée sur le plan des Empires mondains, elle ne peut se servir d'armes & de moyens temporels pour se faire des sujets, & augmenter l'étendüe de sa domination.

On

On examine enfin quel est l'autorité des Princes à l'égard de la Religion: & l'on soûtient qu'ils sont en droit d'assembler les Conciles, de veiller sur la conduite des Ecclesiastiques, pour en regler la discipline & les mœurs, & pour empêcher qu'ils ne passent les bornes de leur puissance. Ensuite venant à la tolerance en matiere de Religion, il prétend que la diversité des Religions, pourvû qu'elles ne contiennent point de dogme contraire au repos public, ne peut être que très-avantageuse à l'Etat. Il ajoûte que le Prince ne doit jamais se laisser prévenir par les Ecclesiastiques, quelque bonne opinion qu'il ait de leur probité. Car l'on se sert bien souvent du voile de la pieté pour satisfaire ses passions. Il fait remarquer que pour peu que les Princes ouvrissent les yeux, ils devroient avoir une juste défiance de l'interêt & de la passion du Clergé, qui combat pour la grandeur & pour l'autorité. En effet il ne se peut rien ajoûter à la splendeur & à la puissance de l'Etat Ecclesiastique. C'est pourquoy ceux qui ont interest à la maintenir éloignent avec tant d'ardeur tout ce qui pourroit desabuser le monde, & démentir les peintures hideuses qu'ils font des autres Religions. En un mot l'on exerce un Empire d'autant plus tyrannique, qu'il n'est pas permis de faire l'usage de ses lumieres & de sa raison. Au contraire, dit Mr. Pufendorf, l'on ne peut pas avoir

les mêmes soupçons contre les Ministres Protestans: car ils n'ont d'autre autorité que celle de simples Docteurs; & leur fortune est si mediocre, qu'ils ne défendent, pour ainsi dire, que leur misere, qui ne doit pas avoir bien des charmes pour eux. Mais ils sont si sûrs de la bonté de leur cause, qu'ils permettent indifferemment à tous la lecture des Controversistes Catholiques. Ensorte que par cette confiance & cette securité ils semblent braver l'Eglise Romaine, qui supprime avec tant d'inquietude & de soin les Ouvrages des Heretiques.

ARTICLE XVI.

Oraison funebre de Louis de Bourbon Prince de Condé, par le P. Bourdalouë. A Paris chez Estienne Michallet 1687. in 4.

Comme l'Auteur de cette Oraison funebre est un des plus grands Prédicateurs de France, l'on ne doit pas douter qu'il n'ait étalé toute la pompe de son éloquence dans une si belle occasion. Il fait donc d'abord sentir à son auditeur, combien il est rare de voir tous les genres de merite rassemblez dans un même sujet. On voit des hommes aidez d'un peu de merite & du hazard, faire de grandes actions, sans être grands eux-mêmes. On voit des hommes d'un merite distingué, mais d'un merite borné. Il y a de grands Capitaines, qui hors de là sont de petits genies.

genies. Il y a des esprits élevez, qui ont l'ame basse. Il y a des gens qui avec un vray merite, & tous les talens dont le ciel les a enrichis, ne plaisent point. Il y en a qui brillent dans les emplois, qui s'aneantissent dans le repos & dans la retraite. Cette réflexion si fine n'est faite que pour dire que l'on trouvoit en Mr. le Prince l'assemblage de toutes les vertus: que ses grandes actions estoient faites par des principes encore plus grands: que sa valeur estoit soûtenüe par une intelligence dominante dans le conseil, & par un esprit vaste & sublime: qu'il estoit aussi grand dans la retraite qu'à la tête des armées. Comme il estoit né pour la guerre, il ne luy fallut point d'apprentissage pour le former. La superiorité de son genie luy tint lieu d'art & d'experience, & il commença par où les Conquerans les plus fameux auroient tenu à gloire de finir, c'est-à-dire, en gagnant des batailles. Rien n'échapoit à sa prévoyance. Il envisageoit d'abord tout ce qui pouvoit troubler ou favoriser les évenemens. Il avoit toute la prudence de la lenteur, sans en avoir les inconveniens; & il ne perdoit point en vaines déliberations ces momens heureux qui décident du sort des armes. Dans un jour de bataille son activité le multiplioit, pour ainsi dire; parce qu'il suppleoit à tout. Enfin il conservoit cette tranquillité si rare au milieu du combat & dans l'horreur de la meslée.

Le Prince n'étoit pas, dit l'Auteur, de ces Heros incultes, qui de la bravoure se font un droit d'ignorance pour tout le reste. Il joignit à la gloire des armes, les talens de l'esprit & l'amour des sciences, qui donnerent tant de lustre à sa qualité de Heros.

Cependant, ajoûte-t-il, cét astre eut ses éclipses. Et parlant ensuite des guerres qui furent la source de tant de calamitez, & qui jetterent Mr. le Prince dans le party des Espagnols, il en fait un assez long détail qui devoit bien impatienter les interessez. Car comme ces sortes de discours sont moins des Sermons que des éloges mondains qui se font pour la gloire des morts, & pour flatter la vanité des vivans, il semble que l'Orateur doit passer bien finement sur ces endroits embarrassans. L'on finit par des éloges sur la pieté du Prince, & sur son retour à Dieu. Le P. Bourdaloüe le fait servir d'exemple & de conviction pour les libertins, d'une maniere qui porte un fâcheux contre-coup pour les commencemens de sa vie. Cependant sans s'embarrasser des consequences, il ajoûte, que *jamais personne n'avoit examiné la Religion avec tant de danger, & avec un esprit plus éloigné de la soûmission aveugle qu'elle demande.* Mais une serieuse conversion & pour son Dieu & pour son Roy répara tous ses égaremens. Au reste, l'on donne à toutes choses un si beau tour, & l'on en parle en termes si bien choisis, que l'éloge n'est pas indigne du Heros.

AR-

ARTICLE XVII.

Extraits de diverses Lettres.

ON fait une nouvelle Edition de *la pluralité des Mondes*. L'Auteur y a ajoûté diverses choses semées en partie dans le corps du Livre, & ramassées en partie dans une nouvelle Lettre adressée à la Marquise imaginaire.

Eleonor d'Ivrée de Mlle. Bernard paroist, & on en dit tous les biens du monde. En effet, le Livre est parfaitement joly. Le stile en est concis, mais plein de choses. Il y a une délicatesse achevée pour les sentimens, & une intrigue agreable & interessante, quoy que peu chargée d'incidens.

On a imprimé icy (à Paris) la Traduction en François du Livre de Mr. Grotius, *De Jure belli & pacis*, par Mr. Courtin cy-devant Secretaire de la Reine Christine : la Vie de Salomon en François, par Mr. l'Abbé de Choisi : la Réponse du P. Telier, au livre intitulé *Theatro Jesuitico* : l'Histoire du divorce de Henry VIII. contre Mr. Burnet, par Mr. le Grand : & la Vie de Saint Louis, par Mr. le Maître.

Nous avons vû *l'Anti-Baillet* de Mr. Menage en manuscrit. On le va faire incessamment rouler sous la presse. On peut répondre que l'impatience du public sera bien récompensée.

FIN.

TABLE

TABLE
des matieres principales.
Octobre 1687.

P.Tho-

HISTOIRE
DES
OUVRAGES
des
SÇAVANS,

Par Monsr. B * * * *
Docteur en Droit.

Mois de NOVEMBRE 1687.



A ROTTERDAM,
Chez REINIER LEERS,
MDCLXXXVII.
Avec Privilege de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.

Le Libraire au Lecteur.

On se croit obligé d'avertir le public, que quoy que Mr. Bayle ne travaille plus aux Nouvelles de la République des Lettres, on n'a pourtant pas prétendu ôter au Sr. Desbordes son Imprimeur à Amsterdam, le droit de les faire continüer comme il trouvera à propos, & comme il a fait aussi jusqu'à present.

Fautes à corriger dans le Mois précedent.

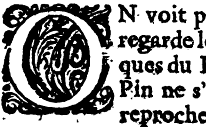
Page 180. *ligne* 3. arbitro, *lisez* arbiter. *p.* 193. *l.* 21. l'Eglise, *lis.* à l'Eglise. *p.* 230. *l.* 25. le qualité, *lis.* la qualité. *p.* 268. *l.* 15. rendent, *lis.* rendoient.

HISTOIRE DES OUVRAGES des SÇAVANS.

Mois de NOVEMBRE 1687.

ARTICLE I.

Nouvelle Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques, contenant l'Histoire de leur vie, le Catalogue, la Critique & la Chronologie de leurs Ouvrages, le sommaire de ce qu'ils contiennent, un jugement sur leur stile & sur leur doctrine, & le dénombrement des differentes Editions de leurs Oeuvres, par L. Ellies du Pin, Docteur de la Faculté de Theologie de Paris, Tom. II. A Paris chez André Pralard 1687. in 8.



N voit par ce II. Volume qui regarde les Auteurs Ecclesiastiques du IV. siecle, que Mr. du Pin ne s'est pas épouvanté des reproches qu'il s'estoit attirez

 par

par son premier Tome sur les Auteurs des trois premiers siecles. Quelques-uns pré-tendoient qu'il n'avoit pas dû exposer aux yeux du vulgaire des tresors & des connoissances qui doivent être réservées pour les Sçavans de profession. D'ailleurs il semble que c'est ravir aux Docteurs l'avantage de pouvoir éblouir les peuples par ces grands noms des *Peres de l'Eglise*. Car en les dépouillant du voile de la langue Latine, & en abregeant par des extraits raccourcis le travail de les lire, chacun peut s'en instruire par ses propres yeux, & voir si les ruisseaux qui ont coulé de ces sources ont conservé leur premiere pureté, & ne se sont point corrompus en passant à travers tant de siecles.

Cependant Mr. du Pin marche constamment dans sa route, & remplit le titre & le dessein de son Ouvrage d'une maniere à satisfaire pleinement l'esprit du Lecteur. On trouvera icy un détail assez exact des Ouvrages des Peres, un jugement équitable, & quelques traits de sincerité qui font juger avantageusement de la droiture & de la bonne foy de l'Auteur.

Puis qu'Eusebe est celuy de tous les Auteurs Ecclesiastiques qui nous a laissé une Histoire plus suivie, il estoit bien juste de commencer par luy. On remarque donc qu'il fut consacré Evêque de Cesarée en 313. ou 314. Il se rangea d'abord dans le party des Ariens : & comme il parut em-

bar-

barrassé du terme de *consubstantiel*, contre lequel il sembla se soûlever, quelques-uns ont crû qu'il ne souscrivit que par necessité au Concile de Nicée, & l'on est fort partagé sur l'opinion que l'on doit avoir de sa foy. Mr. le President Cousin dans sa Préface sur Eusebe attaque rudement Baronius qui l'a dégradé du rang des Saints, & l'a fait effacer du Martyrologe, sous prétexte qu'il n'abandonna jamais l'Arianisme. Il soûtient au contraire de toute sa force, que c'est un outrage que l'on a fait à sa memoire, & que l'on ne peut sans blesser la charité luy attribuer des pensées si criminelles sur de simples soupçons. Si Mr. du Pin ne le condamne pas absolument, il n'en porte pas du moins un jugement si avantageux. Car il est bien vray qu'il ne donnoit pas dans toutes les impietez d'Arius, & qu'il ne soûtenoit pas avec cét Heresiarque, *que le Verbe a été fait de rien, qu'il étoit dissemblable du Pere, & qu'il y a eu un temps qu'il n'étoit point*; mais il insinüe en quelques endroits, que *la personne du Fils n'est pas égale à celle du Pere, qu'on ne luy doit pas la même adoration*; & il reconnoît dans le Fils quelque sorte de dépendance & d'inferiorité. C'est par cette raison qu'aprés avoir approuvé le terme de *consubstantiel* par sa signature, il luy donna dans la Lettre qu'il écrivit à son Eglise, un sens qui n'établit point l'égalité du Pere & du Fils. Comment sauver ces termes, dit Mr. du

Pin, que * *le Fils n'est adorable qu'à cause du Pere qui habite en luy*; que *la gloire du Pere est plus grande que celle du Fils*; & que *le Fils ne merite pas un honneur égal à celuy du Pere?* Zonaras pour le placer au rang des Ariens luy reproche ces paroles, que *le Verbe de Dieu a été fait avant tous les siecles.* En effet, quand ces expressions auroient pû être innocentes avant l'éclat de l'heresie d'Arius, elles sont devenües très-suspectes après la décision du Concile. Mais quand on pourroit justifier sa doctrine sur la Divinité du Fils, il est plus difficile de la défendre sur ce qu'il a dit du S. Esprit. *Le S. Esprit*, dit-il, *n'est ni Dieu, ni Fils de Dieu, parce qu'il ne tire point son origine du Pere, comme le Fils.* On peut ajoûter à cela les liaisons étroites qu'il conserva toûjours avec les Evêques du party d'Arius, les loüanges qu'il leur a données: & il n'y a personne qui ne soit frappé du silence qu'il affecte à l'égard du Concile de Nicée, & de la maniere peu avantageuse dont il en parle dans ses Livres de la vie de Constantin. D'où Mr. du Pin conclud, que si Socrate, Sozomene, & quelques modernes, ont tort de l'excuser entierement, c'est pourtant une injustice de l'appeller Arien, & même le Chef des Ariens, comme a fait S. Jerôme, que bien d'autres ont suivy.

Ce qui fait l'embarras est qu'on le met au rang des Saints dans les Martyrologes d'U-

* *Preparat. Euang. l. 5. c. 4.*

d'Usuard & d'Adon; que dans un Missel imprimé en 1483. il se trouve une Messe pour *S. Eusebe*; & que dans un ancien Manuscrit de l'Eglise de Paris on luy donne la qualité de *Saint* à la tête de son Histoire. Ainsi comme c'est assûrément luy faire grace que de le mettre simplement au nombre des Semi-Ariens, il est bien fâcheux qu'il ait esté si long-temps invoqué comme un Saint dans l'Eglise, & qu'on l'ait souffert pendant tant de siecles en possession d'une qualité qu'il meritoit si peu. Baronius à la verité pour épargner cette honte à l'Eglise, prétend que l'on a pris *Eusebe de Cesarée* pour *Eusebe Evêque de Samosate*. Mais il n'y a pas moyen d'échaper: car Mr. du Pin soûtient qu'il est positivement fait mention d'Eusebe de Cesarée, & qu'il est distingué par des caracteres trop évidens pour le désavoüer. Ainsi il vaut mieux embarrasser la question par des distinctions sur les termes & sur ses sentimens, pour n'être pas réduit à un aveu si desagreable.

Au reste il est certain que sans luy nous n'aurions presque rien de l'Histoire des premiers siecles, & que nous ne connoîtrions pas même le nom des Auteurs dont il nous a conservé les fragmens. Son Histoire Ecclesiastique est le plus considerable de ses Ouvrages, car il a fallu une laborieuse recherche, & une grande justesse d'esprit pour digerer tant de faits, & les pla-

cer dans l'ordre des temps. Il est vray aussi qu'elle n'est pas tout-à-fait exacte. Mais on ne doit pas s'estonner qu'il luy soit échapé quelques fautes dans un Ouvrage d'aussi longue haleine & aussi épineux. Mr. du Pin observe qu'il y mêle un grand nombre d'extraits des Auteurs dont il a tiré ce qu'il rapporte : & quoy que cette maniere soit la moins agreable, elle donne plus de poids & de creance à ce qu'il dit. Les quatre Livres qu'il a composez sur la vie de Constantin sont proprement le Panegyrique de cét Empereur. Il y a raconte l'Histoire en Rhetoricien : & quoy que le stile en soit plus fleury & plus élevé, il n'est pas plus poly, & ne plaît pas davantage que celuy de ses autres Ouvrages. Les quinze Livres de la Préparation Evangelique ont esté faits pour disposer les esprits à recevoir la Religion de Jesus-Christ, & il n'y oublie rien de ce qui peut desabuser les hommes des fausses Religions. Enfin, quoy qu'il n'ait pas fait de façon de piller & de copier mot à mot ceux qui avoient traité les mêmes matieres, il faut avoüer qu'il a esté un des plus sçavans hommes de l'Antiquité. Il ne s'est pourtant point attaché à polir son discours, par un defaut assez ordinaire à ceux qui font leur capital de la science & de l'érudition. Photius ajoûte que son stile est sec, sterile, sans agrément, & fort propre pour ceux qui s'appliquant à la recherche de la verité, aiment à la considerer

siderer toute nüe & dépouillée des ornemens de l'éloquence. Musculus Protestant a traduit assez heureusement son Histoire Ecclesiastique en Latin. Mais Mr. de Valois y a mis la derniere main. Sa Traduction, dit Mr. du Pin, a merité l'applaudissement du public, & l'estime des Sçavans. Elle est élegante, quoy que literale, & il y a ajoûté des Notes très-sçavantes où il a parfaitement bien débrouillé le Schisme des Donatistes. Comme ceux qui ne sçavent ni le Grec ni le Latin estoient privez du plaisir de lire cette Histoire dans sa pureté originale, Mr. le President Cousin a rendu ce service au public, de la traduire en François avec beaucoup de politesse & de fidelité.

Mr. du Pin met ensuite l'Empereur Constantin au rang des Auteurs Ecclesiastiques. Quelques Discours qu'il a prononcez, quelques Lettres qu'il a écrites, & *quelques Edits qu'il a donnez en faveur de la Religion Chrêtienne*, luy font donner cette qualité. Quoy que l'Histoire de sa vie soit assez connüe de tout le monde, nous ne laisserons pas de remarquer icy comme une chose surprenante, que Constantin qui prenoit tant de part aux affaires des Chrêtiens, ait pourtant attendu le moment de sa mort pour recevoir le Baptême. Cependant il exposoit sa vie au hazard des combats, & se voyoit exclus des prieres publiques sans aucun scrupule. On a de

 la

la peine à accommoder cette conduite avec la ferveur du zele qu'il faisoit paroître. Aussi cette circonstance a-t-elle fortifié les soupçons de quelques-uns, qui prétendent qu'il n'embrassa la Religion Chrêtienne que par pure politique. En effet, comme il fit perir Licinius son beau-frere sur un prétexte imaginaire; qu'il fit mourir Fauste sa femme, & Crispe son fils, même depuis le Concile de Nicée; & qu'on luy reproche sa mollesse & ses amours: les esprits forts ont bien de la peine à s'empêcher de dire que cette humilité de baiser la place des yeux que les Evêques avoient perdus pendant la persecution, & cette démangeaison de prêcher luy-même dans les assemblées publiques, ressentent merveilleusement l'hypocrisie & l'affectation. Mais comme il mit la couronne sur la tête de l'Eglise, & qu'il combla les Ecclesiastiques de ses bienfaits, ses vertus effacent tous ses vices. Il est certain cependant, selon Mr. du Pin, que bien que les Grecs luy ayent donné des loüanges excessives, & l'ayent placé au nombre des Saints, l'Eglise Latine a suspendu son jugement là-dessus.

Après avoir réfuté par le silence d'Eusebe le témoignage des Historiens qui veulent que cét Empereur ait découvert la croix de Jesus-Christ, Mr. du Pin attaque la donation de Rome & des Provinces d'Occident, que l'on prétend avoir esté faite

faite au Pape Sylvestre par le Grand Constantin. Il montre toutes les marques de fausseté qui s'y rencontrent. Car I. aucun des Anciens n'a parlé de cette liberalité, assez extraordinaire pour n'être pas publiée. II. Les Papes qui ont maintenu leur patrimoine temporel avec tant de fermeté ne s'en sont pourtant jamais vantés. III. *Bizance* y est appellée *Constantinople*, quoy qu'elle n'ait porté ce nom que plus de dix ans aprés la datte de cette donation. IV. Le stile en est barbare, & elle est pleine de termes qui n'ont esté en usage qu'aprés Constantin. V. L'on y parle de cinq Eglises Patriarchales, & l'on y place Constantinople comme la seconde, quoy qu'elle n'ait eu cét honneur que long-temps depuis. Ainsi il faut que l'Auteur soit tout ensemble un ignorant & un imposteur. D'ailleurs il est certain que les Empereurs suivans ont toûjours exercé un pouvoir souverain dans Rome. Charles le Chauve fut le premier qui laissa perdre un si beau droit, & qui remit les Romains dans leur premiere liberté & leur premier estat de République. Les Papes jetterent alors les fondemens de leur souveraineté ; & quoy qu'elle résidast dans le peuple, ils ne luy en laissoient que l'ombre & l'apparence. De temps en temps les Consuls secoüoient le joug, & faisoient des efforts contre l'usurpation : mais enfin la liberté publique est demeurée opprimée. On ne convient

 point

point de l'Auteur de ce faux monument de la liberalité de Constantin. Baronius a voulu que l'on soupçonnast les Grecs de cette supposition, pour faire croire, dit-il, que Rome devoit sa grandeur aux Empereurs de Constantinople. Mais Mr. du Pin rejette cette imagination ridicule. Car il n'y a pas d'apparence que les Grecs eussent forgé un titre si contraire à leurs prétentions sur l'Italie. Quelques-uns croyent que c'est l'ouvrage de Jean Diacre de Rome dans le dixiéme siecle. D'autres l'attribuent à l'Auteur de la Collection d'Isidore. Et cette conjecture est la plus probable. Quoy qu'il en soit, c'est une fourbe que l'on ne peut excuser.

Aprés tout il est difficile de juger du stile de Constantin en qualité d'Auteur. Car apparemment il en usoit comme font encore aujourd'huy les personnes de qualité, qui laissant aux Auteurs le soin de limer & de polir un discours, achetent de l'esprit & de l'eloquence quand il leur prend envie de bien prêcher. Sans doute qu'Eusebe qui estoit en faveur auprès de luy, avoit la joye de voir ses Ouvrages prononcez par la bouche imperiale.

On ne doute point qu'Eustathe Evêque d'Antioche n'ait tenu l'une des premieres places au Concile de Nicée. Mr. du Pin rapporte les autoritez de quelques Auteurs qui l'appellent *le President du Concile*. Cependant il se détermine pour Ozius. En effet

effet S. Athanase l'appelle *le President des Conciles*, & son nom est le premier dans toutes les souscriptions de celuy de Nicée. On réfute donc icy l'erreur de ceux qui ont prétendu qu'il y presidoit en qualité de Legat du Pape Sylvestre; & l'on soûtient que Victor & Vincent estoient bien les Legats du Pape; mais qu'Osius y presida en son nom; & non point en qualité de Legat du S. Siége; en un mot, qu'on luy défera la presidence, soit à cause de son âge venerable, soit à cause de ses insignes vertus qui l'avoient mis en grande consideration auprès de l'Empereur. Voilà un aveu bien positif, que l'on n'a jamais pû arracher de la bouche des Docteurs Catholiques; & qui est bien mortifiant pour le S. Siege, qui prétend que la presidence & la primauté luy appartiennent de droit divin. Quel prodigieux accroissement de grandeur depuis ce temps-là! Car quel Evêque seroit aujourd'huy assez audacieux pour prétendre à l'honneur de presider au préjudice des Legats de *sa Sainteté*? Tous les foudres du Vatican seroient lancez contre luy, & Jesus-Christ seroit appellé du ciel pour défendre sa cause, & pour vanger l'injure faite à S. Pierre en la personne de ses Successeurs.

Le principal Ouvrage d'Eustathe est une Dissertation sur la difficulté de sçavoir si la ★Pythonisse fit revenir l'ame de Samuel.

★ *1 Liv. des Rois, chap. 28.*

Origene l'avoit soûtenu, & prétendoit que Dieu avoit formé le phantôme qui apparut à Saül. Mais Eustache traite durement Origene. Il soûtient qu'il est ridicule de donner au Démon sur les ames des justes la puissance de les faire revenir de l'autre monde. Il ajoûte, que ce n'estoit autre chose qu'un spectre représenté dans l'imagination de Saül, & qu'il n'y avoit rien de veritable dans cette apparition. C'est une piece courte, mais belle & bien remplie. Il y a de l'élevation dans ses pensées, & de la délicatesse dans son discours.

La vie de S. Athanase fut troublée par bien des traverses. Car Mr. du Pin remarque qu'il fut exilé successivement par les Empereurs Constantin, Constance, & Valens. Cependant il fut Evêque d'Alexandrie pendant 48. années. Comme la necessité le déterminoit à mettre la main à la plume, presque tous ses Ouvrages sont en forme de Lettres ou d'Apologies. Il y a peu d'Ouvrages de morale. Le plus considerable est une Epistre au Moine Draconce qui s'estoit caché de peur d'être ordonné Evêque. Ce seroit un prodige incroyable dans nôtre siecle. S. Athanase luy reproche son peu de courage, & le mépris qu'il faisoit des fonctions épiscopales. Son Apologie à Constance est un chef-d'œuvre en ce genre. Il y paroît un artifice merveilleux. Il s'insinue adroitement dans les esprits, & l'on entre comme insensible-

ment

ment dans ses raisons. En general son stile est simple & naïf, & cependant il a beaucoup de force & de gravité. Quelque doux qu'il paroisse, il ne manque pas de vehemence quand il attaque ses ennemis. Il se sert des termes les plus forts pour les rendre odieux, & des traits les plus vifs pour les couvrir de confusion. Il le fait pourtant d'une maniere qui paroît partir plûtôt de son zele que d'aucune haine personnelle. Sa conduite n'estoit pas moins admirable que ses Ecrits. Il estoit homme de tête & de conseil. On le regardoit comme un Pilote habile dans l'orage; & jamais l'on n'eut plus de prudence pour se bien démêler de tant d'affaires où il se trouva embarrassé. Combien de Conciles assemblez sur son sujet? Combien de traits lancez contre luy? Cependant il fut toûjours comme un grand arbre que les vents & les tempêtes ne pûrent jamais ébranler. Mr. du Pin observe qu'il résulte de ses Ouvrages, qu'on lisoit l'Ecriture Sainte en langue vulgaire; qu'il y avoit des Evêques mariez, mais peu; & que l'on donnoit la Coupe aux Laïques.

S. Anthoine est l'instituteur de la Vie Monastique, comme S. Pacome de la Vie Coenobitique, c'est-à-dire, des Communautez reglées. Ils vivoient tous deux dans ce IV. siecle. Comme ils n'avoient pas d'étude, la vivacité de l'esprit suppléoit pour des Ouvrages de peu de consequence. Leurs ex-

expressions sont peu élevées, le tour en est simple. Ce sont de bons Solitaires qui parlent du cœur, & qui débitent quelquefois des pensées un peu trop mystiques : tant il est difficile de ne se pas égarer en matiere de spiritualité.

S. Hilaire Evêque de Poitiers sa patrie, se convertit du Paganisme par les faussetez grossieres qu'il y découvrit. Il combattit contre les Ariens avec beaucoup d'éclat & de force. Il leur reprochoit qu'ils vouloient juger de la nature de Dieu par des sentimens humains & les foibles lumieres de la raison. On remarque dans les Ouvrages de ce temps-là les objections qu'ils faisoient aux Orthodoxes. Ils se servoient de ces paroles de Jesus-Christ, *Je monte à mon Pere & à mon Dieu. Personne ne sçait le jour du jugement, ni les Anges, ni le Fils, mais le Pere seul* : d'où ils concluoient une superiorité du Pere, & que sa science étant plus estendüe que celle du Fils, sa nature estoit aussi plus excellente. On rapporte que quand l'Empereur Constance vouloit embarrasser les Evêques Orthodoxes, il leur proposoit de prêcher sur ces paroles de l'Ecriture qui regardent Jesus-Christ, *Le Seigneur m'a creé au commencement de ses voyes, pour ses ouvrages.* Les Peres ont réfuté ces difficultez d'une maniere qui terrassoit les Ariens. S. Hilaire remonstroit à l'Empereur avec des paroles toutes pleines de feu, qu'à force de Formulaires & de

Conciles l'on demeuroit dans l'incertitude de la foy. *Ouy*, disoit-il à Constance avec un peu trop d'emportement, *vous êtes un tyran, non pas à l'égard des choses du monde, mais à l'égard de la Religion. Vous combattez contre Dieu, & vous mettez vos armées en campagne pour épouvanter l'Eglise. Sous Decius & Diocletien*, ajoûtoit-il, *nous eussions combattu hardiment contre des ennemis déclarez, & souffert constamment des persecutions publiques: mais maintenant nous combattons contre un persecuteur qui nous fait bonne mine, & qui tourmente l'Eglise en feignant de luy vouloir du bien.* C'est pourquoy S. Jerôme l'appelle *le Rhône de l'éloquence Latine*, par rapport au pays dont il étoit, & au caractere de son stile, qui est violent & rapide comme le cours de ce fleuve. Il arrache le consentement, dit Mr. du Pin, & enleve l'esprit par la force de ses expressions. Il frappe, il abat. Il paroît par tout un rigide censeur, & parle aux puissances avec une liberté sans égale. Mais quoy que ses raisonnemens soient beaucoup relevez par le tour vif & pressant qu'il y donne, ils sont pourtant obscurs en quelques endroits, & il se sert quelquefois de termes barbares. On trouve aussi dans ses Ecrits des erreurs intolerables. Car il a crû que les ames sont corporelles. C'étoit, selon Mr. du Pin, une erreur assez commune parmy les anciens Moines, que les ames sont de petits corps très-minces & très-

très-déliez. S. Hilaire prétendoit que le corps de Jesus-Christ n'avoit point ressenty de douleur, quoy qu'il eust reçû les blessûres & les impressions qui la causent. On peut dire pour le justifier sur cela, qu'il n'a pas entendu précisément le sentiment qui est dans les sens, mais le trouble que le sentiment incommode de la douleur porte dans l'esprit.

Apollinaire enseigna d'abord la Rhetorique. Il fut depuis Evêque de Laodicée, & Chef de la Secte qui porta son nom. Ses principales erreurs estoient, selon Mr. du Pin; I. La celebre opinion du regne de mille ans, que S. Gregoire de Nazianze, S. Basile & S. Jerôme luy reprochent. II. Que l'ame de Jesus-Christ n'avoit ni entendement, ni esprit, comme d'autres ont dit que la Divinité y tenoit la place de l'esprit humain. Son chef-d'œuvre est son Traité pour la défense de la Religion Chrêtienne contre le Paganisme, qui surpassoit en beauté tous ceux des Anciens. Il eust pû être égal aux plus grandes colomnes de l'Eglise, si sa curiosité profane ne l'eust pas fait écarter du droit chemin. Il nous reste peu d'Ouvrages de luy. *Car les Catholiques*, ajoûte l'Auteur, *ont eu tant d'horreur pour les Ouvrages des Heretiques, qu'ils ne les ont pas même conservez lors qu'ils pouvoient être utiles à l'Eglise.* C'est une politique dont l'Eglise Romaine n'a que trop bien profité.

S. Ba-

S. Basile se soûtint vigoureusement contre l'Empereur Valens qui le pressoit de se joindre aux Ariens. On dit que cét Empereur ayant voulu signer un ordre pour l'envoyer en exil, sa plume se rompit par trois fois, & qu'effrayé de ce prodige il abandonna le dessein de le persecuter. Les Lettres de S. Basile sont ce qu'il y a de plus sçavant & de plus curieux dans ses Ouvrages, & peut-être dans toute l'Antiquité Ecclesiastique. On y voit l'Histoire de son temps écrite au naturel, les differens caracteres des esprits, les interests & les intrigues qui partagerent ce siecle-là. Cependant elles sont dans une telle confusion, qu'il est difficile de les lire agreablement. Mais Mr. du Pin y va donner un plus bel ordre, car il nous en promet une Traduction Françoise avec des Notes, qui seront sans doute d'une très-grande utilité pour le public. C'est une chose étonnante combien il s'est trouvé d'Ecrits que l'on a faussement attribuez aux Peres de l'Eglise. Rien n'estoit plus ordinaire dans les siecles passez, que de mettre de nouveaux Ouvrages sous le nom des Anciens, pour leur attirer plus de confiance & de respect. Souvent même les Heretiques ont eu cette maligne & dangereuse prudence. Ainsi comme les victorieux sont demeurez les maistres des Livres, qui nous assûrera si les fraudes pieuses n'ont point été mises en usage, & si leurs mains ont toûjours été fidel-

fidelles? Mr. du Pin en rapporte un exemple qui fortifie terriblement cette conjecture. Car il soûtient que la Lettre 205. que l'on attribüe à S. Basile, est supposée. Cette Lettre est proprement une Confession de foy à laquelle l'on ajoûte l'invocation des Saints & le culte des Images. *Mais* dit Mr. du Pin, *qui a jamais oüi dire que l'on ait mis cela dans les professions de foy des premiers siecles? S. Basile eust-il parlé comme cela? Et n'est-il pas visible que c'est l'Ouvrage de quelque Grec qui a vécu depuis le VII. Concile*, lequel décida pour le culte des Images? Il n'y a gueres d'Écrits qui fassent plus d'impression que ceux de S. Basile. Il décrit les choses fort vivement. Il fait des portraits horribles du vice, & des exhortations à la vertu très-persuasives. En un mot il parle avec une pureté, une noblesse & une éloquence inimitables. On l'accuse d'avoir esté superbe, & de s'être ménagé un peu trop politiquement sur la Divinité du S. Esprit. *Ce seroit une chose utile que de faire une nouvelle Edition des Ouvrages de ce Pere; & Mr. du Pin s'offre de l'entreprendre, si quelque Imprimeur en veut faire la dépense.*

S. Gregoire de Nazianze passa les premieres années de sa vie dans la solitude avec S. Basile son amy. Depuis il alla à Constantinople pour y résusciter la foy Orthodoxe; car l'Arianisme estoit alors le party dominant. Enfin le Grand Theodose

dose ayant chassé les Ariens, le peuple pressa S. Gregoire de s'asseoir dans le Siege Episcopal de Constantinople, & il y fut confirmé par le II. Concile Oecumenique qui y fut assemblé dans ce temps-là. Après la mort de Melece Evêque d'Antioche qui presidoit au Concile, les Evêques ayant murmuré de l'ordination de S. Gregoire, il proposa de se demettre de sa dignité, *par un acte de vertu extraordinaire*, dit Mr. Herman. Cependant Mr. du Pin observe qu'il fut fort étonné de se voir prendre au mot. Ce bon Pere ne pensoit faire qu'un compliment: mais par une espece de conspiration generale, sa proposition fut acceptée avec plus de facilité qu'il ne s'imaginoit. Ainsi cét *acte de vertu extraordinaire* perd bien de son prix par le chagrin & l'impatience qui accompagnerent la retraite de S. Gregoire. Il eut un extrême regret d'avoir quitté sa chere Eglise, il n'en parla jamais qu'avec douleur, & il en déchargea son couroux sur le Concile Oecumenique. Car il traita les Evêques qui le composoient, d'ambitieux & d'hypocrites; & il luy échapa de dire dans son ressentiment, qu'il apprehendoit les assemblées Ecclesiastiques, parce qu'il n'avoit jamais vû, dit-il, la fin d'aucun Concile qui eust esté heureuse, & qui n'eust augmenté le mal plûtôt que de le diminuer. Comme alors les Conciles n'étoient pas encore infaillibles, tout cela ne fut regardé que com-

comme un coup de colere. Au reste l'on ne peut luy contester le prix de l'éloquence, qu'il emporta sur tous ceux de son siecle par la varieté de ses figures, & le beau tour de ses periodes qui se soûtiennent par tout. Il avoit pourtant, ajoûte l'Auteur, une grande abondance de paroles, & il affectoit certaines délicatesses qui rendoient son discours effeminé. Son humeur chagrine & satyrique luy faisoit aussi lâcher des railleries piquantes, qui ne siéent gueres bien à un Pere de l'Eglise.

Nous ne remarquerons qu'une chose à l'égard de S. Gregoire de Nysse frere de S. Basile. Il soûtenoit que sans le peché il n'y auroit point eu de generation; & que par consequent la grossiereté des plaisirs sensibles qui s'y trouve jointe, est une des tristes suites du crime d'Adam. Quoy que la matiere soit un peu épineuse, nous ajoûterons que S. Augustin ne trouvant pas la question indigne de sa gravité, prétendoit que le peché n'avoit point changé les premieres routes de la nature, & admettoit la generation dans l'état d'innocence; mais il en excluoit les desirs & les charmes de l'émotion qui l'accompagnent aujourd'huy. Tout, si l'on en croit ce Pere, s'y seroit passé avec beaucoup d'insensibilité pour tout ce qui flatte les sens, & par le seul motif de multiplier le genre-humain. On s'est aussi fort échauffé sur cette question, si le premier homme avant

sa chûte ne se seroit jamais fatigué. Car quelques-uns prétendent que la fragilité de sa matiere, & la dissipation d'esprits, auroient rendu son corps sujet aux mêmes vicissitudes qu'il est à present. D'autres au contraire soûtiennent que si l'homme ne fust point déchû de son estat de perfection, les esprits dissipez auroient esté réparés avec tant d'exactitude, que la machine ne se seroit jamais usée. L'ame & le corps ne se seroient point importunés par des desirs déraisonnables. Mais dans l'état du peché l'esprit & le corps estant dans une discorde perpetuelle, ils se tourmentent par des exactions injustes, qui détruisent la machine par une trop grande dissipation d'esprits. Mais ce sont là des difficultez trop sublimes pour nos foibles lumieres; ainsi retournons à Mr. du Pin.

Comme on ne parle point icy de S. Ambroise, parce que le RR. PP. Benedictins de la Congregation de S. Maur ont entrepris une nouvelle Edition des Oeuvres de ce Pere, dont ils ont déjà donné le premier Volume, nous finirons par S. Epiphane. Il fut Evêque de Salamine Metropolitaine de l'isle de Chypre. Sur la fin de ses jours il s'engagea dans la querelle de S. Jerôme contre les Origenistes, qui troubla son repos, & luy donna beaucoup de fatigues. S. Chrysostome prit le party d'Origene, & fut un peu déchiré par S. Jerôme & par S. Epiphane. Le grand Ouvra-

ge de ce Pere est celuy des Heresies, avec ce titre (qui ne paroît gueres répondre à la gravité de la matiere) Πανάριον, ou Κιβώτιον, c'est-à-dire, *l'Apotiquairerie*, ou *l'Armoire aux remedes*. On y trouve l'Histoire de 80. Sectes ou Heresies qui s'estoient élevées devant ou après Jesus-Christ. Mr. du Pin n'oublie pas à parler de cette Lettre si fameuse tant relevée par les Protestans, & qui a fait tant de peine à Baronius & à Bellarmin. S. Epiphane s'y glorifie de ce qu'ayant trouvé un voile qui pendoit à la porte d'une Eglise, sur lequel estoit peinte une Image de Jesus-Christ, ou de quelque autre Saint, il ordonna à ceux qui avoient soin de l'Eglise, de s'en servir pour ensevelir un mort. Les Catholiques ont fait tous leurs efforts pour rejetter cette Lettre qui les incommode terriblement: mais leurs raisons ne paroissent pas assez fortes à Mr. du Pin. En effet le moyen de la desavoüer, puis qu'elle est du stile de S. Epiphane, & qu'elle se trouve citée pour les Iconoclastes dans le II. Concile de Nicée, que l'on appelle le VII. Oecumenique? Ainsi, dit l'Auteur, quoy qu'il soit vray que dès lors on mettoit des tableaux dans les Eglises pour conserver la memoire des Martyrs, *on ne peut pas dire que ce fût un usage general, & il faut avoüer que S. Epiphane l'a desapprouvé. Cependant il s'est trompé, en disant que cét usage est contraire à l'Ecriture Sainte. Car je croy qu'il seroit*

con-

contraire à la sincerité que la Religion demande de nous, de vouloir donner un autre sens à ses paroles. Cecy auroit besoin d'un bon commentaire. Quoy qu'il en soit, Mr. du Pin n'est pas moins embarrassé sur les endroits où S. Epiphane réfutant l'erreur des *Antidicomarianites*, qui deshonoroient la Vierge, en disant qu'elle avoit eu des enfans après Jesus-Christ, & *les Collyridiens* qui l'adoroient, dit qu'il ne faut ni l'adorer, ni luy rendre aucun culte, mais seulement l'honorer. Le pas est délicat pour un homme qui a de la bonne foy. Il se trouve obligé d'avoir recours à la distinction vulgaire des divers degrez de culte, qu'il sçait pourtant bien être une invention des derniers siecles ; & enfin il tâche de faire diversion en s'occupant à réfuter Scultet, qui a prétendu prouver par le Traité des Heresies de S. Epiphane, que *la doctrine de l'Eglise Romaine est un habit cousu & composé de plusieurs lambeaux des anciennes Heresies.* Le stile de S. Epiphane n'a ni beauté ni élegance : il est au contraire bas & rampant. Il a beaucoup de lecture, mais peu de discernement ; un grand zele, mais trop de credulité, & peu de politique, au jugement de Mr. du Pin.

L'Auteur finit par l'Histoire & les Canons des Conciles de ce siecle-là, qui furent assemblez en si grand nombre, qu'un * Payen reprochoit à Constance qu'il

* *Ammien Marcellin.*

estoit insatiable de Conciles. Ces assemblées bien loin d'affermir la paix dans l'Eglise, ne servoient qu'à allumer la division, & devenoient le joüet des deux partis. Nous n'entreprendrons pas d'en faire le détail : mais comme le Concile de Nicée est demeuré victorieux, nous en remarquerons cette unique circonstance, qui est que Paphnuce s'opposa à la loy que l'on y vouloit faire pour obliger les Evêques & les Prêtres à garder le celibat. Quelques-uns ont douté de la verité de cette histoire. Cependant, dit Mr. du Pin, ils l'ont fait plûtôt parce qu'elle sembloit donner atteinte à la Discipline d'aujourd'huy, que par aucune raison solide. Ainsi l'on convient que c'est un reglement de Discipline, qui n'a pour motif qu'une plus grande pureté ; & l'on prétend que l'Eglise en peut tirer des avantages qui balancent bien les inconveniens. Mr. de Balzac disoit, qu'un *General marié* a baillé des gages à la fortune. Mais ne peut-on pas dire aussi, qu'un Ecclesiastique qui prend une femme donne des gages au monde & à la fortune. C'est pourquoy lorsqu'on se plaint que l'Eglise Romaine a fait une loy trop rigoureuse, l'on se jette quelquefois dans l'autre extrêmité, en exagerant trop serieusement la fragilité humaine, & la pesanteur du joug que l'on impose aux Ecclesiastiques par la loy du celibat.

Comme ce Volume contient plus de mille

Comme ce Volume contient plus de mille pages, Mr. du Pin a reservé pour un troisiéme les Auteurs qui ont fleuri dans le IV. siecle, mais qui ne sont morts que dans le V. Il promet de le donner incessamment au public.

ARTICLE II.

Traité de la Nature & de la Grace, contre les nouvelles hypotheses de M. P. & de ses disciples, par Mr. Jurieu Docteur & Professeur en Theologie. A Rotterdam chez Abraham Acher 1687. in 12. pagg. 419.

CE Traité de la Nature & de la Grace avoit été fait pour combattre les sentimens de Mr. Pajon, dont le merite est assez connu par une Reponse également forte & ingenieuse qu'il a fait *aux Prejugez legitimes contre les Calvinistes*. Mais parce que l'on croyoit son opinion éteinte avec lui, l'Ouvrage de Mr. Jurieu n'avoit point paru. Cependant comme quelques-uns tâchent de la renouveller, Mr. Jurieu a trouvé à-propos d'arracher cette mauvaise plante du champ de l'Eglise, avant qu'elle y prenne de plus profondes racines: *afin*, dit-il, *que si Dieu ressuscite nos Eglises, elles sortent du tombeau purifiées de la corruption qui commençoit à les gâter*. A la verité Mr. Papin s'est mis sur les rangs pour soutenir la querelle de Mr. Pajon son oncle: mais si

Mr. Jurieu daignoit tourner ses armes contre lui, Mr. Papin ne pourroit esperer d'autre sort que celui de Patrocle, qui s'étant couvert des armes d'Achille voulut se mesurer avec Hector, & fut bien-tôt terrassé par ce Heros. C'est pourquoi l'Auteur ne le trouvant pas digne de ses efforts, se contente de lui dire ici dans un Avertissement, que *c'est une singularité, qu'un étudiant se trouve en état de refuter un homme à qui l'on a bien voulu donner le titre de maître dans sa profession depuis tant d'années*; & que s'il a cru s'attirer une reponse, il s'est fort trompé. *Le public ne me le pardonneroit pas*, dit Mr. Jurieu; *il a besoin de mon loisir pour autre chose. S'il avoit proposé ses questions dans un esprit de docilité, l'on auroit pu lui donner des leçons. Mais comme il interroge en maître, on l'abandonne à ses tenebres & à son ignorance.*

Après cette severe reprimande l'Auteur passe au corps de l'Ouvrage, lequel est divisé en deux Parties. Dans la premiere on traite du concours de la Providence, & dans la seconde des operations de la Grace. Pour bien comprendre la difficulté sur le concours de la Providence, il est necessaire d'expliquer le sentiment des Sectateurs de Mr. Pajon. Ils disent donc que Dieu conçut avant toutes choses dans sa vaste intelligence le plan du monde, l'assemblage de ses divers ressorts, & la maniere dont il devoit enchaîner toutes

ses

projet qu'il en avoit formé. C'est-à-dire, qu'après avoir enchaîné & lié toutes les parties du monde, il donna le branle à toute la machine, ensorte que la liaison indissoluble qui est entr'elles a produit tous les évenemens que l'on a vû arriver, & qui arriveront jusqu'à la fin des siecles. En un mot cét enchaînement de causes & d'effets, & la force de cette premiere impression donnée à toute la nature, suffisent pour donner le mouvement à toutes choses, sans une nouvelle action & sans un nouveau concours de Dieu. Ainsi le monde est comme une montre dont les ressorts tournent regulierement; & Dieu après avoir creé les causes secondes, les a abandonnées à elles-mêmes pour agir selon leur nature, & selon le mouvement & le premier branle qu'il a imprimé à toute la machine de l'Univers. D'où il s'ensuit, selon ces Theologiens, que le concours de Dieu n'est autre chose que ses decrets, par lesquels de toute éternité il a voulu que les causes secondes agissent d'une certaine maniere; & ils prétendent qu'il n'interrompt jamais l'ordre general qu'il a estably, & cette suite necessaire, que pour faire ce que l'on appelle *un miracle*. Enfin il n'entre point dans les évenemens par des volontez particulieres. Ce Systême a beaucoup de rapport avec celuy du P. Malebranche.

Mr. Jurieu soûtient au contraire, que

Dieu concourt immediatement dans toutes nos actions, & qu'outre cette premiere impression, & le mouvement general qu'il a donné à toute la nature, il prête son concours immediat pour tous les évenemens. Sur ce pied-là il attaque fortement le premier Systême dont nous avons parlé. Il prétend d'abord, que sans le concours immediat l'on détruit l'infinie dépendance dans laquelle les creatures sont à l'égard du Createur. En leur donnant, dit-il, la force d'agir par elles-mêmes & sans une nouvelle action de Dieu, c'est en quelque sorte les tirer du neant, & les ériger en petites Divinitez qui peuvent disposer des évenemens. On peut dire à la verité, que l'on n'attribüe point d'indépendance à la creature, parce que Dieu est toûjours le premier moteur, en vertu de cette premiere impression qu'il a donnée à toutes les parties de la matiere. Mais c'est toûjours affoiblir cette verité du neant, si importante dans la Theologie, que sans elle il est impossible de sortir des abysmes incomprehensibles que l'esprit humain trouve dans la conduite de la Providence. Au contraire c'est relever la majesté de Dieu, que de mettre toutes les operations des creatures dans une perpetuelle dependance de son concours immediat, lequel semble, pour ainsi dire, ajoûter quelque chose à la souveraineté de Dieu sur la creature. Il est impossible sans l'opera-

d'expliquer comment les objets allant frapper les organes du corps, vont aussi frapper l'ame, & comment les émotions du sang sont suivies de celles de l'esprit. Car il est certain que l'ame, qui est spirituelle, ne peut être frappée par les objets sensibles, ni exciter des mouvemens dans le corps. En effet, si d'un côté l'esprit pouvoit être touché, il auroit de l'étenduë: & de l'autre, si l'esprit n'a point de parties materielles, il ne peut pas aussi mouvoir le corps. Or toute la difficulté se developpe facilement par le concours continuel de la Providence, pour soutenir & pour former le commerce qui est entre le corps & l'esprit: parce que l'on suppose qu'à la presence de l'objet, Dieu par une operation immediate produit aussi-tôt dans l'esprit l'idée que les hommes attachent à cet objet.

L'objection la plus fine contre ce Systême, & qui paroît être la plus incommode, est qu'en niant le concours immediat, l'on ruine l'usage de la priere. En effet, vous demandez à Dieu, par exemple, qu'il benisse un mariage par une heureuse fecondité. Mais si Dieu ne se mêle plus de rien, & s'il y a un enchaînement dont l'effet est inevitable en remontant à la premiere origine des causes & des effets, rien n'est plus inutile que cette priere; car les choses arriveront necessairement comme elles doivent arriver. Autrement il faudroit que Dieu rom-

pît toute chaîne, pour arrêter le cours de cette premiere impression, & que pour punir le crime, ou recompenser la vertu, il troublât l'ordre general, ce que l'on appelle *faire un miracle*. Ainsi se peut-il rien de plus froid, ajoûte Mr. Jurieu, que de faire dire à l'homme, qu'il rend graces à Dieu de ce que par la vertu & en consequence du premier enchaînement des causes secondes, il s'est trouvé d'un temperament de valeur, & que ses ennemis ont été disposez à la timidité? Au lieu que par le moyen de l'operation immediate, Dieu, sans renverser l'ordre de la nature, donne la victoire aux siens, & relâche la vigueur de leurs ennemis, & par consequent exauce la priere des Fideles sans faire des miracles, ni suspendre le cours des loix qu'il a établies. Dieu gouverne ces loix avec une profonde sagesse: & comme il tient en sa main les causes secondes, & qu'il en determine les mouvemens, il produit la sterilité, & verse l'abondance, selon qu'il le juge à-propos, pour l'exercice de sa misericorde & celui de sa justice.

Enfin voici la difficulté capitale qui resulte de l'un & de l'autre Systême. Car si Mr. Jurieu reproche aux Pajonistes, qu'ils font Dieu auteur du peché; ils repoussent contre lui la même objection avec beaucoup de force. Ainsi le Lecteur sent redoubler sa curiosité en cet endroit-là, par le plaisir qu'il y a à voir un habile homme

un

plaisir qu'il y a à voir un habile homme un peu pressé, & Mr. Jurieu dans un peril digne de luy. Il dit donc que selon *ces Messieurs*, tous les évenemens qui arrivent dans le monde, & par consequent les actions criminelles, sont des suites inévitables de cette premiere impression. Or Dieu ayant creé le monde innocent, & formé un enchaînement d'évenemens innocens, il faut necessairement qu'il ait rompu luy-même cette chaîne d'évenemens innocens. Car l'homme n'a pû la rompre sans faire un miracle; ce que l'on ne peut pas luy attribuer. Et si Dieu l'a rompüe, il est évidemment auteur du peché. On soûtient au contraire, qu'en faisant concourir Dieu dans les évenemens particuliers, on le fait bien plus évidemment auteur du peché. Car en supposant le concours immediat dans chaque action, Dieu qui en est le premier moteur, est par consequent la premiere cause du crime; & d'autant plus, que ce concours impose une espece de necessité à la volonté humaine, laquelle ne pouvant agir par elle-même, est forcée de suivre le mouvement qui luy est imprimé.

Mr. Jurieu répond, que quand Dieu remüe & fait agir un homme qui commet un crime, il le détermine bien à l'action; mais non pas à la malice de l'action. Le mouvement est de Dieu; mais le desordre qui s'y remarque vient de l'homme. Par

exemple, quand Dieu détermine mon bras pour plonger une épée dans le sein d'un homme, il le peut faire sans avoir part au crime, parce que cette action de mouvoir mon bras, & d'enfoncer une épée, n'est pas moralement mauvaise; car elle peut être innocente dans une bataille, ou pour une juste défense. Mais toute la malice dépend du cœur humain, & de l'intention de celuy qui frappe, de laquelle Dieu n'est pas l'auteur.

Cependant, disent *ces Messieurs*, Dieu qui connoît la malice du cœur, prête, malgré cette connoissance, son concours immediat pour l'execution de la malice du cœur. Or si Dieu avoit refusé son concours, la mauvaise intention de l'homme seroit demeurée sans effet: mais il semble que par son concours immediat il prête, pour ainsi dire, son bras pour commettre le crime. Ainsi n'y a-t-il pas moins de danger à dire que Dieu ayant une fois donné le branle à toute la machine de l'Univers, il laisse agir les causes secondes suivant ses decrets éternels & l'ordre general qu'il a estably? D'ailleurs, ajoûtent-ils, Dieu ne prête pas son concours immediat seulement pour l'action exterieure par laquelle l'homme leve le bras, mais aussi, selon Mr. Jurieu, pour l'action interieure de la volonté. Or comme le crime réside dans la volonté, laquelle ne peut se déterminer sans une operation immediate de Dieu, il s'ensuit que Dieu est l'auteur

teur

teur du mouvement criminel de la volonté. Par exemple, pour *la haine de Dieu*, il est difficile de comprendre comment Dieu peut agir pour la substance de l'action, & prêter son concours immediat pour le mouvement par lequel l'homme se soûleve contre Dieu, sans être pourtant l'auteur de la malice laquelle est inseparable de l'action.

Pour lever la difficulté, Mr. Jurieu dit que dans la haine de Dieu il y a deux choses: l'une est le mouvement de la haine, & l'autre est la détermination de ce mouvement du côté de Dieu. Or le mouvement de la haine en soy n'est pas mauvais; car on peut haïr certaines choses très-justement, & Dieu aussi y peut concourir très-justement. Mais la détermination de ce mouvement du côté de Dieu est *un mal moral*; & *ce mal moral* n'est pas un *être*, c'est une *privation d'être*, pour laquelle Dieu ne concourt point, parce qu'il ne faut pas de concours pour le neant. Dieu détermine bien la volonté à ce que son action a de reel & de positif, c'est-à-dire, au bien; mais il ne la détermine pas *au neant*, c'est-à-dire, à la malice & au peché. Il est vray que Dieu s'est oblige par des loix generales à servir la nature dans les choses même qui sont contre ses volontez. Ainsi il remüe un corps qui s'avance au crime selon les desirs d'une ame corrompüe, & il fait sentir des plaisirs à un dé-

 bauché

bauché dans l'abus des creatures, pour suivre les loix de l'union du corps & de l'ame qu'il a luy-même establies : parce que la sensation du plaisir est un *bien physique* qui en soy n'est pas mauvais, & que Dieu peut faire & vouloir, bien que la cause occasionnelle de ce plaisir soit un abus criminel de la creature. Mais Dieu ne veut point ce qu'il y a de criminel, & il ne fait pas l'impureté morale. On éclaircit cela par l'exemple d'une pierre, laquelle estant poussée vers le ciel, au lieu de suivre l'impression de ce mouvement que la main luy donne, quitte sa route pour retomber sur la terre, parce qu'elle est emportée par sa pesanteur naturelle. Ainsi Dieu éleve la volonté pour luy faire produire un acte d'amour. Sans doute que si elle suivoit le mouvement qui luy est imprimé, elle se porteroit vers le bien. Mais la volonté corrompüe déterminant cét amour qui luy est imprimé par la cause premiere, le fait tomber sur un objet criminel.

Dans la II. Partie Mr. Jurieu réfute le sentiment de Mr. Pajon sur la maniere dont la Grace opere sur la volonté. Mr. Pajon aprés avoir posé pour fondement, que Dieu ne prête point son concours pour les évenemens particuliers, & que la volonté est soûmise à cette premiere impression dont nous avons parlé, concevoit un certain assemblage & un certain ménagement de circonstances externes, lesquelles jointes à

la parole font selon luy toute l'efficace de la Grace. Ces principales circonstances sont la disposition des organes, le temperamment, l'éducation, la vieillesse, qui répare souvent ce que les passions de la jeunesse ont gâté; la pauvreté, qui fait mieux écouter les exhortations à la repentance, au lieu que la prosperité plonge dans la securité & dans l'orgueil; & les délivrances, qui rassûrent la foy, au lieu que l'adversité affoiblit la confiance en Dieu. Or la Providence preside sur toutes ces circonstances, ensorte qu'estant bien rassemblées elles produisent necessairement leur effet, c'est-à-dire, la conversion des ames.

Mr. Jurieu réduit cette opinion à dix propositions qu'il combat successivement. Mais nous n'entreprendrons point de le suivre pas à pas, & nous nous contenterons d'en examiner trois, qui suffiront pour donner une connoissance assez estendüe du Systême de Mr. Pajon, & de la maniere dont il est attaqué dans cét Ouvrage. L'une est, que *La volonté suit toûjours l'entendement. C'est pourquoy il suffit d'illuminer l'entendement pour entraîner les passions & la volonté.* C'est-à-dire, qu'avant toutes choses il faut persuader l'entendement; parce que l'homme ne peut vouloir ni consentir qu'il ne soit convaincu. D'où il s'ensuit que l'entendement entraînant la volonté, quand il est persuadé, il ne faut point d'action du S. Esprit immediate sur

la volonté; parce qu'il ne faut que la prédication pour illuminer & convaincre l'entendement par l'évidence de la verité. Mr. Jurieu qui a bien estudié le cœur de l'homme, & qui en connoît tous les divers replis, fait icy des merveilles. Car il soûtient que ce sont les passions, & non point l'entendement, qui déterminent la volonté. Elles préviennent la déliberation. L'émotion violente qu'elles causent ne laisse point à l'entendement le temps de juger; elles l'entraînent au contraire avec rapidité.

- - - *Video meliora probóque,*
Deteriora sequor.

C'est là l'estat de tous les hommes. Ils se livrent à eux-mêmes une guerre éternelle, & après bien des combats ils sont le plus souvent emportez par les objets & les charmes sensibles, malgré les lumieres de l'entendement. L'homme croit mille choses seulement parce qu'il les veut croire, & que ses passions y trouvent leur interest. On sçait quels jugemens opposez l'amour ou la haine font porter à ceux qui en sont préoccupez. Le visage même de la personne qui en est l'objet semble changer selon le cœur: tant la passion est la maîtresse du jugement. Enfin, selon Mr. Jurieu, l'entendement est si peu le maître de la volonté, qu'on ne doit le regarder que comme une faculté passive, qui reçoit les idées qui luy

luy sont imprimées. C'est une glace qui reçoit les images, & qui les renvoye plus ou moins distinctement. Or comme lors qu'il acquiesce il ne détermine pourtant point, la volonté ne laisse pas de se révolter, & de suivre le mouvement des passions. Si l'entendement résiste, ce n'est qu'en ceux qui n'ont point acquis l'habitude de pecher sans remords, & qui s'arrêtant sur le bord du précipice, ont de la peine à franchir le pas. Mais il est presque toûjours soûmis à la volonté, laquelle dispose de tous ses jugemens. D'où l'on conclud, qu'il n'est point necessaire de passer par l'entendement pour penetrer jusqu'à la volonté; & que comme c'est elle qui le détermine, c'est sur elle aussi que le S. Esprit agit immediatement. Ainsi la joye de l'ame des Fidéles n'est point un mouvement raisonné, elle ne naist point de la réflexion. C'est la Grace interne qui la fait naistre. En un mot il faut une action immediate du S. Esprit sur la volonté, pour vaincre son inclination au mal, & la détacher des choses sensibles.

L'autre proposition que nous avons choisie est celle-cy, que *La parole de Dieu contient des démonstrations morales, capables par elles-mêmes, sans autre secours, de produire une pleine & une entiere certitude sur la verité des mysteres.* C'est-à-dire, que l'Ecriture porte des caracteres si évidens de la Divinité de son auteur, qu'ils suffisent pour

pour former cette forte persuasion qui exclud tout doute que *l'Ecriture est divine*. *Je ne sçay*, dit Mr. Jurieu, *s'il y a jamais eu un homme qui ait osé avancer ce que ces Messieurs avancent. Sans vouloir diminuer la force & la lumiere de ces caracteres, j'ose affirmer qu'il n'y en a pas un qui ne puisse être éludé par les prophanes.* * *Il n'y en a pas un qui fasse une preuve, & à quoy l'on ne puisse répondre quelque chose.*

Mais, disent *ces Messieurs*, il est vray qu'il n'y a rien sur quoy l'esprit humain ne puisse verser des tenebres: cependant si les caracteres de l'Ecriture ne sont pas assez évidens pour produire cette certitude, ne sera-ce pas un defaut dans la sagesse de Dieu, d'employer des moyens qui sont incapables de produire l'effet qu'il se propose? & ne sera-ce pas aussi une excuse legitime pour ceux qui seront demeurez dans les tenebres du Paganisme? Dieu ne pourra pas leur reprocher que la malice de leur cœur est la source de leur incredulité; puis qu'il a répandu sur sa parole une assez grande obscurité, pour que les caracteres de divinité qu'elle porte avec elle ne puissent pas *faire une preuve*. Ils ajoûtent que si sans le secours du S. Esprit l'on ne trouve pas dans l'Ecriture des preuves de divinité assez fortes pour produire une certitude qui exclüe *la crainte que le contraire ne puisse être vray*, comme

* *Voyez l'Esprit de Mr. Arnauld, observ. 15.*

comme parle Mr. Jurieu lui-même, l'on sera dans une inquietude perpetuelle. Car un homme ne pouvant s'assûrer pleinement que l'Ecriture est divine, par l'Ecriture même, il n'y a sans doute que la grace qui puisse former une confiance, qui exclué tout doute que *l'Ecriture est divine*. Mais comme la grace n'est pas si sensible, que l'on ne puisse quelquefois prendre la persuasion qui vient des prejugez & des tenebres de la raison, pour celle qui vient de la grace, l'on aura de la peine à s'assûrer tellement de la divinité de l'Ecriture, qu'il ne puisse toûjours rester dans l'esprit quelque doute, & quelque *crainte que le contraire ne puisse être vrai*. Enfin peut-on dire que l'Ecriture ne puisse pas du moins produire sans le secours du St. Esprit, une foi & une certitude humaine, & que l'on ne puisse pas convaincre un Payen *qu'elle est divine*, par les seules lumieres de la raison?

Mr. Jurieu avoué que rien ne lui paroît plus opposé à la raison, que ces caracteres par eux-mêmes soient capables de produire une entiere certitude; car l'homme est tout plein d'erreurs & de prejugez qui obscurcissent son entendement, & l'empêchent de voir la verité. D'ailleurs la sublimité des mysteres, & leur disproportion avec les forces de l'ame, effarouchent & soulevent la raison. Ainsi il pretend que l'on ne peut avoir de la divinité de l'Ecri-

ture que la certitude qu'on appelle *d'adhesion*, laquelle naît de l'importance, & non pas de l'évidence de la chose. Par exemple, *je croi qu'un tel est mon pere*, je n'en ai point de demonstration, dit-il; mais l'importance de cette verité sur laquelle est fondée l'obeïssance que je lui dois & le droit à sa succession, fait que ma volonté y adhere. Ainsi, comme il revient de grands avantages de cette verité capitale, *l'Ecriture est divine*, l'interêt sensible de l'homme à la croire fait qu'il se le commande à lui-même, & qu'il y determine absolument sa volonté. En un mot le St. Esprit qui agit en nous fait produire à ces caracteres une plus grande certitude qu'ils ne produiroient naturellement, & fait sentir interieurement cette douce efficace de la parole. Sans l'operation de la Grace l'Ecriture demeureroit comme une semence infructueuse sur le cœur: & c'est elle qui rassûre l'esprit contre ses doutes & ses defiances.

La derniere proposition que nous entreprenons d'examiner est, que *La parole de Dieu prêchée dans de convenables circonstances externes menagées par la Providence, peuvent faire une grace irresistible, & surmonter toute la malice du cœur humain.* C'est ici la grande affaire, & le fond de la controverse dont il s'agit. Mr. Jurieu ne balance point à dire que cette opinion est Pelagienne, & que c'est se servir des armes

des

des Heretiques que l'Eglise a brisées. *Dieu, disoit Pelage, opere en nous la volonté de ce qui est saint & bon, en nous embrasant par la vüe des récompenses & de la gloire future, pour nous retirer des cupiditez terrestres où nous sommez plongez.* Cependant l'Ecriture est toute pleine de passages qui emportent que Dieu par une main toute-puissante, & une efficace invisible, mais interieure, independemment des circonstances externes, agit dans le fond de nos ames, & que la Grace remüe jusqu'aux facultez les plus profondes & les plus cachées. Il s'ensuivroit du Systême de *ces Messieurs*, que le progrès de l'Evangile & celuy de la Philosophie se font de la même maniere. Le Philosophe persuade par l'heureux assemblage des circonstances, c'est-à-dire, par son éloquence, son tour d'esprit, l'art de bien ménager les dispositions où se trouve l'auditeur, & l'adresse de donner un air d'évidence à toutes ses raisons. Ce ne sont point là les voyes du S. Esprit. Il est bien vray que les circonstances ne sont pas inutiles; autrement il s'ensuivroit que l'on seroit converty dans quelques circonstances que l'on se pût rencontrer. Mais on ne leur doit donner aucune force qui *necessite*, ni leur attribuer une *Grace irresistible*. Il faut au contraire qu'une nouvelle action du S. Esprit se déploye sur la volonté, & luy fasse sentir un certain charme secret à la vüe de l'objet Evangelique, qui commence

a

à la détacher des choses sensibles, & la dispose à laisser porter à l'entendement un jugement favorable à la verité & à la vertu. Enfin il faut une Grace prévenante & dominante sur la volonté, & que Dieu secondant nos soins, & nous plaçant dans les circonstances necessaires, agisse encore immediatement sur le cœur.

Nous finirons par une preuve dont se sert Mr. Jurieu, qui merite bien que l'on y fasse réflexion. Il soûtient donc que si l'amas & l'arrangement des circonstances est l'unique source de la sanctification, & que si la Grace dépend de la presentation & de la connoissance de la verité, les plus grands genies devroient être les plus grands Saints. Cependant, dit-il, l'experience nous apprend le contraire. Dieu n'a point choisi les esprits les plus penetrans pour leur faire part de ses plus grandes graces. L'Eglise a esté tirée du sein du vulgaire; & ces vastes genies qui se distinguoient dans le monde n'embrasserent point le Christianisme. *On voit d'ordinaire que ceux que Dieu a ornez d'une dévotion plus élevée & d'un zele plus fervent, sont des esprits mediocres*. On a pourtant vû de grands-hommes joindre un rare merite à une rare pieté. Mr. Jurieu luy-même en est un exemple incontestable. Cependant il est vray que c'est un reproche que l'on a fait de tout temps aux beaux esprits. Ils ressemblent souvent à ces personnes, dont le goust

trop

Ils ont une penetration & une delicatesse importunes, & l'ignorance fait plus sûrement des devots. Or si, selon *ces Messieurs*, l'entendement est le grand ressort qui fait agir toutes les facultez de l'ame, on pourroit conclure de là que ceux qui ont plus de lumiere; ont aussi plus de zêle & de certitude sur la Religion, que les esprits qui leur sont inferieurs. C'est pourquoi, ajoûte Monsr. Jurieu, l'on ne peut nullement douter que la foi & la pieté de ces ames devotes, *mais pauvres en esprit*, n'ait été produite par une operation immediate du Saint Esprit, qui a imprimé dans ces cœurs l'efficace de sa grace & de sa parole.

Comme cet Ouvrage est plein de reflexions très-Metaphysiques, on nous pardonnera si nous avons bronché quelque part. Du reste nous pouvons dire que l'on y trouve de très-beaux raisonnemens, & une grande penetration. Il n'échape rien à Mr. Jurieu dans les matieres de la plus fine & de la plus profonde Theologie.

ART

ARTICLE III.

Discours sur les Anciens. A Paris chez Pierre Auboüin 1687. in 12. pagg. 233.

VOici une espece de Schisme qui semble se former dans la Republique des Lettres. Mr. Perraut en paroît l'auteur par un * Poëme dans lequel il a porté si haut la gloire de nôtre siecle, & tellement rabaissé les Anciens, que les partisans de l'Antiquité n'ont pas manqué de se soulever. La querelle est si illustre, que la plupart ont cru devoir prendre party ou pour les Anciens, ou pour les Modernes. Mr. de Longe-Pierre entr'autres, l'Auteur de ce petit Ouvrage, se sentit ému d'un noble courroux, lors qu'il entendit le Poëme de Mr. Perraut, qui lui semble insulter à toute l'Antiquité. Ainsi tout brûlant de zêle, il n'a pu souffrir qu'on élevât des trophées à nôtre siecle sur les debris des Anciens, & que l'on entreprît de flêtrir la memoire de tant d'illustres morts. Il a tant de confiance en la bonté de sa cause, qu'il étale sa veneration pour eux d'une maniere aussi triomphante qu'elle est brillante & fleurie. En effet c'est un puissant prejugé en sa faveur que l'Antiquité. Il semble que les Anciens sont des astres lumineux qui éclairent sur nos têtes, & dont rien

* *Le Siecle de Loüis le Grand.*

rien ne peut obscurcir l'éclat. On diroit que la nature s'est épuisée pour eux, &, qu'estant aujourd'huy sur son declin, elle ne peut plus produire de ces grands genies qui ont fait tant de bruit dans les siecles passez. Si l'on en croit leurs admirateurs, nous leur devons un respect qui va presque jusqu'à l'adoration; ensorte que Mr. de Balzac veut que nous portions nôtre culte pour eux jusqu'à dire, *qu'ils n'ont point fait de fautes, ou qu'elles étoient belles.* Sur ce ton-là Mr. de Longe-Pierre nous assûre que leurs Ouvrages sont *la fleur du bel esprit*, la source du bon goust, & les chefs-d'œuvres de la raison & de l'éloquence. Il n'y a, dit-il, que les esprits superficiels qui les chargent d'injures pour se signaler par d'illustres inimitiez, & qui soûlagent le chagrin qui vient de leur peu de merite, en méprisant ce que tout le monde admire. Les Romains qui ont esté les maîtres du monde avoient tant d'admiration pour eux, qu'ils alloient chercher dans la Grece l'air que ces grands-hommes y avoient respiré, & les marbres qui les avoient entendus discourir.

Si l'on veut juger, ajoûte-t-il, combien nous sommes redevables aux Anciens, il faut se souvenir que la perte de leurs Ouvrages a toûjours entraîné celle des beaux arts. Mais à mesure qu'on retrouvoit ces tresors ensevelis sous les ruïnes de l'Empire, l'on voyoit renaître le bon goût & le

bel

bel esprit. C'est sur ces divins modeles que se formoient les grands-hommes. Il n'y a que chez ces grands maistres que l'on trouve cette noblesse de pensées, ce sublime dans les choses, cette fecondité & cette varieté admirables, & ces manieres de peindre vives & naturelles. Enfin jugeons en par leur réputation qui s'est fait jour à travers cette vaste nuit qui nous separe, & par le consentement de tant d'habiles gens qui déposent de leur merite à la posterité.

Après ces préjugez generaux on vient ensuite à poser plus particulierement la question. Car lors-qu'on soûtient que les Anciens ont porté les choses jusqu'à un degré éminent de perfection, cela ne s'entend que de l'Eloquence & de la Poësie, qui sont le plus agreable objet du bel esprit. En effet l'on est obligé d'acquiescer à l'égard de la Physique & des autres arts qui dépendent de l'experience, & qui se perfectionnent par les découvertes. Comme Mr. Perraut sans s'amuser à chercher des adversaires dans la foule, a d'abord attaqué les plus illustres, on prend la défense de Platon, parce qu'il l'a traité d'ennuyeux. On entasse icy les éloges qu'on luy a donnez. On l'a nommé *le divin Platon*: & Ciceron a dit qu'il aimeroit mieux se tromper avec luy, que de suivre les traces des autres sans s'égarer. Tout cela est un peu outré, n'importe; c'est assez pour le met-

tre

tre à couvert des censures de la posterité. Il faut le trouver agreable malgré qu'on en ait ; & si l'on n'y trouve pas tous les charmes du discours, l'on n'a point de goust pour l'Eloquence.

Demosthene & Ciceron viennent aussi sur les rangs, parce qu'on leur a voulu disputer la gloire de l'éloquence. *Ils la doivent*, disent les Modernes, *aux grands sujets qu'ils ont eus à traiter. Si nos Avocats en avoient de pareils, ou si ces Orateurs avoient eu ceux des Avocats d'aujourd'huy, les choses seroient peut-être assez égales.* Il est vray que la grandeur de la matiere contribüe beaucoup à élever le genie. L'imagination s'excite & se réveille à la vüe des grands objets, qui inspirent sans doute des pensées plus nobles & plus hardies. Au lieu qu'il faut qu'un Avocat se réduise aujourd'huy, & rampe, pour ainsi dire, dans l'usage de la Pratique, laquelle estant fort sombre, est capable de dessecher l'esprit. Mais Demosthene & Ciceron ayant à s'exercer sur les sujets les plus importans, pouvoient donner l'essor à leur grand genie, & estaler toutes les figures & toute la pompe de l'éloquence. Il faut avoüer pourtant que leur élevation estoit aussi dans leur esprit. La nature avoit presque tout fait, & ils s'élevoient eux-mêmes au dessus des sujets les plus hauts. Leur éloquence estoit animée par une magnanimité heroïque, qui les rendoit capables de soûtenir noble-

 ment

ment les poids des affaires ; & Ciceron aprés avoir si bien parlé dans le Barreau, décidoit de la fortune du monde dans le Senat. En un mot cette grandeur s'imprimant sur les plus petites choses, y donnoit un tour & un relief qui les rendoit importantes. A la verité on reproche à Ciceron, d'avoir laissé perdre la cause de Milon, & que la peur des soldats qui environnoient le Barreau luy fit oublier la moitié du beau Discours qu'il avoit préparé pour sa défense. Mais les grands hommes s'oublient quelquefois, & sont hommes comme les autres. Aprés tout, cela ne touche point à sa réputation d'avoir esté le plus éloquent de tous les hommes.

Aprés ces grands Orateurs Homere ne devoit pas attendre de grace. Aussi n'en échape-t-il pas. Mais l'Auteur sans entrer dans aucun détail, oppose aussi-tost les suffrages de l'Antiquité. Son vaste genie a esté regardé comme un miracle. Tous les Anciens ont avoüé leur indigence au prix de la richesse d'Homere, & qu'il estoit la source feconde dont ils n'estoient que de petits ruisseaux. *Ses moindres paroles ont servy de décision & de raisonnement aux Jurisconsultes.* Un de ses vers a disposé d'un Estat, & donné un frein à la licence d'un peuple mutiné. Alexandre disoit qu'il eust mieux aimé être le Thersite d'Homere, que l'Achille d'un autre. Au reste, dit-on, il sçait donner aux choses medioeres un air magni-

magnifique ; il enrichit les endroits steriles ; il prend tout de son propre fonds ; & quand son sujet luy manque, son genie ne l'abandonne jamais. S'il a fait des fautes, ce sont de petits nuages qui ne peuvent pas obscurcir sa gloire. On ne doit pas chercher le comble de la perfection, dans un homme qui entre le premier dans une si vaste carriere, & qui a frayé un chemin si difficile. D'ailleurs il y a bien des fautes qui ne sont pas les siennes ; on les doit reprocher au siecle où il a vécu, & en juger seulement par rapport aux moeurs de ce temps-là. Les hommes se sont polis peu à peu. On n'a plus le même goust. Mais Homere est-il condamnable pour n'avoir pas percé dans l'avenir, & n'avoir pas prévû ce qui pouvoit plaire à une superbe & délicate posterité ? S'il n'a pas fait des descriptions assez magnifiques des Palais dont il a parlé, c'est que le luxe & l'abondance n'avoient pas encore corrompu la simplicité de ces siecles-là.

On a beau dire que le Poëte doit trouver dans son imagination l'or & les richesses qui manquent dans les lieux dont il fait des peintures : que le Poëme d'Homere a un defaut inexcusable ; car la colere d'Achille n'a ni fin ni milieu. Cependant c'est son principal dessein, qui devroit être comme une estoile qu'on ne doit jamais perdre de vüe. D'ailleurs il met ses Dieux à tout, sans ménager ni leur rang, ni même leur

repos. Il s'abaisse quelquefois à faire le mauvais plaisant ; & sur tout il n'est pas heureux en comparaisons. On luy a tant reproché celle qu'il fait d'Ajax accablé de traits dans la mêlée, *à un Asne* qui ravageant un bled verd, se trouve assailly à coups de caillou par les petits garçons du village. Tout cela seroit bon pour faire échoüer un Moderne ; mais les Anciens n'ont fait que de *belles fautes*. D'ailleurs la comparaison estoit peut-être magnifique alors. Car qui sçait si l'Asne ne tenoit pas un rang plus honorable dans le siecle d'Homere? En devons-nous juger par la médisance de Boileau, qui a dit que *l'Asne est le ridicule & le joüet de tous les animaux*? Horace prétend, il est vray, que le bon homme Homere dormoit quelquefois. Mais il ne faut pas prendre les choses à la lettre. Mr. de Voiture a bien dit qu'il préferoit les potages que l'on mangeoit à Balzac, au Panegyrique de Pline. Cependant on seroit ridicule d'en juger sur ce pied-là.

Mr. de Longe-Pierre prenant la chose plus serieusement dit avec beaucoup d'esprit, que les negligences d'Homere ont leurs agrémens. Comme il y a moins d'art, on y sent plus la nature. Car n'a-t-elle pas elle-même des defauts & des negligences agreables? Ces genies sublimes estant emportez au plus haut point où l'essor de l'esprit humain puisse élever les hommes, les bagatelles disparoissent à leurs yeux, & ils ne

ne daignent pas s'y abbaisser. Au contraire les esprits si justes sont très-souvent arides & languissans. Leur genie borné n'ayant pas la force de s'élever, ils se consument dans ces petits soins ; comme ce vil apprentif, à qui l'on reprocha qu'il avoit fait Helene riche, ne la pouvant faire belle. Après tout, qu'est-ce que ces negligences en comparaison de cette foule de beautez que l'on y trouve? Le moindre de ses beaux traits est capable de payer tous ses defauts. Peut-on contester qu'il ne conserve parfaitement bien le caractere de brave à son Heros? La valeur y brille par tout. On y sent cette belle harmonie, & toute la pompe des vers, qui font l'enchantement de la Poësie. Enfin si les esprits difficiles trouvent l'Odyssée remplie de contes ennuyeux & languissans, on la compare pourtant au soleil couchant, qui a bien la même grandeur, mais qui n'a plus tant d'ardeur & de force. Si l'on n'y trouve plus ces passions entassées les unes sur les autres, c'est comme un grand Ocean qui deserte ses rivages, & les songes d'Homere sont les songes de Jupiter même.

Ovide & Virgile, quoy qu'ils donnent beaucoup moins de prise qu'Homere, n'ont point esté épargnez. Cependant Virgile se soûtient par tout avec noblesse. Son dessein est moins vaste, mais plus achevé & mieux suivy. Ses Dieux sont d'assez honnêtes gens. Et il est peut-être

le seul qui ait sçû allier tant de justesse & tant de grandeur. Aussi, dit-on, il fut estimé de tout ce qu'il y avoit de plus considerable dans Rome; & ces Romains si fiers se levoient quand il passoit, & luy rendoient les mêmes honneurs qu'à l'Empereur. Pour Ovide, non seulement l'esprit, mais aussi le cœur, se déclare pour luy. Jamais on ne fut plus délicat ni plus spirituel, & il fut instruit par l'Amour même, qui luy prêta une plume de ses aîles pour écrire ses amours.

Aprés s'être attaché à ces chefs de party, & à ces noms tout brillans de gloire, on s'est contenté d'envelopper les autres dans la censure generale. Ainsi Mr. de Longe-Pierre passe à la peinture, à la sculpture & la musique des Anciens, dont il parle seulement pour l'interest de la verité. Il nous vante ce rideau peint de la main de Parrasius, que le peintre Zeuxis prenant pour un veritable rideau qui cachoit l'ouvrage, s'avança pour le tirer; ce portrait *du peuple* où l'on voyoit exprimez au vif tous les differens mouvemens de ce corps à plusieurs têtes; le Jupiter de Phidias, où ce fameux sculpteur avoit sçû exprimer toute la Majesté du Maître des Dieux; la statüe de ce boiteux de Syracuse, dont le spectateur sentoit même l'incommodité; & ce mourant de Ctesilas, sur le visage duquel on pouvoit lire combien il luy restoit à vivre; enfin tous les miracles que la

Grece a publiés d'Orphée & d'Amphion, & les prodigieux effets de leur musique.

Tout cela est suivy d'éloges magnifiques pour les Anciens, & d'une exhortation très-vehemente de les lire, & de se former sur ces grands Originaux. Si nous avons besoin de quelque secours qui nous guide & qui nous éclaire, ils sont, dit-il, *cette boussole & ce flambeau*. On appuye ensuite la gloire des Anciens par des miracles & par toutes les figures de la Rhetorique. Car sans parler de Demosthene qui donnoit plus d'inquietude à Philippes que toutes les forces de la Grece, on a vû, dit l'Auteur, les vers d'Æschyle répandre la terreur dans les esprits jusqu'à faire accoucher les femmes, & faire mourir les enfans de frayeur. En un mot, quoy que la cause des Anciens soit parfaitement bien entre ses mains, il rappelle pourtant des enfers le fameux Demosthene pour luy aider à foudroyer la temerité des Modernes, & à donner de la confiance aux partisans de l'Antiquité.

Nous finirons par une réflexion que Mr. de Longe-Pierre a faite luy-même: que s'il ne faut pas censurer les Anciens avec précipitation, de peur de condamner ce que l'on n'entend pas; il est bon aussi de prendre garde qu'on ne donne le prix aux Anciens par un effet de la malignité humaine, qui cherche avec envie à élever les morts pour abaisser les vivans, dont l'éclat blesse la vûe de trop près. *Vitio malignitatis humana.*

mana, vetera semper in laude, præsentia in fastidio.

On trouve à la fin de ce petit Volume une Lettre d'un amy de l'Auteur, qui luy reproche d'avoir pris la chose trop serieusement, & sur un ton trop haut. En effet, la cause de l'Antiquité n'a pas besoin de tant d'efforts; & d'ailleurs les Modernes sont gens à entendre très-bien raillerie, & à déconcerter même la gravité des Anciens.

ARTICLE IV.

Decretum Feria V, 28. Augusti 1687. in Generali Congregatione S. Romanæ Univ. Inquisitionis, habitâ in Palatio Apostolico Montis Quirinalis coram S. D. N. Innocentio Papâ XI. Con Propozitioni di Molinos. C'est-à-dire, *Le Decret du Pape Innocent XI. avec les Propositions de Molinos.* Romæ, & Florentiæ apud hæredes Francisci Honufrii.

LEs opinions du Docteur Molinos sont presentement si connuës de tout le monde, que nous avons bien de la peine à nous resoudre d'en parler. Cependant comme c'est une Secte nouvelle, & qu'elle est si nombreuse en Italie, que Mr. Burnet en compte jusqu'à vingt mille dans la seule ville de Naples, nous croyons luy devoir une place dans ce Journal. Si l'on en croit le Decret de sa Sainteté, Molinos a reconnu & avoüé les 68. propositions qui sont

sont icy condamnées. Le dogme capital, & le fondement de sa Theologie, est que l'homme doit s'aneantir soy-même, renoncer à toute operation, & demeurer dans un repos & dans *une quietude* perpetuelle. C'est là l'origine du nom de *Quietistes*. Il prétend que vouloir agir, c'est entreprendre sur les droits de Dieu & blesser sa gloire, parce qu'il veut être le seul agent. Ainsi tous nos desirs vers le ciel, & tous nos efforts pour reprimer nos passions, sont autant d'obstacles à la grace de Dieu & à la perfection de l'homme. Il veut qu'après s'être absolument resignez à la volonté de Dieu, nous luy laissions le soin de nous-mêmes, & ne l'importunions jamais par nos demandes; parce que c'est un acte de volonté propre, & vouloir que Dieu se conforme à nôtre choix & à nos souhaits. D'où il tire cette consequence dans la 36. proposition, que ni la Vierge ni les Saints ne doivent point occuper nôtre cœur, parceque Dieu le veut posseder tout entier. *Nessuna creatura, ne la Madonna, ne Santi, deve sedere nel nostro cuore, perche Dio solo vuole occuparlo, e possederlo.* Celle-cy étoit capitale, car elle tendoit à sapper le fondement de la Religion en Espagne & en Italie, dont la Vierge & les Saints sont le principal objet. Il ajoûte que l'homme n'est pas obligé d'arrêter la violence de ses desirs, ni d'en corriger l'impureté, parce que pourvû que

la volonté ne s'y porte pas directement, ce sont des mouvemens involontaires qui ne souillent pas le cœur. Enfin comme les Juifs estoient si scrupuleux sur le repos du Sabbat, qu'il ne leur estoit pas permis de fermer la bréche d'une ville assiegée, de peur de troubler la tranquillité de ces saints jours : Molinos prétend de même, qu'une fille dans cét estat de repos ne doit jamais opposer la moindre résistance, quoy qu'il en puisse arriver. *Le mouvement physique*, selon luy, ne trouble point *la quietude*. C'est peut-être la raison du progrès de sa Secte. Chacun a voulu faire sa Proselyte. Quel dommage qu'une si jolie heresie n'a point passé les Monts, & que toutes nos belles ne sont autant de Quietistes ! Car sans être obligées de faire parade d'une pudeur sauvage toûjours armée de griffes & de dents, chacun trouveroit beaucoup mieux son compte dans cette bienheureuse *quietude*.

Outre la condamnation portée par ce Decret, Mr. Magliabechi, Bibliothecaire du Grand Duc de Toscane, un des plus honnêtes hommes d'Italie par les soins duquel il nous est tombé entre les mains, écrit que Molinos a esté condamné à passer le reste de ses jours dans les prisons du S. Office, en habit de Penitent, de se confesser quatre fois par an, & de reciter tous les jours le *Credo* & la troisiéme partie du Rozaire. Voilà le sort de cét Heresiarque de nos jours.

ARTI-

ARTICLE V.

RIen n'est assûrément de plus important, que par la liberté que les Historiens se donnent de traduire les noms en Latin, ou de leur donner une terminaison Latine, on ne reconnoisse plus les noms ni des personnes, ni des villes, ni des rivieres. Ils sont tellement déguisez sous cét habit étranger, que les Critiques eux-mêmes y sont souvent fort embarrassez. Ainsi nous publions avec plaisir ce Memoire qui tend à remedier au desordre. En effet les noms que l'on a latinisez, disent qu'étant nez libres & indeclinables, il leur est honteux de porter le joug des Latins, & d'être assujettis à leurs déclinaisons: que cela estoit bon du temps que les Romains par la victoire de leurs armes obligeoient les nations vaincuës de prendre leur langue avec leurs fers. Mais c'est une tyrannie sans bornes, que de vouloir encore à present les faire ployer sous les loix de la langue Latine, qui est morte avec les Cesars. Voicy donc la copie de leurs plaintes.

Manifeste des noms propres latinisez.

QUoy que nôtre entreprise paroisse extrémement hardie, nous esperons pourtant qu'elle sera approuvée du public, si l'on considere que c'est pour le seul interest de la République des Lettres que nous meditons

ditons de secoüer le joug des Latins, & de nous affranchir de leur usage, que le temps & le goust different des nations doivent changer. Les noms sont les differens caracteres qui distinguent les hommes. Dans le Droit, celuy qui met son nom dans un contract, donne une caution au public pour le reconnoître. Chez les Romains la plûpart de leurs noms estoient des abregez de leur Histoire; ils regardoient ou les mœurs, ou les dignitez, ou les victoires des Heros. Ainsi l'on ne sçauroit les alterer, qu'on ne flétrisse l'honneur des familles. Il se trouve des Auteurs graves, qu'on appelle *Peres* à cause de la gravité & du poids de leurs Ouvrages, qui n'ont jamais voulu rien changer aux noms des Hebreux qui sont tombez sous leur plume. L'Histoire ancienne a toûjours esté curieuse de rapporter fidelement les noms propres d'un chacun; & les medailles, qui en font la meilleure partie, sont appellées *numismata*, parce qu'elles répondent à la posterité des noms des grands-hommes que la mort luy a ravis. Tant que l'on a gardé avec exactitude l'ortographe des noms, l'ordre & la lumiere ont brillé dans la République des Lettres: mais depuis que ce dépost a esté abandonné à des mains sacrileges, ce n'a plus esté que renversement, qu'obscurité & qu'ignorance. Les Auteurs sont aujourd'huy confondus, & l'on ne sçait le plus souvent à qui, ni de qui l'on parle.

On

On prend des noms de province pour des noms d'hommes. A chaque Livre que l'on ouvre il faut être sur le *Qui vive*. Le pere ne reconnoist plus son fils, ni le fils son pere. On ne se reconnoist pas soy-même, & l'on a vû plus d'une fois des gens chercher leur propre nom parmy cét embarras & ce desordre.

Combien de noms d'Auteurs se sont perdus sous prétexte de leur donner droit de bourgeoisie Romaine? Combien d'erreurs par les détours & les inflexions des Nominaux modernes se sont glissées dans les genealogies? Combien d'équivoques & de semences de querelles ont pullulé dans l'Histoire par cette corruption? A peine les François, les Espagnols & les Italiens peuvent-ils reconnoître les braves de leurs nations dans les Historiographes Latins. Les Sçavans même tout éclairez qu'ils sont ne voyent goute dans la *nomenclature* de leurs Confreres du Parnasse. Qu'on aille, si l'on veut, chercher RICCI dans CRINITUS, PERES dans PETREIUS, VOUTÉ dans VULTEIUS, & SCULER dans SABINUS, on trouvera aussi-tôt la pierre philosophale.

On ne s'est pas contenté de donner des inflexions & des terminaisons Latines aux noms propres; on les a même traduits en Latin. Ainsi le Docteur DE LA PORTE s'appelle simplement JANUA ou JANUENSIS, LA FOREST, SYLVIUS,

VIUS, & DU BOIS, NEHEMIUS. Et pour tout perdre, on travestit les noms propres à la Grecque.

Le Medecin nommé SANS MALICE sous François I. n'a pas eu de honte de changer ce beau nom digne certainement de l'âge d'or, en celuy d'AKAKIA. LA ROSSA par une sotte complaisance pour luy-même n'a pas rougy de se nommer emphatiquement ERITHRÆUS, sans parler d'une infinité d'autres qui ont corrompu, alteré & déguisé leurs noms en cent manieres, ou qui se sont jettez à mauvais dessein dans la troupe des *Anonymes*.

Voilà quel est le sujet de nos justes plaintes. Voilà ce qui nous pique & nous irrite, & ce qui doit irriter & piquer tous ceux qui aiment sincerement la République des Lettres, & qui embrassent ses interêts avec la generosité & la liberté des Catons. Voilà en un mot ce qui nous allarme, & ce qui oblige les Auteurs d'élite à nous prêter main forte contre les entreprises des *Nominaux Latins* qui nous font une si injuste & si cruelle guerre.

Depuis que ce Manifeste a paru, les mécontens secrets ont levé le masque & fait éclater leurs ressentimens.

La Renommée qui est chargée de la part de la République des Lettres de faire connoître à toute la terre les Hommes illustres,

tres, ouvre toutes ses bouches pour se plaindre. Elle dit que depuis que l'on s'est avisé de latiniser les noms propres, elle prend souvent l'un pour l'autre, PASQUIER pour PASCHASE, BENOIST pour BENEDICTUS, & le FAUR pour FABRI, ou pour le FEVRE; toutes ces diverses significations estant enveloppées dans ces trois mots, PASCHASIUS, BENEDICTUS, & FABER. Elle proteste que si on ne la retire de peine, elle obligera tous ceux qui tomberont entre ses mains de décliner leurs noms, & qu'elle n'en gravera desormais aucun dans le temple de memoire qui ne soit déchifré en presence de témoins.

Les Bibliothecaires, qui sont les Secretaires de la République des Lettres, disent tout haut qu'ils ne peuvent plus exercer leur charge avec honneur, & que c'est en vain qu'ils ont prêté serment de fidelité, si chacun peut à sa fantaisie latiniser les noms propres. Quoy! disent-ils, on a long-temps disputé si l'on diroit VERGILIUS ou VIRGILIUS, VERGENIUS ou VIRGINIUS; & nous souffririons sans nous plaindre qu'on renversé des noms tous entiers? Il n'en sera rien, nous dust-il couster la barbe, aussi-bien qu'au Philosophe Timothée, qui paria la sienne contre cent écus sur la force d'une syllabe Grecque.

Ce qui choque davantage ces Messieurs, c'est qu'estant plusieurs dans l'exercice de leur charge, ils sont si peu d'accord ensemble, que si l'un pour marquer l'Historien DU CHESNE écrit QUERCETANUS, l'autre passant la plume par dessus met hardiment DUCHESNIUS, & un troisiéme effaçant tout ce que ceux-là ont fait, place CHESNIUS au dessus des autres. Il en est de même de bien d'autres.

Les Traducteurs ne font pas moins de bruit que les Bibliothecaires. Leur qualité d'Interpretes les rend recommandables, & les fait écouter du peuple. Ils estalent dans de longues Préfaces ce qu'ils endurent dans la traduction des noms propres latinisez, & racontent avec des larmes, comment après s'être donnez la gêne, il faut qu'ils essuyent encore la mauvaise humeur des Critiques, animaux plus cruels aux autres que les tigres & les loups cerviers. On a d'autant plus de pitié de leur misere, qu'on est encore tout émû de l'amende honorable que deux celebres Ecrivains firent dernierement au public, pour avoir pris innocemment DE LA FAYE pour DU FAY, & DU PRAT pour DU PREZ, en traduisant FAIUS & PRATUS.

Le bruit court aussi que la Princesse *Au[illegible]* qui regne dans un coin de la province d'*Onomatologie*, & qui ne subsiste que des corvées des noms propres, se remüe

mise estrangement. Ses Ministres qui s'entendent secretement avec les *Nominaux Latins*, ont beau luy dire, que c'est estendre les frontieres de son Royaume que d'en latiniser les peuples. Elle répond en sage politique, qu'il vaut mieux être absolu dans un petit Etat, que de regner avec des rivaux dans un grand; & que ce ne seroit pas l'estendre, que de partager le sceptre avec les fausses Anagrammes.

D'autres nouvelles, mais qui sont peu vray-semblables, disent que la mort n'est pas contente de ces alterations, & que son humeur noire & melancholique luy fait tout apprehender de Messieurs les Auteurs, qui ne tendant déja que trop à l'immortalité, pourront bien par cette ruse luy donner au *qui pro quo*, & s'échaper de ses mains.

Mais ce qui est certain, c'est que les articles *Le, Les, La, Du, De*, qui sont inseparables des noms de qualité, menacent de faire soûlever toute la Noblesse. Ce sont d'estranges compagnons qui ont fait en leur temps de bons coups dans le *Bellum Grammaticale* sous le Pontife Leon, & qui se sont insinuez dans les plus riches familles sous promesse de les annoblir. Ils prennent hardiment le pas sur les substantifs, qui sont les *Bourguemestres* de Grammaire. Car pour ce qui est des adjectifs, ils les méprisent, & ne les traitent que de valets de pied. Mais chacun fait la cour à ces articles;

-cles ; & dès que l'on a fait quelque fortune dans le negoce ou dans la maltôte, on ne manque pas de rechercher avec soin & avec empressement l'honneur de leur alliance.

L'interest qu'ils ont dans l'affaire presente est très-grand, & consiste en ce que les noms propres estant une fois latinisez, adieu tous les articles & toute la Noblesse. DE COLIGNI sera simplement converty en COLINIUS ; DE LA TOUR en TURRIUS, DE CIVILLE en CIVILLIS, DU TOT en TOTIUS, & DES MARAIS en MARESIUS.

Les Nominaux qui redoutent les articles ; leur ont fait proposer quelque accommodement avec des passedroits pour un certain nombre de noms choisis. Ils consentent, par exemple, qu'on dise pour DE BOURBON, A BORBONIO. Mais parce que cela tient encore trop du Latin, les Critiques de qui ils prennent conseil, les ont poussez à rejetter ces propositions.

Ce moyen n'ayant pas reüssi, on leur a offert de joindre l'article au nom, de sorte que l'on diroit dorenavant, LAFINIUS pour LA FIN, D'ACHERIUS pour D'ACHERY, & DUCANGIUS pour DU CANGE. On a presté d'abord l'oreille à cét expedient: mais par malheur le *Jesuite* ABRAHAM s'estant

tant échapé d'appeller son confrere DE LACERDA, LACERDAM, ce fier Espagnol plus irrité de se voir enlever un article de son nom, que si on luy avoit arraché la moustache, s'est emporté avec tant de fureur contre ce pauvre Flaman, que personne depuis n'a osé s'y frotter.

On croit pourtant que le temps & l'usage auroient pû adoucir la chose, si les lettres majuscules qui le portent fort haut, comme tout le monde sçait, eussent voulu un peu s'abbaisser : mais demeurant fermes sur leurs pieds, & levant la teste par dessus les autres, elles ont montré que depuis l'invention des lettres courantes, on ne pouvoit plus les faire entrer deux ensemble dans un même nom, comme l'on y seroit contraint, si l'on disoit en un seul mot *Ducangius*, *D'acherius*, & *Lasnius*. Et sur ce qu'on leur a objecté, qu'on disoit *San Gelasius*, *San Sulpicius*, & *San Morus*, où il entre deux lettres majuscules, elles se sont excusées sur la tyrannie des exceptions dont on ne sçauroit entierement se défendre.

Tout cecy fait voir que l'orage est grand, & que s'il arrive, comme l'on en est menacé, que les noms des dignitez, des provinces & des villes se joignent aux noms propres latinisez, & que les noms des mers & des fleuves viennent à se déborder, ce sera pour tout perdre, & submerger sans ressource toute la République des Lettres.

Les

Les Nominaux qui prévoyent ces desordres se tiennent sur leurs gardes, & se défendent assez bien de la langue. Ils soûtiennent avec Platon, que ce n'est ni le ciel, ni la nature qui donnent les noms, mais que ce sont des Legislateurs qui les imposent, & que par consequent les Romains estant les maîtres du monde, ils ont pû donner aux noms propres & estrangers telle inflexion qu'il leur a plû. Ils ajoûtent que quand céla ne seroit pas vray, ils pourroient encore soûtenir qu'en bonne Jurisprudence une possession aussi ancienne que la leur est un titre suffisant pour leur donner gain de cause; que de plus la force est de leur côté, & qu'ils peuvent lever quand il leur plaira des regimens entiers d'autoritez pour attaquer & pour se défendre.

Tout ce qui leur peut nuire, c'est la diversité d'opinions, qui les divisant les uns avec les autres, les ruïnera tôt ou tard. Le Colonel *Joseph Scaliger*, fils du grand *Jules*, a mis déjà plus d'une fois le desordre parmy les terminaisons en US. Il a forcé les armes à la main ROTANUS de s'appeller ROTA, & VIETUS de se nommer VIETA: & si on l'avoit laissé faire, DE THOU ne s'appelleroit plus THUANUS, mais DE TOLLA; comme il a montré à DU PUY, qu'il devroit se nommer PODIUS, & non PUTEANUS, parce qu'il ne s'appelle pas DU PUIS; & à BRISSON, qu'il

devroit

devroit s'appeller BRISSO, & non pas BRISSONIUS, comme s'il avoit nom BRISSOINE.

Il a aussi estably pour loy, que le DE se tourneroit en IS ou en US, & a déclaré que VASSANUS est bien pour DE VASSAN. Mais bien plus, il a appris à son propre pere que son petit frere ODET doit s'appeller EUDO en Latin, & non pas AUDECTUS. Que ceux qui voudront apprendre les hauts faits de ce Heros sur un si digne sujet, lisent son Poëme qui commence par ces riches paroles, *Cur asinus faceret*, &c.

Le Chancelier *Fronteau*, homme vaillant & tout herissé d'Hebreu & de Grec, a pareillement poussé par une Dissertation vigoureuse les terminaisons en US qui empietoient sur les terminaisons en O. C'est un ennemy terrible qui ne voulant point de réconciliation, a refusé avec fierté le nom de FRONTELLUS & celuy de FRONTÆUS, pour prendre celuy de FRONTO, à l'exemple de CICERO, de CATO & de SCIPIO. Le secours qu'il prétend tirer de l'analogie d'un nombre infiny de semblables noms luy enfle le courage & le rend intrepide.

Le Senat qui sçait par experience qu'il n'y a point de guerre ni plus obstinée ni plus préjudiciable aux Etats que celles qui sont purement *de nomine*, témoin celle des *Guelphes* & des *Gibelins*, des *Jóbelins* & des

Ura-

Uraniens, a commandé aux deux partis de mettre les armes bas, & de venir au premier jour luy rendre compte de ses actions, & se soûmettre à son jugement.

Les uns & les autres ont comparu par leurs Deputez. *Les Nominaux* aprés avoir relevé l'excellence de la langue Latine, & étably sa preéminence sur toutes les langues du monde, ont dit que bien loin que les noms propres dûssent s'irriter contre eux de les avoir latinisez, ils leur en devoient rendre des actions de graces immortelles, comme les ayant retirez par cét adoucissement de la dureté & de la barbarie sous laquelle ils gémissoient; & qu'au reste si l'on prétendoit les priver de la possession où ils sont depuis plusieurs siecles de donner des inflexions Latines aux noms étrangers, ils demandoient avec instance la restitution pleine & entiere de tous les noms propres Latins que les nations ont convertis à leur usage, & dont à peine on rencontre quelques vestiges dans les plus vieux suppots des Universitez, lesquelles par un reste de l'ancienne liberté ne craignent pas d'employer les noms tout purs de TIBERIUS, TRAJANUS, ANTONINUS, & autres semblables.

Les Députez des noms propres ont répondu, que la langue Latine est morte, & que par cette mort, selon la regle du Droit, elle á perdu ses prérogatives: qu'il est inutile aux Nominaux d'alleguer le titre d'an-

d'ancienne possession, vû qu'on ne prescrit point contre les langues vivantes, dont l'usage change tous les jours : que les noms propres étrangers n'ont pas plus d'obligation aux Romains de leur terminaison Latine, que des peuples libres ont de leurs menottes & de leurs fers aux Tyrans qui les dominent : qu'il ne faut point parler de douceur où il n'y a que de la violence & de la contrainte : qu'il n'est rien de plus doux ni de plus agreable que de s'entendre appeller par son nom, quelque rude & disgracié qu'il soit : qu'à la verité ANNE COMNENE par une délicatesse de femme a demandé pardon au Lecteur, d'avoir employé dans son Alexiade des noms propres un peu durs ; mais qu'après tout cette Princesse ne s'est point dispensée de les écrire tels qu'ils sont, sachant bien que cela est dû à la fidélité de l'Histoire, & au respect des personnes, qui ont toûjours droit de s'offencer, lors qu'on altere leurs noms : & qu'enfin il n'y a pas jusqu'au *Savetier* SIMON dans Lucien, qui s'étant fait appeller SIMONIDES depuis l'agrandissement de sa fortune, ne s'irrite contre ceux qui oseront retrancher les dernieres syllabes de ce nouveau nom, & ne les menace, s'ils ne se retractent, de remettre la main au trenchoir aux dépens de leurs oreilles.

Enfin, pour ne pas ennuyer le Senat, ils ont conclu à ce qu'il luy plût de casser

la sentence de Quintilien, dont *les Nominaux* abusent depuis plusieurs siecles ; de faire appliquer à la question le President de Thou & ses complices, pour tirer de leur bouche le secret de leur entreprise sur la province d'*Onomatologie* ; de députer des Commissaires fidéles & éclairez pour travailler incessamment à la restitution des noms propres en leur entier ; & de défendre aux Nominaux de recidiver, sous les peines portées *par la Loy Julia repetundarum*.

Là-dessus Quintilien s'est récrié, & a remontré au Senat, que sa sentence avoit esté rendüe dans un temps où la langue Latine estoit la langue dominante ; qu'elle estoit conceüe en des termes ausquels les plus fâcheux Critiques ne pouvoient trouver à redire ; & qu'au reste il n'étoit nullement coupable de l'abus que les temeraires avoient pû faire de ce qu'il avoit prononcé avec autant de justice que de raison.

Le President de Thou beaucoup plus outragé que Quintilien, & d'un temperamment plus ardent & plus vif, a demandé avec chaleur réparation de l'injure qu'on luy faisoit, & a protesté qu'il n'avoit rien écrit sans autorité ; que cent Historiens illustres estoient ses garands ; & que quand il en seroit temps, il feroit bien sentir à la République qu'il estoit appuyé de *Cæsar*. A ce mot de *Cæsar* le Senat en fremit.

Le

Le Senat depuis cette journée s'est assemblé plusieurs fois sans pouvoir rien déterminer, à cause des brigues & de la qualité des parties. Neanmoins les nouvelles secretes asseurent, qu'aprés bien des debats il a esté arrêté dans la Chambre du Conseil, en attendant l'occasion favorable d'en faire un Edit stable: Premierement, que la sentence de Quintilien ainsi énoncée, *Mihi autem placet latinam rationem sequi, quousque patitur decor*, quoy que raisonnable & juste en son temps, ne sortira pas davantage son effet à cause des abus; & que cependant pour le respect de son antiquité, elle sera conservée comme cy-devant dans le chap. 5. du 1. livre de ses Institutions, sans alteration ni lesion quelconque. Qu'en second lieu, eu égard à la qualité du President de Thou, & aux services qu'il a rendus au public par cinq gros Volumes d'Histoire, l'on se contentera de luy faire donner caution de restituer les noms propres latinisez à outrance. Qu'en troisiéme lieu, il sera ordonné au Sieur du Cange d'expliquer dans le Supplement de son Glossaire les noms propres latinisez depuis Jules Cesar jusqu'à nous. Qu'en quatriéme lieu, défense sera faite aux Auteurs presens & à venir sous peine d'une éternelle obscurité, & d'être abandonnez aux ferules des Grammairiens & à la rage des Critiques, de latiniser les noms propres des hommes, de dignitez, de pro-

 vinces,

vinces, de villes, de montagnes, de mers & de fleuves. Et qu'enfin, pour étouffer toute semence de guerre, cette fâcheuse & maudite invention de traduire les noms propres d'une langue en une autre sera releguée sans misericorde pour toûjours *ad Calcem Pancyroli de Rebus inventis & perditis*, qui est proprement *Ultima Thule*, ou le bout du monde de toutes les choses bien ou mal inventées.

ARTICLE VI.

Museum Italicum, seu Collectio Veterum Scriptorum ex Bibliothecis Italicis, eruta à D. Joanne Mabillon, & D. Michaele Germain Monachis, &c. *Tom.* I. C'est-à-dire, *Recueil des Ecrits des Anciens tirez des Bibliotheques d'Italie.* Parisiis apud Joannem Boudot & Stephanum Martin, 1687. in 4. pagg. 641.

Le voyage d'Italie qui est contenu dans cét Ouvrage est accompagné de toutes les circonstances qui peuvent faire esperer que le récit en sera utile & agreable aux Sçavans. Car I. il a esté entrepris par l'ordre du Roy, à qui Mr. l'Archevêque de Rheims en ouvrit le dessein, par le desir d'enrichir la Bibliotheque Royale des Manuscrits les plus utiles pour l'Eglise, & les plus curieux pour l'Histoire. Ainsi l'on ne doit pas douter que ceux qui l'ont fait n'ayent

n'ayent trouvé des accès fermez pour tout autre qui voyageroit pour sa curiosité particuliere. II. Le P. Mabillon, que son Ouvrage *de Re Diplomaticâ* a fait mettre au rang des plus habiles, ayant esté chargé de faire ce voyage, comme il l'avoit esté de celuy d'Allemagne ; l'on s'imagine aisément que rien ne luy a pû échaper. Au contraire on doit s'attendre que tous ses pas sont autant de pas sçavans sous lesquels on verra naistre l'érudition, & qu'il n'aura point parcouru la celebre Italie comme ces voyageurs ordinaires, qui marchent lourdement sur des endroits fameux par quelques circonstances curieuses de l'Antiquité.

Ce premier Tome est divisé en deux Parties. La I. contient le récit de son voyage, & la II. un recueil des pieces qu'il a rapportées. Il partit donc au mois d'Avril 1685. accompagné du P. Germain, & ils arriverent à Turin pour être les spectateurs de la ceremonie des Penitens qui s'y fait le Vendredy Saint. Il raconte que ces Penitens dans le dessein de visiter ce jour-là toutes les Eglises de la ville, s'assemblent dans l'Eglise principale, où en attendant la venüe du Prince qui doit marcher à leur tête, ils se foüettent à coups lents & mesurez : mais dès qu'il vient à paroître, ils font tomber sur leurs épaules une horrible grêle de coups redoublez. Cette coûtume, dit-il, pourroit être appellée une pieuse

institution, si elle n'estoit pas establie plûtost pour le spectacle que par le motif d'une sincere douleur. On voit par là que la vanité prend toutes sortes de figures, & qu'il entre de la grimace dans les mortifications les plus austeres. Il assista aussi à la solemnelle procession qui se fait à Milan, où l'on porte avec une grande pompe suivie de tous les Ordres de la ville un des cloux dont Jesus-Christ fut attaché à la croix, *ut creditur, à ce que l'on croit*, ajoûte le P. Mabillon.

On luy fit remarquer dans la même ville le tombeau de *Guillelmine*, certaine Boëmienne qui a donné le nom à une Secte. On prétend que tant qu'elle vécut elle trompa le monde par un exterieur de vie très-austere, ensorte qu'après sa mort l'on institua trois Festes en son honneur. Ses sectateurs publierent qu'elle estoit le S. Esprit qui avoit paru au monde sous la figure d'une femme. Mais enfin l'on se desabusa, & l'on sçut qu'elle n'estoit qu'une infame enchanteresse. Ainsi elle fut exhumée, & dégradée du rang où l'ignorance l'avoit fait placer. Il y a bien d'autres Saints qui seroient en hazard d'avoir la même disgrace, si l'on examinoit leurs titres à la rigueur. Le P. Mabillon en rapporte un exemple qui merite bien de n'être pas oublié. Car il dit que quelques Espagnols s'étant adressés au Pape Urbain VIII. pour obtenir des indulgences, à cause d'un Saint

nommé *S. Viar:* Le Pape surpris par la nouveauté & la singularité du nom, voulut être informé sur quoy estoit fondée la sainteté de ce Saint-là, à qui l'on donne de redoutables qualitez en certains lieux. On apporta pour tout titre une inscription qui portoit ces lettres, *S. Viar.* Mais les experts trouverent que l'inscription estoit faite pour le *Præfectus viarum*, celuy qui avoit l'intendance des chemins chez les Romains.

L'Italie estant un païs très-connu par les récits & les rélations d'une infinité de voyageurs, nous ne formerons pas nôtre extrait de la description des lieux, & nous nous arrêterons aux circonstances qui nous paroîtront les plus curieuses & les plus singulieres. Ainsi transportant tout d'un coup le Lecteur à Rome, nous remarquerons que le P. Mabillon ne parle qu'avec admiration de la Basilique de S. Pierre comme du plus superbe bâtiment qui soit au monde. Comme l'on prétend que l'on y conserve les reliques de S. Pierre & de S. Paul, & que l'on n'oublie rien de ce qui peut attirer la veneration des peuples, les degrez de cette Basilique ont esté honorez du saint nom de *limina Apostolorum.* C'est pourquoy Pepin Roy de France estant allé à Rome baisa tous ces degrez l'un aprés l'autre; & le P. Mabillon ajoûte qu'il a vû encore des restes de cette ancienne pieté, dans le respect de quelques femmes, qui ne montoient ces saints degrez qu'en se traî-

nant sur les genoux. Aussi cette Eglise n'est-elle destinée que pour la sepulture des Saints Pontifes, des Rois & des Princes ; ensorte que le Pape Urbain IV. a fait une défense conçüe en termes très-durs contre ceux qui par une dévotion ambitieuse prétendoient à l'honneur de pourrir auprès des Saints qui y sont inhumez ; & il faut pour cela une permission expresse de sa Sainteté. L'Auteur remarqua aussi très-soigneusement *sedem stercorariam* ; ce que nous ne sçaurions expliquer plus honnêtement que par *la chaise percée*, sur laquelle on élevoit le nouveau Pontife. Il rejette l'opinion vulgaire, qui en attribüe l'origine à l'étonnement où l'on fut de voir accoucher le S. Pere dans une procession, & à la necessité de prendre des précautions pour l'avenir, en s'assûrant du sexe. Il y en a une raison très-mysterieuse, & très-digne du Successeur de S. Pierre : car c'est afin d'appliquer veritablement au Pape posé sur cette chaise après son élection, ce que dit l'Ecriture, *Suscitat de pulvere egenum, & de stercore erigit pauperem* : c'est-à-dire, que Dieu tire le pauvre de la poussiere & de *l'ordure*. Mais depuis l'histoire de la Papesse Jeanne la chaise est devenüe si odieuse, par la maligne application que les rieurs en faisoient, qu'elle a eu bien de la peine à échaper à l'indignation des Papes. Il parle aussi de la Bibliotheque du Vatican, digne de la magnificence de Sixte V. qui prit le soin

de

de la dresser & de la rétablir. Elle s'est fort enrichie du débris de celle d'Heidelberg. Il rapporte en passant, que Conrard & Arnould, deux Allemans, ont fait les premiers essais de l'Imprimerie à Rome en 1464. sous le Pontificat de Paul II. & l'admiration où l'on fut d'un art si utile aux belles Lettres, & si commode aux Sçavans qui ne jouïssent pas de toutes les faveurs de la fortune.

On luy monstra l'autel sur lequel S. Pierre a celebré la Messe, tout rongé des vers pour preuve incontestable de cette verité ; les chaînes de cét Apôtre, la tête de S. André, & celle de S. Jean pretenduë par la ville d'Amiens, dont Mr. du Cange a très-bien soûtenu les droits par une sçavante Dissertation ; l'image de Jesus-Christ imprimée sur une toile qu'il envoya au Roy Agabarus ; & *la Veronique*. Les Sçavans ne sont pas d'accord sur l'origine du mot de *Veronique*. Car on prétend que c'est le nom d'une femme qui essuyant le visage de Jesus-Christ avec un mouchoir, y trouva le visage du Sauveur imprimé pour récompense de son action. D'autres soûtiennent que ce fut Jesus-Christ qui s'essuya luy-même, & laissa son image sur le mouchoir dont il s'estoit servy, ensorte que le nom est venu de ces mots rassemblez *vera icon*, qui signifient *vraye image*. Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'il entrast une dévotion trop credule dans la curiosité du

P. Mabillon. L'air du Couvent ne l'a point trop gâté là-dessus; & il ne peut s'empêcher d'avoüer combien il fut surpris, lors qu'il vit dans une ville d'Italie amener tous les chevaux à la porte de l'Eglise, où en payant certain petit tribut, on leur jette de l'eau benite, pour les garantir pendant toute l'année. Si quelqu'un y manque, il court grand risque de perdre son cheval, par une punition visible du ciel pour son mépris.

Il prouve que bien que le mot de *Catacombes* signifie aujourd'huy des lieux soûterrains pour la sepulture des morts, il ne signifioit pourtant dans l'ancien usage que le tombeau de S. Pierre & de S. Paul. On y remarque à present 13. tombeaux, & l'on prétend que les premiers Chrêtiens s'y assembloient dans les temps de persecution. Il observe qu'il a trouvé souvent des tombeaux, où d'un côté il y a des inscriptions prophânes, & de l'autre des inscriptions qui ressentent le Christianisme; ce qui a fait dire à quelques-uns, qu'il y avoit des Payens enterrés avec les Chrêtiens. Mais le P. Mabillon soûtient que cette conjecture est fausse, parce que les Payens avoient tant d'horreur pour les Chrêtiens, qu'ils n'auroient pas voulu les souffrir avec eux dans un même tombeau. Au contraire par un esprit d'insulte & de raillerie sur les esperances d'une résurrection glorieuse dont se flattoient les Chrêtiens, ils confondoient

des cadavres & les os des Martyrs avec ceux des scelerats & des animaux. Ainsi ce mélange d'inscriptions ne vient, selon luy, que de ce que les Chrétiens victorieux dans la suite convertirent à leur usage les pierres qu'ils prenoient dans les tombeaux des Payens. Il ajoûte quelques autoritez pour réfuter Dodwel, qui dans son Traité *de Paucitate Martyrum*, a prétendu prouver que le Christianisme des premiers siécles n'a pas fait tant de Martyrs que l'on s'imagine.

L'Italie est fort fertile en inscriptions. C'est une récompense si ordinaire à ceux qui rendent quelque service au public, que le P. Mabillon vit à Florence une statuë érigée en l'honneur de la mule qui avoit apporté les materiaux necessaires pour la construction du Palais, & un Distique au pied pour consacrer ses services à la posterité.

Au reste nous n'avons rien dit des Manuscrits dont parle le P. Mabillon dans son voyage, parce que nous prétendons les retrouver dans la II. Partie de cét Ouvrage, & dans les suivantes que l'on nous fait esperer. Le premier Manuscrit qui se presente est le Recueil entier des Homelies de Saint Maxime Evêque de Turin dans le V. siecle. Il y en a une contre la coûtume observée alors de se faire des presens aux Calendes de Janvier. Il fait regarder les baisers & les visites de ce jour-là comme autant de caresses interessées, & un

trafic de semblans d'amitié. Dans la sixiéme il s'efforce de rassûrer les peuples effrayés par une éclipse de Lune. Il leur explique que c'est un effet naturel par la puissance de cét astre sur les corps, & particulierement par l'opinion que la Lune est la cause du flux & reflux de la mer, qui n'estoit pas inconnuë dès ce temps-là. Dans la dixiéme il s'emporte avec chaleur contre les Ecclesiastiques qui accordoient des indulgences pour de l'argent. Il leur remontre qu'il n'y a que les larmes du pécheur qui soient precieuses devant Dieu, & qui puissent desarmer sa colere. Il ajoûte que les heresies sont d'utiles ennemis; que ce sont comme des aiguillons qui excitent la diligence des Pasteurs; ou comme les hurlemens du loup, qui tirant les bergers d'un profond sommeil, les obligent à veiller sur leurs troupeaux, de peur que le loup ne les ravisse. L'Eglise a besoin de combats, dit-il, pour s'accoûtumer à vaincre, & pour éprouver ses forces, qui languissent dans le sein de la paix.

On trouve icy un Diurnal Romain, lequel n'estant plus en usage n'est considerable que par son antiquité de 800. ans, la Vie du Pape Adrien, & quelques Capitulaires de Charlemagne, où l'on remarque des reglemens pour la Discipline Ecclesiastique, & pour la conviction des coupables par le duel. L'Epistre de Jean Diacre de Rome dans le IX. siecle est remarquable par

par quelques ceremonies du Baptême dont il fait le détail, & par cette circonstance, que l'on mêloit du lait & du miel dans le sacré Calice; ce qui n'est pas favorable à la Transsubstantiation. Par les observations du P. Mabillon sur l'Office de S. Ambroise, l'on n'est pas fort sûr que ce Pere soit l'auteur de celuy qui porte son nom. Il convient seulement qu'on lisoit l'Ecriture d'une maniere differente de celle d'aujourd'huy, & que la forme de la Liturgie étoit fort simple dans les premiers siecles. Depuis elle s'est grossie, & l'Eglise de Rome ayant fait la loy à toutes les autres, elle les a obligées de se conformer à la sienne, excepté l'Eglise de Milan, qui conserve toûjours l'Office Ambrosien.

La consultation faite au Clergé de Cambray dans une Lettre rapportée par l'Auteur, peut bien trouver sa place icy. La question estoit de sçavoir, si l'on devoit refuser les Ordres sacrez aux bâtards des Ecclesiastiques. Le Clergé de. . . . qui propose la difficulté, appuyant la cause des bâtards, ne craint point de citer l'exemple de Jesus-Christ, qui ayant bien voulu descendre de Salomon, lequel estoit sorty de l'adultere de David avec la femme d'Urie, apprit à l'Eglise que la tache de l'origine ne doit point être un obstacle au merite & à la vertu, & qu'il ne faut pas étendre si loin la punition des foiblesses humaines. Il ajoûte des exemples de Papes & d'Evêques

celebres que l'indulgence de l'Eglise à élevez aux premieres dignitez, malgré le reproche de leur naissance. D'ailleurs il y à une raison de décider particuliere pour les enfans du Clergé; car ils naissent en quelque sorte Ecclesiastiques, & dans l'Eglise. Ainsi ce seroit les dépouiller de l'heritage paternel, que de les exclure des fonctions & des revenus Ecclesiastiques.

Cette Epître est suivie d'un Manuscrit très-long qui porte pour titre, *Historia Belli Sacri*, c'est-à-dire, *l'Histoire de la Guerre Sainte*, ou de la premiere Croisade. Celuy qui en est l'Auteur fut le témoin oculaire de cette belle expedition, & le P. Mabillon en fait l'honneur à un Normand. On y trouve peu de choses qui ne soient recueillies dans le Livre qui fut intitulé *Gesta Dei per Francos*. Le motif d'une si *sainte guerre* fut la vision d'un certain *Pierre l'Hermite*, lequel rapporta qu'étant à Jerusalem Jesus-Christ luy estoit apparu, & luy avoit ordonné d'aller trouver le Pape Urbain II. pour exciter les Chrêtiens à venir délivrer Jerusalem & le S. Sepulchre des impuretez & des profanations des Sarrazins, promettant que le ciel seroit ouvert à tous ceux qui periroient dans une si pieuse entreprise. Le Pape qui avoit ses vües pour appuyer une imagination si ridicule, émut toute l'Europe; & comme s'il eust esté question de l'essence & du capital de la Religion, il exhorta le monde par

tous les termes les plus vifs & les plus pressans que la pieté & l'interest du Christianisme puissent fournir. Les peuples excités par ses vehementes exhortations débordoient de toutes parts ; & l'on estoit si infatué qu'il s'agissoit pour le moins de la cause de Dieu même, que le pere n'osoit sans scrupule faire ses efforts pour retenir son fils. Urbain II. qui allumoit un si beau feu, s'excusa pourtant de faire le voyage luy-même, & répondit aux Croisez qui l'en sollicitoient, que les affaires de l'Eglise l'empêchoient avec regret de les accompagner dans un si glorieux dessein. Il leur ordonna de porter des croix sur leurs habits, & entraînoit tous les esprits par cette application de ces paroles de Jesus-Christ dans l'Ecriture, *Si quelqu'un veut venir après moy, qu'il charge sa croix, & qu'il me suive.* Comme cette Histoire est écrite par un homme peu éclairé & tout plein de zele pour la délivrance du S. Sepulchre, il y a du plaisir à le voir parler de toutes les démarches des Croisez, dans les termes les plus dévots qu'il se puisse imaginer, & les traiter de veritables Martyrs pour la gloire de Jesus-Christ. La simplicité de son Latin, sa credulité, & sa bonne foy, y ajoûtent de nouveaux agrémens que tout l'art du monde ne sçauroit imiter.

Quoy que le détail en fust peut-être fort divertissant, cependant pour ne nous en-

gager pas trop loin, nous passerons à un autre Manuscrit qui contient le voyage de Frederic III. à Rome. Celuy qui en fait le récit fut le spectateur de la ceremonie. Jamais on ne vit tant de faste & tant d'orgueil qu'il en parut alors dans le cœur du Pape Paul II. & tant de bassesse qu'il en parut dans les soûmissions de l'Empereur. Le Pape assis sur un thrône superbe attendit l'Empereur, qui se prosternant à genoux, luy vint humblement baiser les pieds & les mains. Ensuite (*jussit*) *il commanda* à ce Prince de prendre place à sa main droite sur un siege beaucoup moins élevé, & à peu près égal à celuy des Cardinaux. Lors que la Messe fut assez avancée pour la communion, le Pape marcha le premier: & quoy que ceux qui ont l'honneur de communier avec luy ayent le privilege de recevoir les deux especes; cependant à cause de l'heresie des Hussites qui prétendoient la coupe necessaire au salut, sa Sainteté trouva à propos que l'Empereur ne communiast que sous l'espece du pain. Le Manuscrit ajoûte que l'Empereur pour rendre au Vicaire de Jesus-Christ tout ce que la Religion exige de luy, s'avança pour tenir l'étrier lors que le Pape voulut monter à cheval. Mais le Pape aprés avoir donné à sa pieté les loüanges qu'elle meritoit, le dispensa de ce devoir. Tout le reste se passa avec la même déference du côté de Frederic, dont le Pape eut la joye de triom-

pher

pher avec un éclat qui ne ressentoit gueres les manieres Apostoliques.

La derniere piece de ce Reçueil est ce qu'on appelle *Sacramentarium Gallicanum*, qui est proprement un Missel pour l'Eglise Gallicane, que les curieux pourront voir dans l'Original.

ARTICLE VII.

L'état present de la Puissance Ottomane, avec les causes de son accroissement ; & celles de sa décadence, par le Sr. du Vignau, Secretaire Interprete sur les Escadres du Roy, &c. A Paris chez Daniel Hortemels 1687. in 12. pagg. 370.

L'Empire Ottoman a esté regardé depuis quelques siecles comme un monstre indomptable dont il est dangereux d'exciter les fureurs. Mahomet II. & le Grand Solyman avoient tellement répandu la terreur des armes Ottomanes par la rapidité de leurs conquestes, que leur nom seul faisoit trembler la Chrêtienté. Cependant Mr. du Vignau qui a passé neuf ans à Constantinople, prétend avoir découvert la foiblesse de ce grand Empire, & que ce n'est plus qu'un grand colosse, qu'il est facile d'ébranler. Ainsi il croiroit trahir l'interest des Chrêtiens, s'il ne leur répresentoit pas combien la conjoncture est favorable pour terrasser l'ennemy le plus fier du nom Chrêtien.

Il prétend donc que la décadence de cét Empire vient de la misere du peuple entierement accablé par la tyrannie des deux premiers ordres, qui sont l'estat militaire, & celuy de la Religion, ensorte que dans les necessitez de l'Etat l'on ne trouve plus de ressources. Au contraire la dureté de la domination fait deserter les habitans; & il remarque que la diminution en est si sensible, que de 500. Jurisdictions qu'il y avoit dans l'Europe, il n'y en a plus que 310. A la verité les environs de Constantinople sont extraordinairement peuplez, parce que le peuple fuyant les concussions que l'on exerce dans les provinces, se range auprès de la Capitale, & pour ainsi dire, à l'abry de l'Empereur. Mais dans le fond des provinces l'on ne trouve que des ruïnes & des habitations desertes. Une des principales raisons du prodigieux accroissement de l'Empire Ottoman est l'esclavage où les sujets y sont à l'égard du Grand Seigneur. Ils luy rendent des honneurs presque divins. Luy apporter sa tête sans resistance, c'est chez eux un martyre honorable: & cette obeïssance aveugle les précipitant sans crainte dans les plus affreux perils, les a rendus presque invincibles à la guerre.

Ainsi l'on s'est formé une si terrible idée de ces Infidéles, que les Chrêtiens, dit Mr. du Vigneau, les redoutoient même après les avoir vaincus, & les ménageoient comme l'on fait les victorieux, pour en obte-

nir

nir la paix. C'est pourquoy les Turcs tout fiers de la formidable réputation de leurs armées, alloient toûjours au combat avec la confiance qui donne la victoire. On rapporte icy les exemples des victoires dont les Chrêtiens ont tiré plus de gloire que de profit par la force de cette prévention; & l'on ajoûte que le Grand Vizir Kuperli estoit si plein de cette fiere opinion, qu'il ne s'embarrassoit pas de remedier aux desordres qui pouvoient arriver par la perte d'une bataille, dans l'assûrance où il estoit que les Chrêtiens n'auroient pas l'audace de se servir de leurs avantages. Au contraire voyant les François marcher sous les ordres de Mr. de la Feuillade, il demanda d'un air de mépris, *Qui sont ces filles?*

Mais si l'on en croit nôtre Auteur, les choses ont bien changé de face. L'Empire est épuisé. Ses forces sont desormais languissantes. Il poussa, pour ainsi dire, le dernier effort de sa grandeur en mettant le siege devant Vienne. La misere desole les provinces. Le peuple gémit sous le joug. Tout y respire la révolte. Il n'y a plus d'habiles Generaux, plus de discipline dans les armées. Une ignorance si universelle & si grossiere regne parmy les Turcs; que le Grand Vizir qui perdit la tête pour avoir manqué la prise de Vienne, dit froidement au Resident de Hollande qui luy apprenoit en 1679. la nouvelle que le Roy avoit rendu

Maſ-

Mastric à ses Maistres, *Vous avez donc maintenant la Sicile & Messine* : tant ce General estoit bon Geographe, & bien instruit de la domination des Princes Chrêtiens. Il confirme cela par un autre trait du Gouverneur de Neuhausel, lequel comptoit à l'Envoyé du Roy de Pologne prisonnier dans sa place, *la mauvaise foy des François*, qui avoient donné passage par la France au Roy de Pologne pour joindre l'armée imperiale. Enfin le Grand Seigneur n'a pas les qualitez propres à relever la gloire de l'Empire, & l'on rapporte icy comme une de ses perfections, qu'il sçait très-bien faire des *cure-dents de corne*, dont il fait des presens aux Pachas & aux plus riches de l'Empire, qui les achetent bien cher. On dit qu'un Aga ruïné par ces presens, & par l'honneur que sa Hautesse luy faisoit de le visiter souvent, s'avisa un jour de luy offrir les clefs de sa maison, avec de très-humbles prieres de la vouloir bien accepter. Le Grand Seigneur entendant fort bien raillerie, reprit le chemin du Serrail, & daigna soûrire de ce tour d'esprit.

Le but de tout cela est d'enfler le courage aux Allemans, de peur qu'ils ne laissent échaper le moment fatal à l'Empire Ottoman, dont la foiblesse l'expose en proye aux victorieux. Il soûtient que toute cette puissance, autrefois si redoutable, n'est plus aujourd'huy qu'un vain phantôme,

&

& que si on l'attaquoit dans son centre, c'est-à-dire, à Constantinople, on verroit bientôt tomber en ruïne cette grande & prodigieuse machine, qui succomberoit sous son propre poids. Au reste le stile de cét Ouvrage paroît un peu negligé, & nous nous rapportons aux Politiques de décider s'il y a beaucoup de justesse & de raffinement dans les réflexions de l'Auteur.

ARTICLE VIII.

Lettres diverses de Mr. le Chevalier d'Her... *II. Part.* A Amsterdam chez Pierre Mortier 1687. in 12. pagg. 244.

On a parlé de la premiere Partie de ces Lettres dans le mois de Decembre 1686. de la République des Lettres, & nous allons parler de la seconde, où l'on trouve le même agrément & le même brillant. Il y a un air du monde & un tour d'esprit aisé qui plaisent infiniment. La premiere Lettre est une plaisanterie continuelle sur une jolie femme, qui après avoir épousé un mary très-grossier avec beaucoup de repugnance, s'estoit avisée de l'aimer jusqu'à la folie. Vous ne sçauriez croire, dit-il, la mauvaise grace qu'il a d'être appellé *mon cœur* par une jolie bouche, & d'être regardé amoureusement par de beaux yeux. Avant qu'il fust aimé, il se plaignoit d'une maniere

maniere assez brutale: mais depuis son heureux succès, il se croyoit né pour l'amour, il débitoit certains lieux communs dont se parent les gens à bonne fortune; que c'est toûjours la faute des hommes s'ils sont maltraitez; qu'il n'y a point de rigueurs éternelles; qu'on ne manque point de cœurs, quand on sçait bien les attaquer; & tout ce qu'on a coûtume de dire en general pour se le faire appliquer en particulier. Il arriva enfin que le pauvre mary ne fut plus aimé; on ne l'appelloit plus que *Monsieur*, quelquefois *Mon cher*, mais rarement & languissamment. Un jeune homme bien fait avoit emporté tous les petits noms. On fait sur cela de plaisantes réflexions. Car on soûtient que c'est la plus dangereuse chose du monde pour un mary qui n'est point aimable, que d'être aimé dès qu'il est mary: parce qu'il faut qu'il ait plû par des agrémens qui ne peuvent pas luy être particuliers, & par un certain merite qui se peut bien trouver ailleurs. C'est-à-dire, que la Dame avoit un temperament favorable, sur lequel la vertu du Sacrement avoit operé aussi-tôt. Voilà ce que c'est que le mariage. Qu'une femme n'ait que les sentimens qu'elle prend dans son devoir, cela est plus sûr, mais peu agreable. Qu'elle en ait de trop tendres & de trop soudains, cela est plus agreable, mais peu sûr. Il y a tout à craindre de ces temperamens trop vifs & trop prompts.

La

La sixiéme roule sur la simplicité d'une jeune fille élevée dans un Couvent, Il se divertit de ce que l'ayant mise sur les affaires du cœur, elle en parloit en termes tirez des Livres de dévotion, qui faisoient un assez plaisant effet. Mon Dieu, disoit-elle en parlant du Roman de Cyrus, que cette pauvre Mandane estoit malheureuse d'avoir tant d'angoisses dans le cœur, & de ne pouvoir s'aboucher avec le Grand Artamene. Elle vouloit prendre à la lettre & à la rigueur le caractere heroïque, & le respect outré des Heros de Roman. Voilà assez le genie des Religieuses. Mais le monde les desabuse bientôt. On y vit d'un air plus naturel, & peu de femmes consentiroient au restablissement de la discipline amoureuse des Romans. Au contraire on trouve aujourd'huy que rien ne scandalise davantage que ces passions à grand bruit, & ces longues assiduitez. Il vaut bien mieux terminer l'avanture au plûtost, sans faire de ces éclats de vertu, à qui la médisance donne bien souvent un méchant tour.

Dans la quatorziéme il se raille luy-même de ce qu'estant devenu amoureux d'une melancholique, dans l'esperance de trouver quelque chose de piquant & de passionné dans sa melancholie, il n'entendoit que des plaintes & des sanglots. Elle n'avoit point d'expressions pour la joye & pour le plaisir. Tout le raffinement de sa tendresse

&

& de son esprit n'aboutissoit qu'à des choses tristes & propres à faire le sujet d'une Elegie plaintive. Il luy falloit un Amant à reflexions profondes, qui sçût traiter l'amour methodiquement, ou qui luy donnast sujet de rêver & de se ronger le cœur. Car elle n'avoit rien à dire à un Amant fidéle, mais elle auroit fait des merveilles avec les rochers, si elle avoit esté abandonnée dans une isle deserte; & une perfidie signalée mettoit son esprit dans tout son jour. Aussi fut-on bientôt ennuyé d'une si triste domination. Car l'amour veut des graces qui rient & qui folâtrent; & ces lugubres esprits en bannissent tous les charmes & tous les agrémens.

La vingt-&-deuxiéme fait une scene fort réjouïssante par la rage d'une Dame, qui après avoir pris bien de la peine à se parer, & à se couvrir de toutes les pierreries de son quartier, se vit effacée par une autre moins brillante d'emprunt, mais plus brillante par elle-même. Son chagrin parut d'abord par un mal de tête dont elle se plaignit, c'est-à-dire, qu'elle prioit qu'on la dispensast d'avoir le teint frais & les yeux vifs. Enfin desesperée & furieuse, elle fit ce que les Hollandois se réservent de faire dans les dernieres extrêmitez; ils lâchent les écluses, & inondent le païs. Car comme elle estoit la maîtresse du bal, elle fit entrer tous les masques, l'écluse fut levée,

vée, & la chambre tellement inondée, que tout fut confondu dans la foule & dans le desordre. C'est là en effet une offense qui ne se pardonne gueres. La jalousie de la beauté n'est pas moins violente que celle des Amans. On prétend même que les femmes pardonneroient plûtôt une médisance contre leur vertu que contre leur prétention d'être belles. Tout le monde sçait l'histoire de la Reine Stratonice, que le peintre Clesides peignit d'une maniere injurieuse à sa réputation. Cependant elle s'y trouva si belle, qu'elle aima mieux laisser subsister les marques de l'affront qu'on luy avoit fait, que de brûler une peinture si avantageuse à sa beauté; & il l'auroit plus offensée en la peignant laide dans une posture plus honnête.

Nous ajoûterons encore l'histoire qu'il fait d'un Comte qui avoit épousé une Bourgeoise, à qui il faisoit tous les jours répeter son rôlle de Comtesse pour la dresser aux grands airs. Mais elle oublioit à tous momens son personnage, & elle prenoit des manieres hautes & fieres si à contre-temps, que le pauvre mary n'en estoit que plus mortifié par le mauvais usage qu'elle faisoit de ses leçons. Il prétendoit du moins s'en consoler par la fecondité, qui est d'ordinaire une qualité bourgeoise. Mais la Comtesse ne faisoit que des filles, ensorte qu'il luy reprochoit qu'elle n'avoit pas des sentimens assez nobles pour faire

des

des garçons, & qu'elle avoit sur cela une indifference tout-à-fait roturiere. Peut-être qu'elle avoit l'adresse de ne faire que des filles, de peur que Mr. le Comte ne se relâchast sur ses devoirs. Car quelque peu qu'une femme ait d'esprit, elle en a toûjours assez pour bien entendre ses interests.

ARTICLE IX.

De l'Unité de l'Eglise, ou Réfutation du nouveau Systême de Mr. Jurieu. A Paris, chez Guillaume des Prez & Elie Josset, 1687. in 12. pagg. 484.

EN fin voicy Mr. Nicole au combat avec Mr. Jurieu, c'est-à-dire, les deux braves des deux partis. Ainsi le spectacle est digne de la curiosité du public. Il est vray que Mr. Nicole ne s'est pas nommé, parce que *ces Messieurs* ne paroissent jamais qu'environnez d'un nuage qui les couvre, & pour ainsi dire, *incognito*, afin de s'épargner des honneurs & des éloges embarrassans. Mais on reconnoît Mr. Nicole à une certaine capacité si peu commune, qu'on remonte aisément à la source d'où coulent tant de belles choses.

Il nous apprend dans une Préface les motifs qui l'ont porté à rompre le silence qu'il avoit gardé jusqu'à présent sur les Ouvrages de Mr. Jurieu. Il dit donc que les

les matieres de controverse étant desormais épuisées, les objections & les repliques ne servent plus qu'à répandre une certaine obscurité qui fait que l'on ne sçait plus qui a tort, ou raison, & à embarrasser le monde dans un long & ennuyeux procès. Mais la raison qui l'oblige à changer de conduite, est la nouveauté du Systême de l'Eglise que Mr. Jurieu produit, ou plûtôt la maniere dont il est proposé. Car quoy que les autres Ministres en eussent tracé le plan, il avoüe que Mr. Jurieu en a si bien lié les principes, & tiré les consequences avec tant de force & de netteté, que tous les reproches de Schisme que l'on fait aux Protestans s'évanoüissent absolument. Ainsi il s'est crû obligé de ruïner ce Systême, qu'il appelle *un Systême de fantaisie*, pour rétablir l'accusation de Schisme qu'il a luy-même * proposée avec tant d'éclat. Mr. Nicole ne traite pas Mr. Jurieu de *celebre* & de *redoutable*, comme les Docteurs ont fait dans leurs Approbations. Il luy donne pourtant des loüanges assez flatteuses, si l'on n'élevoit point la gloire de Mr. Jurieu sur les ruïnes de celle de Mr. Claude. Mais l'on imite icy la ruse d'Annibal, qui semoit la division entre les Generaux des Romains, en témoignant un mépris exterieur pour le sage Fabius, & en laissant prendre de legers avantages au General qu'il avoit dessein de combattre, & dont

R il

* *Les P. Réformez convaincus de Schisme.*

il esperoit une victoire plus facile. *Mr. Claude*, dit-on, *n'avoit produit que d'étranges brouilleries sur cette matiere, que Mr. Jurieu plus sincere s'est trouvé obligé de corriger, en avoüant ce que Mr. Claude avoit temerairement nié, & en condamnant les fausses subtilitez dont il s'étoit servy.* Voilà ce qui s'appelle insulter le lion mort; *vellere barbam mortuo leoni.*

Mais un moment après on ruïne les trophées que l'on avoit élevez à Mr. Jurieu, par une satire très-fine sur l'Accomplissement des Propheties. Car il le raille comme il est aisé de juger qu'un homme d'esprit peut faire dans un semblable sujet. Après avoir rapporté ces dernieres lignes de la Préface de Mr. Jurieu sur son Systême de l'Eglise, *Nous irons porter la verité jusques sur le thrône du mensonge d'une maniere si glorieuse, que ce sera l'étonnement de toute la terre:* Qui ne croiroit dit-il, qu'un tel discours ne dust être suivy d'une armée de cent mille Protestans & d'une guerre sanglante pour les rétablir en France? Mais ce n'est qu'un petit trait prophetique qui sort de cette abondance de merveilles inouïes dont Mr. Jurieu a crû devoir faire part au monde, & qu'il a découvertes *en consultant cent & cent fois la Verité éternelle avec une profonde humilité.* Je ne laisseray pas de dire, ajoûte Mr. Nicole, que lors qu'il n'est point question d'Apocalypse, & qu'il ne se laisse point transporter par un excès

excès de chaleur & de colere, *il ne cede à aucun Ministre, & qu'il en surpasse même plusieurs en facilité d'écrire, en netteté, en subtilité, & en sincerité.*

Mr. Jurieu dans son Systême de l'Eglise a prétendu establir, que toutes les Sectes qui sont dans l'enceinte generale du Christianisme, & qui retiennent les veritez fondamentales, sont réellement du corps de l'Eglise. Il y soûtient que si le crime, l'homicide par exemple, n'empêche pas qu'on ne soit vray membre de l'Eglise, l'erreur ne doit pas avoir la fatalité de l'empêcher; & qu'on ne sçauroit donner de bonnes raisons pour establir cette énorme inégalité, & pourquoy le crime est en cela plus privilegié que l'erreur. On le prouve par l'exemple du corps humain, dont *un bras mort* ne laisse pas d'être membre, quoy qu'il n'ait point de part aux influences de l'ame, & qu'il ne participe point à la vie. Ainsi pour être du corps de l'Eglise, il suffit d'y être lié par les liens exterieurs, & il n'est pas necessaire d'avoir part à l'ame de l'Eglise, c'est-à-dire, d'être un vray Fidéle. M. Nicole exclud au contraire de l'Eglise toutes les societez Chrêtiennes, excepté une seule; & il prétend que les Heretiques sont des membres entierement separez du corps de l'Eglise. Mais il avoüe que les crimes n'empêchent pas les méchans d'être *les vrais membres du corps de l'Eglise*, & qu'ils n'en puissent validement

exercer tous les ministeres. Les bons, selon luy, sont les membres animez de l'Eglise, & luy appartiennent tant par l'union interieure que par les liens exterieurs. Les méchans sont les membres morts & gâtez, qui ne luy appartiennent que par les liens exterieurs qui les unissent avec les membres vivans.

Cét Ouvrage de Mr. Nicole est divisé en trois Livres, & d'abord il s'efforce de dissiper la difficulté que Mr. Jurieu avoit faite contre l'idée que les Catholiques se forment de l'Eglise. Car en la faisant infaillible, l'on est obligé d'attacher le privilege d'infaillibilité à une societé qui peut n'avoir aucune vertu interieure, & à une assemblée d'hypocrites. Ainsi c'est faire une alliance monstrueuse de l'esprit de lumiere avec l'esprit de tenebres & d'impureté, & c'est supposer que le S. Esprit éleve les hommes au dessus de la nature qui est sujette à l'erreur, du moment qu'ils sont revêtus du caractere de Pasteurs de l'Eglise. Mr. Nicole répond à cette objection qui est des plus embarrassantes, que Dieu conduisant les Pasteurs par sa providence, fait qu'ils ne s'écartent point de la verité; & que laissant agir les motifs humains, quand il a dessein d'en tirer quelque utilité, il détourne au contraire les objets qui les pourroient jetter dans l'égarement, & ne laisse agir l'esprit humain que d'une maniere conforme à ses desseins. Par consequent; dit-

dit-il, il n'est pas besoin d'admettre des lumieres surnaturelles dans tous les mauvais Evêques qui assistent au Concile, mais il suffit d'y admettre que Dieu les preserve des mauvaises décisions. D'ailleurs ces lumieres surnaturelles ne supposent point un mêlange monstrueux de lumiere & d'impureté: car ces dons-là ne sont point des preuves de la pureté du cœur. Enfin les Conciles estant soûtenus par les prieres & les gemissemens de l'Eglise, elle obtient certainement l'infaillibilité. On n'est pas surpris que Mr. Nicole appuye ce sentiment qui donne tant d'éclat à son Eglise: mais il est difficile de n'être pas estonné de ce qu'il soûtient qu'il ne peut trouver aucune ombre de raison dans cette difficulté. Car éclairé comme il est, il sent bien assûrément qu'on a de la peine à s'imaginer que des Evêques qui n'ont aucunes lumieres naturelles, & qui ont passé toute leur vie dans des occupations mondaines, (par exemple, cét Evêque qui assistoit au Concile de Trente, dont tout le merite consistoit à bien courir la poste *) deviennent capables de décider infailliblement sur une heresie subtile & nouvelle, du moment qu'ils sont assemblez en Concile general. Nous n'avons point, ce me semble, d'assûrance que Dieu agisse d'une maniere si immediate & si sensible.

Après avoir écarté ce petit nuage, Mr.

* Le P. Paul.

Nicole establit l'opinion de l'Eglise Romaine pour l'opposer au Systême de Mr. Jurieu. Car il soûtient que l'Eglise est un corps unique, dont tous les membres sont liés ou réellement, ou par desir, ensorte que ce qui n'appartient point à ce corps unique, n'est point de l'Eglise. Il appuye cette opinion qui restraint l'Eglise à une seule communion & à une seule societé, du sentiment formel des premiers Peres de l'Eglise. Comme Mr. Jurieu après être demeuré d'accord que c'estoit l'opinion de S. Cyprien & de S. Augustin, l'a pourtant nommée *cruelle* & *absurde*, on releve ces épithetes avec beaucoup de chaleur. On y mêle une petite déclamation sur l'injure que ces termes font à l'Eglise, lors que ses lumieres estoient les plus vives & les plus pures, & que les cœurs estoient encore embrasez du feu de la charité, & éprouvez par des persecutions cruelles. Il prouve ensuite que le mot *d'Eglise* emporte avec soy *une societé dont les Heretiques & les Schismatiques sont exclus*; & que le terme de *Catholique* n'a été ajoûté que pour la distinguer des autres societez qu'elle rejette de son sein. C'estoit la plus belle prérogative de l'Eglise Orthodoxe, d'être la seule universelle à l'exclusion des Sectes qui la déchiroient. Cependant, selon le Systême de Mr. Jurieu, les Evêques de l'Eglise ancienne estoient des tyrans & des usurpateurs, de s'emparer du nom & du titre de *Catholi-*

que

que au préjudice des autres societez, à qui il appartenoit aussi-bien qu'à elle. C'est donc, ajoûte l'Auteur, ravager & flêtrir l'Eglise, que de luy enlever le privilege d'être unique & universelle.

Mais outre cette unité necessaire au salut, Mr. Nicole establit une doctrine capable de jetter la terreur dans toutes les consciences. Car il prétend que toute erreur est fondamentale dès le moment qu'elle a esté condamnée par l'Eglise, parce qu'il n'est plus permis de la soûtenir contre son jugement, sans s'exclure du salut; *quoy qu'avant ce jugement ces mêmes erreurs ne rendissent pas criminels ceux qui les croyent de bonne foy.* Enfin pour être reçû dans l'Eglise, il faut condamner sans réserve & sans distinction tous les sentimens opposez à ceux de l'Eglise Catholique. Par exemple, le Concile de Ganges, dont les Canons ont esté approuvez par l'Eglise Universelle, anathematize *les femmes qui sous prétexte de pieté s'habilleroient en homme, ou se couperoient les cheveux.* Voilà d'énormes injustices, & selon Mr. Jurieu, comme ce ne sont point là des erreurs fondamentales, l'on pourroit prétendre au salut en coupant ses cheveux malgré le Concile de Ganges. Mais Mr. Nicole ne fait point de quartier, & c'est un article de foy, que les femmes ne doivent point couper leurs cheveux, puis que le Concile l'a décidé. Cecy va porter une fu-

rieuse allarme dans le beau monde, & bien des femmes seront tout épouvantées de se trouver Heretiques ou Schismatiques, en rejettant un point fondamental de la doctrine de l'Eglise.

Quoy qu'il en soit, on ne peut desavoüer que Mr. Nicole ne fasse valoir l'autorité avec beaucoup de force, pour prouver que l'Eglise est renfermée dans une seule societé. Comme ses preuves, qui ne sont fondées que sur l'autorité humaine, ne sont pas une démonstration solide pour ceux qui veulent des raisons, elles ne laissent pas d'avoir beaucoup de poids pour ceux qui ne sont point capables de voir par leurs propres yeux. C'est pourquoy il releve d'une maniere triomphante ces paroles de Mr. Jurieu, *Je soûtiens que le consentement general dans tous les siecles & dans toutes les communions fait une démonstration.* Car il conclud de là, qu'ayant prouvé par le consentement general des Eglises d'Orient & d'Occident, que l'Eglise est une communion unique, dont toutes les Sectes Heretiques sont excluses, ce consentement est une démonstration. Il défie même Mr. Jurieu de produire un Auteur Catholique ou Heretique avant 200. ans qui ait formé l'Eglise de l'amas de toutes les Sectes, & il soûtient qu'estant dépourvû de ce secours, il est réduit à sa propre autorité.

Mr. Nicole destine le second Livre à réfuter

futer le Systême de Mr. Jurieu. Les preuves de Mr. Jurieu consistent en passages, ou en raisonnemens. Pour les passages des Anciens, on insulte furieusement sur le petit nombre; car ils sont reduits à un endroit écarté de S. Jerôme, & à quelques autres de S. Augustin. S. Jerôme a dit, que comme il y avoit de toutes sortes d'animaux dans l'Arche, il y avoit aussi dans l'Eglise des hommes de toutes nations & de toutes mœurs: d'où Mr. Jurieu a conclu que les Heretiques sont dans l'Eglise, comme les animaux impurs dans l'Arche. Mais on luy répond, que cela se doit entendre du mêlange des pecheurs & des justes dans l'Eglise, comme les animaux doux & feroces estoient dans l'Arche, & nullement des Heretiques. Pour S. Augustin, on prétend que Mr. Jurieu voudroit bien entrer en composition, & que tous ses efforts ne vont qu'à donner quelque atteinte à son autorité, & à le faire regarder comme un homme qui n'a que des idées confuses & embarrassées. Au contraire Mr. Nicole refusant tout accommodement, & traitant cela de chicane, pretend developper Saint Augustin de tout embarras pour le conserver dans son party. Il soûtient qu'il n'y a rien de plus net & de plus précis que les termes de ce Pere pour l'opinion regnante dans l'Eglise depuis seize cens ans. Comme il se tient ferme sur le sentiment des Peres, il a de la peine à sortir, pour ainsi

 dire,

dire, de son fort, qui est l'Antiquité, pour combattre Mr. Jurieu à forces égales, c'est-à-dire, par le raisonnement destitué de l'autorité des Anciens.

Enfin pourtant l'on attaque en détail les raisons sur lesquelles Mr. Jurieu a fondé son Systême. Il a prétendu que l'Eglise renfermée dans les bornes d'une seule societé, ne remplit point l'idée que l'Ecriture nous donne de l'estendüe de l'Eglise par toute la terre ; & que par conséquent l'on y doit comprendre toutes les societez qui sont dans l'enceinte du Christianisme, parce qu'alors elle répondra mieux aux portraits d'universelle que l'on en trouve dans l'Ecriture. Mr. Nicole soûtient qu'il ne faut pas prendre à la lettre les expressions qui répresentent l'Eglise comme estendüe par toutes les nations. Il pose pour cét effet une estendüe successive; c'est-à-dire, qu'en divers temps l'Eglise possedera toutes les nations successivement. Or, selon luy, cette estendüe ne convient point aux Sectes Heretiques, Dieu par un jugement visible ne permettant point qu'elles soient fecondes, & ne les voulant point employer à la propagation de l'Evangile. D'ailleurs il suffit que l'Eglise ait en tout temps une estendüe visible qui la distingue des autres Sectes qu'elle surpassera toûjours en nombre, parce qu'elle doit être *la ville bâtie sur la montagne, qui ne peut être cachée.* Cette marque, dit-il, qui doit être perpetuelle

tuelle & inseparable de l'Eglise, ne peut être contestée à l'Eglise Romaine, dont la voix retentit par tout. Car outre ce grand corps visible, elle a des membres vivans & invisibles dans les autres communions, comme sont les enfans, qui luy appartiennent en qualité d'unique Epouse de Jesus-Christ, & les Catholiques persecutez dans les lieux où l'Heresie domine, & qui sont le bon grain parmy des amas de pailles exterieures.

Un des principaux argumens de Mr. Jurieu est, que les erreurs n'excluent pas davantage de la societé de l'Eglise Universelle, que les crimes. Or si les méchans sont les membres de l'Eglise, les Schismatiques aussi ne doivent pas être exclus du corps de l'Eglise. Mr. Nicole denoüe la difficulté d'une maniere très-fine. Car il soûtient que la conduite differente de l'Eglise ne vient point de ce qu'elle a moins d'éloignement des vices que des heresies, mais de ce que les vicieux ne font pas de corps, ne soûtiennent pas dogmatiquement leurs vices, & n'en font pas une profession ouverte, comme les Heretiques font de leurs erreurs. De plus l'Eglise Romaine ne prétend pas que les vicieux mourant dans l'impenitence puissent obtenir le salut. Mais Mr. Jurieu, dit-il, prétend que les Schismatiques soûtenant publiquement le Schisme peuvent être sauvez: & c'est là le poison de son Systême, & la differen-

ce qui fait voir la foiblesse de son raisonnement.

Comme dans le principe de Mr. Jurieu les Schismatiques ne sont sauvez que lors qu'ils n'ont point d'erreurs mortelles, & qu'ils ne rejettent point d'articles fondamentaux, il n'y a pas tant de venin dans son Systême qu'on l'a voulu persuader. Mais Mr. Nicole paroît remporter une victoire plus entiere en ruïnant la troisiéme preuve de Mr. Jurieu. Elle estoit tirée de ce que Dieu conserve sa parole dans toutes les Societez Schismatiques : d'où il concluoit que Dieu ne faisant rien sans utilité, il ne conserveroit point sa parole dans une societé, s'il estoit impossible de s'y sauver; & que par consequent les societez où Dieu conserve sa parole, quoy que Schismatiques, sont du corps de l'Eglise. On répond que par là Mr. Jurieu renverse luy-même la base de son Systême, qui est la distinction *des erreurs fondamentales & non fondamentales*. Car Dieu conservant sa parole dans la societé des Sociniens, & dans celle des Juifs, il s'ensuivroit que l'on pourroit s'y sauver, quoy qu'elles rejettent les points fondamentaux. Après tout, ce n'est pas à l'homme à raisonner sur les fins que se propose la sagesse de Dieu, dont nous devons adorer les raisons sans les connoître.

A mesure que l'on avance dans le fort des preuves de Mr. Jurieu, on sent que Mr. Nicole a moins de force & de liberté. Mr. Ju-

Jurieu avoit prétendu montrer que par la conduite & les sentimens de l'Eglise Romaine à l'égard des Grecs & des Calvinistes, elle ne pouvoit pas être persuadée que toutes les societez fussent excluses de l'Eglise. Car elle reconnoît une vraye Mission & de veritables Sacremens dans la societé Schismatique des Grecs, & elle appelle les Calvinistes *ses freres*, & *Chrêtiens*. Or ces expressions ne s'accordent point avec la cruelle opinion qui les exclud de l'Eglise & du salut. Mr. Nicole veut bien en excepter les enfans, parce que l'Eglise Romaine les reclame par le titre qu'elle se donne de *Mere universelle des Chrêtiens*, & tous ceux qui ne participent point au Schisme & à l'Heresie par leur volonté. Mais pour ceux qui adherent au Schisme par déliberation & par choix, il n'y a nulle remission. Bien davantage, il suppose un homme dans la communion des Grecs, lequel aprés un long examen des causes du different qui divise l'Eglise Grecque de l'Eglise Latine, conclud qu'elles ont tort à l'égard des anathêmes qu'elles prononcent l'une contre l'autre; & que leur querelle ne roule point sur des points fondamentaux. Cependant, parce qu'il se trouve dans la communion Grecque, il y demeure avec choix & avec connoissance. Ceux qui sçavent l'histoire de ce qu'on appelle *le Schisme des Grecs*, & qui ont penetré les fondemens de la domination que

l'Eglise Latine s'attribüe sur l'Eglise Grecque, trouveront du bon sens dans le discernement de cét homme-là, & ne l'exclûront point du salut. Mr. Nicole au contraire, dont le cœur est encore dans un party où l'on ne respiroit, comme chacun sçait, que l'élevation du Pape, damne pieusement cét homme, parce qu'il demeure dans le Schisme. Il soûtient que son erreur ne l'exempte point du crime, *parce qu'on ne se trompe point de bonne foy dans ces matieres*. Il place là une moralité le plus à propos du monde : car il ajoûte que ce sont les pechez précedens qui attirent ces tenebres ; qu'une erreur si criminelle a sa source dans des préventions injustes & temeraires ; & que c'est le poids de la cupidité qui entraîne l'esprit dans un si mauvais party. A l'égard de la Mission & des Sacremens, il dit qu'à la verité l'ordre & la puissance est irrévocable ; mais que l'Eglise Latine de sa pleine puissance ayant interdit à l'Eglise Grecque l'exercice de son pouvoir, elle n'en peut plus user legitimement & & sans crime ; *& quiconque recevroit les Sacremens d'un Prêtre Grec Schismatique, se rendroit incapable de recevoir la grace des Sacremens*. Pour les noms de *Chrêtiens* que l'on donne aux Heretiques, Mr. Nicole s'en tire fort galamment, en disant qu'ils ne sont pas *Chrêtiens* à proprement parler ; mais que l'Eglise adoucit l'aigreur des termes pour appeller les Heretiques à soy ; &

que ce sont des expressions de charité qu'elle juge plus propres à faire impression sur eux, qu'une apparence de severité & de rigueur. On ne peut pas assûrément mieux tourner les choses: mais Mr. Jurieu a la mine de relever terriblement ces endroits-là.

La derniere preuve de Mr. Jurieu tirée des Schismes arrivés dans l'Eglise Romaine, jette Mr. Nicole dans un furieux embarras, & l'on voit bien qu'il a long-temps gemy sous le poids de la difficulté. Car comme les Theologiens Catholiques demeurent d'accord que les differens partis qui s'excommunioient mutuellement, (comme celuy d'Urbain VI. & celuy de Clement VII. dans le XIV. siecle) ne laissoient pas de faire partie de l'Eglise Universelle, nonobstant le Schisme qui les divisoit; il en resulte naturellement que l'on doit garder la même moderation envers les Sectes separées de l'Eglise Romaine, & les regarder aussi comme des membres de l'Eglise Universelle. Il faut icy observer Mr. Nicole de fort près, car il détourne fort subtilement la difficulté, quand il ne peut pas la repousser. Il dit donc que pour faire une separation legitime qui couvre du nom de *Schismatiques* ceux qui sont separez, il faut qu'elle se fasse par le corps de l'Eglise assemblé en Concile Oecumenique, & qu'il ne s'agisse point de faits personnels, sur lesquels un Concile même
peut

peut être surpris. Par exemple, s'il est vray que le Pape Estienne ait excommunié les Africains, son excommunication ne les rendit pas Schismatiques, parce qu'elle ne fut pas suivie par tout le reste de l'Eglise, *& sur tout par les Evêques d'Asie.* D'ailleurs, les grandes Eglises, comme celle de Constantinople qui entraînoit tout l'Orient, ne sont point separées par une excommunication lancée par le Pape seul, lors qu'elles ont des raisons de contester la validité de cette excommunication. Ainsi l'excommunication du Pape Urbain VI. n'estoit pas legitime, & n'excluoit pas de l'Eglise le party qui suivoit le Pape Clement VII. parce qu'elle ne fut pas suivie du consentement de toute l'Eglise, & qu'au fond il s'agissoit de faits incertains, de la verité desquels il estoit impossible de s'asseûrer, parce que chaque party vouloit déposer dans sa propre cause. Cette petite division ne peut donc pas être appellée *un Schisme*, parce qu'elle ne fut pas accompagnée de toutes les circonstances qui le forment, & que tous les cœurs soûpiroient pour la reünion. Mais à l'égard des Grecs, des Lutheriens & des Calvinistes, Mr. Nicole prononce gravement, *qu'il n'y a pas lieu de douter qu'ils ne soient retranchez très-juridiquement de l'Eglise, parce que la separation s'est faite par tout le corps de l'Eglise.*

Nous laisserons à Mr. Jurieu le soin d'exa-

d'examiner si cette distinction est solide, & nous nous contenterons d'observer que Mr. Nicole éblouït le monde par ce beau nom de *corps de l'Eglise*, qu'il attribüe sans balancer à l'Eglise Latine. Ainsi son argument se réduit à cecy: L'Eglise Latine, c'est-à-dire, *le corps de l'Eglise*, a prononcé l'excommunication contre les Grecs: donc ils sont Schismatiques. Mais si l'on considere que dans la naissance du Schisme des Grecs l'Eglise Grecque faisoit pour le moins la moitié de l'Eglise Universelle, la chose change un peu de face. Car comme il ne s'agissoit entr'elles que du rang & de la préference, on trouvera d'un côté, que si l'Eglise Latine vante son corps nombreux; & un Concile de 102. Evêques qu'elle appelle le VIII. Oecumenique, de l'autre l'Eglise Grecque luy peut opposer un corps encore plus nombreux & un Concile de 380. Evêques approuvé par le Pape, qu'elle a nommé le VIII. Concile Oecumenique. Sur ce pied-là chaque Eglise, pour maintenir ses droits & le Concile qui avoit décidé en sa faveur, a excommunié sa rivale. Ainsi la chose se réduit au même point que le Schisme qui partageoit le monde Chrêtien entre les deux factions opposées d'Urbain VI. & de Clement VII. Chaque party excommunioit l'autre, sans que l'excommunication fust legitime, de l'aveu même de Mr. Nicole; & le party d'Urbain VI. n'estoit pas en droit de s'appeller

peller le corps de l'Eglise, pour excommunier le party de Clement VII. Or en remontant à l'origine du Schisme, par quelle raison l'Eglise Latine, qui ne faisoit alors que la moitié de l'Eglise Universelle, a-t-elle plus de droit de se dire *le corps de l'Eglise Universelle*, pour prononcer dans sa propre cause, en se donnant la preéminence sur l'Eglise Grecque, & pour assûrer d'un ton grave, *qu'il n'y a pas lieu de douter que les Grecs ont été juridiquement retranchez?* Cependant l'Eglise Latine s'érige à elle-même un tribunal, d'où elle prononce ses arrests, & decide souverainement: que si l'Eglise Grecque ne s'y soûmet pas, elle est excluse du salut. Vit-on jamais une prétention plus injuste?

Dans le III. Livre Mr. Nicole s'attache à rétablir les preuves du Schisme des Calvinistes, que Mr. Jurieu prétendoit avoir renversées. Ainsi il examine d'abord ce qu'on appelle *articles fondamentaux*, & ceux qui ne le sont pas, parce que c'est la clef & le fondement du Systême dont il s'agit. C'est donc là le noeud de la difficulté. Mais on prétend que Mr. Jurieu donne une notion si peu distincte & si confuse de ces articles fondamentaux, qu'il est aisé de ruïner cét édifice dont il est l'inventeur & l'architecte. La regle de Mr. Jurieu est, que *ce qui ruïne la gloire de Dieu, & détruit la souveraine fin de l'homme, qui est la beatitude, est une erreur fondamentale.*

Or,

Or, selon Mr. Nicole, cette regle est une chimere & une source infinie de contestations, parce que les termes en sont si vagues, qu'il n'y a point d'erreur que l'on ne puisse faire passer pour fondamentale. Car ne peut-on pas dire que toute erreur estant contraire à la volonté de Dieu & à la verité, elle prive Dieu de la gloire de sa volonté & de sa verité, qui est une des plus essentielles à son être? Enfin Mr. Nicole étalant les ambiguitez & l'incertitude des regles de Mr. Jurieu pour distinguer les articles fondamentaux, y pousse son adversaire autant qu'on le peut pousser. Il semble que ce n'est plus un Auteur qui dispute, c'est un victorieux qui triomphe.

Ensuite l'Auteur enflé de sa victoire, remet sur pied ses accusations de Schisme, dont il avoit prétendu noircir les Protestans dans son Ouvrage intitulé, *Les P. Réformez convaincus de Schisme*, lequel étoit une Réponse indirecte à *la Défense de la Réformation* de Mr. Claude. Mais comme il avoüe que le Systême de Mr. Jurieu avoit remedié à tout, & qu'il n'y manquoit, selon luy, que la verité, ses preuves de Schisme se rétablissent par le renversement du Systême de Mr. Jurieu. Ainsi l'on trouve icy peu de chose à cét égard qui ne soit dans ce premier Ouvrage, trop celebre dans le public pour en reprendre le détail. Nous ajoûterons seulement, que l'on voit briller par tout une grande connoissan-

ce

ce des Peres & un beau tour d'esprit. L'Auteur sçait bien prendre ses avantages & combattre toûjours à l'abry de l'Antiquité. Quand il croit trouver le foible de son adversaire, il le pousse avec vigueur; & s'il ne reüssit pas par tout, ce n'est pas sa faute, c'est celle de la matiere.

ARTICLE X.

C. Drelincurtii de Fœminarum Ovis historicæ atque physicæ Lucubrationes. C'est-à-dire, *Traité des œufs des femmes.* Editio secunda, Lugd. Batav. apud Danielem à Gaesbeek 1687. in 12. pagg. 190.

LE public est redevable des éclaircissemens que l'on trouve ajoûtez dans cette seconde édition, au fameux Auteur des Nouvelles de la République des Lettres, qui en a inspiré le dessein à Mr. Drelincourt, Professeur celebre en Medecine dans l'Université de Leyde. Car comme Mr. Drelincourt a joint beaucoup d'estude, & une grande experience dans son art, à une extrême penetration naturelle, il avoit prétendu faire voir par le témoignage de 70. Auteurs anciens & modernes, & par ses propres découvertes, que l'opinion *des œufs des femmes* est aussi certaine, qu'elle est ancienne & commune dans les Livres. Mais comme il avoit designé ses 70. Auteurs d'une maniere trop ingenieuse pour être

être reconnus de ceux qui n'ont pas assez d'ouverture d'esprit pour entendre les choses à demy-mot, on l'avoit exhorté à les designer par leur propre nom. C'est donc ce que l'on trouvera icy, avec quelques Notes sur le principal sujet de l'Ouvrage.

Il y a ajouté sur la même matiere un second Traité, où il l'approfondit beaucoup davantage. Car il y découvre la nature, la naissance, la place de ces œufs, & *certain moment* dans lequel il prétend qu'ils sortent de leur niche pour la generation. Il remarque que le nombre de ces œufs n'est point fixe; & qu'il est plus ou moins grand, selon qu'une femme est saine ou infirme, chaste ou voluptueuse. Il dit même qu'il y a du danger que ces œufs demeurent trop long-temps dans leur niche, parce qu'ils s'y peuvent gâter & causer de fâcheux accidens. Ainsi il y a une raison physique & necessaire de leur fournir les occasions d'en sortir. Il réfute l'opinion de ceux qui disent que les garçons naissent d'un œuf descendu du côté droit, & les filles d'un œuf descendu du côté gauche. La seule chose qui seroit à souhaiter, seroit qu'il eust résolu plus amplement la difficulté proposée par Mr. l'Amy Médecin à Paris, qui semble avoir démonstré qu'il est impossible que ces œufs sortant de leurs *Ovaires*, où les place Mr. Drelincourt, passent dans les trompes pour être portez dans *l'uterus*,

l'uterus, sans tomber dans la capacité de *l'abdomen*. Mr. Drelincourt dit bien que *nequaquam evagantur*: mais il se retracte un moment aprés, en disant que *aliquando deviant*.

On rencontre à la fin deux *Appendices*, l'un de l'*Uterus*, & l'autre des *Trompes de l'uterus*. Ces deux Traitez sont composez de problêmes qui auroient besoin d'être un peu plus estendus, du moins pour les gens qui ne sont pas du mestier. Ceux qui sont curieux des plus profonds mysteres de la nature, y trouveront dequoy se réjouïr. Il a découvert, par exemple, que les femmes ont des cornes, qui ne peuvent pourtant être vües que par le moyen de l'anatomie: mais il ajoûte, qu'elles ont la malice de les planter sur le front des maris. On rapporte que la fille d'Auguste répondit un jour à ceux qui luy demandoient comment il estoit possible que ses enfans ressemblassent si fort à son mary Agrippa, puis que l'on en faisoit tout l'honneur à la foule d'Amans dont elle estoit sans cesse environnée, *Quia nunquam, nisi nave plenâ, tollo vectorem*. Mr. Drelincourt à qui ce bon mot n'a pas échapé, en a formé cét important problême: *An onusta uteri navicula vectorem jucundiùs, an injucundiùs admittat*. Enfin l'on voit regner dans cét Ouvrage un caractere vif & penetrant, & un stile Laconique qui renferme autant de décisions que de paroles. On peut mê-

me

me admirer cette singularité dans la liaison qu'il fait des 70. Auteurs dont il rapporte les differens sentimens; car il passe de l'un à l'autre par un tour d'esprit different: il faut pour cela du feu d'imagination.

ARTICLE XI.

Défense de la Critique du IX. Livre de l'Histoire de Mr. Varillas, par Mr. Burnet Docteur en Theologie. Critique des endroits où il est parlé des affaires d'Angleterre dans le III. & IV. Volumes de l'Histoire de l'Heresie de Mr. Varillas. A Amsterdam chez Pierre Savouret 1688. in 12. pagg. 147. pagg. 144.

Quoy que la Défense de Mr. Burnet contre la Réponse de Mr. Varillas, & sa nouvelle Critique, soient deux Ouvrages separez, nous n'en ferons cependant qu'un seul article, parce que c'est un different qui regarde les mêmes personnes, & le même Ouvrage, je veux dire, l'Histoire des Revolutions arrivées en matiere de Religion. Nous commencerons donc par la Replique de Mr. Burnet, qui malgré les sujets de plaintes qu'il croit avoir contre Mr. Varillas, avoüe pourtant par un trait de generosité, que son ennemy a écrit en Angleterre qu'il ne demandoit point des choses personnelles, mais seulement de bons memoires sur les faits qui

qui sont en contestation. Après cela on ne laisse pas de combattre à fer émoulu. Mr. Burnet reproche à Mr. Varillas, qu'il a censuré son stile par l'aigreur qui est dans son esprit, plûtôt que par jugement, puis qu'ayant écrit en Anglois, il n'a pû juger si son stile est *rampant* sur une traduction Françoise. Et ce qu'il y a de singulier, est que Mr. Burnet attaque Mr. Varillas dans sa propre langue, & luy soûtient que pour un homme qui se vante d'avoir atteint *le sublime*, & de *s'être élevé au dessus du vulgaire*, c'est bien mal parler François, que de l'avoir appellé *Citoyen de Hollande*, comme qui diroit *Citoyen de France*. Qui ne seroit surpris de cette expression de * Mr. Varillas en parlant des malheurs du Duc de Savoye: *Mais la mesure des* PECHEZ SAVOYARDS *étoit comble, & l'heure approchoit que Dieu avoit destinée pour faire passer du plus haut point de la felicité dans l'extrême misere.* Ensuite Mr. Burnet pour mortifier l'amour propre dont il prétend que Mr. Varillas est tout remply, remarque qu'ayant dit, *qu'il ne manquoit à Mr. Varillas aucune des qualitez propres à écrire l'Histoire, excepté l'amour pour la verité*; Mr. Varillas s'estoit adroitement fait honneur des premieres paroles en retranchant ces dernieres, *excepté l'amour pour la verité*; & il luy déclare qu'il retracte les premieres, comme des termes de civilité dont il

* *Tom. III. des Révol.*

il s'estoit servy par forme d'adoucissement. Après quoy il revient aux reproches importuns des Manuscrits communiquez à Mr. Varillas *à condition de garder le secret*. Il veut à toute force l'obliger à manquer de fidelité & à trahir le secret en nommant ses garands, ou du moins le lieu où on les peut trouver. Mr. Burnet luy répresente que pour luy il a fait imprimer les originaux les plus importans dont il s'est servy, & que pour les autres il est aisé de s'en éclaircir dans les lieux d'où il les a tirez. Enfin il presse Mr. Varillas d'une maniere à pousser les gens à bout: car il luy soûtient qu'il est obligé de parler net là-dessus; autrement que toutes ses Histoires ne doivent desormais passer que pour des Romans, à qui il donne un air de vray-semblance par des raffinemens de politique imaginaires.

Pour n'entrer pas dans la discussion de tous les faits, nous remarquerons seulement deux choses. La premiere, que tout ce qu'il y a d'essentiel dans l'Ouvrage de Mr. Varillas, estant fondé sur l'autorité de * Florimond de Raymond, il suffit pour toute réponse de ruïner la confiance que l'on pourroit avoir en cét Auteur. Or l'on fait voir icy qu'il estoit tout plein de malignité contre la Réformation, & que cela fournit un préjugé legitime contre ce qu'il en dit. Mr. Burnet produit d'abord le témoignage des Auteurs contemporains,

S qui

* *Conseiller au Parlement de Bordeaux.*

qui ont attribué au P. Richeome les Livres qui passoient sous le nom de Florimond de Raymond. Après tout, quand il en seroit luy-même l'Auteur, son autorité n'a pas plus de poids : car dans les plaintes de ceux de la Religion imprimées dès 1597. ils se plaignent de luy comme d'un ennemy impitoyable, parce que l'ayant fait prisonnier ils en avoient exigé une rançon de 1000. francs, dont il s'estoit pourtant fait rembourser plus de douze fois, de son propre aveu. En un mot l'on a dit de luy, *Judicat sine conscientiâ, libros scribit sine scientiâ, & ædificat sine pecuniâ.* Il rendoit des *arrêts sans conscience, faisoit des Livres sans science, & bâtissoit sans argent.* Voilà le heros de Mr. Varillas, & celuy dont il se vante d'être *l'écho.* La seconde chose que nous nous sommes proposez d'observer, est que Mr. Burnet a inseré icy le jugement que les * Journalistes de Leipsic ont porté sur les Ouvrages de Mr. Varillas. Entre une infinité de bévûes qu'il a faites sur ce qui regarde l'Allemagne ; ils en relevent une qui fait assez sentir l'air Romanesque qui regne dans ses Histoires. Car il dit, † qu'Albert de Brandebourg âgé de 60. ans épousa la fille du Roy de Dannemarc, *laquelle y consentit avec d'autant moins de répugnance, qu'elle s'imaginoit être bientôt veuve, & porter à un jeune mary le riche doüaire qu'elle auroit à cause de l'extrême disproportion* de

* Mois d'Octobre 1686. † Tome II.

de son âge avec celuy d'Albert. Mais elle se trompa; car elle accoucha d'un fils, dont la naissance ruïna la meilleure partie des avantages de son contract; & pour comble d'infortune, le vieux mary vécut encore près de trente ans. Cependant, malheureusement pour cette histoire si joliment imaginée, il se trouve que les Chronologistes ont déterré qu'Albert n'avoit que trente-cinq ans lors qu'il épousa la fille du Roy de Dannemarc; qu'elle mourut la premiere, & ne laissa qu'une fille. A la fin le public se soûlevera contre ces chagrins, qui en le desabusant, luy raviront le plaisir qu'il trouvoit dans la lecture de Mr. Varillas. En effet, si l'Histoire est un Pyrrhonisme perpetuel, ne doit-on pas prêter main forte à Mr. Varillas, qui nous le represente dans les circonstances les plus agréables? Il est vray que les Chronologistes n'entendront pas raillerie; & qu'ils ne souffriront point que l'on renverse l'ordre des temps. Mais ce sont des melancholiques qu'il ne faut pas écouter. Car pourquoy reduire un Historien à faire une narration toute décharnée, & à dire sechement, *qu'Albert épousa la fille du Roy de Dannemarc?*

Mr. Burnet ne se contente pas d'avoir rouvert les playes que Mr. Varillas croyoit avoir refermées; mais il luy en fait de nouvelles en l'attaquant sur le III. & IV. Tomes de son Histoire des Heresies, dans les endroits où il parle des affaires d'Angleterre.

Mr. Varillas est sans doute à plaindre, d'avoir trouvé dans son chemin un homme si bien informé, qui le suivant pas à pas, le releve rudement dès qu'il luy arrive de broncher sur la moindre chose. Mr. Burnet l'inquiete d'abord sur son Epistre Dédicatoire au Roy, dont Mr. Varillas enrichit le Panegyrique par un trait inimitable. Car il éleve le regne de S. M. au dessus de celuy de la Reine Marie, *qui se contenta*, dit-il, *de rétablir la Religion Catholique dans ses Etats, sans travailler à détruire la Calviniste; au lieu que le Roy l'a détruite en France.* Mais outre que la comparaison d'une Reine si décriée n'est guéres propre à rehausser la gloire de *Louis le Grand*, il faut avoir un front d'airain, pour soûtenir que la Reine Marie ne travailla point à ruïner la Religion Calviniste. Tout le monde sçait au contraire, que cette Reine *pitoyable en d'autres occasions*, poussa la persécution de la maniere du monde la plus inhumaine & la plus sanguinaire, & qu'elle alluma de toutes parts des buchers qui firent un spectacle si terrible, que les plus barbares en fremissoient d'horreur. Ensuite Mr. Burnet luy reproche avec quelle legereté il suppose à ceux dont il parle des motifs qu'ils n'ont jamais eus, & combien il est aisé sur ce pied-là de fourrer des embellissemens dans l'Histoire. Mr. Varillas avance que l'ambition d'être préferé à Melancthon engagea P. Martyr à composer son Ouvrage

de *Des Lieux communs.* Sur cela il se donne carriere, & comparant le caractere de ces deux Réformateurs, il en porte son jugement pour faire croire qu'il les a lûs. Cependant il se trouve à la tête de ces *Lieux communs* une Préface de celuy qui les a extraits des Ouvrages de P. Martyr après sa mort. Ce n'est rien que cela. Voicy un trait bien plus magnifique. Mr. Varillas raconte que la Reine ne pouvant se délivrer d'Edoüard VI. *le Roy* (Henri VIII.) *eut la dureté de commander qu'on l'ouvrist toute vivante, en disant, qu'il trouveroit assez de femmes, mais qu'il n'étoit pas assuré d'avoir un autre fils: & qu'il pensa bientost après sa mort à de quatriémes nôces.* Mr. Burnet soûtient au contraire, qu'Edoüard VI. vint au monde sans qu'il en coûtast la vie à la Reine; qu'elle se portoit encore bien deux jours après; & que le Roy fut tellement touché de sa perte, que deux ans s'écoulerent avant qu'il parlast de se remarier. Après avoir effacé un évenement qui brille si fort dans l'Histoire, Mr. Burnet luy enleve encore impitoyablement un miracle & un coup extraordinaire de la providence. Car Mr. Varillas rapporte que quelques *Catholiques zelez* ayant pris les armes, parce que le Roy penchoit vers l'Heresie, *furent assez imprudens pour les poser sur la foy d'un traité.* Cependant le Roy après les avoir divisez, ne leur tint pas sa parole: mais *le dernier*, ajoûte Mr. Varillas, *de*

ceux qui perirent par la main du bourreau, ne fut pas plûtôt expiré, que le fils bien-aimé du Roy, le Duc de Richemond, qu'il destinoit pour son successeur, fut emporté subitement par une fievre maligne. Mr. Burnet gâte tout, en luy faisant voir que le Duc de Richemond mourut le 22. de Juin 1536. & que la premiere de toutes les seditions n'éclata que dans le mois d'Octobre de la même année. Ainsi le ciel ne tira point vangeance de la mort de ces *Catholiques zelez*, que l'on appelleroit des seditieux, si les plus noirs attentats pouvoient être appellez des crimes, quand il s'agit de soûtenir la Religion Catholique.

Mr. Varillas prétend que Henri VIII. avoit nommé seize gouverneurs à son fils; mais que *le Duc de Sommerset supprima le veritable testament du Roy, en supposa un nouveau, par lequel il étoit declaré Protecteur, & y fit consentir la Noblesse, sous promesse de ne la point inquieter dans la possession des biens d'Eglise.* Tout cela est faux selon Mr. Burnet, car on ne supposa point de nouveau testament, le Duc de Sommerset fut déclaré Protecteur du consentement de la plûpart des seize gouverneurs, & l'original signé d'eux tous subsiste encore. C'est là sans doute une faute capitale, que toute l'adresse de Mr. Varillas aura de la peine à sauver. Pour celle qui suit, le zele suppléera à tout: car suivant sa maxime, qu'il repete si souvent, *la Religion s'empare en*

sorte

sorte de toutes les puissances de l'ame, & les réduit dans un tel esclavage, qu'on est contraint d'écrire ce qu'elle persuade. Ainsi entraîné par cette puissance à laquelle on ne peut résister, il éleve la Reine Marie au dessus de tous les Princes, il vante son éloquence dans ses Lettres, sa grandeur d'ame, & la ferveur de son zele qui luy fit rétablir la Religion Catholique en peu de temps. Mr. Burnet oppose à ces éloges des Lettres d'un autre caractere, & où l'on ne remarque qu'une éloquence molle & affectée qui sied mal aux personnes qui ont l'autorité suprême entre les mains. Il ajoûte que cette Reine si cherie des Catholiques reconnut pourtant la suprematie du Roy Henri VIII. son pere, & qu'elle refusa long-temps de se remettre sous l'obeïssance du Pape, ayant pris deux fois en plein Parlement le titre de *Chef de l'Eglise Anglicane.* En un mot elle marqua tant de bizarrerie & d'inégalité dans toutes les actions de sa vie, & même tant d'ignorance sur les maximes de la Religion Catholique, que le seul emportement de son zele l'a fait ériger en Heroïne par les partisans de Rome.

Enfin Mr. Burnet est l'adversaire du monde le plus importun; car il ne fait nul quartier, rien ne luy échape, & il a un certain air de maître, & une maniere vive & pressante qui emporte aisément l'esprit du Lecteur.

ARTICLE XII.

La Communion Sainte, ou Traité sur la necessité & les moyens de communier dignement, par Mr. Basnage. A Rotterdam chez Abraham Acher 1688. in 12. pagg. 336.

CEs Traitez de dévotion coûtent plus que des Ouvrages plus importans, car il y faut toucher le cœur, & ne pas déplaire à l'esprit. Cependant, si d'un côté les productions où il entre trop d'esprit & trop d'art ne sont point à l'usage du cœur, de l'autre il est certain qu'une trop grande simplicité rebute bien des gens, dont le zele languissant ne trouve déjà que trop de dégoust dans les Livres de pieté. Tout le secret est donc de sçavoir mesler à propos des traits vifs & touchans. Comme l'on nous feroit un crime s'il nous échapoit même un mouvement du cœur sur cét Ouvrage, nous n'avons garde d'appliquer nos réflexions. Ainsi nous remarquerons seulement, que l'Auteur dans la premiere Partie traite de l'importance de l'Eucharistie & de la Communion : & dans la seconde il s'est principalement efforcé de bien déveloper les plis & les replis du cœur, & de bien peindre les differens caracteres des passions. Par exemple, il fait l'examen d'un hypocrite, & l'attaque de tous côtez

pour

pour luy faire tomber le masque du visage. Il dit que l'hypocrite sçait parfaitement bien déguiser les dehors, & garder les apparences; qu'il se pique d'ordinaire d'une observation exacte de tous les devoirs externes de la Religion, & court avidement à toutes les dévotions; mais tout cela par vaine gloire. Tirez le rideau, & vous le verrez, ajoûte-t-il, un censeur éternel des actions d'autruy; tout prévenu d'amour propre, s'applaudir, & répandre par tout les marques de son zele; sensible jusqu'à la délicatesse sur ce qui blesse sa vanité, implacable, plein d'orgueil, & d'une dévotion fiere qui voudroit interesser le ciel & la terre dans ses ressentimens. Au lieu qu'un veritable homme-de-bien pense à mortifier ses passions, à humilier son cœur, & trouvant trop d'orgueil dans les corrections, & dans ces dévotions pompeuses, il préfere le secret d'une bonne action à l'action même. Enfin il a toûjours devant les yeux cette regle; *qu'il ne faut point examiner le cœur par les actions, mais les actions par le cœur.* On peut juger du reste par cét échantillon.

ARTICLE XIII.

Sebastiani Schelkens JCti Antecessoris Paratitla Pandectarum. C'est-à-dire, *Les Paratitles du Digeste.* Franequerræ apud Joannem Gyselaar 1686. in 8. pagg. 444.

CEt Ouvrage est proprement l'extrait & l'abregé des cinquante Livres du Digeste. Mr. Schelkens, Recteur & Professeur en Droit de l'Université de Franeker, a bien voulu rendre au public ce service qui épargne un grand travail à ceux qui s'attachent à l'étude du Droit. En effet, ce n'est pas une des moindres parties de cette science, que le nombre presque infiny de loix a renduë si vaste & si estenduë, que de sçavoir trouver sans peine les titres & les loix dont on a besoin dans l'usage. On trouve donc icy les matieres principales, & les loix les plus considerables de chaque Livre & de chaque titre. Ainsi il est beaucoup plus aisé de les repasser plus souvent, & de les imprimer dans sa memoire, lors qu'elles sont rassemblées dans un si petit espace. D'ailleurs les éclaircissemens que Mr. Schelkens a mis au devant de chaque titre sont d'un grand secours pour l'intelligence des loix.

AR-

ARTICLE XIV.

M. Tullii Ciceronis de Officiis Libri tres, ex recensione Joannis Grævii. C'est-à-dire, *Les Offices de Ciceron avec des Notes de Mr. Grævius.* Amstelodami ex Typographia P. & J. Blaeuw 1688. in 8. pagg. 688.

Mr. Grævius, Professeur à Utrecht & l'Auteur de ce Commentaire, est si celebre parmy les Sçavans, que nos éloges n'ajoûteroient rien à l'opinion que le public a conçüe de son merite. Ses Ouvrages & les liberalitez du Roy qui le sont venües chercher jusques dans le fond de ces Provinces portent un témoignage illustre de sa capacité. Il continüe donc icy à nous donner ses corrections & ses Notes sur tous les Ouvrages de Ciceron; & il ne pouvoit assûrément faire un meilleur usage de son habileté dans ces sortes de matieres, qu'en l'exerçant sur *les Offices*, qui sont si propres à former l'esprit & le coeur à la vertu. Comme son Ouvrage sera mis au rang des *Commentaires Dauphins*, il est dedié à Monseigneur le Dauphin, & dans son Epistre il l'assûre que quelque fameux qu'ayent esté ses Ancêtres, la beauté de son naturel, & l'éducation extraordinaire qu'il a reçüe, répondent à l'Univers qu'il ajoûtera encore un nouveau lustre à la gloire de ses Prédecesseurs. Il luy représente que le verita-

ble bonheur & la plus solide gloire des Rois consiste à rendre les peuples heureux, & que l'on attend sous luy un regne comme celuy de Titus, qui fut l'amour & les délices du genre-humain.

L'Auteur nous avertit dans une courte Préface, qu'il a joint aux Offices de Ciceron *le Lælius, le Caton, les Paradoxes, & le Songe de Scipion*. Son premier soin a esté de restablir la pureté du texte, & ensuite de l'illustrer par tout ce que les Philosophes anciens & modernes ont écrit de plus beau sur cette partie de la Philosophie. Pour cét effet il s'est servy de l'édition *de Lange*, qui est la plus correcte, & il a aussi consulté plusieurs Manuscrits dont il fait icy le détail. Il se déchaîne en passant contre ceux qui méprisent les peines que l'on se donne pour corriger les Auteurs anciens, & contre ceux qui en renversent entierement le sens par des corrections trop hardies. Ce sont deux extrémitez qu'il faut également éviter. Nous devons assez de respect aux Anciens pour ne leur pas arracher leurs pensées & leurs sentimens, & n'y pas substituer nos soupçons & nos conjectures. Mais il y a de la superstition à vouloir conserver scrupuleusement toutes leurs paroles, ou à se consumer pour trouver un beau sens dans leurs expressions les plus obscures. Cependant l'on a vû des faiseurs de Notes plus glorieux d'avoir restably un mot dans le texte d'un Ancien après avoir bien sué sur

un

un Manuſcrit, que s'ils avoient découvert quelque ſecret de la nature, ou débité quelque beau précepte de morale.

Mr. Grævius, qui a reconnu combien l'eſtude des Scholiaſtes eſt d'ordinaire ſeche & ſterile, a mêlé dans ſes Notes de fort belles leçons pour la conduite de la vie; & pour égayer la matiere, il y meſle quelques traits de litterature. Par exemple, Ciceron dit que la colere ne doit point avoir de part aux corrections des ſuperieurs: ſur cela l'Auteur nous rapporte ce beau mot de Platon, qui diſoit à ſon valet, *Je te battrois, ſi je n'eſtois pas en colere.* Il nous apprend qu'il faut regarder les fautes d'autruy avec beaucoup d'indulgence, & haïr le crime, ſans haïr celuy qui le commet. Sur ces paroles, *Quæ natura occultavit, eadem omnes, qui ſanâ mente ſunt, removent ab oculis*, il nous fait remarquer que la pudeur eſt donnée à l'homme pour conſerver ſon honneur & ſa réputation, parce qu'elle renferme une crainte ſecrete de mépris & d'infamie. Or cette crainte eſt une barriere ſouvent plus forte que l'amour de la vertu. Tel qui ne craint pas les reproches de ſon propre cœur, redoute les jugemens du public. La honte l'inquiete & le preſſe, & cette maxime eſt auſſi veritable qu'elle eſt ingenieuſe, que *la vertu n'iroit pas loin, ſi la vanité ne luy tenoit compagnie.* Il ajoûte diverſes choſes curieuſes ſur la nudité, qui ne choque la bienſeance

que par l'usage & par l'idée que les hommes ont attachée à cét estat. Enfin le Lecteur n'est point fatigué par de perpetuelles corrections, & l'on trouve icy une certaine varieté qui se rencontre rarement dans ces sortes d'Ouvrages.

ARTICLE XV.

La Vie de Salomon. A Paris chez Claude Barbin 1687. in 8. pagg. 191.

LE dessein de Mr. l'Abbé de Choisy est de nous donner l'idée du Roy dans les vies de David & de Salomon, les deux plus grands Rois d'Israël. Il a déjà fait voir le Roy triomphant par la gloire des armes dans la vie de David, & il le represente dans celle de Salomon comme un vainqueur tranquille & magnifique. Nous avons crû qu'il estoit necessaire de faire remarquer d'abord quel estoit le but de l'Auteur: car l'on auroit eu de la peine à comprendre par quelle raison il s'est avisé de copier des Chapitres du Livre des Rois, & des Pseaumes entiers, s'il n'avoit eu d'autre vûe que celle de nous donner une Histoire de la vie de Salomon. Ainsi pour ne nous point ériger en Commentateur de la Bible, nous passerons fort legerement sur cét Ouvrage; & nous laisserons aux Critiques le soin de restablir les avantages de la primogeniture, que Mr. l'Abbé de Choisy pré-

prétend avoir esté si méprisables parmy les Israëlites, qu'il semble que Jacob en donnant un potage de lentilles à Esaü pour son droit d'aînesse, l'achetta bien son juste prix. On fait remarquer icy, que Salomon dans les premieres années de son regne sacrifia tout à la sûreté de sa grandeur, & se conduisit suivant les maximes de la politique la plus severe, dont Adonias son frere fut une des premieres victimes. D'autres ont crû que la jalousie de Salomon & son amour pour Abisag, cette belle Sunamite qui réchauffoit David dans ses dernieres années d'infirmité, eurent plus de part à la mort d'Adonias, que la raison d'Etat. Quoy qu'il en soit, l'on nous donne icy le plaisir de relire en plus beaux termes la description du Temple que Salomon fit élever, & de ses maisons Royales si magnifiques, où dans le silence des bois, au bruit des torrens, & à l'ombre des cedres, il alloit mediter ces admirables maximes de sagesse qu'il nous a laissées dans ses Ouvrages. Mais ce que l'on trouve icy de curieux & de particulier est l'entrevûe de Salomon & de la Reine de Saba. Ils se tiennent les plus jolis propos du monde. Nôtre Auteur rapporte qu'un jour pour surprendre Salomon, elle luy fit montrer d'un peu loin deux roses, l'une naturelle, & l'autre artificielle. Le Roy pour discerner la veritable fit apporter une abeille, qui ne s'y trompa point. Une autre fois elle fit habiller de jeunes filles &

de

de jeunes garçons avec les mêmes ajustemens, pour éprouver s'il reconnoîtroit bien la difference des sexes. *Qu'on apporte icy*, dit le Roy, *des bassins pleins d'eau, & que tous ces enfans se lavent le visage*. Ainsi il reconnut les garçons à la maniere hardie & déliberée dont ils se lavoient le visage ; au lieu que les filles par leur délicatesse ordinaire n'osoient quasi se mouiller. Tout cela est en verité admirable, & nous donne une haute idée de la sagesse de Salomon. Ce Prince, dit Mr. l'Abbé de Choisy, estoit le plus grand des Rois quand il paroissoit sur son thrône, *& donnoit audience aux Ambassadeurs des Rois des Indes* : mais quand il s'estoit dépouillé de tout l'embarras de la Royauté, il estoit le plus aimable de tous les hommes, & la Reine de Saba charmée avoüoit que la verité surpassoit sa réputation. Ils avoient tous les jours des conferences reglées, car elle avoit préparé toutes les questions dont elle vouloit être éclaircie. Le Roy luy donna tout l'éclaircissement qu'elle pouvoit souhaiter ; & elle estoit également surprise en voyant les plus grandes difficultez disparoître devant les lumieres de Salomon. L'Ecriture n'en dit pas davantage, ajoûte Mr. l'Abbé de Choisy ; mais la Tradition constante de l'Ethiopie marque que la Reine de Saba eut de Salomon un fils nommé Menihelec, que les Arabes ont appellé *l'Enfant du Sage*. Ainsi cette Reine s'en retourna chez elle toute rem-

remplie des tresors *de la sapience de Salomon*, dont il luy découvrit les mysteres les plus cachez.

ARTICLE XVI.

Le Convertisseur sans Dragons. A Rotterdam chez Abraham Acher 1688. in 12. pagg. 206.

C'Est un Dialogue entre deux Catholiques & un Refugié, où la matiere de la presence réelle est discutée & expliquée d'une maniere simple, mais nette & propre à l'instruction que l'Auteur s'y propose.

ARTICLE XVII.

Eloge du P. Rapin.

LE P. René Rapin Jesuite estoit né à Tours, & mourut à Paris le 27. d'Octobre 1687. âgé de 66. ans. C'est une perte considerable pour son Ordre, dont il estoit un des principaux ornemens, & sur tout pour la République des Lettres, qu'il a enrichie de plusieurs beaux Ouvrages. Il avoit un genie heureux pour les sciences, un naturel fait pour la vertu, & une probité exacte. Sa physionomie sage, ses manieres simples & modestes luy gagnoient le cœur de tout le monde, & il avoit un fond de bonté & de raison qui ne se rencon-

tre

tre guere ailleurs. Il avoit acquis beaucoup de politesse dans le commerce des Grands, qui l'ont honoré de leur amitié. Il estoit officieux au delà de tout ce que l'on peut croire, prévenant les prieres & les desirs, & servant avec chaleur jusqu'aux inconnus, par le seul principe d'une inclination bienfaisante. Les gens du monde le regardoient comme un parfait homme d'honneur, & les gens de lettres comme un des plus beaux esprits de nôtre siecle. Il a excellé dans la Poësie Latine, & les Ouvrages que nous avons de luy en ce genre ont rendu son nom celebre par toute l'Europe. Les Sçavans ont admiré entr'autres son Poëme des Jardins, & l'ont jugé un chef-d'œuvre digne du siecle d'Auguste, & digne de Virgile même. Il connoissoit aussi toutes les beautez de nôtre langue, & ce qu'il a écrit en François a une élegance particuliere. Son esprit estoit remply de toutes les belles connoissances; & rien ne marque mieux son érudition que ses *Réflexions sur l'Eloquence, sur la Poësie, sur la Philosophie, & sur l'Histoire*; ses *Comparaisons de Virgile & d'Homere, de Demosthene & de Ciceron, de Platon & d'Aristote, de Thucidide & de Tite Live.* Son zele pour les interests de la Religion & pour l'honneur de sa Compagnie luy fit entreprendre il y a plus de vingt ans un * grand Ouvrage, où il a travaillé constamment sans

* *l'Histoire du Jansenisme.*

sans nulle esperance de le voir paroistre, & que Dieu luy a fait la grace d'achever avant sa mort.

Voilà ce que nous avons extrait d'un memoire que l'on prétend avoir esté dressé par le P. Bouhours pour honorer la memoire de son Confrere. Ceux qui ont lû les Ouvrages du P. Rapin trouveront assûrément qu'il n'y a point là d'exageration ni de flatterie pour ce qui regarde les qualitez de l'esprit.

ARTICLE XVIII.

Extraits de diverses Lettres.

LEs Livres qui paroissent icy (en Angleterre) depuis peu, ou qui sont actuellement sous la presse, sont, l'Ouvrage posthume de feu Mr. l'Evêque de Chester, *de serie Romanorum Pontificum*, qui est fort estimé. On attend au premier jour son Histoire des trois premiers siecles de l'Eglise. On reimprime à Cambrige les Lettres de feu Mr. de Launoy in folio, & je ne doute point qu'aprés cela on ne travaille au reste de ses Ouvrages. On verra bientost imprimé au même lieu une Histoire in folio d'Edouard III. par Mr. Barne. On y travaille aussi à une nouvelle édition d'Homere avec les *Scolies* de Didyme. On m'a dit que le sçavant Docteur Bernard d'Oxford donneroit bientost au public une nouvelle

Chro-

Chronologie, & outre cela un Sacramentaire. Le Docteur Mill du même lieu, homme d'un rare merite, travaille toûjours à son Nouveau Testament, & qui plus est à un volume d'Analectes, où l'on dit que nous aurons les Ouvrages de S. Hyppolite. On reimprime à Londres le *Fasciculus rerum expetendarum*, où je croy que l'on feroit bien de joindre *l'Antilogia Papa*.

Le Livre du P. Bouhours sur la justesse des pensées commence à paroître icy (à Paris.) Nous verrons bientost l'Histoire Latine de l'Eglise de Paris par le P. du Bois de l'Oratoire. On a fait à Lion une nouvelle édition des Oeuvres de S. Chrysostome, mais je doute fort que l'on y ait inseré son Epître à Cæsarius. Mr. Hüet nommé à l'Evêché de Soissons fait une nouvelle édition beaucoup augmentée de son grand Ouvrage *Demonstratio Evangelica*. Ce même Evêque a fait une Elegie à la loüange du Thé, que je vous envoye. J'y ay joint une fable du P. Commire, *le Papillon & l'Abeille*. (Ces deux pieces sont assûrément très-jolies.)

Je cherche une occasion pour vous faire tenir le Livre de Mr. l'Abbé Schelstrat contre le Doyen de S. Paul de Londres.

Vous vous étes trompé en croyant que j'avois dit que Lactance estoit Précepteur du fils de Constance. C'est la faute de mon Traducteur, car mon original Anglois porte qu'il l'estoit du petit-fils de Constance.

ce. (Nous avoüons donc que n'ayant pas eu recours à l'Anglois, nous avons repris dans le mois de Septembre, Art. 12. une faute qui n'estoit point de Mr. Burnet, mais de celuy qui avoit traduit sa Préface sur Lactance.)

FIN.

TABLE

TABLE
des matieres principales.
Novembre 1687.

Cere-

FIN.

HISTOIRE
DES
OUVRAGES
des
SÇAVANS,

Par Monſr. B * * * *

Docteur en Droit.

Mois de DECEMBRE 1687.



A ROTTERDAM,
Chez REINIER LEERS,
MDCLXXXVII.
Avec Privilege de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Friſe.

Fautes dans le Mois precedent.

Pag. 379. lign. 20. & 29. *Ganges*, lis. *Gangres*. p. 396. l. 20. *pour faire*, lis. *pour les faire*.

HISTOIRE DES OUVRAGES des SÇAVANS.

Mois de DECEMBRE 1687.

ARTICLE I.

The History of Philosophy containing the lives, opinions, actions and discourses of the Philosophers of every Sect. C'est-à-dire, *Histoire de la vie & des opinions des Philosophes, par Thomas Stanley.* London printed for Thomas Basset, 1687. in fol. pagg. 1091.

COmme la connoissance des differentes Sectes qui ont partagé les Philosophes est aussi necessaire aux Sçavans, que celle des Heresies aux Theologiens, rien ne peut être plus utile que cét Ouvrage de Mr. Stanley. Car ce sçavant homme a pris la peine de ramasser icy tout

ce qui regarde la vie & les opinions des anciens Philosophes. Son Livre est divisé en quinze Parties. La premiere est destinée pour les sept Sages de Grece. Les douze suivantes nous instruisent de douze Sectes de Philosophes. Et les deux dernieres traitent de la Philosophie Caldaïque. Le dessein est si vaste, qu'il nous seroit difficile de le suivre pas à pas. C'est pourquoy nous ne parlerons sur la premiere Partie que de Thalés, qui le premier merita le nom de *Sage* dans la Grece. Les villes se firent une querelle aussi honorable pour luy, que celle qui arriva pour Homere; car elles se disputerent l'honneur de l'avoir produit. Herodote dit qu'il estoit Phenicien: mais Plutarque n'a pû souffrir que l'un des sept Sages ne fust pas né dans le sein de la Grece même; & la plus commune opinion est qu'il estoit de Milet. Il ne voulut jamais se marier, parce que la vie est partagée par un assez grand nombre de soins, pour n'entrer pas encore dans un lien qui traîne tant de chagrins aprés soy. Son principe estoit, que l'eau est la matiere dont la cause premiere a formé toutes choses; & il se figuroit ce grand Univers comme un vaisseau flottant sur l'estenduë des eaux. Il croyoit un Dieu qui avoit donné le mouvement à toute la nature, & qui animoit toute la machine. Selon luy il y avoit deux sortes d'ames, & il avoit sur cela des lumieres si obscures, qu'il donnoit une ame à l'ambre & à

l'ay-

l'ayman. C'est à luy qu'est düe la gloire des premiers élemens de la Geometrie, & l'invention de mesurer les Pyramides d'Egypte par leur ombre. Ce fut luy qui fit la division des cinq Zones, & qui le premier apporta des raisons naturelles des Eclipses, qui ont passé si long-temps pour des signes funestes de la colere du ciel. On ajoûte même qu'il avoit prédit celle qui termina la guerre entre les Lydiens & les Medes: car ces peuples épouvantez de cét évenement crûrent que le soleil ne vouloit plus éclairer leurs combats, & poserent les armes. Il avoit puisé de fort belles connoissances chez les Pheniciens, & entr'autres l'art d'écrire, que l'on prétend être une invention de ce peuple, comme Mr. de Brebœuf s'en est si pompeusement exprimé dans sa Traduction de* Lucain. On luy demanda un jour quelle récompense il attendoit de ses belles découvertes, & il déclara avec la gravité de *Sage*, qu'il n'attendoit que celle d'en faire part au public. Un autre demanda ce qu'il y avoit de plus fort dans la nature: il répondit, *la Necessité*. C'est une dure loy plus puissante que la raison, qui entraîne avec violence & avec rapidité. Il vivoit dans la 35. Olympiade, laquelle répond, ce me semble, à l'an du monde 3310.

La premiere Secte est la Secte Ionique, dont Anixander disciple de Thalés fut le

* *Pharsale.*

chef. Quoy qu'il n'admist pas les principes de son maître, il n'a jamais bien éclaircy ses sentimens. On prétend qu'il a découvert l'obliquité du Zodiaque. Mr. de Saumaise luy conteste *les Horloges*, & soûtient que les heures ne furent en usage que long-temps après.

Socrate fut le chef de la seconde, & le premier qui cultiva la Morale, cette partie de la Philosophie si necessaire pour regler les mœurs. Il estoit fils d'un Statuaire d'Athenes, mais il s'éleva au dessus de sa naissance par la beauté de son genie. Il avoit une opinion de Dieu fort pure, & combattoit de toute sa force la pluralité des Dieux. Ce fut en effet l'accusation principale que ses ennemis formerent contre luy, & l'on peut dire qu'il a esté un des premiers martyrs de l'unité de Dieu. C'est pourquoy quelques Peres de l'Eglise ont crû qu'il estoit sauvé: & le sçavant Erasme dit assez plaisamment, que toutes les fois qu'il lisoit la belle fin de ce Philosophe, il estoit tout prest de se récrier, *Saint Socrate, priez Dieu pour nous*. Aussi mourut-il avec une tranquillité qui marquoit le calme de son ame, & l'empire de sa raison sur ses passions. Quelques-uns ont dit pourtant, qu'étant engagé d'honneur à ne craindre pas la mort, il l'avoit bravée fierement, pour ne pas laisser échaper au dehors l'émotion du dedans. Il fut joüé d'une grande force par Aristophane sur le theatre d'Athenes,

&

& il mourut dans la 88. Olympiade, c'est-à-dire, l'an du monde 3524.

III. Aristippe fut le chef de celle qu'on appelle Cyrenaique, & disciple de Socrate. Il faisoit consister le souverain bien dans la volupté, & il regla sa vie sur ses sentimens, car il la passa dans les délices & dans les plaisirs. Il devint amoureux de cette fameuse Laïs qui voulut vendre si cher une nuit au celebre Demosthene. Ainsi s'estant un jour embarqué pour l'aller voir, & voyant le vaisseau terriblement battu de l'orage, il s'abandonna aux lamentations & aux plaintes. Comme un dessein amoureux le conduisoit, peut-être eust-il eu moins de regret de perir au retour. Quoy qu'il en soit, le Pilote moins épouvanté commença à luy faire des remonstrances, & à se proposer luy-même comme un exemple de fermeté qui faisoit honte à un Philosophe. Mais Aristippe luy répondit fierement, *Tu ne hazardes qu'une ame vile & mercenaire, & moy je hazarde une ame du premier ordre, & une vie accompagnée de prosperitez.* Il ne reconnoissoit que deux passions comme deux grands ressorts qui donnent le branle à toutes les autres, *la douleur*, & *le plaisir*; & ces deux passions se diversifient dans tous les hommes selon les temperammens. Il rejettoit la tranquillité d'ame tant vantée par les autres Philosophes, comme un bien imaginaire. C'estoit, selon luy, une indolence en-

 nuyeuse.

ennuyeuse. Ne semble-t-il pas qu'il avoit raison ? Car qu'y a-t-il de plus languissant que de ne souhaiter rien, & même de ne craindre rien ? Les passions répandent un certain feu sur toutes les actions, qui les rend plus vives & plus agreables. En un mot rien n'estoit plus fade au goust de ce Philosophe, que cette austere vertu qui fait consister le souverain bien dans la privation du mal, & dans une certaine fermeté qui ne merite que le nom d'insensibilité.

IV. Platon fut le chef des Academiciens, qui ont tiré leur nom du lieu où il establit son Ecole. Les uns rapportent que sa mere le conçut par un effort d'imagination, parce qu'elle avoit regardé une statüe d'Apollon avec trop de curiosité. D'autres ont dit que comme les femmes avoient souvent l'adresse de faire accroire à leurs maris que les Dieux vouloient bien s'humaniser avec les mortelles, la mere de Platon ne manqua pas de se faire honneur d'une visite d'Apollon auprès de son mary: c'est-à-dire, que c'estoit un jeune homme beau comme Apollon. Quoy qu'il en soit, il est constant qu'il estoit d'une naissance illustre, & que comme il eut moins à démesler avec la fortune, son cœur en fut plus tranquille & sa conduite plus vertueuse. Après avoir écouté Socrate quelque temps, il voyagea par tout pour entendre les plus fameux Orateurs. On prétend

tend qu'il a beaucoup puisé dans les Livres de Moyse. C'est pourquoy il a esté nommé *le Moyse Athenien*; & qu'il a esté l'inventeur du *Dialogue*. Mais Mr. Stanley soûtient qu'il n'a fait que le polir, parce qu'il estoit encore fort sec & fort décharné. Comme il concevoit la terre d'une figure ronde, il trouva qu'il falloit qu'il y eust des *Antipodes*, & en imagina le nom. Il distingua les élemens d'avec les principes que Thalés avoit confondus, & se servit le premier du terme de *Providence*. Il disoit que Dieu est un principe éternel, ineffable, & la source immuable de la verité. Et ce qui causa cette grande veneration que l'on eut pour luy dans les premiers siecles du Christianisme, est qu'il donnoit à Dieu un Fils, dont le pouvoir s'estendoit sur toutes les creatures. Il ajoûtoit que Dieu avoit formé le monde d'une matiere auparavant confuse, mais éternelle, & imposé ce bel ordre aux élemens. Cependant il donnoit au monde une ame, laquelle du centre se répand jusques dans les extrêmitez. Enfin il tenoit que comme l'homme estoit le chef-d'œuvre de Dieu, il avoit pris un soin particulier pour le former. Il l'a orné des cinq sens pour luy procurer des plaisirs, & pour le défendre des injures des corps exterieurs; & il a placé l'ame dans le cerveau comme sur le thrône, pour dominer sur les sens & sur les passions. Il étoit persuadé que l'ame estoit immortelle, libre, indé-

T 5 pen-

pendante, & cependant soûmise à la necessité du *destin*, dont les Payens n'exemptoient pas Jupiter même. On luy reproche ses amours, & cette Epigramme tant vantée pour un jeune homme qu'il aimoit: C'estoit, selon luy, un homicide que d'embrasser une vieille, parce qu'elle n'estoit plus qu'une terre ingrate & sterile. Cependant on dit qu'estant devenu amoureux d'une vieille, il poussa la galanterie jusqu'à luy dire que l'amour se cachoit en embuscade dans ses rides. Mr. Sarazin disoit plus justement, qu'elles en estoient le tombeau. Le genie de Platon estoit brillant & poly. Il surprend l'esprit par un stile éloquent & une imagination abondante, à laquelle il s'abandonnoit un peu trop quelquefois.

V. La naissance ni l'éducation d'Aristote, le chef des Peripateticiens, ne furent pas tout-à-fait si heureuses que celles de Platon son maître. Mr. Stanley justifie pourtant sa memoire des reproches qu'on luy a faits d'avoir esté réduit à vendre des remedes, & à faire le mêtier d'Empyrique dans la ville d'Athenes. On le charge aussi d'avoir trempé dans la conjuration d'Antipater contre Alexandre le Grand, & d'avoir eu tant d'amour pour Pythias sa femme, qu'il luy fit des sacrifices comme à la Déesse Cerés. Si l'on en croit nôtre Auteur, ce sont autant de calomnies dont on a voulu noircir un si grand-homme. Il ne

desa-

desavoüe pas qu'il ne fust aigre & entreprenant, jusqu'à soûlever un gros party contre Platon ; & il rapporte comme un trait d'histoire fort suspect, qu'il s'écria en mourant, *Cause des causes, ayez pitié de moy.* C'est luy qui a perfectionné la Logique, & qui a formé le Syllogisme, en renfermant le raisonnement dans de si justes bornes. Au reste comme c'est aujourd'huy la Philosophie regnante, il n'est pas necessaire d'expliquer ses dogmes & ses opinions. Tout le monde sçait quelle a esté la differente fortune de ce Philosophe. Ses avantures ont esté si bizarres, que l'on a de la peine à comprendre qu'on ait pû porter des jugemens si differens sur la même personne. Il s'est vû, pour ainsi dire, élevé jusqu'aux nües, & ensuite précipité dans les abysmes. Au rapport de Baronius, les Aëtiens furent excommuniez pour l'avoir fait lire à leurs disciples. Cependant l'on est parvenu à un si haut degré de respect pour luy, que le Docteur Ramus fut chassé par une déclaration du Roy, pour avoir écrit contre luy. Boileau se moque de l'entêtement de nôtre siecle, où mille gens s'imaginent que sans Aristote,

La raison ne peut rien, & le bon sens radote.

VI. Voicy un autre rejetton de Socrate. Antisthene un de ses plus habiles disciples fut le chef de la Secte des *Cyniques*, que

Diogene son disciple a renduë si celebre. On est fort embarrassé sur l'origine du nom de *Cyniques*. Mr. Stanley croit qu'il vient de *κύων*, à cause du lieu où Antisthene tenoit son Ecole, & où un chien avoit apporté un morceau de la victime que l'on sacrifioit. D'autres ont crû que cela venoit de l'humeur emportée & mordante de ces Philosophes, parce que l'on compare d'ordinaire les Satyriques à des chiens qui aboyent contre tout le monde. Diogene fut nommé *le Prince* de cette Secte, & fit tant de bruit par la singularité de ses maximes, qu'Alexandre eut la curiosité de le voir. Cependant quelque gloire que l'antiquité ait voulu tirer de ce Philosophe, on a de la peine à l'admirer bien serieusement. Le sejour ordinaire qu'il faisoit dans un tonneau, & sa lanterne qu'il portoit en plein midy pour chercher un homme de bien, ont quelque chose de si bizarre, que l'on n'en conçoit pas une fort haute idée de ses sentimens. Souvent on méprise les richesses & les grandeurs par vaine gloire, & pour se consoler de ne les posseder pas. Aussi rapporte-t-on que Diogene estant allé dîner chez Platon, dit en marchant sur des tapis, *Je foule aux pieds l'orgueil de Platon* : à quoy Platon répondit, *Tu les foules avec un plus grand orgueil*. Il avoit une plaisante maxime, que tout ce qui est bon & necessaire à l'homme se peut faire par tout. Sur ce pied, là une femme instruite à son école re-

régala une foule de ſpectateurs d'une avanture pareille à celle de Didon & d'Enée dans la grotte où Virgile eut ſoin de les conduire, & où l'on dit qu'il ſe paſſa entr'eux une eſpece d'hymenée.

VII. Zenon fut le chef des Stoïciens, & enſeigna dans le Portique d'Athenes. Cette Philoſophie a formé de grands-hommes, & a charmé bien des gens par le faſte & l'enflûre de ſes ſentences. Elle tendoit à rendre ſon Sage heureux au milieu des tourmens, & inebranlable à tous les traits de la fortune. Zenon eſtabliſſoit un Dieu, dont toutes les vertus ſont exprimées differemment ſelon l'idée de chaque peuple. Il eſtoit Neptune ſur la mer, Mars dans les combats, & Vulcain dans le feu. Selon luy le ſouverain bien c'eſt la vertu, parce qu'elle a des biens plus durables, & qu'elle ſeule peut rendre les hommes immortels. Il tenoit que la machine du monde ſera un jour bouleverſée, & qu'elle perira par les flammes. Cét empire orgueilleux qu'il donnoit à l'homme ſur ſoy-même & ſur ſa raiſon, eſtoit la ſource de cette dangereuſe maxime, qu'il eſt permis de ſe donner la mort. Il faut avoüer pourtant qu'il y avoit là je ne ſçay quelle grandeur d'ame, capable d'éblouïr ceux qui ne cherchent que l'éclat des vertus Payennes. Ne faut-il pas un courage intrepide pour affronter la mort, cette image affreuſe qui ébranle les plus fermes? De quel air Zenon

 for-

formoit-il son Sage a la gloire & à la vertu? Il vouloit qu'il apprist à lutter contre les malheurs, & à s'endurcir sous des coups pour se rendre invincible. Les prosperitez, disoit-il fierement, ne sont propres qu'aux ames basses, comme il n'appartient qu'aux grandes ames de fouler aux pieds les calamitez & les disgraces. Il mourut dans la 129. Olympiade, vers l'an du monde 3690.

VIII. Pythagore fut le chef des Pythagoriciens, ou de la *Secte Italienne*. On croit qu'il estoit de Samos, & Juif d'origine. Il demeura long-temps chez les Egyptiens pour s'instruire de leurs mysteres. Mr. Stanley rapporte qu'il y fut fait prisonnier par Cambyses, qui l'envoya en Babylone, où il eut un grand commerce avec les Mages & les Caldéens, & même avec le Prophete Ezechiel. C'étoit l'homme du monde le mieux fait, & il s'attiroit la veneration des peuples par sa bonne mine. C'est celuy de tous les Philosophes qui a eu le plus grand nombre de disciples. Son opinion principale estoit *la metempsycose*, ou la transmigration des ames. Comme il croyoit l'ame immortelle, il ne pouvoit concevoir qu'elle subsistast separée du corps. C'est pourquoy il s'avisa de faire rouler les ames des hommes dans les animaux, & des animaux dans les hommes, sans que ces révolutions eussent aucun ordre certain. On sçait la ridicule histoire qu'il faisoit de luy-même, qu'il avoit

esté

esté *Euphorbe* à la guerre de Troye. Il s'appliqua particulierement à l'étude des Mathematiques, comme une science propre à donner de l'étenduë à l'esprit. Il éprouvoit ses disciples par un rigoureux silence, qui estoit de deux ans pour les plus graves & les plus retenus. La temperance étoit la vertu qu'il recommandoit avec plus de soin, parce qu'elle est necessaire pour dompter le corps. C'est pourquoy il faisoit dresser devant ses disciples une table couverte de mets délicieux, & après les avoir fait asseoir, ils s'en relevoient sans toucher à rien, afin d'exercer leur vertu par une si rude tentation. Il vivoit du temps que Brutus délivra Rome de la tyrannie de ses Rois, l'an du monde 3440.

IX. Heraclite avoit un si beau naturel, qu'il puisa tout de son propre fonds, sans le secours d'aucune instruction. Mais il en conçût une si haute opinion de luy-même, qu'il n'eut plus que du mépris pour le reste des hommes. Son humeur noire se joignant à son orgueil & à son dégoust, luy donna tant de haine pour tout le genre-humain, qu'il se retira seul sur une montagne pour n'avoir plus de commerce avec personne. C'est pourquoy on l'appella *le Philosophe tenebreux*. Darius Hidaspis luy écrivit pour l'attirer à sa Cour ; mais il le refusa d'une maniere brusque & fort seche. Ces esprits, que les defauts des hommes blessent si fort, sont importuns à

eux-

eux-mêmes. Leur délicatesse chagrine souffre par tout. Il vaut mieux avoir une vertu traitable, & laisser aller les choses comme elles vont, que de faire de propos déliberé une querelle à tout le genre-humain.

X. Democrite fut le chef de la *Secte Eleatique*. Il avoit un visage toûjours riant, & faisoit consister le souverain bien dans une assiette d'esprit toûjours tranquille. On a dit qu'il regardoit toutes les choses du monde avec un ris moqueur, qui fit douter de sa sagesse, & que les Abderitains ses concitoyens envoyerent chercher Hypocrates pour travailler à sa guerison. Mais ayant monstré son *Diacosmus* le plus beau de ses Ouvrages, l'opinion que l'on avoit de sa folie fut convertie en admiration. La cause de ses ris immoderez estoit la vanité de ce monde, & la peine que les hommes se donnent pour courir aprés les choses perissables. Ce fut luy qui inventa les atômes, ajoûtant qu'ils erroient dans le vuide, & s'étoient ensuite accrochés les uns aux autres, d'où s'estoit formé l'Univers. Ainsi les atômes & le vuide estoient le principe de tout.

XI. Pyrrhon chef des *Pyrrhoniens* ou *Sceptiques*, prétendoit que l'homme ne jugeoit de toutes choses que par les apparences du vray & du faux. Sur cela il establissoit une suspension d'esprit qui l'empêchoit de se déterminer. Il semble que toute sa subtilité consistoit à bien trouver des raisons

raisons de douter: mais il y avoit du danger que cette incertitude ne se répandist aussi sur les choses dont il n'est pas permis de douter, comme le pouvoir des loix. Il vivoit du temps d'Epicure dans la 120. Olympiade, c'est-à-dire, l'an du monde 3650.

XII. Epicure Athenien chef de la Secte qui a porté son nom, a composé plus de Livres que les autres Philosophes. Il faisoit consister le souverain bien dans la volupté accompagnée de la vertu. Son opinion mal interpretée, & dont ses disciples ont abusé, a fait décrier cette Philosophie comme une source de débauche & d'impureté. Mais, dit Mr. Stanley, la foiblesse de sa complexion, & son extrême sobrieté, éloignent tout-à-fait des soupçons si injustes. Les autels qu'on luy éleva après sa mort ne s'accordent gueres non plus avec la réputation de voluptueux. Il est vray qu'il donnoit beaucoup à l'empire des sens, & qu'il soûtenoit que quand ils jugent dans leur ressort, l'on ne doit pas douter de leur fidelité. Mais il ne vouloit pas que la raison se laissast entraîner à leur rapport. Il temperoit la severité de la sagesse par d'honnêtes plaisirs pour la rendre plus aimable, & ne vouloit point que l'on peignist la vertu avec un visage austere & avec un front toûjours ridé. En effet l'ame est tellement engagée dans les sens & dans la matiere, que cette philosophie trop spiritualisée, qui, pour ainsi dire, des-

hu-

humanise l'homme, & le dépouille de tous ses sens, n'a gueres fait des sages qu'en idée. Ils s'apperçoivent souvent qu'ils ont un corps comme les autres, qui les inquiete & les embarrasse d'autant plus, qu'ils ont pris dans le monde le party de donner tout à l'esprit. Il faut donc convenir que la sagesse elle-même peut rire quelquefois sans que cela soit indigne d'elle. Personne n'ignore qu'il admettoit pour principe *le vuide* & *les atômes*. Le vuide, parce que si tout estoit plein, il n'y auroit point de mouvement. Les atômes, parce que, selon luy, il ne se fait rien de rien. Il soûtenoit que le monde ne peut être éternel, parce qu'il porte des marques sensibles de nouveauté. On connoît, par exemple, la naissance & le progrès des arts & des sciences. Il prétendoit que la Providence ne se mêle de rien; qu'elle laisse rouler les choses à l'avanture, & selon les mouvemens d'un aveugle hazard.

Nous avons remply la carriere que nous nous étions proposée, en rapportant succinctement quelque chose sur chacune des douze Sectes de Philosophes. Il nous reste donc à parler des deux dernieres Parties de l'Ouvrage de Mr. Stanley qui regardent la Philosophie Caldaïque. Or les Caldéens sont descendus de *Cus* fils de *Cam*, & habitent dans l'Asie aux environs de Babylone. Comme leurs Philosophes se sont répandus dans la Perse & dans l'Arabie, ceux-cy

sont

sont compris sous le nom de *Caldéens*. Zoroaster en est le chef. Belus inventa pourtant l'Astronomie, & de luy sont venus les Mages si celebres. Selon eux le feu est le principe de toutes choses, & c'est pourquoy les Caldéens & les Perses adoroient le feu. Leur principale occupation estoit l'étude des astres ; ils en observoient le cours avec beaucoup de soin, & l'art de deviner ou de prédire l'avenir estoit fort commun parmy eux.

ARTICLE II.

Philippi à Limborch de Veritate Religionis Christianæ amica Collatio cum erudito Judæo. C'est-à-dire, *Conference avec un Juif sur la Verité de la Religion Chrétienne.* Goudæ apud Justum ab Hoeve 1687. in 4. pagg. 364.

NOus avons vû depuis quelques années un grand nombre de Dialogues sur les matieres de controverse, où les Auteurs se font & se renvoyent à eux-mêmes des complimens dans toutes les regles de la civilité, & où ils mêlent adroitement toutes les circonstances du hazard, pour les rendre plus vray-semblables. Et enfin l'un des combattans abandonnant tout l'avantage à son adversaire, qui fait semblant de ne ceder qu'à regret, la Religion de l'Auteur sort du peril & du combat avec beaucoup

de

de gloire. Mais Mr. Limborch sans s'amuser à toutes ces formalitez, & sans se faire honneur d'une victoire imaginaire, n'a pensé qu'à bien repousser les objections du Juif,& à rétablir solidement les fondemens de la Religion Chrêtienne,que son ennemi prétendoit avoir ébranlez. Ainsi entrant tout d'un coup en matiere, il pose quatre principales difficultez, qui sont proposées par le Juif comme autant d'obstacles qui l'empêchent d'embrasser le Christianisme.

Les deux premieres consistent en cecy: pourquoy Dieu ayant tant de fois commandé de le reconnoître comme le seul maître du monde, & de mettre sa confiance en luy, non seulement n'a jamais commandé dans l'Ancien Testament de croire au Messie, mais qu'il n'a même jamais dit que cela fust absolument necessaire pour le salut des hommes, & que depuis la chûte d'Adam il fust impossible d'être sauvé sans le merite de Jesus-Christ. Le Juif ne se contente pas de ces objections toutes nües, car il les soûtient par deux repliques, où il n'oublie rien de tout ce qui peut obstiner cette malheureuse nation dans son impieté & dans ses égaremens. Ainsi nous expliquerons d'abord toutes les raisons du Juif, qui seront suivies de la réfutation de Mr. Limborch, afin que la verité éclate davantage par l'assemblage & la comparaison des subtilitez de l'un, & des solides raisons de l'autre. Il dit donc que si la creance au Messie

fie euſt eſté un point fondamental, il euſt eſté non ſeulement de la ſageſſe, mais de la bonté infinie de Dieu, de la réveler à ſon peuple élû d'une maniere claire & diſtincte. Cependant, que les Chrêtiens ſont obligez d'avoüer que cét important myſtere ne ſe trouve point dans l'Ancien Teſtament; ou que s'il y en a quelques traces, elles ſont fort obſcures & fort ſombres. Du moins il eſt certain que ni le peuple ni les Prophetes ne ſe ſont point appliqué le merite du Meſſie, mais que tout l'ancien Iſraël l'attendoit comme un liberateur temporel, indépendemment du ſalut.

Mr. Limborch répond, que comme Dieu ne nous révele ſes ſecrets que quand ſa ſage providence le trouve à propos, les hommes auſſi ne ſont obligés de regler leur foy que ſur la révelation. Ainſi il eſt certain que depuis la naiſſance de Jeſus-Chriſt il eſt abſolument neceſſaire de croire en luy: mais avant ce temps-là il n'eſtoit pas beſoin d'avoir une foy diſtincte ſur un myſtere qui n'eſtoit pas encore bien développé. Comme il eſtoit caché ſous les types & les ombres de la Loy, l'idée que nous avons de la miſericorde de Dieu nous permet de dire qu'il ne punira pas l'ignorance preſque invincible des anciens Iſraëlites, parce qu'ils marchoient, pour ainſi dire, pendant une nuit tenebreuſe, ou qui du moins n'eſtoit éclairée que par une ſombre lueur. Mais après la publication de l'Evangile,

lequel

lequel a esté comme un soleil lumineux dont la lumiere a resplendy par toute la terre, la malice des Juifs qui n'ont pas voulu ouvrir les yeux, ni prendre part à la clarté & à la serenité des beaux jours que le Messie a amenez, attire sur eux tous les traits de la colere de Dieu. D'ailleurs l'homme doit-il se soûlever contre sa providence, pour luy demander compte de ce qu'il ne luy révele pas plûtost ses connoissances les plus sublimes? Voulons-nous regler sa conduite par les lumieres de nôtre miserable raison, & penetrer les profondeurs de sa sagesse infinie, pour luy reprocher qu'il n'a pas ouvert ses tresors plûtost qu'il ne l'avoit résolu par ses decrets éternels?

Voicy la troisiéme difficulté du Juif. Dieu, dit-il, qui a toûjours dénoncé à son peuple avec les menaces les plus terribles de sa vangeance, qu'il le rejetteroit s'il s'abandonnoit à l'idolatrie, ne l'a pourtant jamais menacé de le châtier à cause de son incredulité pour le Messie. Cependant le crime est capital, & selon les Chrêtiens, c'est la cause de la rejection des Juifs; & de cette malheureuse dispersion où ils sont depuis tant de siecles. Il prétend au contraire, que comme la naissance du Messie ne devoit produire qu'une felicité temporelle, Dieu l'avoit promis à son peuple comme une simple récompense, & non point comme un moyen necessaire pour parvenir au

au salut. Il soûtient qu'il ne faut point regarder la rejection du Messie comme la source & la cause des malheurs du peuple Juif, parce qu'il n'a jamais joui d'une pleine & constante prosperité depuis la captivité de Babylone. Bien loin de cela, il fait remarquer que les dix Tribus avoient esté emmenées il y avoit long-temps dans une perpetuelle captivité. A l'égard des deux autres Tribus, la plûpart ne voulurent pas s'éjouïr de l'Edit de Cyrus. Et pour ceux qui retournerent à Jerusalem, ils languirent dans une continuelle misere, Antiochus les saccagea & les persecuta cruellement, & enfin Pompée les mit sous le joug des Romains. Aprés tout, dit-il, si le refus que les Juifs ont fait de reconnoître le Messie estoit la cause de leur desolation, il s'ensuivroit que Dieu déploye des châtimens plus severes contre ceux qui observent encore la Loy de Moyse, que contre ceux qui se font Mahometans. Car personne n'ignore qu'il y a une infinité de ces Apostats qui occupant les premiers emplois, & qui possedant des richesses immenses, n'ont par consequent plus de part aux calamitez de la nation. Combien de Juifs en Espagne & en Portugal qui professent exterieurement le Christianisme, & qui remplissent les dignitez Ecclesiastiques & seculieres? Ils ont, dit le Juif, des Directeurs de conscience tels que vous les reprochez aux Papistes, qui les autorisent à dissi-

dissimuler, & qui leur apprennent l'art d'imposer silence aux scrupules & aux remords, & qui disent,

Mutemus clypeos, Danaûmque insignia nobis
Aptemus.

Il cite des Evêques, des Archevêques, & des Couvents entiers qui judaïzent dans le cœur. Il ajoûte qu'ils se rendent les maîtres des tribunaux de l'Inquisition, dont ils exercent la puissance d'une maniere cruelle & impitoyable, afin d'éloigner les soupçons que l'on pourroit avoir contr'eux, & de rendre la Religion Chrétienne odieuse par cette barbarie. Ainsi, dira-t-on, que Dieu épargne plus ces hypocrites & ces scelerats qui participent aux grandeurs de l'Etat, que ceux qui faisant une profession publique du Judaïsme, vivent dans l'obscurité d'une condition privée.

Mr. Limborch de son côté soûtient qu'il n'est pas necessaire que Dieu ait fait des menaces positives contre l'incredulité des Juifs, parce que Dieu leur ayant promis le Messie comme un liberateur; il s'ensuit qu'ils ne pouvoient le rejetter sans se rendre coupables du plus grand de tous les crimes, & fouler aux pieds ses plus riches faveurs. Aussi quoy que le Juif ait employé toute l'adresse de son art pour ruïner la preuve si éclatante que les Chrêtiens tirent

tirent de la disperſion du peuple Juif, il n'a pû parer ce coup-là. En effet on luy montre d'abord, qu'il n'y a que la mort du Fils de Dieu qui puiſſe attirer ſur toute la nation des Juifs un châtiment ſi durable. Car ils ſont l'opprobre de toute la terre, & ils portent un joug de fer ſur leurs têtes depuis plus de ſeize cens ans. Si Dieu à cauſe de leur idolâtrie les livra entre les mains du Roy de Babylone, ſon courroux ne dura que 70. ans, & ils ſe rétablirent ſi bien à Jeruſalem, qu'il s'y trouva onze cens mille hommes quand Titus y mit le ſiege. Mais depuis la mort de Jeſus-Chriſt ils ſont diſperſez par toute la terre, & ils portent le joug de toutes les nations, ſans que la colere de Dieu allumée contr'eux ſe ſoit laiſſée fléchir pour rompre leurs chaînes après une ſi longue captivité. Avoient-ils jamais vû une éclipſe ſi longue? Au reſte les proſperitez de ces ſcelerats, ou de ces hypocrites, qui ne rentrent dans le ſein du Chriſtianiſme que pour luy porter des coups plus dangereux, ſont au contraire de nouvelles marques de réprobation, qui n'affoibliſſent point l'argument contre la nation en general, & qui prouvent encore mieux le miſerable eſtat où elle eſt réduite, de n'oſer paroître que le maſque ſur le viſage.

Le Juif appuye un peu plus fortement ſur la quatriéme difficulté, parce qu'en effet elle paroît la plus ſubtile. Il demande

V ſur

sur quoy se sont fondez les Chrêtiens pour rejetter le sens litteral, & pour prendre dans un sens mystique tout ce qui est prédit du regne temporel du Messie ; & pourquoy ils prétendent que la Loy de Moyse estoit l'ombre & la figure de ce qui devoit arriver sous la Loy de Jesus-Christ. Il avoüe bien qu'il y a des endroits de l'Ecriture qu'il est impossible d'interpreter à la lettre. Comme l'on ne doit pas penser grossierement que Dieu ait des bras. C'est un langage humain dont il ne faut pas abuser. Mais dans le regne temporel du Messie pris dans le sens litteral, il n'y a rien qui choque ni la sagesse de Dieu, ni la raison humaine. Du moins, selon luy, c'est beaucoup hazarder que de fonder le principal mystere de la Religion, & le salut de tout le genre-humain, sur une explication mystique. Les Prophetes ont prédit un Messie qui doit monter sur le thrône de David, ranger toutes les nations de la terre sous sa domination, & brisant les liens de son peuple, le ramener triomphant à Jerusalem. Mais si cela doit être entendu d'un thrône & d'une Jerusalem celestes & d'une domination spirituelle, les Prophetes, ajoûte le Juif, nous ont dépeint le Messie avec des couleurs qui pouvoient tromper les yeux des hommes par leur trop grand éclat. Il falloit une grace & une lumiere extraordinaires pour le reconnoître sous ce voile méprisable sous lequel il a

paru,

parû, & qui eft fi oppofé aux peintures magnifiques que les Prophetes nous en ont laiffées. Ainfi Dieu en ne donnant pas une grace efficace, dit-il à Mr. Limborch, & en fe contentant de prefenter une grace excitative à laquelle il eft libre de réfifter, n'a rien fait pour fa nation cherie. Au contraire il luy a donné *une lettre qui tüe*, c'eft-à-dire, qu'il a envelοppé fes promeffes fous des ombres & des figures, & laiffant fon peuple bien-aimé dans les tenebres, il a répandu toute l'abondance de fes lumieres fur les Gentils. Il foûtient donc que le Meffie paroîtra avec tant de pompe, & environné de tant de gloire, qu'il fera impoffible de ne le point reconnoître: en un mot, que les promeffes d'un Roy temporel qui relevera le thrône de David font fi pofitives, que bien des Docteurs Chrêtiens font forcez de convenir que Jefus-Chrift viendra regner fur la terre, & raffemblera les Juifs difperfez. Sur quoy il fe moque en paffant d'un Jefuïte, qui s'eft avifé de partager le Paradis en palais fuperbes & en appartemens magnifiques. Et parce que ce bon Pere prétend que les fens auront part à la beatitude, il y place des odeurs & des mets délicieux. Il en exclud pourtant *le toucher*, de peur des confequences. Enfin le Juif s'efforce de prouver qu'il réfulte des Propheties, que les Juifs ne devoient point commettre un fi noir attentat fur le Meffie; mais que frappez de l'éclat

de son triomphe, & des marques exterieures qui doivent l'accompagner, ils se rangeront tous sous ses estendarts pour étendre sa domination sur toutes les parties de l'Univers. Ensuite le Juif répand son venin sur la Religion Chrêtienne. Il prétend que comme le Messie devoit sortir de la race Royale de David, les Evangelistes ont entrepris de faire la Genealogie de Jesus-Christ pour le faire descendre de David: mais qu'ils sont tellement opposez, que les Commentateurs ont inventé une infinité de distinctions pour les accorder. Cependant Calvin, l'un des plus fameux, avoüe qu'aprés tant d'efforts il n'est pas bien sûr par cette Genealogie que la Vierge fust descenduë de David. Que les miracles de Jesus-Christ & des Apôtres sont suspects, parce qu'ils n'ont pas esté crûs dans les lieux où ils les faisoient: car il n'y a pas d'apparence que l'on eust chassé & condamné à la mort des gens qui guerissoient les malades, & résuscitoient les morts. Que quand ils auroient esté crûs, ce ne seroit pas une preuve convaincante, parce que les Papistes ont bien infatué les peuples de leurs faux miracles. Il n'oublie pas de se prévaloir de la diversité des Evangiles qui parurent dans les premiers siecles de l'Eglise, & il assûre avoir vû celuy de S. Thomas, qui subsiste encore aujourd'huy dans l'Asie. Il rapporte les contestations des Peres pour la distinction des Livres Cano-

Canoniques, qui semblent avoir eu besoin du suffrage des hommes. Il ajoûte qu'étant écrits en Grec, qui n'estoit pas la langue la plus commune alors, ils sont de l'invention de quelque Grec. En un mot que S. Luc dit luy-même, *qu'il s'est exactement informé* pour écrire son Evangile: ce qui n'emporte point d'inspiration directe du S. Esprit. D'où il conclud qu'il n'y a rien que d'incertain dans les Ecrits des Apôtres, & dans la Tradition qui les a confirmez, & qui ne soit capable de jetter dans l'esprit des doutes & des scrupules. Après tout, dit encore le Juif, il ne faut pas que le Christianisme vante les progrès surprenans qu'il fit dans les premiers siecles. Car les Payens dégoûtez des fables grossieres de leurs Dieux, n'estoient pas fort délicats sur les preuves d'une nouvelle Religion. Leurs principes estoient si foibles, & leurs Divinitez si ridicules, qu'ils furent aisément éblouïs par une doctrine soûtenüe par une plus grande vray-semblance. Mais les Juifs prévenus & remplis d'une Religion appuyée sur de solides fondemens, ne furent pas si faciles à persuader, & ne crûrent pas devoir apprendre des Gentils l'explication des Propheties.

Ces subtilitez s'évanouïssent bientôt par les réponses de Mr. Limborch. Car il fait remarquer que les Propheties ne sont jamais bien claires que par les évenemens. La providence a toûjours voulu les enve-

 lopper

lopper de quelque obscurité, afin de tenir les hommes plus humiliez & plus dépendans de sa lumiere & de son secours. Ainsi la Loy de Moyse estoit le type des choses à venir, & pour ainsi dire, le crepuscule de la Loy Nouvelle. L'Eglise encore au berceau avoit besoin de figures sensibles, avant que de se repaître des choses spirituelles. Mais le voile estant tiré, & les ombres dissipées, les ceremonies ont disparu, & le sens mystique l'a emporté sur le sens litteral. Or comme il est incontestable que le culte exterieur & ceremoniel est moins agreable à Dieu qu'un culte entierement spirituel, il s'ensuit que le Messie ne devoit venir au monde que pour abolir ce que la Loy Mosaïque avoit de terrestre & de grossier. Les prosperitez temporelles dont Dieu avoit comblé le peuple d'Israël estoient autant de types des biens spirituels que le Messie devoit apporter au monde. Ainsi les prédictions qui semblent le promettre comme un Conquerant glorieux qui doit monter sur le thrône de David, ont un sens plus relevé, & ne doivent point s'entendre d'une domination mondaine. En effet comment accommoder l'idée d'un Monarque temporel & triomphant, avec l'estat ignominieux & la mort même du Messie prédite par les Prophetes? Cependant les Juifs trop attachez à la lettre & à une Jerusalem terrestre n'ont point voulu reconnoître un libera-

berateur spirituel. Au lieu de se rendre attentifs pour bien développer les Propheties par les évenemens, ils ont attendu que l'éclat d'un Empire temporel leur vinst frapper les yeux. Et ils sont tellement entêtez du sens literal, que quelques-uns se sont imaginez que David reviendra luy-même regner sur la terre.

Au reste, dit Mr. Limborch, sans incidenter sur la préference du sens mystique, il faut envisager la Religion Chrêtienne tout entiere, & comment toutes ses parties se soûtiennent mutuellement pour en bien sentir la verité. Il le montre d'abord par le rapport merveilleux & par l'enchaînement admirable de l'Ancien Testament avec le Nouveau. Il étale ensuite les conquêtes de l'Evangile dans sa naissance. Il le represente subjuguant le monde par le ministere des douze Apôtres, la plûpart sans études, ou sans aucuns dons de la nature. Cependant il fit des progrès miraculeux, malgré l'opposition de toutes les puissances du monde. Il fait observer qu'il n'y avoit ni gloire ni sûreté à prêcher Jesus-Christ mort sur une croix, & condamné par le Magistrat; que les miracles de Jesus-Christ ont esté crûs par les Juifs, & rapportez de la même maniere par tous les Evangelistes. par consequent qu'il ne faut pas les comparer à ceux des Papistes, parce que les Evêques & les Moines qui en sont bien souvent les auteurs, les appuyent de toute leur autori-

torité ; c'est, selon eux, une audace & une impieté que de les contester ; au lieu que ceux de J. Christ le pouvoient être impunément. Il ajoûte qu'il est ridicule de prétendre que la verité des Evangiles reçoive quelque atteinte par la hardiesse de ceux qui en ont voulu supposer de faux. Il fut aisé dans ces premiers siecles où la Tradition estoit encore toute pure, de discerner les Ouvrages des Apôtres, & d'écarter le mensonge que l'on vouloit substituer à la place de la verité. Cependant il ne faut pas se prévaloir des contestations des Peres pour faire ce discernement. Car l'on avoit pû couvrir le mensonge de couleurs si semblables à la verité, que les plus simples pouvoient être d'abord embarrassez dans le choix. Mais la lumiere de l'Evangile a prévalu, & ces Ouvrages de fraude & de malignité ne sont point parvenus jusqu'à nous. La Genealogie *legale* & *naturelle* dont on se sert pour accorder la contradiction apparente de celle de Jesus-Christ dans S. Matthieu & dans S. Luc, font cesser tout l'embarras que l'on prétend y trouver. D'ailleurs, comme dit Grotius, la chose ne pouvant plus être verifiée, il faut supposer que les Juifs comptoient les generations d'une maniere qui nous est inconnüe ; & l'on ne doit pas aujourd'huy attaquer celles des Evangelistes, sous prétexte que l'on ne peut pas bien les démêler. Au reste la conversion si prompte & si generale de

toutes

toutes les nations de la terre amenées sous le joug de Jesus-Christ, acheve de convaincre l'incredulité des Juifs. Car s'il estoit aisé aux Payens de se dégoûter de leurs fausses Divinitez, il estoit difficile de leur faire recevoir un Messie promis par les oracles des Juifs, pour qui ils avoient beaucoup d'éloignement. Outre que la source pouvoit être suspecte, quelles comparaisons ne pouvoient-ils pas faire avec les avantures de leurs Dieux? Un Dieu revêtu de la nature humaine, & attaché sur une croix, n'estoit-il pas bien capable de les rebuter, & de faire soûlever la raison humaine? Cependant ces Payens respecterent la force de la verité, & reconnurent qu'il n'y avoit qu'un Dieu qui eust osé se faire attendre depuis tant de siecles, & qui pust arriver dans le temps promis. Aprés quoy l'on fait voir au Juif, que les temps prédits pour la venüe du Messie sont écoulez: que le sceptre a esté arraché de la main de Juda sans apparence de retour, & que les 70. semaines de Daniel sont expirées. Enfin si Mr. Limborch ne dissimule pas les raisons du Juif, il les repousse avec beaucoup de force & d'érudition, & il semble qu'il ne les étale d'une maniere specieuse, que pour en triompher avec plus de gloire.

On trouve à la fin de cét Ouvrage l'histoire lamentable d'un Juif nommé *d'Acosta*, qu'il a nommée *exemplar vitæ humanæ*,

 parce

parce que c'est en effet un exemple des misères dont la vie humaine est traversée. Ce Juif estoit né en Portugal, & descendu de ces Juifs que l'on avoit *contraints d'entrer*. Il se sauva à Amsterdam pour y faire profession publique du Judaïsme. Mais s'étant imaginé que la Synagogue s'estoit fort relâchée des observations de la Loy, il se soûleva contre les Docteurs, & s'attira un furieux orage. Car ces Rabins, fiers comme s'ils estoient à Jerusalem, soûtinrent leur autorité avec beaucoup de hauteur. Ils lancerent l'excommunication contre luy, & le rendirent si odieux, que les enfans même se donnoient la licence de luy cracher au visage. En un mot après bien des chagrins il fut obligé de subir la rude penitence qui luy fut imposée. Il fit amende honorable dans la Synagogue, la torche au poing. On le dépouilla nud, on le foüetta de trente-neuf coups, & on l'obligea de se mettre par terre à la porte, où toute l'assemblée luy passa sur la ventre. Il faut voir aussi comment il en décharge sa colere, & de quel air il foudroye les Rabins & toute la nation Juïve. Le desespoir s'empara tellement de son esprit, & il en conçût tant de honte & de rage, qu'il se tua luy-même d'un coup de pistolet.

Nous parlerons dans le mois prochain de la seconde Edition du Livre de Mr. Abbadie sur la Verité de la Religion Chrêtienne, faite à Rotterdam chez Reinier Leers.

AR-

ARTICLE III.

Presages de la decadence des Empires. A Mekelbourg chez Rodolphe Makelskauw 1688. in 12. pagg. 262.

COmme le titre de *Presages* n'est pas d'ordinaire le plus heureux pour un Livre, il falloit autant d'esprit & de sçavoir que l'Auteur inconnu de cét Ouvrage en fait paroître, pour empêcher qu'il n'eust la triste destinée qu'il predit luy-méme aux Empires. En effet les raisonnemens des Politiques paroîtroient peut-être bien plus sûrs que ces conjectures generales sur la chûte des Etats, lesquelles n'ont aucun fondement certain. Car dans le fond ces presages ne sont que des signes équivoques, de l'aveu même de l'Auteur. Souvent, dit-il, les Etats reçoivent des secousses imprévûes, lors que tout semble favoriser leur grandeur: comme ils trouvent aussi des ressources inesperées, quand il ne paroist rien qui ne concoure à leur ruine. Voyons donc quel est son but. Il nous assûre d'abord qu'il n'a pas dessein d'appuyer ses réflexions sur les astres ou sur les phenomenes. Il ne prétend point se mettre au nombre de ces esprits forts, qui doutent de tout, seulement parce qu'ils croyent que cela est beau, de ne croire pas ce que le vulgaire croit; ni de

ces esprits credules, qui trouvent des mysteres dans tous les évenemens, & qui ont toûjours une application toute prête à faire de l'éclipse, ou de la Comete, au sujet qui leur tient le plus au cœur. Sans doute qu'il a trouvé une route plus sûre entre ces deux extrêmitez.

Ce juste milieu est, que si les Cometes ne sont pas comme des herauts d'armes qui viennent déclarer la guerre au genre-humain de la part de Dieu, elles peuvent bien être les presages de quelques évenemens, puis qu'elles en peuvent être les causes physiques. On ne peut nier, dit-il, que quand les luminaires s'éclipsent, il y a une grande masse de matiere qui s'altere considerablement. Les rayons du soleil, par exemple, arrêtez par la lune qui le couvre, ne peuvent pas se répandre sur la terre avec la même force. Ainsi dans cette vaste estenduë de matiere qui ne reçoit plus les mêmes impressions de la lumiere, il doit arriver des changemens proportionnez à la grandeur de la cause. D'où il conclud que les Cometes occupant une si vaste partie du ciel, communiquent à la matiere qu'elles rencontrent des mouvemens & des situations fort differentes de celles qui s'y trouvoient auparavant. Il peut donc arriver des changemens dans le monde par les agitations & les alterations que ces influences produisent. Il est vray que nous ne nous appercevons pas de la maniere dont ces chan-

changemens se préparent, parce que nos organes ne sont pas capables de sentir tout; comme nous voyons que la pluye qui se prepare dans l'air excite dans de certains animaux des mouvemens que nous ne sentons pas nous-mêmes. Il arrive de même que selon l'abondance ou la force de cette influence les choses terrestres peuvent être affectées d'une maniere qui nous est pourtant imperceptible, ensorte qu'il en doit naître quelque effet à quoy elles ne seroient pas disposées, si elles n'avoient esté mües extraordinairement par un phenomene. Par exemple, un sang échauffé par le meslange d'une matiere étrangere, donne plus d'impatience, d'inquietude & de hardiesse. Or cette disposition se communiquant à la multitude, les conspirations sont inévitables: les mécontentemens seuls n'iroient pas jusques là. On souffre quelquefois tranquillement des extrémitez cruelles, parce qu'il n'y a rien d'étranger qui anime la douleur, ou qui encourage le mécontent. Mais s'il survient quelque influence inquiete qui communique au sang un mouvement impetueux, les gens sortent de cette patience stupide, & de là naissent les révoltes & les seditions.

Quoy que l'Auteur ait bien senty qu'on pouvoit l'arrêter par bien des difficultez, il se contente d'en prévenir deux qui luy ont paru les plus considerables. La premiere est, que ces influences estant mate-

rielles peuvent bien produire des agitations irregulieres dans le corps, mais quelles ne peuvent pas gouverner la raison, ni causer des évenemens qui dépendent de l'ame. Il se tire de ce pas-là fort finement. Car il dit que l'ame reçoit l'impression des objets exterieurs par le moyen du corps. Elle se ressent de ses moindres mouvemens, & elle trouve sa tristesse & sa joye dans l'approche des choses sensibles, selon qu'elles excitent dans le corps des mouvemens fâcheux ou agreables. D'ailleurs l'ame exerce ses fonctions avec tant de diversité, que l'on n'en peut trouver la raison que dans les changemens du corps qui varie à tous momens. Elle est tantôt vive, & tantôt languissante. Elle conçoit & elle arrange les choses d'une maniere toute differente, quand les fumées d'une débauche occupent le cerveau. Tout cela est un effet naturel de l'étroite union de l'ame & du corps, & de la maniere dont la loy souveraine les a joints. Sur tout depuis la corruption de l'homme, l'ame est devenuë l'esclave, & reçoit les loix du corps, à qui elle en devroit donner. Ainsi l'ame estant gouvernée par le corps, ces influences portent jusqu'à elle de sensibles alterations.

La seconde difficulté est un peu plus difficile à démesler. Car elle consiste à sçavoir, pourquoy ces influences sont toûjours malignes pour porter toûjours au mal, & pourquoy ces presages sont toûjours

jours des messagers de mauvaises nouvelles, & que dès qu'ils ont paru, l'on ne s'attend plus qu'à voir le monde troublé par de nouvelles infortunes. On répond que ces influences ne donnent pas de nouvelles inclinations; elles aident seulement à leur penchant, & les rendent plus violent & plus inévitable. Comme il est plus aisé de troubler l'économie d'un corps fragile, & qui panche vers sa ruïne, que de l'affermir: il est aussi plus aisé de pousser au vice des passions corrompües, que de les ramener sous les loix d'une raison éclairée, dont elles ont une peine incroyable à reconnoistre la souveraineté. Ainsi elles produisent moins souvent des changemens agreables. Mais si les Cometes ne sont que des corps opaques dont la lumiere diversement réfléchie vient originairement du soleil, & si elles ne peuvent pas mouvoir assez de corpuscules pour produire aucune alteration dans le monde, ou porter leur activité jusques dans nôtre tourbillon, voilà bien de la délicatesse de raisonnement perdüe. Cependant l'Auteur prétend que la disposition generale à la persecution qui regne dans l'Europe, & qui semble s'être réveillée depuis quelques années, est un effet de quelque influence maligne, puis que l'on a vû dans le ciel tous les signes qui presagent ces sortes de choses. Ainsi l'on doit rejetter sur la Comete de 1680. cette triste révolution de nos jours. Le sang échauf-

fé

ſé par le meſlange d'une matiere étrangere eſt la cauſe de l'impatience qui a précipité nôtre ruïne ; & le Clergé eſt bien malheureux d'avoir eſſuyé tant de déclamations, qui ne devoient tomber que ſur la malignité d'un phenomene.

L'Auteur ne fixe pourtant pas encore là l'eſprit de ſon Lecteur. Car quoy qu'il ſoit plus qu'à demy perſüadé que ces phenomenes ſont des ſignes preſqu'aſſûrez de quelque révolution, il ne conſeille pas à un homme ſage de fonder ſes conjectures ſur ces ſortes de principes. La raiſon eſt, que ces ſignes qui ne menacent qu'une partie de la terre, ne portent point de caractere qui marque où doit tomber l'influence. Ainſi entrant un peu plus en matiere, il fait remarquer que les Empires ne ſont pas exempts de la loy commune qui les aſſujettit au changement, & qu'il n'y en a point dont la durée ait excedé un certain nombre de ſiecles. Or il fixe l'âge des Etats à douze ou treize ſiecles : encore prétend-il qu'il y en a bien peu qui ayent atteint une ſi belle vieilleſſe. Comme cent ans ſont les dernieres bornes de la vie humaine, ne ſemble-t-il pas que cette longue ſuite de ſiecles doit être auſſi le terme fatal & le dernier âge où les Empires puiſſent arriver ? En un mot c'eſt là leur extrême vieilleſſe, & cét âge d'infirmité eſt, ſelon nôtre Auteur, un des preſages de la chûte prochaine des Empires. Mais parce que l'Hiſtoire nous a

conservé la memoire de quelques Etats dont la durée a excedé les bornes qu'on leur prescrit icy, l'Auteur déclare une guerre ouverte aux Historiens qui en rapportent des exemples. Il fait une sçavante Dissertation pour montrer que la Monarchie des Egyptiens n'a point duré dix-sept cens ans, comme on le prétend. Il maltraite furieusement Josephe comme un Historien qui ne respiroit que la flatterie & la vanité. Il soûtient que l'Egypte a esté le theatre de plusieurs vicissitudes, & qu'ayant esté conquise & subjuguée diverses fois, ce n'estoit plus le même Empire. Car il définit un même Empire, *celuy qui se continuë sans interruption, ensorte que l'autorité ne passe pas d'un peuple à l'autre par voye de conquête.* Sur ce pied-là l'Empire Romain n'a duré que 1230. ans, à compter même du jour de la fondation de Rome, auquel temps l'Empire n'estoit pas encore formé, & ne s'estendoit pas au delà de ses fauxbourgs. Constantinople n'a pas fleury plus long-temps. Venise ne se vante que de 1235. années : encore luy dispute-t-on l'honneur d'avoir esté libre dès sa naissance. Tout ce que l'on dit de la Chine est fabuleux, ou incertain. Après cela l'Auteur conclud, *qu'un Empire qui a tenu l'Europe sous son joug, ou dans la terreur, & qui a vécu treize siecles sans avoir reçû aucune atteinte mortelle, n'est pas loin de quelque fâcheuse catastrophe.*

La

La grande prosperite des Etats semble aussi, continuë l'Auteur, en presager la décadence. La Providence ne leur permet de monter à un certain degré de splendeur, que pour les avertir d'un prochain obscurcissement. C'est une fatale proprieté de toutes les choses terrestres, qu'elles commencent à décroistre dès qu'elles ne croissent plus. Il en est comme de ces eaux que l'artifice fait jallir en l'air, qui retombent aussi-tost qu'elles sont arrivées où la force qui les pousse est capable de les porter. Salomon mit le Royaume de Juda dans un grand lustre : mais il reçut aussi-tost une rude secousse par la révolte de Jeroboam qui le démembra. Josaphat en releva la gloire bien haut : cependant il fut peu de temps après terriblement humilié sous ses successeurs qui n'en pûrent soûtenir le fardeau. Toutes les fois qu'un rayon de prosperité venoit à reluire, l'on pouvoit compter qu'il se préparoit une révolution fâcheuse : & cét Etat après avoir roulé dans cette condition incertaine, tomba enfin dans une entiere ruïne. Carthage disputa l'Empire du monde avec Rome : mais plus elle porta haut sa gloire & sa prosperité, plus ses progrès l'amenerent près de sa derniere ruïne. Les Romains agissant en cruels politiques, destruisirent entierement cette malheureuse ville, comme s'ils eussent esté jaloux de ses restes & de ses débris. Charles-Quint après être parvenu au plus

 haut

haut comble de prosperité, vit changer la fortune, & jugeant sagement de l'avenir, il le prévint par sa prudence, & se dépouilla de ses Etats pour arrêter cette prosperité fugitive qui luy échapoit. Ces exemples suffisent pour faire comprendre que les grands revers suivent de prés les grandes prosperitez.

Au reste l'Auteur ajoûte pour *presages* les vices qui sont des suites ordinaires de la prosperité. Il n'y a pas loin de ce haut degré où la fortune éleve les Conquerans, à ces sentimens superbes que les flatteurs appellent grandeur d'ame & noble fierté. Quand la fortune rit, & qu'il n'y a plus qu'à franchir les bornes de la bonne foy, on ne s'en embarrasse gueres.

- - Jus & summa potestas
Non coëunt. Lucain.

Souvent les victoires des Souverains sont funestes aux peuples, & il est assez ordinaire

Que la gloire du thrône accable les sujets.

Sur quoy l'on fait icy une réflexion des plus rafinées. Car l'on observe que l'esprit humain n'est jamais plus excessif dans la flatterie que quand il est préoccupé de misere & de terreur. On inventa, dit-on, pour Tibere des tours nouveaux & des manieres fines, dont on ne s'avise jamais pour des gens que l'on ne craint point. Ceux qui

qui s'acquittoient de ces hommages avec le plus d'empressement estoient ceux qui supportoient cette necessité avec le plus d'impatience. Ainsi ces éloges estoient regardés moins comme des monumens de la gloire du Souverain, que comme des preuves de la bassesse d'un peuple digne par là de sa servitude, & qui déguisoit ses craintes par ces artifices. On peut aisément juger que l'Auteur ne manque pas de placer *l'esprit de persecution* entre ses presages. Il rapporte à cela presque toutes les desolations des peuples & des Etats, jusqu'à dire que les trois enfans de Philippes le Bel ne laisserent point de posterité, par un châtiment du ciel de ce qu'il avoit persecuté les Templiers. La superstition est encore, selon luy, une des marques d'une prochaine décadence, parce que la colere de Dieu ne peut long-temps souffrir les idolâtres qui deshonorent sa Majesté. Cependant il est arrivé que les Empires les plus formidables, & dont la durée a esté plus longue, ont esté les plus superstitieux. Lors que les Romains adoptoient les Dieux de tous les peuples, ils estoient les Maîtres du monde; & leur Empire ne fut jamais plus proche de sa ruïne, que quand ils embrasserent le Christianisme. Il semble donc que ce sont des mysteres dans la conduite de la Providence qu'il ne faut point approfondir.

La trop grande puissance du Clergé n'est

pas

pas le presage le moins plausible, parce qu'il y a du danger à souffrir dans l'Etat un grand corps animé par les maximes d'une Cour étrangere. On fait voir par de fameux exemples, que les Ecclesiastiques ont souvent tout bouleversé pour se maintenir, ou pour s'élever. Ils prirent tant de part au gouvernement sous Louïs le Débonnaire, qu'ils se firent un joüet de la puissance imperiale, qu'ils faisoient quitter & reprendre à ce Prince selon leurs caprices ou leurs interests. Le Clergé est capable de tout tenter, & le haut degré de puissance où il est monté le met en état de balancer le pouvoir des Souverains. Le nom de *Religion* qu'il met à la tête de tous ses motifs, le rend toûjours maître des esprits des peuples, parce qu'il ne manque jamais de cacher ses interests de grandeur & de prosperité sous le prétexte d'un si beau nom. Aux Etats tenus à Paris en 1616. l'on voulut pourvoir à la sûreté des Rois, en déclarant que la personne du Roy estant sacrée, il ne peut être ni excommunié ni déposé, ni par consequent exposé à la fureur des parricides. On avoit devant les yeux deux exemples recens de ce que les Rois ont à craindre quand ils sont odieux au Clergé. Mais le Clergé ne trouva pas bon que l'on mist les Rois au dessus de ses entreprises. Il s'opposa au desir des bons sujets, & fit si bien par ses intrigues, que l'on se contenta d'un certain decret illu-

soire

soire du Concile de Constance. Il y avoit deux profondeurs de politique dans cette conduite du Clergé. L'une estoit, qu'en faisant dépendre la sûreté des Rois d'un decret Ecclesiastique plûtost que des loix de l'Etat même, les Ecclesiastiques donnoient à leur ordre un droit d'autorité superieur à l'autorité Royale, puis que la sureté de la personne du Roy estoit entre leurs mains, & dépendoit des reglemens d'un Concile. L'autre, que le Pape & le Clergé demeuroient les maîtres des distinctions, & se reservoient tacitement le droit de dispenser des decrets du Concile, quand ils le trouveroient à propos pour le bien de l'Eglise. Il s'ensuit de là que la destinée d'un Etat dépendant du Clergé, quand on luy laisse prendre trop d'autorité, on doit tout craindre de l'avidité & de l'ambition de ce grand corps insatiable, & qui ne borne jamais ses prétentions.

Voyons donc encore un coup quel est le but de cét Ouvrage. Car l'Auteur nous a d'abord avertis que ces presages de décadence ne sont que des conjectures incertaines. Il craint la disgrace de Cardan, qui avoit promis une longue vie à Edouard VI. Roy d'Angleterre. La mort trop précipitée de ce Prince luy donna un cruel démenty. Mais il se tira d'affaire en homme d'esprit, & une erreur de calcul le mit hors d'interest. Après avoir calculé une seconde fois, il trouva que ce Prince avoit eu raison

raison de mourir comme il avoit fait, & qu'un moment plûtost ou plus tard sa mort n'eust pas esté dans les regles. Ainsi tout se réduit icy à d'ingenieuses incertitudes. Cependant l'Auteur ne laisse pas de sonner la trompette, pour avertir ceux qui vivent dans l'Etat que ses presages menacent, & sur lequel il tourne toûjours les yeux sans le nommer, d'en sortir, de peur de participer à ses playes. Ne diroit-on pas que c'est un vieux édifice qui menace ruïne de toutes parts ? L'édifice paroît pourtant encore assez ferme pour ne se précipiter pas trop, si l'on n'est pas pressé par d'autre crainte que celle d'être écrasé sous sa chûte. Après tout, l'Auteur a des vües délicates, ses expressions ont de la vigueur, & il sçait mesler certains traits d'érudition qui le font juger capable d'une entreprise solide.

ARTICLE IV.

Recueil Historique de la Vie & des Ouvrages des plus celebres Architectes. A Paris chez la Veuve de Sebastien Marbre-Cramoisy 1687. in 4. pagg. 249. Et se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers.

CEux qui ont lû la vie des Peintres par Mr. Felibien, apporteront un préjugé favorable dans la lecture de cét Ouvrage du même Auteur. A la verité la matiere de celuy-cy n'est pas si heureuse, & n'est pas suf-

susceptible des mêmes agrémens ; mais l'on y trouvera toûjours une grande politesse, & tous les ornemens que le sujet est capable de porter. Ce n'est pourtant icy qu'un premier Volume, qui ne conduit l'Histoire de l'Architecture que jusqu'au XIV. siecle. Il est divisé en IV. Livres par rapport aux changemens arrivez dans l'art de bâtir, c'est-à-dire, par rapport à sa plus ancienne origine ; à l'estat florissant où la bonne Architecture s'est trouvée sous Auguste ; à l'establissement de l'Architecture Gothique sous l'Empire d'Honorius ; & à l'estat où cette même maniere de bâtir s'est trouvée en France sous le Roy Robert fils de Hugues Capet. L'art de bâtir est un des premiers arts que les hommes ayent mis en pratique. La necessité de se mettre à couvert des injures de l'air a peut-être fait trouver l'Architecture, comme l'on dit que l'amour, le maître des inventions, a trouvé la Peinture pour adoucir la douleur de l'absence par la copie des traits de la personne aimée. Puis que Caïn qui bâtit une ville, & Noé qui construisit l'Arche, prirent eux-mêmes le soin de leurs ouvrages, l'on peut les regarder comme les premiers Architectes du monde. Dedale, qui * vivoit avant le siege de Troye, est si fameux dans la Fable & dans l'Histoire, qu'il paroît, dit Mr. Felibien, avoir esté consideré non seulement comme un des plus excel-

* *L'an du monde 2750.*

excellens ouvriers, mais comme un des plus grands personnages qui soient sortis de la Grece. Le Labyrinte qu'il bâtit dans l'isle de Crete, & où les Poëtes ont feint qu'estoit enfermé le Minotaure, fut estimé comme le plus ingenieux des édifices qu'il eust faits. Il en avoit pris le dessein sur un semblable qu'il avoit vû en Egypte, mais qui estoit beaucoup plus vaste & plus spacieux. C'estoit un lieu distribué en quantité de pieces separées, qui avoit de tous côtez des ouvertures & des portes, dont le nombre & la confusion empêchoient d'en connoître la veritable issüe. Son fils Icare est assez connu par sa fin malheureuse, que la Fable a rendüe si celebre. On dit que pour échaper à la colere du Roy Minos, Dedale inventa l'usage des voiles, & par ce nouveau secours devança les vaisseaux du Roy qui n'alloient qu'à force de rames. C'est pourquoy les Poëtes luy ont donné des aîles. L'histoire de la guerre de Troye est obscurcie par tant de fables, que l'on a de la peine à y découvrir la verité. Les Grecs y menerent *Epeus*, qui inventa le belier dont ils se servirent pour abbatre les murs de la ville, & qui a donné lieu à la fable du cheval de bois que les Poëtes ont imaginée. Mr. Felibien remarque aussi, que ce fut *Democrates*, qui par les ordres d'Alexandre bâtit la ville d'Alexandrie. La réputation qu'il s'acquit par une entreprise de cette importance le fit choisir pour rédifier le

X tem-

temple d'Ephese, où Herostrate avoit mis le feu dans l'esperance de rendre son nom celebre, en se rendant auteur d'une perte qui devoit faire tant de bruit dans le monde. Il le rebâtit donc avec une somptuosité qui luy conserva toûjours le premier rang parmy les temples les plus superbes de la Grece. Comme les Mathematiques sont necessaires pour la perfection de l'Architecture, l'on n'oublie pas à parler des plus celebres Mathematiciens Grecs. Archimede y tient le premier rang pour les choses merveilleuses que l'on rapporte de luy pendant le siege de Syracuse. On y place aussi Philon & Athenée, dont il reste encore des Livres de machines de guerre, que l'on imprime presentement au Louvre sur des Manuscrits de la Bibliotheque du Roy. Après avoir parcouru la Grece, l'Auteur passe en Italie, & fait remarquer que les Romains apprirent des Grecs l'excellence de l'Architecture, & qu'avant cela leurs édifices n'avoient rien de recommandable que leur solidité & leur grandeur, parce qu'ils ne connoissoient que l'ordre Toscan. On fait mention entr'autres d'un nommé Mutius, qui travailla au temple de l'Honneur & de la Vertu, que Marcellus avoit fait construire. Cét édifice n'estoit que de pierre; mais d'un goust si excellent, que si la richesse de la matiere eût égalé la beauté du travail, l'on auroit pû le mettre au nombre des plus beaux ouvrages de l'antiquité.

Le

Le II. Livre commence par l'histoire de Vitruve qui vivoit sous Auguste. On ne sçauroit pas, dit Mr. Felibien, qu'il eust fait des bâtimens, si ses Livres ne se fussent pas mieux conservez que les édifices qu'il a construits, & qui n'ont pas esté fort considerables, parce qu'il fut presque toûjours dans les armées de l'Empereur, où il servit en qualité d'Ingenieur. S'il est vray que les hommes se peignent eux-mêmes dans leurs ouvrages, l'on concevra une haute opinion de luy par le portrait qu'il fait d'un Architecte. Car il dit qu'un Architecte doit avoir l'ame grande, le cœur genereux & sans arrogance; soûtenir son rang avec gravité & avec honneur; qu'il doit être desinteressé, & versé dans les belles lettres. Voilà les traits d'un Heros plûtost que ceux d'un Architecte. Le siecle d'Auguste fut fertile en grands Architectes. La magnificence de ce Prince ne se borna pas à mettre Rome dans un si haut éclat de splendeur par ses somptueux bâtimens, qu'il pût dire avec justice *qu'il l'avoit trouvée de brique, & la laissoit toute de marbre*; mais il fit élever quantité de beaux édifices dans tous les lieux de son Empire, & il fit éclater tout ce que cét art a de plus excellent. Agrippa gendre d'Auguste fit bâtir le Pantheon, qui subsiste encore dans Rome, & qui a toûjours passé pour un ouvrage admirable. Les Gouverneurs pour plaire à ce Prince embellirent

 tous

tous les lieux de leur gouvernement, & donneront, pour ainsi dire, à l'Empire une face plus riante & plus magnifique. Ceux qui aiment les descriptions pompeuses de bâtimens, peuvent lire icy tout ce que l'on rapporte de la passion du Grand Herodes pour l'Architecture, & combien il érigea de beaux édifices comme autant de monumens pour perpetuer sa memoire. Tibere n'eut pas le même goust que son prédecesseur, & negligea beaucoup la culture des beaux arts. Il ne parut sous luy qu'un celebre Architecte qui trouva le secret de rendre le verre malleable. Mais Tibere jaloux de la gloire que cét ouvrier alloit acquerir par une invention si utile, le fit mourir, & empêcha que son nom & son secret ne passassent à la posterité. Neron parmy la foule effroyable de ses vices eut une grande passion pour les bâtimens. Mais il en fit un si mauvais usage, que ses travaux furent odieux au peuple Romain, parce que le luxe & la dissolution y eurent plus de part qu'une veritable magnificence. Le palais appellé *la maison dorée*, qu'il fit élever dans Rome, surpassoit tout ce que l'on voyoit de plus grand & de plus superbe dans l'Italie. L'or, les perles & d'autres matieres precieuses y brilloient de toutes parts, & faisoient connoître la profusion du Prince qui l'habitoit, aussi-bien que son extrême mollesse. Mais les ouvrages de cét Empereur perirent presque avec

luy, & furent ruïnez par les guerres qui suivirent sa mort. Vespasien & Titus qui eurent toûjours pour objet le bien de leurs sujets, restablirent Rome dans son premier lustre. Ces bons Empereurs faisant une difference judicieuse de l'intention sage ou indiscrete des Princes, ne travaillerent que selon l'utilité que le public en recevoit. Domitien eut la même ambition, & si sans faire réflexion à ses violences & à ses cruautez l'on considere ses bâtimens, l'on sera surpris qu'un Prince corrompu par toutes sortes d'excès eust conçû d'aussi nobles desseins & aussi utiles que ceux qu'il fit executer. Stace fait une description excellente des travaux que cét Empereur entreprit pour renfermer le fleuve Vulturnus dans son canal, & arrêter ses débordemens, dont les ravages ruïnoient les païs voisins. Il ne se peut rien de plus magnifique que le chemin qu'il fit faire, & lequel avoit treize lieües de longueur. Outre la dépense prodigieuse qu'il fallut faire pour en affermir le terrain, il y avoit au lieu de pavé ordinaire de grands carreaux de pierre taillez regulierement, & placez avec beaucoup de soin & de propreté sur toute la surface du chemin. Comme le temps n'a point épargné les Livres de ceux qui ont donné des regles d'Architecture, excepté ceux de Vitruve, Mr. Felibien observe que Pline le Jeune est l'Ecrivain de son temps qui a le mieux parlé d'Architecture, &

qui fasse paroître une plus grande connoissance de cét art. Apollodore qui vivoit de son temps excella tellement dans l'Architecture, qu'il merita la faveur de Trajan; & l'on ne croit pas qu'il y ait eu rien de plus parfait que tout ce que l'on voit de luy. Ce fut luy qui éleva la fameuse colomne de Trajan qui subsiste encore aujourd'huy. Il en coûta la vie à ce celebre Architecte pour avoir raillé l'Empereur Adrien avec une liberté indiscrete sur un temple de Venus qu'il avoit fait élever. L'imprudence d'Apollodore n'a pourtant pas empêché que cét emportement n'ait obscurcy l'éclat des plus grandes actions de cét Empereur. Dans la suite l'Architecture déchut beaucoup de la perfection où on l'avoit vûe. Les soins & la magnificence d'Alexandre Severe la soûtinrent quelque temps; mais elle suivit la décadence de l'Empire Romain, & retomba bientost dans une corruption d'où elle n'a esté tirée que douze siecles aprés.

On trouve à l'entrée du troisiéme Livre les foibles commencemens de la ville de Venise. Les ravages des Visigoths dans le V. siecle ayant contraints les peuples à se sauver dans les lieux les plus écartez, un Architecte nommé *Entinopus* se retira dans les marets de la mer Adriatique, & y bâtit la premiere maison, qui est aujourd'huy l'Eglise de S. Jacques. Ces Barbares employerent le fer & le feu pour détruire les plus

plus beaux monumens, & renverserent tout ce qui se presenta sur leur passage. Dans les siecles suivans l'Architecture devint si grossiere, que l'on n'avoit aucune intelligence du desseing, qui en fait toute la beauté. On ne pensoit qu'à bien préparer les materiaux, & à faire de solides bâtimens. Les Empereurs d'Orient manquant de conduite ou de bonne fortune, ne fournissent aucun évenement qui marque que leurs regnes ayent esté assez glorieux ou assez paisibles pour restablir l'Architecture: au contraire ils n'offrent qu'une image affreuse des nouvelles calamitez où les beaux arts tomberent alors. Charlémagne, qui fit reluire toutes les vertus en sa personne, n'oublia rien pour relever l'Architecture du tombeau dans un siecle où les tenebres commençoient à envelopper le monde. Comme il avoit choisi Aix la Chapelle pour la ville capitale de l'Empire d'Occident, il n'épargna rien pour la rendre florissante. Il n'y eut point de lieux en France & en Italie où il ne laissast des marques de ses liberalitez.

Nous voicy arrivez au dernier Livre, où Mr. Felibien nous fait remarquer que les François s'employerent à cét art avec un succès extraordinaire, aussi-tost que Hugues Capet fut monté sur le thrône. Le Roy Robert son fils contribua par ses soins à la construction de l'Eglise Cathedrale de Chartres, que l'on ne fait point de difficul-

té de mettre au rang des plus somptueux bâtimens qui se voyent aujourd'huy dans l'Europe. L'Eglise de S. Marc à Venise fut un ouvrage du XII. siecle. On l'estimoit plus par la richesse de la matiere, & la délicatesse du travail, que par sa grandeur. Elle estoit revêtüe de marbre, enrichie de pierres precieuses, & embellie d'une infinité d'ornemens. L'Architecte qui en eut la principale conduite est representé sous le portique tenant un doigt sur la bouche, à cause de quelques discours qu'il fit en presence du Doge d'une maniere vaine & peu respectueuse. Autant que l'ancienne Architecture Gothique fut pesante & grossiere; autant la moderne passa dans un excès de délicatesse. Les Architectes d'alors ayant quelque pratique de la Sculpture, sembloient ne faire consister la perfection que dans la délicatesse & la multiplicité des ornemens, qu'ils entassoient avec beaucoup d'art & de soin, quoy que souvent d'une maniere fort capricieuse. Au reste nous ne rapporterons point les noms de tous les celebres Architectes qui ont paru jusqu'à la fin du XIV. siecle. Les curieux & les maîtres de l'art ne manqueront pas d'avoir recours à l'Ouvrage même. Pour ceux qui n'en demandent qu'une connoissance superficielle, ils ne seront pas beaucoup plus édifiez quand nous aurons nommé *Jousselin de Courvant*, *Jean Ravy*, *Erwin de Steinbach*, & une infinité d'au-
tres

tres dont le son n'est pas plus agreable à l'oreille.

ARTICLE V.

Réponse à ce qu'on a écrit contre le Livre intitulé, Instruction pour les nouveaux Catholiques. A Caen chez Jean Cavelier 1687. in 12. pagg. 699 Et se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers.

Comme cét Ouvrage du P. Doucin Jesuïte roule sur une matiere de controverse la plus vulgaire, & que la dispute est déjà réduite à une chicane personnelle, nous n'avons pas dessein d'y arrêter longtemps l'esprit du Lecteur. Nos remarques ne regarderont donc que l'Epistre Dédicatoire, & la Préface. Pour l'Epistre Dédicatoire, elle peut servir à juger de la délicatesse du genie de son Auteur, & de l'esprit dont il est animé. Car après avoir loüé Mr. de * Gourgues, de ce que par un esprit *vrayement Chrêtien* il a monstré *tant d'ardeur à faire des Catholiques, & à presser les autres de croire les mysteres de l'Eglise Romaine*, il le felicite de ce que les Heretiques luy rendront *le glorieux témoignage*, de le nommer dans tous leurs Livres comme un de *leurs plus insignes persecuteurs.* Il semble que c'est mal sçavoir faire honneur à son Heros, que de le croire capable d'a-

* *Intendant à Caen.*

valer un encens si grossier, & cela s'appelle proprement *donner de l'encensoir au travers du visage*. Car enfin le nom de *persecuteur insigne* entraîne toûjours avec soy je ne sçay quelle idée d'autant plus fâcheuse, qu'il est aisé dans nôtre siecle de la joindre avec quelques faits notoires ; & tout cela produit un effet desagreable dans l'esprit des honnêtes gens. A l'égard de la Préface, l'Auteur s'y plaint d'abord de toutes les peines qu'il a eües à trouver un exemplaire du Livre qui avoit esté fait contre luy. Mais qu'il s'en prenne à ceux qui exercent un empire rigoureux dans la République des Lettres, & qui veulent tenir les consciences sous le joug autant par l'ignorance que par la terreur. Le P. Doucin sur tout n'a pû s'en plaindre de bonne foy. Il ne faut pourtant pas s'en estonner, car voicy un trait encore plus digne de luy. Ce Jesuite feint d'avoir ignoré qui estoit l'Auteur lequel avoit écrit contre luy, & qu'il ne l'a découvert que par une Lettre de Mr. Basnage cy-devant Ministre à Roüen, qui mande pour nouvelles à un de ses amis : *Mr. du Bosc fait en ce pays-cy une assez pauvre figure, parce qu'on l'y considere peu ; & son chagrin luy a causé une terrible jaunisse qui se répand sur tout le visage. Mais Mr. Guilbert, cy-devant Ministre à Caen, qui n'y passoit pas pour un homme d'un grand merite, s'est fait Auteur ; & l'on dit qu'il y a d'assez bonnes choses dans une Réponse*

qu'il

qu'il vient de faire à ce qu'a écrit le P. Doucin Jesuite. Voilà un artifice d'une invention singuliere pour noircir les gens : mais il ne tournera qu'à sa confusion. Car Mr. Basnage n'a jamais écrit de pareille Lettre, & n'est point capable de le faire. Il le somme donc de produire cette prétenduë Lettre : autrement il ne doit pas trouver mauvais qu'on le regarde comme un fourbe & comme un imposteur. Les beaux dons qui ont fait admirer Mr. du Bosc par toute la France ont paru icy avec le même éclat : & ceux qui connoissent le genie de la nation, jugeront aisément que cette éloquence qui ressemble à ces grands fleuves qui roulent majestueusement leurs eaux, n'a pû manquer d'y trouver une foule d'admirateurs. Pour Mr. Guilbert, ce seroit démentir la voix publique, que de dire qu'il ne passoit pas à Caen pour un homme d'un grand merite. Car il tenoit un des premiers rangs dans une Province fertile en grands Prédicateurs, & il imitoit avec succès le beau modele qu'il avoit devant les yeux. Si l'on veut sçavoir en general ce que c'est que l'Ouvrage, nous dirons seulement que le P. Doucin en a fait une division qui luy a paru la plus ingenieuse du monde. Car la premiere Partie contient ce que Mr. Guilbert avoüe ; la seconde, ce qu'il supprime ; la troisiéme, ce qu'il déguise ; & la quatriéme, ce qu'il reprend. Sur ce plan-là il est facile de voir que le tra-

vail de l'Auteur regarde moins la Religion en general, que les deux combattans en particulier; & que le nœud de la difficulté aboutira souvent à des reproches personnels.

ARTICLE VI.

Jo. Dubravii Historia Bohemica, à Cl. V. Thoma Jordano Medico Annotationibus illustrata: cui in fine adjecta Æneæ Sylvii de Bohemorum origine ac gestis Historia. C'est-à-dire, *Histoire de Boheme avec des Notes.* Francofurti apud Jo. Philippum Andream 1687. in 8. pagg. 1073. & se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers.

PUis que Dubravius, l'Auteur principal de cette Histoire de Boheme, fut Evêque d'Olmuts dans le XVI. siecle, & employé par Charles-Quint en diverses negotiations dont il s'acquitta avec beaucoup d'honneur, l'on s'imagine aisément qu'elle n'a pas les graces de la nouveauté. Cependant comme Mr. Jourdain nous la donne dans un plus beau jour, parce que le defaut de Chronologie la rendoit un peu confuse, & qu'elle avoit besoin de quelques éclaircissemens; nous joindrons aux Notes quelque chose du corps de l'Ouvrage même, afin de ne donner point un extrait trop interrompu.

On

On nous apprend donc icy que les Bohemiens tirent leur origine des *Sclavons*, qui s'appellent aujourd'huy *Croates*; & l'on remarque en passant, que S. Jerôme une des plus pures lumieres de l'Eglise, estoit sorty du païs des *Sclavons*, & traduisit le Vieux & le Nouveau Testament en langue Sclavonne. *Czechius* & *Lechus* ayant esté forcés d'abandonner la Sclavonie, & de chercher une retraite, s'arrêterent dans la Boheme, charmez de la beauté du païs. Lechus passa depuis dans la Pologne, pour ne ceder pas à Czechius son frere la gloire d'être le fondateur d'un Etat: & ils gouvernerent avec tant de sagesse & de moderation, qu'ils furent mis par leurs peuples au nombre des Dieux. Il arriva dans la suite qu'une femme nommée *Ulasta* renouvellant l'entreprise des Amazones, inspira à toutes les femmes du païs le courage de s'emparer du gouvernement, & de donner des loix aux hommes. Il fut impossible de résister à leur premiere impetuosité. Ulasta gagna des batailles, & se servit d'un stratagême dont le succès luy donna beaucoup de réputation. Elle obligea les plus jolies de ses soldats d'écrire des billets à toute la jeunesse de l'armée ennemie. Ces jeunes filles marquoient l'ennuy que leur donnoit le fracas & le tumulte des armes. En un mot elles promettoient de livrer la ville, *e cosa altra più cara.* Le piege estoit dé-

licat. On ne douta point que le sexe ne fust trahy par sa propre foiblesse. Les jeunes gens se faisoient mille idées agreables, & se promettoient tous les charmes de la victoire. Ils y coururent comme à une bonne fortune, & ayant esté introduits dans la place, ils ne trouverent que des cruelles qui les poignarderent inhumainement. Peut-être s'en trouva-t-il quelqu'une qui profita finement du desordre & de la trahison; mais c'est ce que l'Histoire ne rapporte point. Le regne d'Ulasta ne fut pourtant pas long, car les hommes piqués par la honte d'être vaincus par un sexe si peu propre à manier les armes, sçûrent bientost étouffer une révolte qui eust esté fatale à tous les deux partis. *Borivorius* Prince de Boheme dans le IX. siecle ayant le premier embrassé le Christianisme, les Bohemiens demanderent que l'on fist le service divin en langue vulgaire. La chose fut proposée au Pape Nicolas I. dans une espece de Concile, & l'on résolut de leur accorder cette liberté, dont ils ont joui assez long-temps. Mais les Papes jaloux de faire porter à toutes les nations Chrêtiennes les marques de leur joug & de leur puissance, y ont enfin introduit les ceremonies & le chant Romain. S. Wenceslas fut le premier Roy de Boheme. Le Grand Othon força son humilité à accepter ce titre superbe. Comme c'estoit un siecle fecond en miracles, ils naissoient sous les

pas

pas de ce nouveau Roy. Dubravius en rapporte un grand nombre & des plus celebres, qui ne laissent aucun lieu de douter que Wenceslas n'ait merité la qualité de Saint & les temples qu'on luy éleva aprés sa mort. *S. Adelbert* fut un des plus illustres Evêques de Prague Capitale de la Boheme. Il travailla beaucoup à la propagation du Christianisme ; mais il trouva des cœurs invincibles dans la Prusse. Ce peuple farouche ne voulut point l'écouter ; & S. Adelbert en conçût tant d'indignation, qu'il alla chercher des auditeurs parmy des troupeaux de bêtes. Dubravius raconte bonnement qu'il se mit à prêcher aux bœufs, aux asnes & aux pourceaux, qui l'écoutoient attentivement, & luy marquoient par des signes de tête qu'ils approuvoient ses discours. Ceux de Prusse plus indociles que ces animaux se mocquerent encore du miracle, & tuerent le S. Evêque. On rencontre icy des miracles à tous momens, & principalement dans le X. siecle, où l'on estoit revêtu d'un esprit de soûmission & d'humilité tout propre pour cela. L'Empereur Henri IV. n'ayant point voulu ceder aux Papes dans la fameuse querelle des Investitures, son fils le fit perir miserablement dans une prison. Tous les gens-de-bien ne douterent point que ce ne fust une juste punition du ciel pour sa résistance au S. Siege. En un mot Dieu se déclara si ouvertement pour l'interest de

l'E

l'Eglise, que Stanislas (un Evêque de Pologne) résuscita un homme mort depuis trois ans pour rendre un témoignage plus authentique à la cause des Papes. Le Clergé n'attiroit pourtant pas par la pureté de ses mœurs cette abondance de benediction sur l'Eglise. Car Dubravius avoüe qu'il n'y avoit point de Prêtre qui n'eust sa concubine & une nombreuse posterité. Il ajoûte même que la débauche vint à un point, que tout le Clergé estoit infecté d'une maladie qui ne se guerit que par des remedes extrêmes. Les Empereurs employerent toute leur autorité pour arrêter le cours d'un desordre si scandaleux, & enfin le Pape Celestin III. dans le XII. siecle y envoya son Legat, pour obliger tous les Ecclesiastiques à prêter le serment *du celibat*. Le Legat y trouva une grande opposition de la part des Prêtres, qui luy déclarerent nettement qu'ils ne souffriroient jamais qu'on leur imposast *un joug que leurs Peres n'avoient pû porter*. Il fut donc obligé d'employer la force, & il s'en trouva qui souffrirent l'exil & la prison, & qui se rendirent les martyrs *du mariage*. Quelques-uns promirent; mais comme ce fut contre leur conscience, il y eut de fâcheuses rechûtes. Il s'en trouve même aujourd'huy qui ne sont pas encore bien convertis, ou qui sont pour le moins heretiques dans le cœur sur ce point-là.

Quoy que l'Empereur Othon eust déferé

ré le titre de Roy à S. Wenceslas, ses successeurs ne le prirent pourtant pas; & ce n'est proprement que depuis Premislaus sur la fin du XII. siecle, que la Boheme a eu des Rois. Mais ils devinrent si puissans dans la suite, que les Electeurs offrirent l'Empire à Ottogarus Roy de Boheme. Ce Prince ayant mis la chose en deliberation dans son Conseil, les avis furent partagez. Les uns luy conseillerent de ne rejetter pas un choix si glorieux, & soûtinrent que l'ambition d'un Roy le doit toûjours porter à accumuler toutes les grandeurs sur sa tête. Les autres au contraire luy representerent que l'Empire estoit un pesant fardeau: que les Allemans après un interregne de dix-huit années le vouloient charger d'un titre dont ils estoient embarrassez: que pouvant vivre heureux avec une couronne, il ne devoit point se laisser éblouïr par le vain éclat de succomber sous le poids des honneurs: après tout, qu'il suffisoit pour sa gloire d'avoir esté jugé digne de l'Empire, & qu'il y avoit une plus noble ambition à le refuser, qu'à l'accepter. Le Roy enflé par une flatterie si fine, & s'élevant dans son esprit au dessus des Cesars, refusa l'Empire avec un peu trop de précipitation. Car les Electeurs ayant élû Rodolphe * Comte d'Haspourg son grand Marêchal, il eut tous les sujets du monde de se repentir de son refus. En effet Rodolphe main-

* En 1273.

maintenant fierement les droits de l'Empire, voulut l'obliger à luy rendre hommage en qualité de Vassal. Ottogarus n'ayant pû se résoudre à faire des soûmissions à Rodolphe qui avoit servy sous luy, il s'alluma une furieuse guerre entr'eux. Enfin on parla de paix, & l'on convint qu'Ottogarus rendroit hommage à l'Empereur dans sa tente en presence d'un petit nombre de personnes. Mais dans le moment qu'il estoit à genoux aux pieds de l'Empereur, la tente fut enlevée par une machine, & il eut la mortification de paroître dans cette posture humiliée à la vüe des deux armées. Ottogarus irrité de cette supercherie recommença la guerre. Cependant elle ne luy fut pas heureuse, car il perdit la vie dans une bataille, & fut dépouillé de l'Austriche, laquelle a toûjours esté depuis le plus bel apanage de la maison d'Austriche, dont Rodolphe fut le chef.

On remarque icy en passant la noble éducation que l'on donnoit aux enfans des Rois chez les Perses. Car on leur choisissoit quatre maîtres, par rapport aux quatre vertus qui doivent être l'ornement de ceux qui sont destinez à ce haut rang. Le premier, pour leur donner des leçons de prudence, & les premieres impressions de vertu & de probité: le second, pour les former à la justice & à l'équité: le troisiéme, pour leur donner des préceptes de temperance, afin de leur apprendre à dompter

leurs

leurs passions, & à mépriser les voluptez: le quatriéme, pour leur inspirer la valeur, & pour les accoûtumer à vaincre.

Charles IV. Roy de Boheme profita bien de la faute d'Ottogarus. Car il ne balança pas à accepter l'Empire qui luy fut déferé. Et enfin, pour couper court sur des choses qui ne sont pas tout-à-fait nouvelles, nous dirons seulement que depuis long-temps la maison d'Austriche a rendu la Boheme hereditaire, autant par la force que par le droit; & que l'absence d'un Roy a fait entierement décheoir un si beau Royaume de son ancienne splendeur. On trouve dans cette Histoire qui contient 33. Livres, & dans celle d'Æneas Sylvius, qui fut Pape sous le nom de Pie II. plusieurs particularitez concernant les Hussites, les Taborites, & les opinions de Wiclef, de Jean Hus & de Hierôme de Prague. Mais tout cela a esté si fort remüé depuis quelques années, que nous n'oserions y retoucher.

ARTICLE VII.

CE Memoire concerne une matiere si importante, & attaque un si habile homme, qu'il remplira parfaitement bien la place que nous luy donnons icy. C'est un examen de l'explication que Mr. Marsham a faite de la prophetie de Daniel rapportée sur la fin du Chap. 9. de ce Prophete.

Je

JE ne pretens point, dit l'Auteur de ce Memoire, suivre Mr. Marsham pas à pas. Je luy abandonne les préliminaires de sa Dissertation, & ne luy conteste point ce qu'il dit sans aucun fondement du Royaume de *Medo-Perse*. Je ne m'amuseray pas non plus à réfuter l'explication qu'il donne de plusieurs versets de cette prophetie, parce que cela ne fait rien au fonds de la question. Je m'attacheray seulement aux paroles essentielles du Prophete, & au fonds du sentiment de Mr. Marsham; & je prétends faire voir qu'il fait plusieurs fautes très-considerables, & que son explication est tout-à-fait insoûtenable. Tâchons avant toutes choses de bien comprendre son sentiment, car c'est ce qu'il y a de plus difficile.

Mr. Marsham prétend que les paroles de l'Ange Gabriel rapportées au neuviéme Chapitre, ne marquent que ce qui se devoit passer dans la République des Juifs depuis la vingt-&-uniéme année de la captivité de Babylone jusques à la profanation du second Temple par Antiochus Epiphanes, & que tout ce que ce Prophete a écrit en cét endroit n'a rapport qu'à ce temps-là.

Afin donc de trouver le nombre de soixante-&-dix semaines d'années, dont il prétend, aussi-bien que les autres Interpretes, que l'Ange parle, il dit qu'on doit fixer le commencement de ces semaines à la vingt-&-uniéme année de la captivité, qui

qui est, selon luy, le temps auquel l'Ange parla au Prophete aprés qu'il eut jeûné pendant l'espace de trois semaines, c'est-à-dire selon le stile de Mr. Marsham, pendant les vingt-&-un an de la captivité qui s'estoient déja écoulez. Il divise ensuite ces semaines avec l'Ange en *sept*, *soixante-&-deux*, & *une*, & *une demie*. Les sept premieres sont, selon luy, les quarante-&-neuf ans qui restoient depuis la vingt-&-uniéme de la captivité jusques au commencement du regne de Cyrus, qui est, selon Mr. Marsham, celuy que le Prophete appelle *unctum ducem*. Les soixante-&-deux suivantes se doivent compter depuis la ruïne du Temple jusques au commencement du regne d'Antiochus Epiphanes. La semaine suivante n'est autre chose que les sept premieres années du regne de ce Prince, pendant lesquelles il ne fit point de mal aux Juifs. Et la derniere demie semaine sont les trois ans & demy pendant lesquels l'autel demeura renversé, & l'idole de Jupiter Olympien mis à sa place. Voilà le compte de Mr. Marsham.

Je trouve d'abord un grand defaut dans cette supputation. Car au lieu de soixante-&-dix semaines dont l'Ange parle, & dont Mr. Marsham ne disconvient pas, quand on vient dans le détail il ne s'en trouve que soixante-&-trois. Que fera donc Mr. Marsham qui voit bien cela? Il compte sept semaines deux fois, & ainsi il a ce qu'il demande.

mande. La chose est manifeste, puis qu'il commence à compter les sept premieres semaines à la vingt-&-uniéme année de la captivité, & qu'il fait ensuite remonter le commencement des soixante-&-deux semaines suivantes jusques au temps de la ruïne du Temple, qui est, selon luy, le commencement de la même captivité. Il est clair, dis-je, qu'il compte sept semaines deux fois, puis que ces sept premieres déjà comptées le sont encore une fois, & font partie des soixante-&-deux.

Mr. Marsham dit que les sept premieres semaines ne doivent pas être comptées avec les suivantes, parce qu'elles marquent des évenemens tout-à-fait differens; & qu'on doit mettre un point dans le texte après les mots *hebdomades septem*, à la place de l'accent *atnah* qui est dans l'Hebreu, lequel marque une distinction considerable.

Je croy qu'on voit assez la foiblesse de ce discours. Mais elle paroîtra encore davantage, si on considere que son fondement est tout-à-fait chimerique. Il ne faut que sçavoir lire l'Hebreu, pour voir que l'accent *atnah* dont il est icy question ne se met que dans les endroits où les Latins mettent des virgules, ou quelquefois deux points. D'ailleurs ce n'est pas par ces sortes d'accents qu'il faut juger si un discours est continu, ou interrompu; il faut avoir égard au sens & à la suite, sans se mettre trop en peine de ces minuties Rabiniques, qui

font

sont le plus souvent sont impertinentes, & qui ne peuvent jamais servir qu'à éblouïr les ignorans.

Je pourrois en demeurer là, & ce qui vient d'être dit suffiroit pour montrer que Mr. Marsham a le plus grand tort du monde, d'entreprendre sans aucune raison de ruïner l'autorité d'une des plus belles propheties que nous ayons de la venüe de Jesus-Christ. Mais je veux bien le suivre encore quelque temps, & examiner s'il a eu raison de commencer le dénombrement des semaines à la vingt-&-uniéme année de la captivité, & quel fondement il a eu de le faire. Ecoutons le donc parler.

Je ne suis pas le premier, dit-il, qui ait enseigné que le commencement des soixante-&-dix semaines se doit prendre au temps de l'entreveüe du Prophete & de l'Ange.

Cela est vray. Mais qui vous a dit que cette entreveüe se soit faite la vingt-&-uniéme année de la captivité? Ecoutons ce qu'il répond.

C'est, dit-il, que le Prophete a eu cét entretien avec l'Ange après avoir jeûné trois semaines. Or ces trois semaines sont des semaines d'années, qui se doivent commencer au temps de la ruïne du Temple, & au commencement de la captivité. Ainsi cette entreveüe doit s'être faite vingt-&-un an après.

En verité il faut avoir bien de la confiance, pour avancer cela du même air qu'on

qu'on diroit les plus grandes verités du monde. Mr. Marsham croyoit apparemment que personne ne prendroit la peine de lire la prophetie de Daniel, en lisant son Livre. Car il n'y a qu'à jetter les yeux sur le dixiéme Chapitre de cette prophetie, pour voir que les semaines dont il est parlé en cét endroit ne sont point des semaines d'années, mais des semaines de jours. *Lugebam*, dit le Prophete, *tres hebdomadas dierum*, τρεῖς ἑβδομάδας ἡμερῶν, comme les Septante traduisent, c'est-à-dire, pendant trois semaines de jours: ce que le Prophete ajoûte sans doute, pour distinguer ces semaines d'avec celles dont il venoit de parler dans le Chapitre précédent, qui estoient des semaines d'années. De plus le temps de ce jeûne est précisément marqué par le Prophete, *anno tertio Cyri Regis*, c'estoit la troisiéme année du regne de Cyrus: ce n'estoit donc pas la vingt-&-uniéme année de la captivité, mais cinquante-&-un an après, selon la Chronologie même de Mr. Marsham.

J'aurois bien pû faire une plus longue Dissertation sur cette matiere. J'aurois pû examiner ce que dit Mr. Marsham sur chaque verset de cette prophetie. J'aurois pû apporter l'autorité de Jesus-Christ, qui en applique les termes à la derniere ruine du Temple. J'aurois aussi pû réfuter ce qu'il dit du Royaume de Medo-Perse & du commencement du regne de Darius Medus

Mais

Mais comme ces sortes de discussions jettent toûjours dans des difficultez de Chronologie, & que la plûpart des gens n'aime pas à en entendre parler, j'ay crû que je ferois mieux de me renfermer dans les termes de la prophetie, puisque j'y trouvois suffisamment dequoy réfuter Mr. Marsham.

ARTICLE VIII.

Défense des Nouveaux Chrêtiens & des Missionnaires de la Chine, du Japon & des Indes, contre deux Livres intitulez, la Morale Pratique des Jesuïtes, & l'Esprit de Mr. Arnauld. A Paris chez Estienne Michalet 1687. in 12. pagg. 568.

CEux qui sçavent que la premiere Partie de la Morale Pratique des Jesuïtes fut publiée dès l'année 1669. ne manqueront pas de se récrier que les Jesuïtes ont esté bien lents à se justifier contre un Livre fameux que l'on a produit par tout avec éclat. On peut même ajoûter qu'après avoir employé la force pour disperser les combattans, & se rendre les maîtres du champ de bataille, cette apologie arrive bien à contre-temps; & qu'il a fallu sans doute de grandes machines pour amener toutes les pieces dont elle est composée. Mais pour ne point prévenir les esprits contre l'innocence de ces bons Peres, il est

 à pro-

à propos d'establir quelle étoit l'accusation, afin que l'on comprenne mieux la force de cette Défense qui a coûté un effort de tant d'années. Le but de la Morale Pratique des Jesuïtes estoit de faire voir qu'ils ne sont animez que d'un esprit d'orgueil, d'avarice & de cupidité; qu'ils n'ont pour fin principale que l'establissement de la Societé; & qu'ils corrompent les mœurs & la Religion par des relâchemens dangereux. Comme le crime est atroce, il a fallu le prouver. Pour cela l'on est entré dans un détail importun. On a prétendu monstrer par des extraits de leur Morale, qu'ils ont des maximes capables d'autoriser les plus effroyables dereglemens; & que le Christianisme qu'ils ont porté dans la Chine & dans le Japon est tellement corrompu par leurs déguisemens politiques, qu'il ressemble plus au Paganisme qu'à la pureté de l'Evangile. Les gens qui n'ont que des lumieres vulgaires auroient crû qu'il étoit plus naturel de s'attacher au crime capital, c'est-à-dire, de démentir par une exacte & vigoureuse justification la peinture affreuse que l'on a faite de la Morale des Jesuïtes, & de desavoüer les salutaires finesses qu'on leur reproche. Le public eust pû juger par ses propres yeux si l'accusation est injuste. Mais ces sages politiques, pour embarrasser leur accusateur, ont trouvé plus à propos de le transporter d'abord dans la Chine, dans les Indes, & dans le Japon.

Comme

Comme ils en connoissent parfaitement bien les intrigues & les routes, ils sçauront bien prendre leurs avantages, Il semble qu'ils ont imité l'adresse de ces gens qui ne font joüer leurs machines que dans une certaine obscurité & dans un certain éloignement qui en dérobent les ressorts à la vûe des spectateurs.

Il faut avoüer pourtant que l'Auteur donne un prétexte fort specieux au choix qu'il a fait de ne justifier que les conversions de la Chine, du Japon & des Indes. Car il remarque dans sa Préface, que si les Jesuïtes n'avoient esté attaquez que personnellement, ils ne se seroient pas mis en peine de repousser la calomnie. *Ils attendroient*, dit-il avec un grand air d'humilité, *qu'il plust à Dieu de faire éclater la verité, ou de récompenser par une autre voye la patience de ses serviteurs.* Mais leurs entrailles se sont émües, quand ils ont vû, que *ces impostures tendoient à faire passer pour abominable une Chrêtienté aussi florissante que l'est celle du Japon & de la Chine, & que tant d'ames fidelles qui prioient Dieu pour cette nouvelle vigne, & pour les* OUVRIERS *qui la cultivent, sentoient refroidir leur zêle par le récit de tant d'histoires étranges. Si Mr. Jurieu*, ajoûte-t-il, *étoit le seul qui débitast ces faussetez, son autorité ne seroit pas d'un assez grand poids pour s'en embarrasser.* Mais ce sont des Docteurs celebres parmy les Catholiques, qui pour vanger

leurs ressentimens particuliers trahissent la cause commune; & fournissent aux Heretiques des armes pour repousser les reproches que l'Eglise leur fait d'avoir une honteuse indifference pour la conversion des Infideles. Voilà assurément de belles apparences; & l'on est en verité fort édifié de la maniere dont les deux partis en usent dans leurs differens. Car la pieté est l'unique motif de toutes leurs injures; & de toutes leurs querelles. En effet l'Auteur de la Morale Pratique n'a-t-il pas dit de son côté dans sa Preface: *Que les Jesuites ne s'imaginent point qu'on se soit porté à ramasser toutes les differentes pieces qui composent ce recueil, dans le dessein de les décrier, & de leur nuire. On prend Dieu à témoin que l'on n'y a été poussé que par la douleur sincere que l'on a de les voir dans de si malheureux engagemens: On gemit de ce qu'ils sont la cause de la perte de tant d'ames qu'ils seduisent & qu'ils entraînent avec eux dans le precipice. On desire de tout son cœur que ce travail leur puisse être utile. Car* QUOY QU'ILS EN PUISSENT DIRE, ON LES AIME.

Mais laissons aux Lecteurs à faire des reflexions sur ces beaux dehors, & passons au corps de l'Ouvrage. L'Auteur s'y défend d'abord d'une maniere toute singuliere & qui fait beaucoup d'honneur à la Societé. Que faudroit, dit-il, que fissent les Jesuites pour être au gré de ces Reformateurs? Reprendront-ils la severité de leurs

pre-

premiere institution? Mais ne furent-ils pas dès lors accablez d'injures atroces? *Melchior Canus Docteur fameux, & depuis Evêque des Canaries, ne soûtint-il pas serieusement qu'ils étoient les Précurseurs de l'Antechrist?* Et une assemblée de Theologiens ne prononça-t-elle pas, que c'estoit *une Societé née pour détruire, plûtôt que pour édifier?* Mais s'ils vouloient, continüe-t-il, *ne plus prêcher, ne plus confesser, & ne se plus mêler d'aucunes fonctions*, on ne leur refuseroit pas des loüanges & de l'encens. Voilà tout le mystere.

L'un ne veut point d'égal, & l'autre point de maistre.

D'ailleurs, reprend le Jesuïte, si Mr. Arnauld ne brûle que du feu de la charité, & *s'il aime les Jesuites*, de quel air témoignneroit-il sa haine, puis qu'il fait le portrait de la Societé avec de si noires couleurs? *La Societé est*, dit-il, *inquiete, ambitieuse, pleine de grands desseins d'aggrandissement & de fortune.* Si ce sont là les traits de sa tendresse, il a d'extrêmes obligations à Mr. Jurieu, lequel luy a témoigné une charité si ardente, & qui n'a rien épargné pour luy donner *une salutaire confusion* de ses defauts.

Il revient ensuite au silence qu'on reproche aux Jesuïtes comme une marque qu'ils n'ont pû répondre à tout ce que l'on a publié contr'eux, sur tout à l'égard de

 leur

leur Morale, que l'on a peinte en effrontée qui court les rües. Il soûtient donc que le mepris qu'ils font de ces Libelles n'est point une preuve d'impuissance; & il fait sur cela un argument *ad hominem* à Mr. Arnauld. Car il le presse de declarer s'il n'a pû répondre au Livre de Mr. Jurieu, qui contenoit des choses assez importantes pour n'être pas méprisées. Mais ce n'est pas assez à l'égard du public. Car la preuve tirée du silence pourroit bien être bonne contre Mr. Arnauld. Ainsi l'Auteur avoüe de bonne foy, qu'ils ont trop d'ennemis sur les bras pour s'amuser à répondre à toutes les satires dont on s'efforce de les noircir. Il ajoûte qu'à mesure qu'il s'est élevé de ces sortes de persecutions contr'eux, Dieu leur a suscité d'illustres défenseurs. Il rapporte que dans le temps qu'on s'opposoit à leur rétablissement en France, ils eurent l'honneur que le plus grand * Roy du monde plaidât luy-même leur cause. Le † Magistrat qui haranguoit contr'eux leur rendit ce témoignage honorable contre son intention; *qu'ils n'avoient point eu de plus grands adversaires que la Sorbonne; mais qu'à present elle leur étoit favorable*: c'est-à-dire, selon l'Auteur, *depuis qu'elle les avoit mieux connus*; & selon la remontrance, *parce qu'un monde de jeunes Theologiens avoient étudié dans leurs Colleges*. D'où cet illustre Magistrat

con-

* *Henri IV.* † *Mr. du Harlay.*

concluoit qu'il estoit dangereux qu'ils ne seduisissent de même toute la jeunesse du Royaume. N'importe: l'Auteur prétend encore que leurs ennemis se contredisant eux-mêmes dans leurs calomnies, en font voir la fausseté. Car, dit-il, l'Auteur de la Politique du Clergé a prétendu que les Jesuïtes estoient tellement dévoüez à la maison d'Austriche, que la France nourrissoit dans son sein ses plus dangereux ennemis. Mais son raisonnement fut destruit par *un Auteur d'une politique plus rafinée qui parut sur le theatre*, pour faire voir à toute l'Europe *l'Empereur & l'Empire trahis, par qui, & comment.*

Bien des gens auront de la peine à s'imaginer que les Jesuïtes, qui ne sont pas fort endurans, ayant regardé avec tant de flegme un * Livre foudroyant, & qui leur portoit des coups mortels. Au contraire on leur reproche, que bien loin d'être si debonnaires, & capables de souffrir la moindre injure quand ils peuvent la repousser, ils iroient percer un ennemy jusques sur l'autel. D'ailleurs ils n'ont point esté attaquez par un Libelle méprisable, mais par un Ouvrage soûtenu par le poids & le merite de celuy qui passoit dans le monde pour en être l'Auteur. Et comme l'on prévoyoit bien qu'ils feroient semblant de souffrir par patience les accusations dont ils ne pourroient pas se défendre, on leur déclara

 qu'on

* *La Morale Pratique.*

qu'on les poussoit vivement, *afin que toute la terre reconnust que s'ils se taisoient, ce n'étoit point par un effet de leur douceur, mais du trouble de leur conscience.* Il semble donc qu'ils ne pouvoient garder le silence, sans s'exposer aux divers jugemens du public sur une patience si peu ordinaire. A ne regarder même que l'interest de l'Eglise, pour lequel seul ils paroissent s'échauffer, n'est-ce pas une insensibilité condamnable ? Car ces satires estoient capables d'empêcher le fruit que la Societé pouvoit faire dans la Religion, puis qu'on la faisoit regarder comme une source empoisonnée d'où coule un venin dangereux. Ainsi il est du devoir d'une Societé Religieuse d'éloigner le scandale & les fâcheux soupçons, qui ne tendent qu'à inspirer de l'horreur pour elle. Au reste l'Auteur ne devoit pas se glorifier du suffrage de Henry IV. ni tirer avantage de la remonstrance que le premier President du Harlay fit au nom du Parlement pour les exclure du Royaume, car c'est un endroit fâcheux à remüer. Mr. de Mezeray s'en explique nettement. Mr. du Harlay, dit-il, parla fortement au Roy, & *le poids de ses raisons* soûtenu par la dignité d'un si grave Magistrat & par la force de son éloquence, estoit capable d'emporter l'esprit du Roy, si (les frayeurs mortelles que luy donnoit l'experience du passé) ne l'eussent bien confirmé dans la résolution de les rappeller. Ceux qui veulent que l'in-
terest

teresst de la Societé soit la seule regle des Jesuïtes, ne trouveront point de contradiction entre l'Auteur de *la Politique du Clergé*, & l'Auteur de *l'Empereur & l'Empire trahis*. L'éclat où est la France aujourd'huy les a engagez à luy sacrifier l'Empereur & l'Empire. Lorsque Clement VIII. estoit prest de se déclarer contr'eux, ils s'aviserent de soûtenir que *ce n'étoit point un article de foy que Clement VIII. fust Pape.* Mais Clement IX. ayant marqué du penchant pour eux, ils soûtinrent qu'il *étoit infaillible & en fait & en droit*: Cette conduite si opposée s'accorde parfaitement bien avec leurs maximes.

Cependant l'Auteur s'imaginant avoir mis à couvert l'honneur de sa Societé par ces considerations generales, & par un feint mepris pour les satires qui se répandent contr'elle, revient à son but, qui est de restablir l'honneur de cette espece de Christianisme qu'ils ont prêché dans la Chine. Son dessein est de réfuter toutes les pieces recueillies dans le II. Volume de la Morale Pratique des Jesuïtes. Une des plus sanglantes est le *Theatro Jesuitico*, lequel est composé de pieces qui paroissent authentiques, pour montrer que les Jesuïtes charmez du trafic & du commerce dont ils s'enrichissent en ce païs-là, n'y ont porté qu'un Christianisme Payen. Les Jesuïtes, qui se parent beaucoup de la gloire d'avoir planté cette nouvelle vigne, se croyent

engagez à justifier qu'elle porte de bons fruits, & nonpoint des grappes sauvages. Pour décrier donc ce *Theatre Jesuitique* par un puissant préjugé, il rapporte quelle en fut la fortune malheureuse. Car il dit que la justice du Roy ordonna contre le Livre *la peine que Dieu réserva à l'Auteur, s'il ne fait penitence d'un excès si criminel*; c'est à dire, que le Livre fut laceré & brûlé par l'executeur de la Haute Justice en vertu d'une ordonnance de Mr. de la Reynie. Après ce trait un peu Monachal, il s'efforce de montrer que cette piece n'est point de l'Evêque de Malaga, à qui l'Auteur de la Morale Pratique l'avoit attribuée pour luy donner plus de poids & plus d'autorité. Il insere icy un long desaveu de cét Evêque, tellement circonstantié, & tellement envenimé contre Mr. Jurieu & Mr. Bayle, que cela confirme assez le bruit qui s'estoit répandu, que c'estoit une piece fabriquée à Anvers. Il y a cependant certains faits qui regardent la personne & la naissance de l'Evêque de Malaga, sur lesquels s'il est vray que l'Auteur de la Morale Pratique se soit grossierement trompé, comme on le pretend, il pourroit bien avoir esté mal informé sur le reste. A la verité l'opinion que l'on a de la probité & de la vertu de Mr. l'Evêque de Malaga estoit propre à donner plus de credit au *Theatre Jesuitique*. Mais au fond ce n'est arracher à cét Ouvrage qu'un préjugé favorable, puis qu'il est d'ail-

d'ailleurs appuyé sur des preuves particulieres, & que celuy qui en est l'Auteur soûtient être bien autorisées. C'est pourquoy l'on a pris soin de rapporter icy les éloges & les approbations que les Jesuïtes Missionnaires ont reçües. L'Auteur fait particulierement parade de deux Brefs des Papes Innocent X. & Innocent XI. & d'un decret du Roy d'Espagne. Il a pourtant bien prévû luy-même qu'on ne manquera pas de dire, que les Jesuïtes sont habiles dans l'art d'imposer à tout le monde, & que ce sont là des effets de la cabale & des intrigues de cette formidable Societé.

Quoy qu'il en soit, nous n'avons pas dessein d'entrer dans le détail de tous les témoignages que l'Auteur oppose à ceux qui sont citez dans le *Theatro Jesuitico*. Nous remarquerons seulement deux choses. L'une, qu'il affoiblit fort adroitement le témoignage des Dominicains & des autres Religieux, comme d'autant d'ennemis que l'envie & la jalousie leur attirent. Il se sert pour cela d'un endroit qu'il attribüe à Mr. Jurieu, qui porte que *les Dominicains ne se conduisent pas d'une maniere moins inique pour supplanter les Jesuïtes, & pour partager le butin. Car c'est le caractere des Moines, d'encherir les uns sur les autres en friponnerie.* Cela fait souvenir de ce Jesuïte, lequel prêchant à Viane, soûtenoit pour s'attirer la foule des penitens, *qu'il n'y avoit personne qui donnast le Paradis à meilleur mar-*

ché que les Jesuites. L'autre est, que ce Livre est remply de plusieurs rétractations, & de dépositions favorables au Christianisme que les Jesuïtes ont planté dans la Chine. Il attaque certaines circonstances du *Theatre Jesuitique* par des preuves de fait qui paroissent très-positives. Par exemple, l'on y fait le P. Figuere Mandarin, aussi-bien que le P. Martini, dont l'on avoit fait une réprefentation fort divertissante. Mais l'Auteur soûtient icy d'un ton très-ferme, qu'il n'y eut jamais de P. Figuere dans le monde, & que le P. Martini n'a point esté Mandarin. Par consequent la verité de tous ces faits-là a besoin d'être restablie. Il est vray qu'il est facile de s'imaginer que pendant le cours de tant d'années les Jesuïtes ont bien pû ménager ces retractations & ces dépositions en leur faveur. L'éloignement fait aussi que l'on se hazarde avec moins de scrupule à affirmer bien des choses, parce que l'éclaircissement en est presque impossible. D'ailleurs l'Ouvrage du P. Couplet Jesuïte dont nous avons parlé, * forme de violens soupçons contre les Jesuïtes de la Chine. Car il avoüe qu'ils ont quitté l'habit de Religieux pour prendre celuy des *Lettrez* ou *Mandarins*; qu'ils y prêchent le vray Dieu sous le nom de *Xam-ti*, qui est le Dieu des Chinois; & qu'on ne doit point faire façon de se prosterner devant les petites tables où sont

gra-

* *Mois de Septemb. Art. 6.*

gravées les vertus & les titres du Philosophe *Confucius*. Ainsi voilà tout l'exterieur d'un veritable Chinois, & c'est proprement trouver des accommodemens avec le ciel. Mais après tout, les prétentions de fausseté du P. le Telier peuvent faire impression, si les interessez ne viennent au secours.

Enfin l'Auteur, comme s'il estoit impossible de luy disputer la victoire, se récrie contre Mr. Jurieu, qu'il n'a pas dû déclamer avec tant d'exageration contre les conversions de la Chine, afin d'excuser le peu de zêle qui regne parmy les Protestans pour la conversion des Gentils; en un mot, qu'il n'a pû sans injustice faire ses efforts pour ravir aux Jesuïtes l'honneur de faire retentir l'Evangile jusqu'aux bouts de la terre, & à l'Eglise la gloire de subjuguer toutes les nations pour meriter le titre d'*Universelle*. Il espere même dissiper les artifices dont il dit que les Ministres se servent pour entretenir l'aversion des Protestans contre les Jesuïtes. Mais il est desormais bien difficile qu'ils puissent s'acquerir la confiance des Protestans. Car l'on n'entre point dans le cœur par la brêche & par les ruïnes. On demande le cœur: mais on ne l'arrache jamais, & l'on n'y regne point par la terreur & par l'effroy.

Pour l'Auteur de *la Morale Pratique*, le P. le Telier ne balance pas à dire qu'il est obligé de réparer le tort qu'il a fait à ceux

qu'il a si cruellement déchirez. Et comme il a bien prévû qu'il y trouveroit quelque résistance, il luy soûtient par ses propres maximes, qu'il ne peut se dispenser *d'une retractation publique de ces medisances outrées.* On diroit qu'il ne s'agit plus de sçavoir qui a tort ou raison, & qu'il n'est plus question que de regler la maniere dont celuy qu'il appelle le *Moraliste* doit faire satisfaction à la Societé. Car l'on examine icy à fond & par l'autorité des Docteurs, s'il n'est pas obligé de se nommer en se retractant, & en desavoüant *la Morale Pratique.* Après avoir bien balancé les raisons & les inconveniens qui se rencontrent de part & d'autre, il resoud pour l'affirmative. Mais le fera-t-il? ajoûte nôtre Auteur. C'est en effet la grande difficulté. Il a grand peur qu'en ce cas-là la grace ne soit point efficace & victorieuse, mais seulement une grace *excitative*, à laquelle l'homme peut résister. Il luy fait de pieuses exhortations là-dessus; & il le fait comparoître devant le Tribunal de Dieu, où éloigné des applaudissemens du monde, il ne pourra soûtenir la presence de *ces illustres Martyrs*, & de *ces fervens Missionaires de la Chine*, qui s'éleveront en jugement contre luy. En verité cette peinture-là est capable d'émouvoir & de faire gemir les bonnes ames, & sans doute que l'Auteur de la *Morale Pratique* doit penser bien serieusement à sa conscience.

Au reste le P. le Telier bien sûr de son triom-

triomphe provoque ses adversaires au combat. Il avoüe pourtant luy-même, que son Apologie n'est point soûtenüe par les beautez du discours, & par les agrémens qui sont du goust du siecle. Mais si elle manque de ce sel qui en fait l'assaisonnement, c'est que la modestie Chrêtienne ne permet pas de prendre ces avantages mondains. Peut-être qu'il y a de la prudence dans cette modestie : car ne pouvant plus disputer la gloire de bien écrire, il faut bien se retrancher à se faire honneur d'une maniere simple. En effet *ces Messieurs* ont bien montré aux Jesuites qu'ils sçavoient dire des injures avec beaucoup plus d'esprit qu'eux, & dans un beau stile, qui charmoit les plus délicats par le tour inimitable des pensées.

ARTICLE IX.

Traitez des Barometres, Thermometres, & Notiometres ou Hygrometres, par M. D.. A Amsterdam chez Henry Wetstein 1688. in 12. pagg. 139.

Quoy que l'usage des Barometres & des Thermometres soit fort commun, la plûpart ne les connoissent que par les effets, sans en chercher la cause. Mais comme l'on doit chercher à s'éclairer sur toutes choses, le public est redevable à Mr. Dalencé de la part qu'il luy fait de ses découvertes. Le Traité de l'Ayman qu'il

qu'il nous a donné depuis peu, & celuy dont nous avons à parler, ſont d'autant plus utiles, qu'il a une loüable curioſité pour les experiences; de la penetration dans les matieres de Philoſophie; & qu'il s'exprime d'une maniere nette & intelligible à tout le monde. Il y a trois Traitez dans cét Ouvrage: l'un du *Barometre* pour meſurer la peſanteur & la legereté de l'air: l'autre du *Thermometre* pour meſurer les degrez du chaud & du froid: le dernier du *Nitiometre* ou *Hygrometre*, qui marque les degrez de ſechereſſe & d'humidité de l'air. Ces machines ſont fort curieuſes, parce qu'elles ſervent à prévoir les divers changemens qui arrivent dans l'air. L'Auteur remarque d'abord que les Anciens n'ont point connu la nature & les proprietez de l'air. Cependant les effets en ſont ſurprenans. L'air peut-être condenſé ou dilaté. Dans les condenſations il conſerue toûjours une action de reſſort par laquelle il tâche de s'étendre & fait effort pour repouſſer les corps qui le preſſent, juſqu'à ce qu'il ait repris ſon extenſion naturelle. Or au lieu que les reſſorts qui ſont tendus trop long-temps ſe relâchent & s'affoibliſſent, cela n'arrive point à l'air: car l'on a éprouvé qu'une arquebuſe à vent chargée depuis plus d'un an, fait le même effet que ſi elle eſtoit nouvellement chargée. C'eſt au reſſort de l'air que l'on attribüe les effets des mines; parce que la poudre venant à s'enflammer dilate

late l'air, lequel estant pressé fait effort de toutes parts contre les parois de la mine, les ébranle avec violence, & enfonce les endroits les plus foibles pour se faire un passage. On a cherché la raison pourquoy trois Espagnols estant montez sur une montagne appellée *le pain de sucre* dans une des isles Canaries, expirerent dès qu'ils furent arrivez au sommet. Quelques-uns ont dit que l'air estoit trop subtil pour rafraichir les poulmons. Mais il n'en faut point chercher d'autre raison selon Mr. Dalencé, sinon que l'air dont leurs corps estoient environnez ne les pressoit plus. Par consequent les esprits animaux contenus dans le sang, & l'air interieur, ne trouvant plus de resistance au dehors, & estant en liberté de faire agir toutes les forces de leurs ressorts, dilaterent tellement les parties qui les contenoient, qu'ils les rompirent. Il confirme cela par l'experience d'une vessie de carpe pleine d'air. Car si on la met dans la machine du vuide, & que l'on pompe l'air, alors l'air interieur de la vessie estant plus fort que l'exterieur qui l'environne, se dilate parce qu'il est moins pressé, & creve la vessie avec éclat.

Ainsi après avoir prouvé que l'air est un corps, lequel est par consequent capable de pousser un autre corps, il vient à la premiere origine des Barometres. Il rapporte qu'un jardinier d'Italie ayant remarqué le premier que les Pompes aspirantes ne pou-

voient

voient élever l'eau plus haut que 32. pieds, & que le reste du tuyau ne pouvoit se remplir, en écrivit à *Galilée*, qui s'en convainquit par plusieurs experiences. En 1643. *Toricelly* Mathematicien du Duc de Florence, & successeur de Galilée, travailla sur le même principe. Il remplit de vif-argent un tuyau de 4. pieds, & il remarqua que le vif-argent ne demeuroit suspendu que jusqu'à la hauteur de 27. à 28. pouces, & que ces 27. à 28. pouces pesoient autant que 32. ou 33. pieds d'eau dans un tuyau de même diametre. Cette experience qui fut si honorable à Toricelly fit connoistre qu'une colomne d'air de la même grosseur du tuyau, & de toute la hauteur de l'air, pese autant que 27. ou 28. pouces de vif-argent, & 32. ou 33. pieds d'eau. Cette découverte ayant esté bientost divulgée parmy les Sçavans, l'on en fit plusieurs experiences. Mr. Pascal a rapporté celle qu'il fit à Roüen. Toricelly s'apperçût ensuite que le vif-argent montoit ou baissoit dans son tuyau en differens temps. Cela luy ouvrit les yeux, & luy fit conjecturer que l'air estoit plus pesant ou plus leger en certains temps. Les curieux de France excitez par cette conjecture, firent une celebre experience sur une montagne d'Auvergne nommée le *Puy de Domme*, & trouverent que du plus bas jusqu'au lieu le plus élevé il y avoit une difference de trois pouces, une ligne & demy, & qu'une colomne

d'air

d'air de 500. toises, de pareille grosseur que le tuyau, pesoit trois pouces, une ligne & demy de vif-argent. Nous ne rapporterons pas plusieurs experiences qui sont icy expliquées, ni ce que l'usage apprend à tout le monde, que les vents, aussi bien que la pluye, font baisser le vif-argent, & que les changemens en sont moins sensibles, c'est-à-dire, qu'ils se peuvent moins prévoir, parce qu'ils sont trop prompts, dans les saisons inégales & dereglées. Le seul scrupule qui reste aprés l'explication des variations du Barometre, est de sçavoir pourquoy l'air est plus pesant pour faire hausser le vif-argent dans le tuyau quand le temps est calme & serain, que quand il est pluvieux. Car il semble que la pluye & les nües qui obscurcissent l'air, le doivent presser davantage, & le rendre plus épais & plus pesant. Au contraire dans un beau jour l'air occupant toute cette vaste étendüe, doit être moins comprimé, & se peut dilater davantage, ensorte que son poids en devienne plus leger. L'Auteur dit bien que le vent de *Nord-est* comprime l'air, & le rend plus pesant; & que le vent de *Sud* le soûleve, & luy donnant la liberté d'estendre ses ressorts, diminüe la force de la compression. Mais une pluye abondante bien loin de soûlever l'air, doit le condenser par son propre poids & par la place qu'elle occupe.

Le *Thermometre* sert à nous faire apper-

cevoir

cevoir sensiblement des changemens du chaud & du froid qui arrivent dans l'air qui nous environne, & à comparer la chaleur d'un jour avec celle d'un autre. Mr. Dalencé nous apprend que l'invention en est düe à un paisan de Nord-Hollande, nommé *Drebbel*, lequel pour ses rares inventions fut appellé en Angleterre auprès du sçavant Roy Jacques, où il inventa *le Microscope*. Le propre de la chaleur est d'étendre & de dilater: au contraire le froid resserre & comprime. C'est ce qui arrive à l'air & à la liqueur enfermez dans les Thermometres, dont tout le monde connoît la figure & la forme par ses propres yeux. L'Auteur ajoûte une remarque que l'on a faite depuis peu pour détromper ceux qui sont prévenus que les caves profondes sont froides en esté, & chaudes en hyver. Car l'experience a justifié que la temperature en est égale dans toutes les saisons de l'année, & que la difference que l'on y trouve vient de ce que l'on en juge par rapport à l'air exterieur.

Pour les *Nitiometres*, nous en dirons peu de chose, parce que l'intelligence de cette machine dépend des figures que nous n'avons pas crû devoir inserer icy. Nous dirons seulement que l'humidité est causée par des vapeurs, qui ne sont que de l'eau divisée en de très-petites parties, lesquelles devenant très-legeres, se mêlent avec l'air qui les soûtient, jusqu'à ce que les parties

s'é-

s'étant reünies forment les brouillards & les nües qui retombent en pluye. La secheresse au contraire est lors que l'air est entierement épuré de vapeurs & de parties aqueuses. Or comme il arrive continuellement dans l'air des changemens de secheresse & d'humidité, les curieux ont cherché les moyens d'en pouvoir remarquer précisément les differens degrez. Mr. Dalencé rapporte toutes les differentes machines qui ont esté imaginées pour cela. Par exemple, les cordes de chanvre s'allongent par la secheresse, & raccourcissent par l'humidité. Mais il faut aller à la source, pour voir de quelle maniere cette experience peut être mise en usage.

ARTICLE X.

Les Oeuvres Posthumes de Mr. Claude, Tom. I. A Amsterdam chez Pierre Savouret 1688. in 8. pagg. 492.

Personne ne merita jamais mieux dans la Republique des Lettres que l'on répandist à pleines mains des fleurs funebres sur son tombeau, que le fameux Mr. Claude. En verité des gens de ce merite-là ne devroient point mourir, & devroient être exempts de la loy commune à tout le reste des hommes. Mais enfin son nom & ses Ecrits ne mourront point. En effet il n'est peut-être guere d'Ouvrages plus achevez

que les siens. Son stile estoit sublime & majestueux, son imagination riche & élevée. Il donnoit un beau tour aux sujets qu'il avoit à manier, & il y regnoit une force de raisonnement qui entraînoit tous les esprits, parce que l'on y voyoit reluire les plus pures lumiéres du bon sens & de la raison. Quoy qu'il eust esté attaqué violemment, il ne souilla point son éloquence par l'aigreur & l'impetuosité de ses expressions; mais il conserva toûjours la gravité que meritoit la grandeur de sa matiere. Ainsi ceux qui sont demeurez les dépositaires de ses Ouvrages ont pû se répondre à eux-mêmes non seulement des suffrages, mais aussi des desirs de tout le public pour ces precieux restes d'un si grand-homme. Bien que sa réputation ne courust aucun hazard entre les mains de celuy qui a composé la Préface que l'on trouve à la tête de ses Oeuvres Posthumes, il paroist pourtant que l'on a balancé quelque temps pour les publier. On craignoit que ces Posthumes ne portassent, pour ainsi dire, des marques de deuil, & qu'ils ne se ressentissent de la mort précipitée de leur Auteur: parce que les ayant composez au milieu de mille tristes dissipations, il n'avoit pas eu le loisir d'y mettre la derniere main. La Préface ajoûte, qu'il ne regardoit pas le public avec cette fiere securité de la plûpart des Auteurs. Car il avoit ce principe si sage, qu'on ne sçauroit paroître aux yeux de

tout

tout le monde avec trop de sagesse & de précaution. C'est pourquoy il repassoit souvent sur ses productions, & les retouchoit avec beaucoup de severité. Cette conduite de Mr. Claude avoit donc inspiré quelque scrupule d'exposer une réputation aussi solide que la sienne. Mais l'utilité que l'Eglise peut tirer de ses Ecrits a fait surmonter une crainte qui ne pouvoit venir que d'une trop grande délicatesse.

Après celà l'Auteur nous apprend quel est le nombre & la matiere de ces Oeuvres Posthumes. Le I. Volume dont nous allons parler sera suivy de quatre autres, dont le II. & le III. contiendront un *Traité de Jesus-Christ*, dans lequel il ramene tout ce que la Theologie a pour objet dans l'Evangile, & dans l'économie du Sauveur. Le champ est vaste & digne de Mr. Claude. Le IV. renfermera un Traité *du Peché contre le S. Esprit, de la Justification, de l'Election, de la Réprobation.* Le V. sera composé des Lettres de Mr. Claude, que l'on a déjà ramassées, & que l'on pourra retrouver, *parce que ceux qui en peuvent avoir sont très-instamment suppliez d'en donner communication.* Si Mr. Claude avoit vêcu plus long-temps, ou qu'il n'eust pas passé les dernieres années de sa vie dans l'amertume & dans l'accablement, il auroit enrichy l'Eglise de plusieurs Ouvrages qu'elle a perdus avec luy. Il meditoit un Ouvrage sur la verité de la Religion Chrêtienne, dont il eust

eust maintenu les droits d'une maniere grande & magnifique. Le Livre des *P. Réformez convaincus de Schisme* ne fust pas demeuré sans réponse, & Mr. Nicole ne l'auroit peut-être pas traité d'une maniere si méprisante dans sa Préface sur *l'Unité de l'Eglise*. Cette Préface, qui n'est pas indigne d'être mise à la tête de ses Ouvrages, finit par un éloge qui n'est pas le moins glorieux à sa memoire. Car elle remarque qu'il ne fut point amateur de sentimens nouveaux, & qu'il marcha constamment dans la route ordinaire, quoy qu'il en eust pû frayer de nouvelles, & se faire suivre par le poids que son merite donnoit à ses opinions.

On trouve dans ce I. Volume un *Traité de l'Eucharistie* avec quatre Lettres sur le même sujet, & un *Traité de la composition d'un Sermon*. Le Traité de l'Eucharistie est une espece de dispute de Mr. Claude avec Mr. le Cardinal le Camus, lequel s'interessant à ce qu'on appelle aujourd'huy *la conversion* d'une personne de qualité, y vouloit contribuer par ses instructions. La difficulté rouloit principalement sur les termes de manger & de boire le corps & le sang de Jesus-Christ, & sur le sens de ces paroles, *Cecy est mon corps*, que Mr. le Camus soûtenoit devoir être expliquées à la lettre, en rejettant le sens mystique. Mr. Claude prétendoit au contraire, qu'il y a trois sens dans ces paroles, le *literal*, le

sacra-

facramental, & le *converſif*. Le ſens *literal* eſt, que le pain ſoit auſſi le corps, car *cecy* veut dire *ce pain*. Or il y a une incompatibilité & une repugnance inſurmontable que *du pain* ſoit un corps humain. Le *converſif*, qui fait que le pain devienne corps, eſt abſurde, & il n'y a que la ſubtilité de l'Ecole, & la preoccupation de la diſpute, qui puiſſent défendre ce ſens-là. Car toutes les circonſtances qui accompagnerent l'inſtitution ne portent point à une converſion du pain, & à une tranſubſtantiation imperceptible. Le *facramental*, qui veut que le pain ſoit le type du corps, eſt donc le ſeul qui ſe preſente naturellement à l'eſprit, & l'on ne peut aller ailleurs ſans s'égarer. En effet le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt n'agiſſent point ſur nous comme cauſes phyſiques & materielles, mais ſeulement par efficace, & d'une maniere ſpirituelle. Ainſi l'acte de boire le ſang de Jeſus-Chriſt ne ſe fait pas pour eſteindre une ſoif corporelle, mais pour eſteindre la ſoif de l'ame. Par conſequent cét acte doit être ſpirituel, & ne conſiſte qu'à croire. *Croy, & tu l'as mangé*, dit S. Auguſtin. Tous les lieux communs de cette controverſe ſont rebattus dans tout le reſte de la diſpute : c'eſt pourquoy Mr. Claude n'y a pas déployé toutes ſes forces, & il finit par cette réflexion: *Dans cette oppoſition apparente des paſſages de l'Ecriture, chaque party explique ſelon ſes préjugez.* Mais il faut comparer expli-

cation avec explication pour juger quelle est la meilleure & la plus naturelle. Celle des Protestans est tirée de l'Ecriture même; & fondée sur les lumieres inviolables de la raison, & sur le rapport fidéle des sens, qui jugent dans leur ressort, c'est-à-dire, de l'objet materiel du Sacrement. Celle de l'Eglise Romaine renverse toutes les loix de la nature & de la raison; elle est hardie & singuliere, entassant miracle sur miracle sans aucune necessité; en un mot chargée d'un si grand nombre d'inconveniens, que l'esprit des Chrêtiens en demeure accablé. Comme Mr. Claude seroit un juge trop interessé pour le faire prononcer sur la préference de l'une ou de l'autre explication, nous déterminerons le Lecteur par une regle admirable qui nous est proposée par les Catholiques mêmes, & dont l'autorité sur tout ne sera pas méprisée par Mr. le Cardinal le Camus. *Les sens, la raison, & la foy*, dit un * Auteur dont le merite a fait tant d'éclat en France, *ont leurs objets separez, & leur certitude dans cette étendüe: & comme Dieu a voulu se servir des sens pour donner entrée à la foy, tant s'en faut que la foy détruise la certitude de nos sens, que ce seroit au contraire détruire la foy, que de vouloir révoquer en doute le rapport fidéle des sens. Cette regle,* ajoûte-t-il, *est si sûre & si generale, que quand l'Ecriture nous presente deux sens, dont l'un qui est literal se*

trouve

* *Lettres Provinciales.*

trouver contraire à ce que les sens & la raison reconnoissent avec certitude ; il ne faut pas entreprendre de les desavoüer, pour les soûmettre à ce sens apparent de l'Ecriture ; mais il faut interpreter l'Ecriture pour y trouver un sens qui s'accorde avec cette verité sensible; parce que la parole de Dieu étant infaillible dans les faits mêmes, & le rapport des sens & de la raison agissant dans leur étenduë étant certains aussi, il faut que ces veritez s'accordent. Or comme l'Ecriture se peut interpreter en des manieres differentes, & que le rapport des sens est unique, l'on doit en ces matieres prendre pour le veritable sens de l'Ecriture celuy qui convient au rapport fidéle des sens. Si l'on en usoit autrement, ce ne seroit pas rendre l'Ecriture venerable, mais l'exposer au mépris, & fermer l'entrée de l'Eglise; car les choses de fait ne se prouvent que par les sens.

Des quatre Lettres qui suivent, il y en a deux de la personne qui estoit l'objet de la dispute dont nous venons de parler. Elle exalte beaucoup la vertu de Mr. le Camus, & l'austerité de sa vie. Mr. Claude de son côté tâche de dissiper les fausses lueurs dont on vouloit éblouir cette personne à laquelle il prenoit interest, & n'oublie rien pour l'arracher à la tentation & au peril où elle estoit en se mesurant avec un Prelat d'un si grand merite.

Le Traité de la composition d'un Sermon peut être utile aux Prédicateurs, & à

ceux qui les écoutent. Les auditeurs y apprendront à en former un droit jugement, à bien choisir ce qu'il y a de solide & de beau, & à ne donner point leur approbation à ce qu'il y a de faux & de rampant. Les Prédicateurs y trouveront de justes regles pour ne s'égarer jamais, & pour ne rien dire qui ne réponde à la majesté de leur Ministere, & qui ne soit capable d'imprimer un profond respect pour les veritez de la Religion. L'Auteur de la Préface a remarqué que cette matiere n'avoit point esté encore traitée à fond. Mr. le Faucheur dans son Livre de *l'Action de l'Orateur*, n'avoit donné des regles que pour la voix & le geste. Le P. Rapin a poussé ses réflexions plus loin : car il a marqué d'une maniere agreable & judicieuse les qualitez de l'esprit, la délicatesse & le goust necessaires pour l'éloquence de la Chaire & du Barreau. Mais Mr. Claude descend à des regles plus particulieres, & donnant un examen raisonné sur toutes les parties d'un Sermon, il propose des préceptes & des exemples capables de former & de fertiliser l'esprit. Il y a des gens qui prétendent qu'il est inutile de se charger de cét embarras de préceptes, qui ne servent qu'à contraindre le feu & la liberté de l'imagination. Un naturel heureux suffit, disent-ils, & ceux qui parlent avec tant de circonspection s'épuisent tellement l'esprit par ce soin trop exact, qu'il ne leur en reste

te plus pour émouvoir le cœur par les pensées. Le but de l'art est de plaire, & pourvû qu'on attrape son but, qu'importe que ce soit dans les regles? L'auditeur doit-il s'ôter du plaisir par le raisonnement, & cesser d'être charmé par la beauté du discours, parce que les préceptes luy défendent de l'être? Cependant il est certain qu'un beau naturel se soûtient beaucoup mieux avec le secours de l'art. Comme le bon goust n'a pas esté formé sur les regles, & qu'elles ont au contraire esté formées sur le bon goust; quand on s'en écarte, on ne plaist pas long-temps. Les choses bien placées, & arrangées dans un bel ordre, produisent un tout autre effet que quand l'Orateur s'abandonne au feu de son imagination. L'art donne plus de justesse à l'esprit, & il faut autant de genie pour la conduite & pour l'œconomie d'un Ouvrage, que pour bien penser.

Pour revenir à Mr. Claude, il dit d'abord sur le choix d'un texte, qu'il ne faut prendre ni trop ni trop peu de matiere. S'il y en a trop peu, l'on est obligé de s'écarter, & de se jetter dans des jeux d'imagination, qui font croire à l'auditeur qu'on se veut prêcher soy-même, & paroistre bel esprit. S'il y en a trop, ou l'on n'épuise pas le sujet, ou l'on tombe dans des longueurs ennuyeuses. Il veut que dans les jours extraordinaires on prenne des textes qui s'y rapportent, & que l'on fasse des

efforts pour y mieux reüssir, parce que l'auditeur est dans une plus grande attente, qu'il faut remplir. Il prescrit à ceux qui prêchent dans des Eglises estrangeres, de ne prendre point un ton trop severe, comme ceux qui font toûjours gronder le tonnerre; mais de reprendre les vices en general, & de temperer la censure avec beaucoup plus de douceur que ceux dont le troupeau est obligé de craindre & de respecter la houlette. Il ajoûte qu'une des grandes perfections du Sermon est, que toutes ses parties s'entretiennent; que les premieres conduisent aux secondes; & que les secondes servent de lumieres aux troisiémes; enfin, que la derniere rappelle toutes les autres, pour former dans l'esprit de l'auditeur une pleine idée de toute la matiere.

Mr. Claude condamne certaines explications seches & steriles dont l'esprit ne se trouve ni élevé ni remply, & dont le coeur n'est nullement émû. *Un Sermon froid & languissant*, selon luy, *fait plus de mal, que cent bons Sermons ne sçauroient faire de bien.* Comme il n'y a rien de plus délicat que l'esprit humain, on ne luy déplaist pas impunément. Le chagrin d'être toûjours mené par la même route où l'on ne trouve que des ronces & des épines, se répand quelquefois jusques sur le Prédicateur. Il ne faut pourtant pas toûjours ravir l'auditeur hors de soy-même; mais on doit réserver

server toutes ses forces pour les grandes occasions. Car les belles choses même ont besoin d'être ménagées; & si l'œil est ébloui & blessé par un trop grand éclat de lumiere, l'esprit l'est aussi par un trop grand amas de traits surprenans & agreables. D'ailleurs l'esprit accablé & trop égayé par la foule des pensées, n'a pas le loisir de les faire passer jusqu'au cœur. C'est là un beau defaut; mais enfin c'est un defaut. Il y en a qui tombent dans l'autre extrêmité, c'est-à-dire, que pour éviter ces manieres trop brillantes & trop ingenieuses, qui ressentent l'éloquence mondaine, ils se servent d'expressions basses & de comparaisons rampantes. La chaire est faite, il est vray, pour le bon sens naturel; mais c'est pour le bon sens des honnêtes gens. La verité ne doit point être proposée d'une maniere seche & dégoûtante, qui en ôte toute l'efficace; parce que quand on est entré dans l'esprit, il est plus facile de penetrer le cœur, & qu'au contraire l'esprit rebuté ferme l'entrée du cœur. Mr. Claude recommande sur tout de ne s'amuser point à des questions trop curieuses, & à des subtilitez peu édifiantes, mais d'expliquer sa matiere d'une maniere nette & sensible. Les raisonnemens à plusieurs branches fatiguent l'esprit, qui demande qu'on le conduise par un chemin facile. Le grand nombre de preuves n'est supportable que quand il s'agit d'une chose capitale qui

peut trouver de la resistance dans l'esprit de l'auditeur. Car lors qu'il s'agit de convaincre & d'accabler l'adversaire, plusieurs preuves entassées sont comme plusieurs rayons qui se fortifient mutuellement, & qui font, pour ainsi dire, ensemble un corps de lumiere auquel il n'est pas possible de resister.

On trouve icy plusieurs beaux exemples de l'execution de ces regles, & de la maniere dont il faut prendre un texte pour le mettre dans tout son jour. Mais nous n'en rapporterons point, parce que n'estant pas du métier, nous craindrions de ne faire pas un choix ni un discernement assez justes. Nous remarquerons seulement, que Mr. Claude pour rendre l'imagination de son disciple plus feconde, a pris soin de luy ouvrir des sources d'invention. Il observe pour cela, que le Predicateur peut peindre les differens caracteres d'une vertu qui nous est commandée, ou d'un vice qui nous est défendu. Ainsi pour expliquer ces paroles, *Que vos mœurs soient sans avarice*, l'on peut faire la peinture de cette passion. L'avare ne possede pas ses richesses, il en est possedé, elles le tirannisent. Ce vice le rend inutile dans la societé, dur & impitoyable. C'est un arbre infertile; un gouffre qui appelle les eaux de toutes parts, mais dont il ne coule aucun ruisseau. Il n'y a point de barrieres qu'il ne franchisse; & point de droits si inviolables qui soient à

cou-

couvert de cette avidité d'amasser. C'est elle qui donne la couleur & la teinture à tous les objets. Elle preside à toutes les consultations du cœur. Les crimes ne sont plus crimes dès qu'ils sont d'accord avec elle. Les vertus mêmes suivent les ordres de cette passion criminelle. L'amour & la joye se convertissent en haine & en douleur, quand elles font quelque brêche à ses prétentions. On peut peindre les passions sur ce modêle.

Il nous reste à parler de la premiere & de la derniere partie d'un Sermon, c'est-à-dire, de l'exorde & de la conclusion. Mr. Claude examine d'abord la difficulté de sçavoir s'il ne seroit pas plus à propos de s'abstenir des exordes. Les uns disent qu'il y a de l'artifice à s'en servir. L'auditeur se défie qu'on le veut surprendre par cette maniere indirecte & imperceptible de venir au sujet principal. C'est pourquoy dans l'Areopage il n'estoit pas permis de gagner la bienveillance des Juges par cette adresse de l'Orateur. D'ailleurs ce sont des pieces fort difficiles qui coûtent bien du temps, & qui épuisent les forces du Prédicateur. Les auditeurs de leur côté consument une partie de leur attention sur cette partie inutile, & s'endorment fort paisiblement lors que l'on entre dans l'explication. Il vaudroit donc mieux profiter de ces premiers momens où l'esprit a encore toute sa vigueur. Les autres soûtiennent qu'on ne

 doit

doit point entrer brusquement dans les matieres Theologiques sans aucune préparation. Il vaut mieux y conduire l'auditeur d'une maniere douce & insensible, que de l'y transporter tout d'un coup. Un exorde bien pris & bien tourné excite l'attention, bien loin de la dissiper. Mr. Claude appuyant ce dernier party, dit que l'exorde estant destiné pour conduire l'esprit à un certain but, l'y doit préparer insensiblement. Si l'on a dessein d'arracher des larmes, il est bon d'insinuer d'abord de la tristesse & de la douleur. S'il s'agit d'un crime énorme, il faut disposer à l'horreur, & exciter la frayeur des jugemens de Dieu. En un mot il est necessaire que l'exorde prenne la teinture des choses qui doivent être traitées. Cependant il veut que l'exorde soit simple, & que l'on en bannisse les figures & les metaphores trop hardies. On n'y doit pas non plus employer un stile trop élevé, ni qui aille jusqu'à l'enflûre, parce que l'esprit de l'auditeur qui est encore froid & dans son assiette naturelle, ne sçauroit souffrir tout cela. Pour la conclusion elle doit être vive & animée, pleine de grandes & de belles figures, aboutissantes à émouvoir les passions chrétiennes. Il n'est pas inutile qu'elle soit diversifiée, afin d'exciter plus d'une passion. Les réflexions y doivent être placées dans un tel ordre, que les plus fortes & les plus sensibles soient les dernieres, afin que le discours

aille

aille toûjours en croissant. Elle aime les similitudes, & les saillies d'une belle imagination. Enfin le Prédicateur s'y peut abandonner au feu de son esprit, pourvû qu'il ne soit point trop emporté, & qu'il ne sente point trop la déclamation.

ARTICLE XI.

Traité des Hypoteques, par Mr. Basnage Advocat au Parlement de Normandie. II. Edition. A Roüen chez Jean Lucas 1687. in 4. pagg. 435.

LE premier dessein de l'Auteur estoit de traiter cette matiere dans le commentaire qu'il nous a donné sur la Coûtume de Normandie, laquelle est fort sterile sur ce sujet. Mais aprés avoir ramassé tous ses materiaux, il en trouva assez pour en faire un juste Volume. D'ailleurs cette partie de la Jurisprudence meritoit bien d'être expliquée *ex professo*, & d'être approfondie avec plus d'estude & d'application. Ainsi l'Auteur ayant plus d'estenduë & un plus grand espace pour mieux manier son sujet, il ne s'est pas borné à remarquer les usages dont il estoit instruit par une longue experience; mais il y a joint les lumieres qu'il a tirées du Droit Romain, & des autres Coûtumes du Royaume: ensorte que l'on peut dire que nous n'avons point en François de Traité des Hypoteques plus

estendu que celuy-cy. L'Auteur de cette Histoire a mis à la tête une Préface, dans laquelle il a tâché de faire voir l'importance de la matiere, & l'utilité de ce Traité. Il a dit aussi quelque chose de ce qui est ajoûté dans cette seconde Edition. Au reste l'Ouvrage est divisé en deux Parties. Dans la premiere on traite de l'Hypoteque en general, de quelle maniere elle se contracte, de l'ordre & de la préference entre les creanciers, & comment le creancier peut exercer ses droits, ou le debiteur se liberer. Dans la seconde on traite des Fidejusseurs, & de toutes les actions qui resultent contr'eux pour s'être engagez trop officieusement. Si l'on en croyoit quelques anciens Philosophes, il seroit fort inutile de faire un Traité des Hypoteques, qui n'est proprement qu'un recueil de précautions contre l'infidelité des hommes. Car Seneque, par exemple, eust regardé cette défiance generale comme un outrage fait au genre-humain. *Satius esset*, dit-il, *à quibusdam decipi, quàm ab omnibus diffidere.* Mais ces beaux sentimens-là ne sont bons que pour l'ornement d'un Livre. Il se trouve peu de gens de l'humeur de celuy qui eust voulu avoir perdu sa cause pour la rareté du fait, & pour avoir le plaisir de reprocher au genre-humain de luy avoir fait une injustice. Au contraire chacun peut très-honnêtement prendre toutes ses sûretez; & toute la bonne opi-

nion

nion que l'on peut avoir du plus honnête homme n'est point blessée par les précautions d'un contract.

ARTICLE XII.

Histoire Poëtique de la Guerre nouvellement déclarée entre les Anciens & les Modernes. A Paris chez Pierre Auboüin, &c. 1688. in 12. pagg. 304.

NOus avons déjà * parlé d'un Ouvrage dont l'Auteur avoit agité fort serieusement la question sur la préference entre les Anciens & les Modernes. Mais celuy-cy a un peu plus égayé la matiere, & a crû pouvoir défendre la cause des Anciens sans garder toute leur gravité. Tout le monde a vû un petit Livre qui porte pour titre, *le Parnasse réformé*, où l'Auteur feint qu'il eut un songe tout de litterature & de bel esprit, & qu'il vit le Parnasse en tumulte par la jalousie & la division des Auteurs qui se disoient leurs veritez. C'étoit une critique très-fine enveloppée sous cette image agreable. L'Auteur dont nous avons à parler a travaillé sur ce plan-là, & a suivy une si jolie idée. Il faut pourtant ajoûter, qu'elle n'est pas executée sur le même ton; & qu'il y a icy un certain enjoüement un peu different de celuy du Parnasse réformé. Il suppose donc

Z 7 que

* *Mois de Nov. Art. 3.*

que le Poëme de Mr. Perraut mit tout le Parnasse en feu, & alluma une furieuse guerre entre les Anciens & les Modernes. Les deux partis se partagerent & se camperent sur les deux croupes du Parnasse. Le premier soin de l'Auteur a été de disposer des charges des deux armées. On s'imagine aisément qu'Homere, Virgile, Demosthene & Ciceron remplirent les premiers emplois dans l'armée des Anciens. Il y eut quelques mécontens, comme Lucain, qui ne voulut pas servir dans cette guerre, de depit qu'on luy eust préferé Virgile. Mais les autres se rendirent à la pluralité des voix, & aux suffrages de tous les siecles. Ensuite les emplois subalternes furent distribuez aux autres Poëtes & Orateurs selon leur merite. * Seneque, par exemple, commandoit un escadron de Poëtes Tragiques. Et afin que l'armée ne manquast de rien, Ciceron avec son autorité Consulaire ordonna à Quintilien de faire bonne provision de periodes carrées pour la subsistance des troupes. Les choses ne furent pas si faciles à regler dans l'armée des Modernes. Car comme ils ont beaucoup de vanité & de bonne opinion d'eux, chacun prétendoit au premier employ. Brebœuf se vantoit que Lucain consentoit qu'il se fist honneur de ses sentences & de ses maximes politiques, comme si elles luy appartenoient originairement. Cependant Corneille

l'em-

* Le Tragique.

l'emporta, faute d'Auteur celebre pour les Poëmes Epiques. Ronsard, qui aspiroit à ce haut rang, murmura d'indignation, & crioit de toute sa force, Est-ce là *le los & le guerdon de mes labeurs?* Le Tasse fut reconnu des Poëtes Italiens & Espagnols pour leur chef. Pour les Orateurs François, ils se trouverent dans une terrible indigence de grands Capitaines. Car Mrs. le Maître & Patru déclarerent qu'ils avoient trop d'obligation aux Anciens pour prendre les armes contr'eux. Ainsi ils furent contraints de mettre à leur tête Balzac, malgré toutes ses phrases empoulées. Mais ce faste sied bien à un General. L'Auteur dans son IV. Livre remarque qu'il arriva un accident important, qui donna une furieuse inquietude aux deux partis. Car les Muses effrayées par le fracas d'une guerre civile, abandonnerent le Parnasse, & prirent leur vol pour chercher une retraite plus sûre. Virgile monté sur le Pegase piqua aussi-tôt aprés elles pour observer leur marche, & rassûra son party contre la crainte qu'on avoit qu'elles ne fussent passées dans le camp des Modernes. Ces deux armées dans un si bel ordre se rangerent en bataille sur les bords du Permesse, & chaque Auteur paroissoit à la tête de son Ouvrage, tout prêt d'en soûtenir la gloire & le prix à fer émoulu. Homere, qui estoit un vieux rusé, pensoit à fortifier les endroits foibles de son Odyssée contre les attaques des Modernes,

dernes, dont il craignoit un furieux choc. Enfin après quelques escarmouches, l'on en vint à un combat general. L'avant-garde de Corneille fut taillée en piece, c'est-à-dire, *Melite* & *la Galerie du Palais*. Mais le Cid & les Horaces firent un horrible carnage des vers de Sophocles & d'Euripides. Le Tasse livra la bataille à Virgile, qui le terrassa bientôt à grands coups de ses nobles fictions, & défit à plate coûture le faux brillant dont le Tasse a voulu parer sa *Hierusalem délivrée*. Dom Lope de Vega assaillit avec vingt-cinq Volumes les dix Tragedies de Seneque, qui en furent presque accablées. Cependant comme les vers de Seneque ont de la bravoure & de la fierté, ils se défendirent vaillamment, & ces deux fiers Espagnols incapables de ceder s'opiniatrerent tellement, que la nuit seule les separa. Monsieur de la Sabliere à la tête d'un bataillon de Madrigaux combattit vaillamment contre le Poëte Anacreon. Demosthene déchargea ses quatre Philippiques sur toutes les Oeuvres de Balzac, lesquelles furent foudroyées & renversées en un moment, parce que l'on reconnut qu'elles n'estoient composées que d'un amas pompeux de sentences enflées sans force & sans vigueur. Ciceron, à qui l'on n'opposa que *l'Advocat de Jean Maillart*, mit bientôt en deroute les Advocats François, qui l'étourdirent seulement par leurs clameurs im-

por-

portunes. Quoy que les armes eussent esté d'ailleurs assez égales, l'armée des Modernes demeura fort délabrée & fort affoiblie par tant de mauvais succès. Ainsi ne pouvant se soûtenir par leurs propres forces, & entretenir la révolte sans une espece d'ingratitude à l'égard des Anciens, sur lesquels ils se sont formez, & dont ils ont puisé le bon goust & leurs plus solides beautez, ils firent des propositions de paix assez soûmises. En un mot Apollon termina la guerre par des ordonnances que l'on peut regarder comme un dénoüement assez ingenieux de cette querelle.

Le même Ouvrage a esté reimprimé à Amsterdam chez Pierre Savouret.

ARTICLE XIII.

Animadversiones ad nuperum Scriptum Dn. Petri Jurii, Unionem Ecclesiæ Evangelicæ & Reformatæ concernens, quibus complures difficultates, sanctam animorum concordiam remorantes, expediuntur. C'est-à-dire, *Remarques sur un Ecrit de Mr. Jurieu pour la reünion des Protestans.* Hamburgi ex Officinâ Petri Grooten 1687. in 8. pagg. 279.

MR. Scultet, qui est l'Auteur de ce Livre, est un Theologien de la ville de Hambourg, & de la Communion Lutherienne, assez connu par divers Ecrits

qu'il

qu'il a donnez au public. L'occasion de celuy-cy est un petit Ouvrage de Mr. Jurieu, intitulé, *Jugement sur les methodes differentes d'expliquer la Providence & la Grace*, où il avoit entrepris de faire voir que les differends sur la grace, qui separent les Lutheriens d'avec les Calvinistes, ne devroient pas empêcher la reünion. Comme le merite de Mr. Scultet luy fait tenir un rang considerable dans son party, Mr. Jurieu l'avoit produit en témoignage, pour prouver que les Lutheriens n'enseignent rien qui ruine les fondemens de la veritable doctrine sur la grace. On y faisoit aussi des efforts pour le faire revenir de sa haine effroyable qu'il paroît avoir contre la doctrine du Synode de Dordrecht, qu'il traite de *monstre épouvantable & hideux*. Ainsi Mr. Scultet s'est crû obligé d'entrer dans la lice pour soûtenir ses sentimens. Il témoigne d'abord dans une Lettre à Mr. Jurieu, qu'il n'est pas ennemy de la reünion, & qu'il y veut même contribuer de tout son pouvoir, afin que les cœurs & les esprits étant reünis, l'on puisse mieux se défendre contre l'ennemy commun, qui profite de cette funeste division. En un mot on trouve icy le preambule ordinaire de la plûpart des Theologiens, qui interessent le ciel dans tous leurs differends, & protestent toûjours qu'ils n'ont pour but que le salut des ames, & le bien de la paix. Chacun suppose cependant qu'il a raison,

&

& qu'il n'y a pas moyen de se relâcher sur la moindre chose, sans abandonner une verité fondamentale. En effet nous allons voir *le Particularisme* ou l'opinion de la grace particuliere, érigée par Mr. Scultet en erreur capitale, & devenir une forte barriere qui separe les deux partis.

Comme Mr. Jurieu avoit divisé son Ouvrage en XVIII. Sections, Mr. Scultet le suit pas à pas sur chaque Section. Mais parce que l'on trouve dans les premieres Sections bien des choses generales qui ne regardent point la question principale, nous dirons seulement que Mr. Scultet combat par tout fort aspremeent le concours de Dieu dans toutes nos actions, de peur de le faire concourir dans le crime. Ensuite pour entrer plus particulierement en matiere, il donne sur la VIII. Section des loüanges flatteuses aux Theologiens qui tiennent pour la grace universelle. Leurs dispositions luy paroissent si bonnes, qu'il tâche d'en grossir son party. Il semble même insinuer qu'ils n'approuvent pas la doctrine du Synode de Dordrecht: en quoy il se tromperoit extrêmement. Dans la X. il arrange toutes ses accusations contre le *Particularisme*; & comme son but est de faire voir que c'est une opinion contraire à la pureté de l'Evangile, & un obstacle invincible à la reünion, il la fait regarder d'un très-méchant côté, & la peint avec des couleurs fort noires. Il s'efforce d'en faire sentir les

fâ-

fâcheuses consequences ; & de persuader qu'elle donne une fausse idée de la justice & de la misericorde de Dieu, & qu'elle renverse les fondemens de la Religion. Quoy qu'il parle avec beaucoup d'incertitude du salut des Particularistes, il est aisé de penetrer au travers de ses doutes, que sa charité, & même sa raison, résistent au cruel arrest d'une damnation éternelle, & combattent contre la complaisance qu'il a pour les opinions de son party, & sa haine pour le Particularisme. Aprés quoy il resoud les difficultez qui naissent de son sentiment ; & ajoûte sans façon, que si on luy oppose S. Augustin comme un des partisans du Particularisme, c'est tant pis pour S. Augustin d'avoir esté dans une erreur si grossiere. Enfin il examine les moyens de reünion que Mr. Jurieu avoit proposez ; & developpant tous les articles un peu équivoques, il fait renaître toutes les controverses que l'on avoit voulu ensevelir sous des termes generaux. Il prétend qu'il est impossible de garder le silence sur ces matieres-là ; & remettant sur pied les vieilles querelles, & les expressions trop dures qui sont échapées à quelques-uns, il soûtient que quelque adoucissement que Mr. Jurieu ait fait couler sous les termes, c'est toûjours la même chose dans le fond. Ainsi toutes ces belles dispositions à la concorde & à l'union aboutissent à dire, qu'il n'y a pas d'autre moyen de se reünir que de

de se ranger dans les sentimens des Lutheriens de la Confession d'Ausbourg. Voilà sans doute un grand acheminement à la paix !

ARTICLE XIV.

Entretiens sur la pluralité des Mondes. Nouvelle Edition. A Paris chez Michel Guerout 1687. in 12. pagg. 297.

CEt Ouvrage a été si bien loüé par l'Auteur des * Nouvelles de la République des Lettres, que nous n'entreprendrons pas d'y retoucher aprés luy. Ces éloges sont comme ces portraits tracez par la main des maîtres, qu'une main grossiere gâteroit en y voulant ajoûter quelques traits de pinceau. D'ailleurs le nom de Mr. de Fontenelles fait assez d'honneur à l'Ouvrage, pour n'avoir pas besoin d'autre recommandation dans le monde. Nous dirons donc seulement, qu'outre plusieurs augmentations semées dans le corps du Livre, il y a dans cette seconde Edition un nouvel Entretien, où l'Auteur a ramassé de nouveaux raisonnemens & les dernieres découvertes qui ont esté faites dans le ciel. Il y a asûrément quelque chose de curieux, & nous n'aurions pas manqué d'en regaler le Lecteur, si nôtre espace ne se trouvoit plus court que nous ne l'avions prévû.

* *Mois de May* 1686.

TABLE

TABLE
des matieres principales.
Decembre 1687.

Femmes

TABLE des matieres pour les mois de Septembre, Octobre, Novembre, & Decembre 1687.

A

Année.

B

Boni-

C

Coif-

De-

E

resie

Mar-

N

O

S. Pal

P

Pa-

Se-

Venise.

FIN.



